TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 538 · 38 PAGES — SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1978

Le terrorisme en Italie

Deux policiers tués par les Brigades rouges à Turin

LIRE PAGE 38



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le débat sur la construction de l'Europe

Les parlementaires de Strasbourg se rebiffent

En adoptant jeudi 14 décembre un budget communautaire beaucoup plus dépensier que ce que veulent les gouvernements de l'Europe des Neuf, l'Assemblée européenne a ouvert une crise institutionnelle sérieuse. A six mois des élections européennes, le défi lancé aux gouvernements apporte des arguments à ceux qui craignent que les parlementaires, une fois qu'ils seront élus, ne fassent feu de tout bois pour s'arroger de nouveaux pouvoirs aux dépens des Etats.

Le conflit a éclaté à propos du Fonds régional. Il y a un an, les neuf gouvernements avaient fixé à 620 millions d'unités de compte (l'unité de compte vaut environ 6 francs) les crédits du Fonds pour 1979. Il restait à inscrire cette somme au budget, procédure dans laquelle l'Assemblée joue un rôle important. Pour ce type de dépenses, l'Assemblée peut voter des amendements. Ceux-ci ne peuvent être écartés par le conseil des ministres (c'est-à-dire par les gouvernements) qu'à la majorité qualifiée (calcul complexe où l'importance des Etats entre en compte). Les dépenses supplémentaires votées par les parlementaires ne doivent pas, cependant, dépasser une marge fixée, pour 1979, à 133 millions d'unités de compte.

En octobre, en première lecture, l'Assemblée a, d'un seul coup, prétendu porter le budget du Fonds régional à 1 100 millions d'unités de compte, soit une augmentation de 480 millions, très supérieure à la marge autorisée. Le 20 novembre, au cours d'une réunion budgétaire du conseil des ministres, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande ne votant pas contre l'amendement, la majorité nécessaire pour le repousser ne fut pas atteinte ; aucune majorité ne se dégagea non plus pour accroître la « marge de manœuvre » à la disposition des parlementaires. L'imbroglio juridique se compliqua encore du fait que la France, invoquant l' « arrangement » de 1966, fit valoir que les décisions de cet ordre étaient « vitales » et exigeaient l'unanimité.

Le 12 décembre, nouvel examen du budget par les ministres, qui laissèrent les choses en l'état. Qu'allait faire l'Assemblée européenne ? Chercherait-elle un délai, un arrangement amiable ou l'affrontement avec les gouvernements ? C'est cette dernière voie qu'elle a retenue. Rien ne s'étant passé depuis le 20 novembre et le conseil des ministres n'ayant pas rejeté son amendement, l'Assemblée considère qu'elle a obtenu un accord implicite pour l'accroissement de la « marge de manœuvre ». Elle a donc déclaré le budget adopté.

Que va faire la Commission, qui a la charge d'exécuter un budget dont la légalité, au dire de ses propres services juridiques, est fort contestable ? Si elle dit oui, elle prend fait et cause pour les parlementaires contre les gouvernements. Dans l'hypothèse inverse, c'est aux parlementaires qu'elle va se heurter. Or ceux-ci ont le droit de la censurer à la majorité des deux tiers des voix exprimées et de provoquer sa démission collective. Que vont faire de leur côté les gouvernements ? On peut penser que certains d'entre eux, et en tout cas la France, demanderont une nouvelle réunion budgétaire du conseil des ministres afin de faire proclamer que la décision du Parlement est contraire au traité de Rome.

A la vérité, l'Assemblée a fait preuve d'une coupable légèreté. Les adversaires de l'Europe parlementaire pouvaient difficilement rêver qu'on leur apporte de meilleurs arguments. Quelle qu'en soit la suite, cet incident, que « la Lettre de la Nation » qualifie d' « exemplaire », attirera l'attention sur un point jusqu'à présent négligé : le problème qui se posera à l'Assemblée élue est moins celui, si controversé, de la conquête de nouveaux pouvoirs, mais de l'usage qu'elle peut chercher à faire des pouvoirs budgétaires très considérables dont elle dispose déjà.

• M. François-Poncet présente l'élargissement de la C.E.E. comme une nécessité économique

• M. Peyrefitte s'inquiète de l'unité des députés gaullistes et conteste les initiatives de M. Chirac

Pour sa première prestation devant l'Assemblée nationale comme ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, était, vendredi 15 décembre en plein dans l'actualité : il a parlé de l'Europe — plus précisément de l'élargissement de la C.E.E. — au moment où le débat sur la question européenne bouleverse les clivages de l'échiquier politique français.

M. François-Poncet s'est surtout attaché à démontrer que l'élargissement de la Communauté était une nécessité économique autant que politique. Le maintien du statu quo *serait la pire des solutions, a-t-il affirmé, en jugeant que le « choc espagnol » sur l'économie du Marché commun avait déjà eu lieu et qu'il avait été bien supporté. Reste les chances qu'offre l'élargissement.*

Par rapport à l'autre débat d'actualité sur la politique économique et sociale du gouvernement, on voit bien combien celui sur l'Europe illustre un reclassement des forces politiques que la bipolarisation, imposée par la lutte pour le pouvoir dans un système électoral à dominante majoritaire, avait masqué. L'Europe fournit la matière au P.C. et au R.P.R. de se distinguer de leurs partenaires habituels, le P.S. et l'U.D.F. Cela ne va pas sans créer des remous au sein du mouvement gaulliste.

M. Peyrefitte est intervenu auprès des parlementaires du R.P.R. pour contester le ton et la manière dont M. Chirac a mis en cause le président de la République. M. Guéna lui a répliqué aigrement, mais M. Devaquet, secrétaire général, a reconnu qu'il y avait un risque d'une scission limité. M. Olivier Guichard, gaulliste pro-européen, a été reçu vendredi matin par M. Giscard d'Estaing à la demande de celui-ci et pour parler, notamment, des problèmes de la majorité.

Le comité de liaison de la gauche est convoqué par M. Mitterrand pour engager une action contre la politique « antisociale » du gouvernement. Existe-t-il encore ce comité ? On l'avait oublié. Si l'on s'en tient aux difficultés qu'éprouve la gauche syndicale pour organiser sa riposte, les partis de l'opposition ne devraient pas faire beaucoup mieux. Ils n'ont plus les moyens politiques de leur ambition même si le terrain de lutte qui leur est offert est, par ailleurs, celui sur lequel ils sont traditionnellement le plus à l'aise. Celui sur lequel, depuis vingt ans, la majorité et la gauche s'affrontent, sans problèmes de conscience.

Cette division en deux blocs constamment refusée, mais qui est apparue à chaque consultation sous l'effet conjugué des institutions et du scrutin majoritaire, fut ébranlée, d'une part, par la rupture de l'union de la gauche, d'autre part, par la frustration subie par le principal parti de la majorité, le R.P.R., qui a perdu le contrôle de l'exécutif avec les postes de président de la République et de premier ministre.

La question européenne — qui englobe l'élection au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés et l'élargissement de la C.E.E. — a porté un nouveau coup au phénomène de la bipolarisation. Ce n'est peut-être qu'un prétexte, pour une période provisoire et une échéance imposant une stratégie différente, mais c'est aussi, en l'état actuel des choses, une incontestable réalité de la vie politique française.

La perspective d'une consultation qui aura lieu à la représentation proportionnelle modifie les données électorales classiques. En juin prochain il n'y aura qu'un seul tour de scrutin, et la nécessité de constituer de grandes coalitions de nature à fournir une majorité de gouvernement ne s'impose plus.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 9.)

La Guinée vingt ans après

Vingt ans après avoir choisi, seule en Afrique, de voter non au référendum de septembre 1958 proposant la création d'une communauté franco-africaine, la Guinée sort d'une longue période d'isolement, en grande partie volontaire. Cette ouverture sur le monde extérieur du régime de M. Sékou Touré a commencé en mars dernier avec la réconciliation du chef de l'Etat guinéen avec ses homologues ivoirien et sénégalais, MM. Houphouët-Boigny et Senghor.

Cette « offensive diplomatique » se développe avec la visite officielle, du 20 au 22 décembre, de M. Giscard d'Estaing à Conakry. A la veille de ce voyage, plusieurs fois ajourné depuis 1976, notre envoyé spécial fait le point sur l' « expérience guinéenne ».

I. — La fin du ghetto

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE LANGELLIER

Conakry. — « *Nous avons toujours admiré le général de Gaulle. C'est un exemple de courage et de fidélité à son peuple.* » Vingt ans après avoir défié l' « *homme du 18 juin* », en une bravade qui forgea sa gloire, le président Sekou Touré répand généreusement les éloges posthumes sur ce « *patriote ardent* » qui « *symbolisait la France* ». Signe des temps sans doute, cet hommage appuyé, apparemment dénué d'amertume, à celui qui, pourtant, fit payer cher à la « *perle de l'A.O.F.* » d'avoir délibérément boudé l'éphémère « *Communauté* » franco-africaine et préféré, deux ans avant tous ses voisins, les chemins escarpés de l'indépendance.

Conviée par son président à une « *mobilisation totale* », la Guinée, selon toute vraisemblance, réservera à M. Giscard d'Estaing un accueil enthousiaste dont M. Edgar Faure, en tant qu'émissaire de l'Elysée, a eu un avant-goût, le 22 novembre dernier, en accomplissant dans le stade de Conakry, sous les vivats d'une foule enfiévrée, un spectaculaire tour d'honneur.

Programmé puis ajourné à plusieurs reprises, ce voyage officiel consacrera la réconciliation franco-guinéenne, amorcée le 14 juillet 1975, lorsque — au terme de dix-sept années de crise larvée ou d'hostilité, jalonnées de replâtrages sans lendemain — Paris et Conakry prirent le parti de normaliser leurs rapports, en « *effaçant les querelles du passé* ». Ce jour-là, dix-huit ressortissants français, dont certains croupissaient depuis plus de quatre ans dans les geôles guinéennes, recouvrèrent la liberté. Depuis lors, les deux capitales ont procédé à l'échange d'ambassadeurs (février 1976) et à la liquidation de leur contentieux financier (janvier 1977).

Accueil enthousiaste ? Certes, le régime guinéen est assez virtuose dans l'art de téléguider l'allégresse populaire pour qu'on soit en droit de suspecter la spontanéité des manifestations de masse qui ponctueront la visite du chef de l'Etat français. Toutefois — et autant qu'on puisse en juger au terme d'un bref séjour dans quelques villes de Guinée — l'homme de la rue semble animé d'une francophilie sincère, et elle ne paraît pas avoir été entamée par une propagande anti-française qui, pourtant, fut souvent rageuse. Maintenant que le gouvernement de Conakry affiche résolument sa volonté de développer avec Paris, et d'égal à égal, une « *coopération multiforme et fructueuse* », la France bénéficie, apparemment, auprès de la population guinéenne d'un capital de sympathie intact.

(Lire la suite page 6.)



Le prix du pétrole

Les pays exportateurs pourraient majorer le «brut» d'environ 10 % en plusieurs étapes

Les représentants des treize pays membres de l'OPEP (1) se réunissent samedi 16 décembre à Abou-Dhabi, capitale des Emirats arabes unis. A l'ordre du jour de cette conférence : la fixation du prix du pétrole, « gelé » depuis juillet 1977. Tout laisse supposer qu'une hausse sera décidée. De quel montant ? Comme à l'ordinaire, la conférence a été précédée de multiples déclarations, émanant du clan des « durs » (Irak, Libye) et de celui des « modérés », dont l'Arabie Saoudite est le chef de file. Les spécialistes estiment généralement qu'un compromis devrait être trouvé et que la majoration du prix du « brut », qui pourrait être fractionnée en plusieurs étapes, ne dépassera pas 10 % en 1979.

Au même moment, à l'est de l'Europe, plusieurs pays connaissent des difficultés énergétiques. En raison d'une sécheresse persistante, les habitants de Belgrade sont privés de courant pendant huit heures chaque jour. En U.R.S.S., où les objectifs du plan pour le charbon, le pétrole et le gaz n'ont pas été atteints, un journal a lancé une campagne pour que la population éteigne les lampes allumées inutilement (lire page 35). En Allemagne fédérale, le Parlement a décidé jeudi 14 décembre de poursuivre la construction du surrégénérateur de Kalkar, près de la frontière germano-néerlandaise (lire page 38).

Les espérances déçues

De notre envoyé spécial

Abou-Dhabi. — Le 22 décembre 1973, les pays de l'OPEP réunis à Téhéran, décidaient de fixer le prix « affiché » du « brut » arabe léger — pétrole de référence — à 11,65 dollars le baril. Déjà le 16 octobre, dix jours après l'entrée de l'Egypte et de la Syrie dans les territoires occupés par Israël, le prix du « brut » était passé de moins de 3 dollars à 5,12 dollars par baril. En moins de deux mois, le prix du pétrole avait quadruplé.

Nul ne peut nier qu'il s'est agi d'un événement majeur de la seconde moitié du siècle : les économies des pays industrialisés, déjà mal en point, ont vu s'accroître chômage et inflation et se réduire le rythme de leur croissance. L'équilibre et la nature du pouvoir dans les relations internationales ont été modifiées. Et avec l'embargo décrété dès octobre 1973 par les pays arabes à l'égard de pays jugés trop favorables à Israël, l'énergie est devenue une question de haute politique.

Cinq ans après, les rues de Téhéran crient contre l'injustice et la folie d'un développement accéléré à coups de pétrodollars mal digérés ; les dirigeants algériens réclament, dans la revue *le Pétrole et le gaz arabes*, que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole reprenne « *l'initiative dans la détermination des prix* » ; et, dès cette année, certains des pays les plus peuplés de l'OPEP auront une balance des paiements courants déficitaire. Réunis le 16 décembre à Abou-Dhabi, les treize ministres du pétrole tiendront compte, une fois encore, de « *la fragilité de l'économie mondiale* » pour limiter leurs prétentions.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 35.)

(1) Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Equateur, Gabon, Indonésie, Irak, Iran, Libye, Koweït, Nigéria, Qatar, Venezuela.

AU JOUR LE JOUR

Maintien de l'ordre

Le garde des sceaux, par l'organe de son procureur général, a obtenu de la cour de Paris qu'elle déclare ignorer qui a fracturé le crâne de l'avocat Benachenhou après l'avoir traité de « sale bicot ». Le crime a été commis dans un lieu clos dont la plupart des habitants étaient des policiers. Cependant, de nombreux criminels sont découverts dans des endroits où les policiers sont beaucoup plus rares. Doit-on conclure que plus la proportion de policiers est forte moins on a de chance de trouver les coupables ?

CASAMAYOR.

LES NOUVELLES FILIÈRES DU TRAFIC DE LA DROGUE

Lire page 12 l'article de Michel Bole-Richard.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE » EN LIBRAIRIE

« Cités géantes »

Les vingt-quatre villes géantes décrites par les correspondants et collaborateurs du *Monde* aboutissent à un ouvrage terrifiant. D'autant plus terrifiant qu'aucune solution n'apparaît, sinon la fuite. D'où le dépérissement du centre des villes des pays riches. Cinq cent mille habitants de moins dans les centres de Paris et de Londres depuis cinq ans, cent mille de moins dans le centre de Hambourg depuis huit ans, quatre vingt mille de moins dans le centre de Milan depuis sept ans. Fuite des classes moyennes et expulsion de la population ouvrière. Ne restent dans le centre des villes apparemment prospères que les gens les plus riches et les plus pauvres. Mais ce dépérissement des centres se fait au seul profit de banlieues de plus en plus éloignées, de plus en plus vastes, amenant une atomisation de la ville qui s'étale en flaque.

Depuis que les premières villes apparurent en Asie Mineure, voilà sept mille ans, elles ne cessèrent d'exercer une fascination sur tous les hommes. La ville était le lieu de la sécurité d'abord (derrière les remparts), de la facilité des rencontres, de l'abondance du travail, du confort, de la fête. Or voilà que tous ces facteurs positifs deviennent négatifs. La criminalité semble être devenue inséparable du gigantisme urbain et, dans ce domaine, Bogota reçoit la palme de l'insécurité : chaque immeuble a son gardien, chaque chef d'entreprise son garde du corps, chaque restaurant son portier armé ; et le rapt y est l'industrie la plus florissante (un tous les quatre jours).

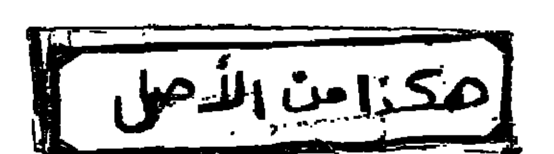
La longueur des déplacements rend les rencontres plus difficiles qu'à la campagne. Dans nombre de villes le stationnement est devenu un cauchemar et les embouteillages une fatalité. Quant au travail et à la culture, ce ne sont plus des conséquences heureuses de la vie urbaine : 50 % de chômeurs à Lima, 31 % d'adultes illettrés au Caire.

MICHEL RAGON.

(Lire la suite page 17.)

« LE MONDE... DEMAIN »

Lire pages 15 et 16, l'entretien avec le professeur Louis NEEL, prix Nobel de physique.



Le Monde

idées

PHILOSOPHIE

Comte et l'aberration

par JEAN LACROIX

LES historiens de la philosophie n'ont guère fait jusqu'ici que reconstituer les systèmes qu'ils étudient. Sarah Kofman vient de consacrer à Comte un livre d'un nouveau genre, qui est une vraie découverte. Sous le titre *Aberrations, le devenir-femme d'Auguste Comte*, elle présente une étude personnelle, originale, passionnante, parfois discutable, voire excessive, toujours suggestive. Elle n'expose pas un système, elle le met en rapport avec l'auteur, elle analyse la *position de discours*. En fonction de tout l'acquis moderne, elle interroge le style révélateur de Comte, les termes eux-mêmes les plus significatifs aussi bien qu'elle le psychanalyse en quelque sorte, le confrontant au président Schreber. La vie du philosophe permet de décrypter l'homme et l'œuvre qui se mêlent et s'unissent.

Une philosophie peut bien être aussi une position sexuelle. L'hypothèse fondamentale de Sarah Kofman est que le but de Comte est féminin, maternel. Il a voulu *concevoir*, et la conception d'une œuvre est assimilable à celle d'enfants : la créer, c'est *accoucher* d'une philosophie, c'est devenir femme et mère, fonder une autre pédagogie qui *engendre* une nouvelle mentalité. Il ne désire pas seulement connaître le monde, mais donner *naissance* à un autre monde : il s'estime choisi par l'histoire pour jouer le rôle de *régénérateur* de l'humanité entière.

En même temps, il opte pour un mauvais style, qui ne se soucie pas de l'expression puisqu'il veut simplement laisser transparaître la raison. Ce style veut exhiber une virilité intacte : c'est un moyen de défendre l'accès à un secret inavouable. S'il veut afficher sa virilité, c'est que la conception elle-même est révélatrice d'une aberration sexuelle qu'il faut cacher. L'admirable sagesse spontanée de la langue lui a permis d'enfermer toute une philosophie. La vraie logique, immanente au langage usuel, « *signale et restreint les divagations de la philosophie fantastique* », voire de la science elle-même. On ne trouve aucun terme « *technique* » *chez Comte, mais aussi* aucune « poésie ». Une œuvre sans fard et sans fleur, tel est le prix qu'il a voulu payer pour concevoir. S'il désirait en même temps jouir d'une jouissance interdite, comme une femme, il a employé pour la cacher le style qui témoigne de l'âge de la maturité positive.

Cette maturité doit aboutir à l'union du sujet et de l'objet : l'excès de subjectivité est « folie », l'excès d'objectivité « idiotie ». Le positivisme exige un ordre rationnel fondé sur la nature des phénomènes étudiés et sur celle de l'esprit humain. Son éducation scientifique a permis à Comte de pressentir instinctivement la seule voie à suivre pour la rénovation *intellectuelle de l'homme. Tel est* le sens de la loi des trois états. Au début, le règne de la théologie et du fétichisme a sauvé l'ordre, mais fondé sur la transcendance et l'erreur, sur Dieu. L'âge métaphysique détruit — ou croit détruire — sans rien remplacer : c'est le pire. En réalité, il y a une véritable connexion entre fétichisme et positivisme, puisque, grâce à une éducation appropriée, on pourrait passer sans crise de l'un à l'autre.

Destutt de Tracy a bien proposé l'idéologie, mais elle reste métaphysique, et, tout en proclamant l'égalité, elle choisit les inégalités en privilégiant la classe qui vit de ses revenus aux dépens de la classe ouvrière. Il a méconnu que le prolétaire était, en quelque sorte comme le langage, le seul « philosophe spontané ». L'aberration métaphyique se gargarise de concepts abstraits sans se soucier des penchants, désirs et passions, si importants chez l'homme. L'évolution de l'individu est identique : l'enfance est théologique, l'adolescence métaphysique, l'âge adulte positiviste. Au cours de l'histoire, la terre devrait toujours être mieux habitée par *l'homme* — idée fondamentale qu'on retrouve chez Hegel, Marx et Heidegger. Désormais, au lieu d'être sans domicile, les prolétaires doivent être « casés ». Un être « sans case » devient errant et aberrant. D'où le danger d'anarchie. Sarah Kofman insiste justement sur cet aspect de la loi des trois états, qui implique l'acquisition par l'esprit lui-même d'un « logement » de plus en plus convenable.

Jusqu'ici Comte, peut-être en partie à cause de sa femme, la prostituée qu'il a épousée, conserve un certain phallocratisme. Avec Caroline il a joué le rôle de la femme. Aussi sa philosophie exprime-t-elle une sorte de délire paranoïaque, fondé sur la dénégation de la féminité. A cet égard, son attitude est presque contradictoire : désir et horreur mêlés. Après l'union avec Clotilde de Vaux et sa mort, le but suprême ne change pas, mais les moyens pour l'atteindre se rejoignent. A *la première phase*, celle de la science et de la voie masculine, une seconde succède, celle de la religion et de la voie féminine. Clotilde devient sa seconde mère et lui permet ainsi de se réconcilier avec sa propre féminité — qu'il voulait jusqu'alors cacher. Comte devient femme en s'identifiant à la morte. Il lui confère l'immortalité en l'incorporant avec lui dans le « Grand Etre ».

Cette sorte de symbiose grandit Comte. « *Mon existence ainsi devenue semblable à la sienne, je sens diminuer la distance résultée de notre objectivité ; notre parfaite identification deviendra la meilleure récompense de tous ses services.* » La mort de Clotilde fait passer Comte du délire paranoïaque à un délire mélancolique qui lui rend possible l'acceptation au grand jour de sa féminité. Le rôle des femmes est moral et religieux, ce qui est le plus important. Il n'est pas de tout commander, mais de prédisposer les intelligences à admettre les vraies doctrines masculines. Le devenir-femme est pleinement accepté, tout en maintenant la suprématie de la raison.

Retrouver l'ordre naturel

Cette organisation de la société est liée à celle du monde. Tout dépend de l'admirable économie *de l'ordre naturel. Retrouver*, par exemple, y compris dans la famille, les liens fondamentaux chez les animaux, c'est sauvegarder les racines élémentaires de l'ordre social menacé par la métaphysique. La nature elle-même exige une certaine subordination de la femme à l'homme et l'indispensable hiérarchie des âges. Mais la philosophie ou la science ne *donnent pas le droit* de commander politiquement. La dignité hiérarchique de la classe spéculative est de l'ordre de l'honneur, non du pouvoir : celui-ci ne doit pas appartenir définitivement ni à la raison ni à la force, mais à la morale. L'homme est le premier des animaux. Par cela même, il est le centre de référence : c'est en partant de lui qu'on peut le mieux comprendre les « échelons inférieurs ». Il est donc l'objet essentiel de la biologie. « L'étude de l'homme doit *toujours dominer le système* complet de la science biologique, soit comme point de départ, soit comme but. » On commence ainsi à atteindre la fin ultime du positivisme : l'humanité.

Les éminents attributs qui distinguent le plus l'humanité de l'animalité sont l'intelligence et la sociabilité. Il faut maintenir la prééminence de la raison, tout en la dépouillant de son pouvoir métaphysique et subversif et en accordant la suprématie aux instincts sympathiques, c'est-à-dire à la morale. Les individus seront ainsi subordonnés à la société *par leur incorporation même* à l'humanité. En définitive, la sociologie l'emporte sur les autres sciences, et ouvre la porte à la religion. Il vaut mieux rattacher les hommes à l'humanité réelle qu'à un dieu métaphysique. Si une certaine supériorité masculine subsiste, l'essentiel est que l'homme et la femme soient désormais définitivement liés. Dans la nouvelle religion, la femme joue ce rôle de l'ange gardien qui conduit à l'adoration. C'est elle l'universelle médiatrice. Elle fait de Comte le « Grand Etre » du positivisme : la voie féminine, en lui octroyant une véritable prêtrise, lui garantit la première place. Saint Paul est le père de son être féminin comme Aristote le fut de son être masculin.

Pour Sarah Kofman, le positivisme reste ce délire qui identifie la voie de la raison et la voie masculine. Tout est commandé par un certain « type », celui de l'homme, mâle, blanc, adulte, sain et cultivé. Certes, il est reconnu comme ce que réclamait l'époque, la « forme moderne de théologie ». Mais la loi des « trois états » ne veut pas seulement sauver une époque, *elle veut être la norme* de l'humanité, sa règle sociologique et morale. Ne serait-elle pas alors, interroge Sarah Kofman, l'accomplissement du phallocratisme ? De la métaphysique ? Et même du philosophique ? Pures questions, qui surgissent du livre lui-même, mais qu'on ne saurait résoudre sans une discussion générale sur le vrai sens, peut-être différent, de la philosophie.

★ *Aberrations, le devenir-femme d'Auguste Comte*, par Sarah Kaufman : 1 vol. de 320 pages, 68 francs. Ed. Aubier-Flammarion.

L'oncle Arthur

par GABRIEL MATZNEFF

LE père de Schopenhauer avait baptisé son fils Arthur parce que ce prénom s'écrit de la même façon dans de nombreuses langues européennes. C'est pour une raison analogue qu'il lui avait tout jeune donné le goût des voyages. « Il faut, *disait-il*, que mon fils apprenne à lire dans le livre du monde. » *Nonobstant cette vocation œcuménique, Arthur Schopenhauer n'aura guère atteint à l'universalité : aujourd'hui comme hier ses admirateurs ne forment qu'une petite cohorte.*

En février 1960, j'avais envoyé à une revue parisienne un texte sur Schopenhauer, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort. J'étais alors deuxième classe dans un régiment d'infanterie coloniale, et, en honorant mon maître, j'éprouvais une joie subtile à échapper ainsi aux soucis vulgaires de la vie de caserne. Déjà, le jeune Frédéric Nietzsche, accomplissant son service militaire dans la cavalerie, trouvait, après une journée de corvées humiliantes, un vrai réconfort dans la contemplation du portrait de Schopenhauer qu'il avait accroché dans la chambrée. « Il m'arrive de chuchoter, caché sous le ventre de mon cheval : « Que Schopenhauer me vienne en aide ! ». *écrivait-il à Erwin Rohde en novembre 1867. L'oncle Arthur est le soutien des intellectuels aux armées.*

Le rédacteur en chef de la revue me retourna mon étude, avec un mot aimable : l'intelligentsia ne s'intéressait pas à Schopenhauer. Le bon ton était soit de l'ignorer, soit de l'insulter. Mon dithyrambe était impubliable.

Dix-huit ans ont passé, et la situation de Schopenhauer ne s'améliore pas : excepté quelques originaux tels que Cioran et moi, personne ne cite Schopenhauer, personne ne se réfère à lui. L'an dernier, j'avais naïvement espéré que mon Schopenhauer était-il punk ? (1) *inciterait un éditeur français à publier enfin les* Parerga, *la* Correspondance *et les* Posthumes. *Il n'en a rien été. Un maître-assistant à la Sorbonne, qui travaille sur notre grand homme, m'écrivait récemment :* « Je sais dans quel discrédit général Schopenhauer est tombé. Il suffit de *prononcer son nom pour faire fuir les éditeurs.* »

Un crime inexpiable

Les raisons de l'oubli qui enveloppe l'œuvre de Schopenhauer sont multiples. La première est l'hostilité des professeurs de philosophie, qui ne lui ont jamais pardonné son terrible pamphlet contre les philosophes universitaires : les bêtises et les mesquineries qu'un Heidegger ou un Lukacs ont osé écrire sur Schopenhauer sont, à cet égard, très significatives. L'Université fait grief à Schopenhauer d'avoir toujours été un marginal, un outsider, *et de n'avoir jamais joué le jeu. Elle lui reproche aussi de ne pas écrire en charabia : Schopenhauer est non seulement un philosophe de génie, mais il est en outre un superbe prosateur. C'est, aux yeux de certains, qui eux trempent leur plume dans du béton armé, un crime inexpiable.*

Même à l'époque de sa gloire, l'oncle Arthur ne comptait guère de philosophes professionnels parmi ses disciples : de Tolstoï, qui possédait un portrait de Schopenhauer dans son cabinet de travail de Iasnaia-Poliana, à Thomas Mann, et de Wagner à cette ravissante jeune fille qui, l'autre semaine, dans l'autobus 27, lisait le Fondement de la morale, *les admirateurs du maître ont toujours été des musiciens, des romanciers, des magistrats, des adolescents. Bref, des amateurs et des dilettantes. Autre crime inexpiable, eu égard à la lourdeur pédante des cercles intellectuels qui font la mode.*

Dans les Parerga, *Schopenhauer exprime le vœu de voir renaître* « une véritable bonne société, dans la forme où, sans doute, elle a existé à Athènes, à Corinthe et à Rome ». *Une nouvelle Corinthe ? Hélas ! rien de tel n'apparaît à l'horizon. L'avenir, c'est la termitière. L'oncle Arthur est longtemps encore condamné à n'avoir pour lecteurs qu'une poignée de solitaires et de schismatiques. Il est vrai qu'aujourd'hui tout écrivain véritable en est réduit là.*

(1) *Le Monde* du 26 novembre 1977.

La tradition autrichienne

par JACQUES BOUVERESSE (*)

CEUX qui se sont intéressés à l'histoire du Cercle de Vienne n'ont pu manquer de se heurter à l'énigme apparente que représente la constitution d'un mouvement aussi typiquement empiriste et anglophile dans une telle ville. Même s'il est vrai que l'enracinement dans une tradition spécifiquement austro-allemande est encore clairement perceptible dans le premier ouvrage important de Carnap : *Der logische Aufbau der Welt* (1928), Wittgenstein et les membres de l'Ecole de Vienne donnent quelquefois l'impression d'avoir emprunté des chemins qui ne viennent de nulle part et qui, pour l'essentiel, n'ont été suivis ensuite que dans les pays anglo-saxons.

Alors que le phénomène viennois a été abondamment étudié dans ses aspects historiques, politiques, sociologiques, littéraires, artistiques, etc., la situation de la philosophie dans l'empire austro-hongrois pendant les dernières décennies de la double monarchie est loin d'avoir suscité un intérêt comparable. Pourtant il existe bel et bien une tradition philosophique autrichienne dont on est en train de redécou*vrir la spécificité* (1) *et dont* un examen approfondi pourrait contribuer à rendre beaucoup moins inexplicable l'orientation à première vue tout à fait hétérodoxe et marginale (par rapport à ce qui se passait à la même époque en Allemagne) que la philosophie a prise en Autriche entre les deux guerres.

Selon Rudolf Haller, « *une des caractéristiques principales de la philosophie autrichienne consiste précisément dans le fait qu'elle n'a jamais accompagné et suivi [l'Allemagne] dans l'effectuation de la « révolution copernicienne » de Kant. A l'encontre de toutes les orientations idéalistes, la philosophie autrichienne est caractérisée par sa tendance réaliste. Dans la mesure où elle se rattache à la tradition prékantienne de Leibniz et de Hume, son hostilité à l'idéalisme allemand, en particulier à Hegel, est également une caractéristique saillante* ». Si l'on considère l'évolution suivie par cette philosophie de Bolzano au Cercle de Vienne, en passant par des auteurs comme Brentano, Meinong et leurs disciples, elle « *apparaît, d'un côté, comme un rameau latéral caché de l'empirisme anglais avec la réduction finale de la philosophie à l'une de ses disciplines : la théorie de la science ! et, de l'autre, comme une prolongation cachée de conceptions leibniziennes, au centre desquelles il y avait une nouvelle conception de la logique* ».

Bien entendu, la philosophie des sciences de Mach, qui, s'il peut être considéré (en dépit de ses dénégations) comme un positiviste assez typique, n'en était pas moins le contraire d'un positiviste *logique*, ne représente que le premier aspect, alors que le Cercle de Vienne les réunit tous les deux de façon caractéristique. Quant à Brentano, si Aristote a été son maître principal, Auguste Comte était un des philosophes modernes qu'il admirait le plus. Sa tentative de constitution de la *philosophie* en une *discipline* scientifique dotée d'une méthodologie comparable à celle des sciences empiriques révèle une orientation nettement positiviste et quelques affinités avec ce qui sera plus tard le programme de l'Ecole de Vienne.

L'influence de la logique

Avant d'être défendu, avec des nuances et des aboutissements divers (Brentano s'est finalement complètement séparé de Meinong et de Husserl sur ce point), par Brentano et ses élèves, le réalisme logique et conceptuel avait trouvé chez Bolzano (1781-1848) et Herbart (1776-1841) ses deux théoriciens les plus influents. L'immense figure de Bolzano, mathématicien, logicien, philosophe des sciences, penseur politique et théologien à l'origine d'une tradition de réformisme catholique bohémien, occupe dans la philosophie autrichienne une place objectivement comparable à celle de Hegel dans la philosophie allemande. S'il n'a malheureusement jamais accédé à proprement parler à la célébrité, ses idées ont été connues dans l'école de Brentano ; et c'est un disciple de Meinong, Aloïs Höfler, qui a réédité en 1914 et 1917 les deux premiers volumes de sa *Wissenschaftslehre*. En renouant, dans les *Recherches logiques*, avec la tradition Leibniz-Bolzano, Husserl a exploité un héritage que l'on peut considérer à bien des égards comme typiquement autrichien. Chez Wittgenstein, c'est essentiellement l'influence de Frege qui semble avoir servi de correctif aux tendances idéalistes (en l'occurrence, schopenhaueriennes).

En dehors de Husserl lui-même, les élèves les plus remarquables de Brentano ont probablement été Alexius Meinong, Anton Marty, Carl Stumpf et Christian von Ehrenfels, le créateur de la psychologie de la forme. Meinong, dont on vient de rééditer les œuvres complètes, est connu essentiellement par sa polémique avec Russell, qui a élaboré sa fameuse théorie des descriptions définies en réaction contre les excès du réalisme meinongien. Mais l'intérêt de son œuvre philosophique considérable va évidemment bien au-delà de cet aspect particulier. Le vocabulaire et même l'ontologie du *Tractatus* de Wittgenstein comportent des éléments typiquement meinongiens, que l'on n'a pas encore suffisamment étudiés. Carl Stumpf, dont les travaux mériteraient certainement plus d'attention qu'ils n'en reçoivent habituellement, présente la particularité remarquable d'avoir été le directeur de la thèse de Robert Musil sur Mach et le dédicataire des *Recherches logiques*, de Husserl. Comme le remarque R. Chisholm, la philosophie de Brentano est « *une philosophie que l'on peut considérer non seulement comme scientifique et empirique, mais également comme analytique au meilleur sens du terme, à savoir celui auquel la métaphysique d'Aristote peut elle-même être considérée comme analytique. Car la philosophie analytique et la méthaphysique ne s'excluent pas l'une l'autre ; ce sont plutôt les formes incontrôlées et effrénées de l'activité philosophique qui sont en contradic.tic.: avec la pensée analytique* ».

Vers la réunification

Le volume spécial de *Conceptus* comporte un entretien avec Heinrich Neider, qui est avec Karl Menger (fils de l'économiste du même nom) et Herbert Feigl, l'un des derniers survivants du Cercle de Vienne et le seul qui vive en Autriche. On y trouve une foule d'indications précieuses et parfois surprenantes sur la genèse et le mode de fonctionnement du Cercle, la personnalité de ses membres les plus illustres ou les moins connus, ses relations ambivalentes avec des hommes comme Wittgenstein, Popper ou Gödel, les aspects et les tendances politiques du mouvement..., ses rapports avec la social-démocratie et l'austro-marxisme, les espérances et les haines qu'il a suscitées, son attitude à l'égard de la psychanalyse : « *Une bonne partie des membres du Cercle de Vienne étaient, comme je l'ai appris par la suite, en analyse. C'est, en effet, en partie parce qu'ils y allaient se faire analyser qu'ils sont venus à Vienne. Je sais que Carnap a été en analyse pendant vingt ans — déjà à l'époque de Vienne et ensuite il a continué en Amérique. Mais c'est naturellement un lien dont on n'a pas parlé.* »

Karl Menger prépare actuellement un livre de souvenirs sur *le Cercle de Vienne et l'Autriche de son époque*. Nul doute que sa publication nous vaudra encore bien des surprises, et nous montrera une fois de plus à quel point nos idées sur cette question sont préconçues, approximatives ou erronées. Mais le point important à noter pour l'instant est celui-ci : l'intérêt croissant porté actuellement dans le monde anglo-saxon à des auteurs comme Brentano, Meinong et Husserl et la redécouverte progressive par la philosophie autrichienne contemporaine de son propre passé prestigieux permettent d'espérer voir se réamorcer enfin un dialogue qui a existé autrefois entr.: la tradition austro-allemande et la tradition anglo-américaine, dont l'incompréhension mutuelle constitue certainement l'un des problèmes majeurs de la philosophie actuelle.

(*) Maître de conférences à l'université Paris-I.

(1) Voir par exemple *Oesterreichische Philosophen und ihr Einfluss auf die analytische Philosophie der Gegenwart*, Band I. *Conceptus* (revue créée à Innsbruck en 1967 par des étudiants en philosophie et qui fête avec ce numéro spécial son dixième anniversaire), 1977, 432 p. La revue *Grazer Philosophische Studien*, publiée par l'institut de philosophie de l'université de Graz (où Meinong enseigna de 1882 à sa mort en 1920), consacre un numéro entier de l'année 1978 à la philosophie de Brentano.

Psychologie en miettes

Le « tierischer Ernst » (le sérieux animal) qui exclut l'humour, le détachement et la désinvolture, c'est ce que partagent le bourgeois, possédé par son avoir ; le fasciste dévoué corps et âme à un ordre souverain, et le militant révolutionnaire persuadé d'avoir une mission historique à remplir.

A ces trois figures de notre « modernité », j'opposerai celle du « Freigeist » (au sens nietzschéen du terme), pour qui la vie est un jeu — à jouer avec élégance et sérénité. Comme ce condamné *qu'affectionnait Freud : promis à la potence*, il demande encore un foulard pour protéger sa gorge contre le froid...

Douter du sens de sa vie, remplacer ses points d'exclamation par des points d'interrogation, s'éprendre de l'adverbe « peut-être », c'est devenir philosophe. La philosophie exige que quelque chose en l'être soit surmonté ; de là vient que la plupart des hommes sont « phobosophes ». Surtout ne rien dire et ne rien faire qui puisse troubler leur digestion, ébranler leurs certitudes. La « phobosophie » se résume en une phrase : « Il en a toujours été ainsi ». L'amour du pouvoir pour la phobosophie est à *la mesure de sa crainte de la philosophie.*

ROLAND JACCARD.

Le Monde

étranger

L'ÉCHEC DE LA MISSION DE M. VANCE AU PROCHE-ORIENT

Le président Carter a affirmé jeudi 14 décembre qu'il n'avait pas perdu espoir qu'un traité de paix israélo-égyptien pourrait être conclu d'ici à dimanche malgré les objections formulées par le gouvernement israélien.

Si le délai du 17 décembre fixé lors du sommet de Camp David n'était pas respecté, les Etats-Unis « ne renonceront jamais à leur quête d'un traité de paix entre Israël et l'Egypte, devant être suivi par la paix entre Israël et tous ses voisins », a déclaré le président américain au cours d'une interview accordée à la chaîne de télévision A.B.C.

Peu après l'enregistrement de cette interview, la Maison Blanche avait attribué sans ambiguïté la responsabilité du succès ou de l'échec des négociations à Israël.

M. Carter, qui la veille, avait déjà considéré comme « très généreuse » l'attitude du président Sadate, a jugé « raisonnable » le fait que celui-ci veuille ajourner l'échange d'ambassadeurs avec Israël jusqu'à l'entrée en vigueur d'un régime d'auto-gouvernement pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

● AUX NATIONS UNIES, l'Assemblée générale a demandé jeudi soir au Conseil de sécurité d'imposer un embargo obligatoire sur la fourniture d'armes et de tout équipement nucléaire à Israël. L'Assemblée a ratifié une résolution irakienne à cet effet par 72 voix contre 30, avec 37 abstentions.

LE CAIRE : attendons que Washington « ramène les Israéliens à la raison »

De notre correspondant

Le Caire. — Le refus d'Israël d'accepter les nouvelles propositions présentées par M. Vance au général Dayan — propositions dont on souligne au Caire qu'elles étaient le fruit d'un accord *« égypto-américain »* — suscite en Egypte une déception d'autant plus amère que la presse et des porte-parole officieux avaient largement contribué ces jours derniers à créer ici une euphorie quasi générale. Peut-être certains hauts responsables égyptiens n'étalent-ils point dupes, mais ils avaient laissé se développer une atmosphère de *« dernier quart d'heure »* afin de donner le plus de relief possible à l'intransigeance israélienne devant l'opinion égyptienne et internationale.

Quant aux capitales arabes, il ne fait pas de doute que, quoi qu'il arrive dans l'avenir sur le plan égypto-israélien, le raïs arguera de sa fermeté actuelle, de ses efforts en faveur d'un engagement daté d'Israël pour la fin du gouvernement militaire dans les territoires palestiniens occupés. Cet argument sera peut-être admis un jour par des régimes arabes, mais aujourd'hui Le Caire se trouve placé de nouveau entre le double refus des capitales arabes et d'Israël.

Aux yeux de M. Sadate, c'est toujours le « non » israélien qu'il convient en priorité de briser ou de dépasser. Le raïs a affirmé par deux fois, le 13 et le 14 décembre, sa conviction inébranlable que *« la paix sera signée tôt ou tard »*. La réaction officielle égyptienne ne sera rendue publique qu'après le communiqué attendu à l'issue de la réunion du cabinet israélien, ce vendredi. Mais, déjà, on évoque au Caire la possibilité d'un nouveau sommet américano-égypto-israélien, afin de retrouver l'« espri tde Camp David ». On parle aussi d'un délai de réflexion de quelques semaines, voire plusieurs mois. Enfin, on attend surtout avec un intérêt mêlé d'anxiété de voir quelle sera, après le 17 décembre, date à laquelle le traité devait être signé, l'attitude d'Israël à l'égard des colonies de peuplement en Cisjordanie.

Dès le lendemain de la réunion de Camp David, deux interprétations des accords s'étaient fait jour à cet égard : selon M. Begin, aucune nouvelle implantation ne serait autorisée pendant les trois mois qui viennent de s'écouler, tandis que Washington et Le Caire assuraient que la suspension devait durer cinq ans. Les décisions qu'Israël va prendre à ce sujet sont capitales aux yeux de l'Egypte, laquelle, au moins dans un premier temps, craint le pire. Une « bravade » israélienne est donc attendue prochainement au Caire, où l'on se réconforte en se disant que les Etats-Unis et l'Egypte ont maintenant une attitude unifiée face à Israël.

Dans l'esprit de nombre des compatriotes du raïs il n'y a plus qu'à attendre que *« Washington ramène Israël à la raison »*. Il est sûr également que, si le président Sadate écoutait pleinement son opinion publique, il signerait sans plus tarder la paix avec Israël, abandonnant les Palestiniens à leur sort.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



(Dessin de KONK.)

JÉRUSALEM : les Américains ont choisi le camp des Égyptiens

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que le conseil des ministres se réunissait vendredi matin 15 décembre, pour répliquer aux dernières propositions égyptiennes transmises par M. Cyrus Vance — et d'ores et déjà rejetées, — *les milieux politiques israéliens* se demandaient s'il ne s'agissait pas plutôt de fournir une réponse à l'attitude américaine et aux pressions exercées actuellement par Washington sur Israël. Les divergences entre Jérusalem et Le Caire sur le projet de traité paraissaient, en effet, presque secondaires tant le différend entre Israël et les Etats-Unis est devenu important maintenant que la Maison Blanche accuse le gouvernement israélien de porter la responsabilité de l'échec de la mission de M. Cyrus Vance.

Le quotidien indépendant *Haaretz* a résumé la situation en déclarant qu'Israël n'avait peut-être pas d'autre choix face à l'*« alliance égypto-américaine »* que de *« capituler »* (aux conditions du Caire et de Washington) ou de refuser de céder *« avec tous les risques que cela comporte »*. Cet éditorial donnait le ton de l'opinion israélienne après les événements des deux jours précédents. *« Les Etats-Unis vont trop loin »*, titrait pour sa part le *Jerusalem Post*, tandis que certains dirigeants des partis de la majorité gouvernementale évoquaient la possibilité de créer avec l'opposition une coalition d'union nationale pour faire face à l'*« hostilité des Etats-Unis »*.

Les relations entre Jérusalem et Washington ont été rarement aussi tendues. Pour trouver dans le passé une situation semblable, estiment certains observateurs, il faut remonter à l'époque où, après la crise de Suez, le président Eisenhower avait contraint Israël à évacuer le Sinaï. Le sentiment d'isolement et l'amertume des Israéliens sont considérables. *« Désormais, c'est certain, les Américains ont vraiment choisi le camp de l'Egypte et des pays arabes »*, entend-on dire un peu partout à Jérusalem. Dans l'entourage du gouvernement, on se livre à l'analyse suivante :

— Il y a un accord presque total entre Le Caire et Washington sur le lien qui doit exister entre le traité de paix et le règlement de la question palestinienne, lien qu'Israël refuse s'il doit être trop précis et comporter un calendrier prévoyant l'ouverture de négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, un mois après la signature du traité, ainsi que l'organisation d'élections dans ces territoires avant la fin de 1979 ;

— Les Etats-Unis ne s'opposent pas à l'exigence égyptienne de subordonner l'établissement de relations diplomatiques à la mise en place du plan d'autonomie ;

— Les Etats-Unis soutiennent l'amendement égyptien de l'article 6 du traité, qui permet pratiquement au gouvernement du Caire de voler au secours de tout pays arabe, même s'il n'est pas attaqué par Israël ;

— En fin de compte, les Américains, qui ont eux-mêmes élaboré, en novembre dernier, le projet de traité, acceptent que les Egyptiens remettent maintenant en cause la signification même de ce traité, notamment quand le président Sadate demande la possibilité de réviser l'accord au bout de cinq ans.

La désillusion des dirigeants israéliens est brutale. Comme le faisait remarquer jeudi, avec une ironie désabusée, l'éditorialiste du *Haaretz*, le gouvernement constate seulement, à présent, que *« les accords de Camp David ne pouvaient aboutir à la conclusion d'un traité de paix séparé avec l'Egypte et le maintien — jusqu'à la fin des temps — d'un contrôle israélien sur un million d'Arabes dans les territoires occupés »*.

Avant de quitter jeudi soir Jérusalem pour regagner Le Caire, M. Cyrus Vance a pris une dernière initiative qui n'a guère été du goût des autorités israéliennes. En se gardant d'avertir ses hôtes, le secrétaire d'Etat américain a fait une petite excursion en Cisjordanie et s'est rendu notamment à Beit-Sahour, près de Bethléem, puis à Kyriat-Arba, près d'Hébron, où l'armée israélienne vient de prendre le contrôle de terrains où vivent de nombreuses familles arabes (*le Monde* du 15 décembre). La veille, des élus de Beit-Sahour et d'Hébron avaient adressé un message à M. Vance pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement israélien afin de faire annuler les mesures prises par l'administration militaire. Ces mesures, selon les habitants des lieux, annonceraient l'extension ou la création de nouvelles implantations israéliennes. La visite de M. Vance dans ces régions a été considérée, à Jérusalem, comme une nouvelle marque de défiance de la part du gouvernement américain.

FRANCIS CORNU.

LA CRISE EN IRAN

Les perspectives d'une solution politique paraissent complètement bouchées

Le directeur général de la presse auprès du chah a catégoriquement démenti jeudi 14 décembre les informations diffusées par l'agence américaine U.P.I., selon lesquelles le souverain iranien étudierait un « plan de compromis » *qui le priverait de la plupart de ses prérogatives.*

Selon U.P.I., ce plan, qui aurait été élaboré par un groupe de « politiciens iraniens connus » *prévoirait la création d'un* « conseil de la couronne » *qui comprendrait huit personnalités iraniennes* « respectées », *dont deux militaires. Ce conseil serait investi de tous les pouvoirs que détient actuellement le chah, qui serait cependant maintenu sur le trône, à titre symbolique, en attendant l'intronisation dans deux ans du prince héritier Reza. Dans l'immédiat, le conseil de la couronne formerait un gouvernement civil représentatif qui préparerait des élections pour le mois de juin.*

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les perspectives d'une solution politique de la crise iranienne paraissent complètement bouchées. Telle est la conclusion à laquelle on était parvenu, jeudi soir 14 décembre, tant du côté du pouvoir que de celui de l'opposition. Cette situation est le résultat d'un mauvais calcul et des fausses manœuvres de l'armée, du moins des officiers les plus durs. A la suite des manifestations populaires du grand deuil chiite, la SAVAK et un certain nombre de gouverneurs militaires ont réagi selon un plan plus ou moins concerté. D'autre part, ils ont déployé des efforts au niveau de l'action psychologique. La télévision a diffusé des films dont le propos était de refaire la cohésion du peuple autour du trône, en démontrant que l'agitation était le fait des communistes.

D'autre part, l'armée, usant souvent de violences, s'est efforcée d'organiser des manifestations en faveur du monarque. Elles n'ont guère eu de succès mais ont donné lieu à des incidents souvents violents, comme à Ispahan (*le Monde* des 14 et 15 décembre). La population de Machad est en effervescence, les militaires ayant blessé quatre médecins. L'atmosphère est la même à Chiraz, à Qom, à Tabriz et dans d'autres villes. Enfin, à Téhéran, les militaires ont expulsé les journalistes en grève, des journaux *Kayhan* et *Itelaat* et mis les scellés. Ils ont également menacé de dissoudre le syndicat des journalistes.

Le souverain comptait, semble-t-il, sur ces manifestations pour rétablir un certain équilibre et inciter l'opposition à se prêter à la formation d'un gouvernement civil de transition. C'est dans ce contexte, précise-t-on au Front national, que le général Moghadam, chef de la SAVAK, a conduit au palais M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front, sans lui dire où il l'emmenait.

M. Sandjabi aurait déclaré au souverain qu'il était exclu qu'il puisse participer, dans les circonstances actuelles, à un cabinet de transition ou d'union nationale, qu'il n'y avait pas de solution imaginable sans le « feu vert » de l'ayatollah Khomeiny, et qu'en tout état de cause la situation ne pouvait être débloquée que par le départ du chah. Le monarque, quelque peu irrité, aurait souligné qu'il n'avait pas l'intention de se retirer, et qu'il étaitç seul capable de contrôler l'armée. Son interlocuteur aurait répondu que l'armée était assez patriote pour obéir à l'autorité légalement constituée, quelle qu'elle soit.

Il semble que, fort du soutien renouvelé que lui a apporté le président Carter, le chah ait lui-même durci ses positions. Alors que M. Ali Amini, qui a revu le souverain jeudi, préconisait pour résoudre la crise que le roi règne mais ne gouverne pas, ce dernier verrait les choses différemment. Il refuserait de se contenter d'« inaugurer les chrysantèmes » et entendrait conserver quatre prérogatives : le contrôle de l'armée, les relations avec les ulémas, le droit de dissoudre le Parlement et la direction de la politique étrangère.

Une « troisième force »

Cependant, les dernières déclarations du président Carter ont profondément irrité la population, qui a également jugé sévèrement les « conseils » qu'il a publiquement donnés à M. Giscard d'Estaing sur la conduite à adopter à l'égard de l'ayatollah Khomeiny. En outre le comportement intempestif des militaires depuis mardi provoque des réactions au sein de la population. L'opposition modérée note qu'un durcissement est enregistré chez les grévistes, notamment dans le secteur pétrolier où la production est tombée jeudi à neuf cent mille barils contre cinq à six millions en temps normal.

Dans les milieux religieux, on souligne que l'échec enregistré par les militaires prouve que les Etats-Unis et le régime auraient tort de miser sur une lassitude du mouvement populaire. On indique également que si l'armée continue la répression, elle provoquera *« une réplique de la population »*. C'est d'ailleurs dans cette crainte que le gouvernement a publié jeudi soir un communiqué interdisant toutes les manifestations pour ou contre le souverain.

Les libéraux proches de M. Ali Amini craignent néanmoins que la polarisation actuelle n'aboutisse finalement à un putsch. Ils déplorent l'attitude de l'opposition modérée et continuent à chercher les moyens de dégager une « troisième force » pour constituer un gouvernement civil, mais leur projet semble relever actuellement de la quadrature du cercle.

PAUL BALTA.

● *M. François-Poncet* a déclaré, jeudi 14 décembre, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, en réponse à M. Max Lejeune (gauche dém., Somme) que l'ayatollah Khomeiny était en France avec un passeport iranien et que *« jamais le gouvernement iranien ne nous avait demandé d'intervenir pour faire cesser ses interventions publiques »*. C'est à l'iniative personnelle du ministre que l'ayatollah a été invité à ne plus lancer d'appel à la révolte ouverte contre les autorités iraniennes.

Liban

Le fils de M. Camille Chamoun a été assiégé pendant sept heures dans un hôpital américain de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Dany Chamoun, fils du président du Front libanais (droite chrétienne) et M. Joseph Abi Charaf, fils d'un membre du bureau politique du parti des phalanges, ont été encerclés jeudi soir, durant sept heures, par des miliciens progressistes, à l'hôpital de l'université américaine, à Beyrouth-Ouest (secteur islamo-progressiste et palestinien), où ils s'étaient rendus au chevet de l'ambassadeur d'Arabie Saoudite, le général Ali Chaer. Ils n'en sont sortis indemnes qu'au terme de sept heures de siège émaillées de tractations et de brefs accrochages qui ont fait un mort et trois blessés.

La droite chrétienne avait délégué ses deux émissaires auprès du diplomate saoudien qui a été récemment blessé alors qu'il se trouvait à bord d'un hélicoptère pris sous le feu des miliciens de droite, pour s'enquérir de l'état de sa santé.

Informés de la présence des deux dirigeants du Front libanais dans leur secteur, des centaines de miliciens progressistes appartenant spécialement au « mourabitoum » (nassérien indépendant) ont encerclé l'hôpital où ceux-ci se trouvaient et ont voulu les emmener de force. Les gardes saoudiens ainsi que les militaires et gendarmes libanais s'y sont opposés. A plusieurs reprises, des échanges de tir se sont produits. Le lieutenant libanais Ghassane Oueidate, officier de liaison auprès de la FAD a été tué, et les deux gardes du corps de l'ambassadeur saoudien se trouvent parmi les trois blessés.

Le chef du gouvernement et le ministre de l'intérieur libanais, le commandant et des officiers syriens de la FAD personnellement délégués par le président Assad, et un officier palestinien délégué par M. Aarafat, se sont rendus, non sans difficulté, à l'hôpital assiégé. Après de laborieuses négociations, ils ont réussi à assurer la sortie de MM. Chamoun et Charaf... sous escorte syrienne.

M. Chamoun, qui a été couvert par lèémissaire palestinien au moment crucial de la sortie de l'hôpital, a rendu hommage à tous ceux qui avaient contribué à clore l'incident, exprimant l'espoir que le dialogue engagé fortuitement à cette occasion puisse se poursuivre.

LUCIEN GEORGE.

Une réunion du Conseil de sécurité pourrait être envisagée

déclare le roi Hussein à la fin de sa visite en France

Le roi Hussein a tenu, jeudi 14 décembre, à l'hôtel Marigny, à l'issue de sa visite en France, une conférence de presse qui lui a donné l'occasion de réaffirmer la position prudente de la Jordanie à l'égard des accords de Camp David.

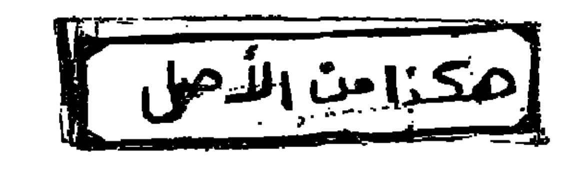
Après avoir annoncé que M. Giscard d'Estaing pourrait se rendre en visite officielle en Jordanie à la fin de l'année prochaine, il a déclaré : *« Nous n'avons pas accepté les accords de Camp David, car nous recherchons la justice et une paix globale. Nous avons pris une position claire à ce sujet. »*

Interrogé sur les conditions que la Jordanie pose pour se joindre éventuellement aux négociations sur le statut futur de la Cisjordanie et Gaza, il a répondu : *« Nous maintenons la même politique, il faut voir quel sera le résultat du processus envisagé. Est-ce la fin de l'occupation des territoires arabes occupés depuis 1967 ?*

» Est-ce la reconnaissance des droits des Palestiniens ? Allons-nous vers une solution du conflit et vers la paix ? Allons-nous vers l'application des résolutions du Conseil de sécurité ? Si oui, alors nous nous joindrons aux négociations. Mais, pour le moment, nous avons reçu des Etats-Unis des réponses vagues à nos questions. Tout dépend d'Israël. »

A propos du lien entre les deux accords cadres de Camp David, le souverain a déclaré : *« Manifestement il doit y avoir un lien non seulement entre les deux accords, mais sur le fond, dans la substance et dans l'application, en vue d'arriver à une paix globale. Un lien qui se réduirait à une auto-administration* (selfrule) *pour les Palestiniens ne serait pas suffisant. Il n'y aurait pas d'aboutissement clair pour le processus. »*

Sur la possibilité d'une conférence élargie, le roi a indiqué : *« Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pourrait être envisagée, le Conseil pourrait permettre à toutes les parties concernées de se réunir, y compris les Palestiniens, les grandes puissances et, si possible, les pays européens. »* — R. D.



ASIE

APRÈS LA CRÉATION DU FUNSK

La politique vietnamienne au Cambodge inquiète les pays d'Asie du Sud-Est

L'annonce, il y a une dizaine de jours, par Radio-Hanoï, de la création d'un Front uni de salut national du Kampuchéa (FUNSK), rassemblant les adversaires du régime de Phnom-Penh favorables au rétablissement de liens étroits avec le Vietnam, marque un nouveau tournant dans la lutte fratricide qui oppose les deux pouvoirs communistes indochinois. Intervenant à un moment où l'offensive militaire et politique vietnamienne semblait marquer le pas, elle a été immédiatement suivie par une recrudescence des hostilités en territoire khmer. Les observateurs en poste à Bangkok ont fait état de poussées offensives des bo-doïs venus non plus seulement du Vietnam mais aussi du sud du Laos.

Jusqu'à l'apparition du FUNSK, l'unique source d'information sur les faits d'armes des maquisards opposés au parti communiste khmer de M. Pol Pot avait été la radio et la presse vietnamiennes. La plupart des experts que nous avons interrogés dans la région ne croient pas à l'existence, actuellement, d'une résistance intérieure organisée capable de renverser le régime. *« Rien ne nous permet de penser que le régime soit en danger »*, nous a dit l'un d'eux, ajoutant que les rivalités intestines représentent pour Phnom-Penh un risque plus sérieux que la « résistance ». En dépit de très lourdes pertes, le régime khmer ne semble pas encore à bout de souffle.

L'apparition au grand jour du FUNSK aurait donc non seulement pour objectif de rassembler les opposants khmers, mais aussi de « couvrir » des attaques en territoire cambodgien dont, en raison de la faiblesse militaire des forces armées unies de salut national du Kampuchéa, les troupes vietnamiennes seraient le fer de lance. La propagande vietnamienne ne cache plus, depuis des mois, sa volonté d'en finir avec un régime qui rejette obstinément les propositions de « relations spéciales » du type de celles existant entre Hanoï et Vientiane ; mais les troupes du général Giap ne pourraient entrer ouvertement dans Phnom-Penh sans compromettre les efforts diplomatiques du Vietnam et soulever dans les pays de la région une grande inquiétude dont Pékin risquerait d'être le principal bénéficiaire.

Les opérations militaires, qui se poursuivent depuis plus d'un an à la frontière khméro-vietnamienne, n'ont, jusqu'à présent, entraîné ni l'effondrement du régime ni la révolte généralisée escomptée à Hanoï, et le ralliement de dirigeants khmers rouges s'est limité — à une exception près — à des personnalités de deuxième ordre issues des régions limitrophes du Vietnam. La plus importante, M. So Phim, qui était premier vice-président et responsable de la région est pour le parti et l'administration, et qui a changé de camp en mai, ne fait pas partie du comité du FUNSK. Ancien membre du parti communiste indochinois avant de devenir l'adjoint militaire de M. Pol Pot pendant la guerre, il ne donnait peut-être pas des garanties suffisantes de fidélité.

On ne sait rien des nouveaux dirigeants du FUNSK, et les rares biographies officielles ne fournissent guère de précisions sur leurs antécédents. Sont-ils des anciens du P.C.I., de ces « Khmers vietminh » réfugiés à Hanoï après 1954, ou bien des Khmers rouges déçus ou des réfugiés formés dans des camps d'entraînement vietnamiens ? On peut noter qu'une des premières déclarations du FUNSK se réfère à *« la tradition de lutte des glorieuses forces armées des Khmers Issarak »*, qui combattirent aux côtés du Vietminh, et dont le Front a repris le drapeau rouge frappé de cinq tours dorées. Nous avons aussi appris que, dès 1977, des personnalités khmères réfugiées à l'étranger ont été contactées par des émissaires vietnamiens pour former un contre-pouvoir au Cambodge.

L'influence du FUNSK auprès de la population khmère dépendra donc autant de sa puissance de feu que de sa crédibilité politique, à un moment où le nationalisme et le chauvinisme ne laissent guère de place à la raison. *« La pression vietnamienne a sans doute renforcé la position intérieure du régime khmer »*, nous a dit un expert occidental. Un programme fondé sur une alliance avec le Vietnam a-t-il des chances d'être entendu, alors que tant de sang a coulé entre les deux peuples?

Préserver l'indépendance de Phnom-Penh

On assiste par ailleurs en Asie et dans le Pacifique à un changement de politique à l'égard du Cambodge, qui est devenu, pour les cinq pays de l'ASEAN, comme pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, un facteur de l'équilibre de la région. La Thaïlande vient de mettre ses troupes en état d'alerte. L'Australie et la Nouvelle-Zélande s'apprêtent à envoyer un ambassadeur au Cambodge, non pas pour manifester leur sympathie envers la politique intérieure du régime, mais parce que, comme on nous l'a dit à Canberra, *« tout le monde est d'accord pour penser que l'indépendance du Cambodge est très importante pour l'Asie du Sud-Est »*.

La signature du pacte vietnamo-soviétique, l'afflux massif de réfugiés vietnamiens et sino-vietnamiens — dont le départ, dit-on ouvertement dans la région, est encouragé, voire organisé au niveau gouvernemental par Hanoï, — la formation aujourd'hui d'un contre-pouvoir au Cambodge, ainsi que la campagne incessante de propagande anti-vietnamienne de la Chine, ont, ces dernières semaines, accru l'inquiétude des dirigeants d'Asie du Sud-Est envers les successeurs de Ho Chi Minh. Ils voient de plus en plus dans ces derniers les instruments d'une nouvelle politique soviétique. Le problème des droits de l'homme et des atrocités au Cambodge a cédé le pas à des considérations plus stratégiques. Même la Malaisie, que sa méfiance à l'égard de la Chine avait rendue sensible aux thèses de Hanoï, semble modifier son attitude, d'autant que des liens historiques et ethniques la lient au Cambodge. La récente ouverture diplomatique de Phnom-Penh, bien que modeste, est favorablement accueillie en Asie et dans le Pacifique, où l'on souhaite que le secrétaire général des Nations unies se rende rapidement au Cambodge pour, selon les termes d'un officiel de Bangkok, *« montrer que la communauté internationale est concernée par ce qui se passe »* le long de la frontière vietnamienne.

Autre facteur qui a récemment attiré l'attention des chancelleries d'Asie du Sud-Est : les divergences nées au sein de l'équipe au pouvoir au Laos entre les partisans de l'alliance avec Hanoï et ceux qui ne veulent pas prendre parti dans le conflit sino-vietnamien. Le 12 octobre, le chef de l'Etat laotien, le prince Souphanouvong, avait dénoncé *« la très maligne et dangereuse propagande »* visant à *« semer la division entre les peuples laotien et chinois »*. Il avait fallu attendre une semaine pour que l'agence officielle de Vientiane reproduise ce discours. Quatre jours plus tard une délégation arrivait de Hanoï et, trois jours après, la même agence diffusait une autre déclaration du prince reprenant, cette fois, les accusations vietnamiennes contre les *« impérialistes et réactionnaires internationaux »*, en d'autres termes les Chinois. Cet imbroglio semble confirmer la présence, au sein du politburo du parti populaire révolutionnaire lao, d'une importante minorité hostile à Hanoï, qui tente de faire entendre sa voix.

Il est encore trop tôt pour savoir si la création du FUNSK, qui pourrait être suivie de la formation d'un gouvernement provisoire reconnu par des pays du camp soviétique, et l'actuelle offensive militaire seront couronnées de succès et permettront à Hanoï de mettre un terme à un conflit qui a causé, de part et d'autre, de très lourdes pertes. Pékin laisse apparaître un certain pessimisme et a mis en garde plusieurs fois Phnom-Penh contre les dangers d'une politique intérieure trop extrême. La Chine, dit-on dans les milieux proches de Pékin, aimerait que le régime de M. Pol Pot modère son « socialisme » et s'ouvre en direction d'autres personnalités, en particulier du prince Sihanouk, dont le prestige reste grand, tant au Cambodge qu'à l'étranger.

Mais il reste un point sur lequel les voisins du Cambodge et les experts semblent d'accord : un renversement du régime de Phnom-Penh ne signifierait pas la fin des hostilités et risquerait d'être le point de départ d'une longue guérilla. Selon certaines sources, les dirigeants khmers auraient fait des préparatifs pour un éventuel retour dans les maquis. Une recrudescence de la dissidence contre les forces vietnamiennes, qui maintiennent l'ordre au Laos, ne serait pas non plus à exclure.

A Bangkok, enfin, où l'on s'inquiète de la perspective de voir déferler par centaines de milliers des réfugiés fuyant les Vietnamiens, certains extrémistes militaires souhaiteraient en cas de nécessité lancer une attaque préventive pour s'assurer un cordon sanitaire le long de la frontière khmère. S'il en était ainsi, Vietnamiens et Thaïlandais se retrouveraient face à face, pour la première fois depuis plus d'un siècle.

PATRICE DE BEER.

Le Japon annonce des « mesures plus positives » en faveur des réfugiés vietnamiens

Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères vietnamien, M. Nguyen Duy Trinh, est arrivé jeudi 14 décembre à Tokyo pour une visite officielle d'une semaine. Il s'agit de la première visite d'un ministre vietnamien au Japon depuis la réunification du Vietnam. M. Trinh demandera au Japon une assistance économique accrue. Le quotidien de Tokyo, « Mainichi », affirme que Tokyo est disposé à accorder au Vietnam un prêt de 50 millions de yens (environ 250 millions de dollars), à condition qu'il s'engage à rechercher une solution pacifique à son conflit avec le Cambodge.

Le jour de l'arrivée de M. Trinh, le ministre japonais des affaires étrangères a annoncé des mesures en faveur des réfugiés vietnamiens.

De notre correspondant

Tokyo. — M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, a annoncé jeudi 14 décembre que le Japon allait prendre des *« mesures plus positives »* en faveur des réfugiés vietnamiens. Cette décision fait suite aux *« critiques sévères »*, aux dires des délégués japonais, dont leur pays a été l'objet à la conférence de Genève sur les réfugiés indochinois.

Malgré des déclarations répétées de bonne volonté, les autorités japonaises n'ont pratiquement pas assoupli leur position : les conditions à l'accueil de réfugiés demeurent si sévères que jusqu'à présent, bien que plus de trois mille personnes soient arrivées au Japon, seulement trois ont obtenu l'autorisation d'y rester.

L'attitude des autorités japonaises étant désormais connue des capitaines naviguant en mer de Chine, beaucoup, dit-on, hésitent à prendre à leur bord des réfugiés lorsqu'ils font route vers le Japon, sachant les difficultés innombrables qu'ils vont avoir ; en principe, les régugiés ne sont autorisés à débarquer sur le sol japonais que si un pays tiers se déclare prêt à les accepter.

Aujourd'hui, le Japon est-il prêt à assouplir une position à l'égard des réfugiés vietnamiens qui n'est pas à l'honneur d'un pays riche, et en tout cas ne reflète pas les sentiments de sa population ? Certes, les autorités sont confortées dans leur sévérité par l'absence de toute pression des partis de gauche et des syndicats, qui n'ont à ce jour jamais émis la moindre opinion conséquente sur ce problème.

Il reste que dans tous les cas les réfugiés ont reçu une aide matérielle réelle des populations des ports où ils arrivent, et que, dans des organisations religieuses, nombre de Japonais travaillent pour améliorer le sort de ceux qui sont provisoirement accueillis dans l'archipel. Comme le soulignait, dans une récente lettre ouverte au haut commissaire aux réfugiés de l'ONU, un groupement des organisations qui viennent en aide aux Vietnamiens au Japon, il existe à Okinawa, par exemple, au sud de l'archipel, des camps militaires actuellement vides où beaucoup d'entre eux pourraient vivre.

Il faudrait encourager, poursuit la lettre ouverte, la création, partout où il y a des terres libres, en Australie, en Amérique latine, de ce qui pourrait être appelé les *« villages du courage des Nations unies »*.

En attendant, le Japon envisage d'augmenter sa contribution au Fond des Nations unies pour les réfugiés. Elle est pour 1978 de 7,7 millions de dollars, mais pourrait être augmentée de près de 6 millions.

PHILIPPE PONS.

● RECTIFICATIF : Dans l'article de notre correspondante à Genève concernant la conférence sur les réfugiés indochinois (*le Monde* du 14 décembre), il était écrit que *« la contribution supplémentaire de l'Autriche s'élève à plus de 3 millions de dollars »*, alors qu'il s'agissait de l'Australie.

AFRIQUE

Rwanda

Les électeurs sont invités à légaliser le régime du général Habyarimana

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Plus de cinq ans après le coup d'Etat militaire, près de deux millions de Rwandais sont invités, dimanche 17 décembre, à se prononcer sur une Constitution dont le principal objet paraît être de légaliser le régime du général Habyarimana. En effet, le texte soumis à référendum — et dont la ratification est attendue — prévoit que le président du Mouvement révolutionnaire national pour le développement (M.R.N.D.), seule formation politique autorisée, *« est le seul candidat à la présidence de la République »*. Au cours d'un deuxième scrutin, prévu pour le 24 décembre, le président devrait être confirmé pour cinq ans dans ses fonctions.

Dans ce petit pays pauvre, surpeuplé et enclavé, le retour à des « institutions légales » ne signifie pas une remise du pouvoir aux civils. Le général Habyarimana se sent assez sûr de lui pour inviter ses compatriotes à sanctionner la politique suivie depuis le coup d'Etat réussi contre Grégoire Kayibanda, au pouvoir depuis l'accession du Rwanda à l'indépendance en 1962.

Le projet de Constitution prévoit la concentration des pouvoirs entre les mains d'un président rééligible et devant lequel le gouvernement est responsable. Un Conseil national de développement, élu au suffrage universel, peut censurer à la majorité des quatre cinquièmes de ses membres le chef du gouvernement. Mais l'adoption d'une telle motion de censure « *oblige* » seulement le gouvernement *« à changer sa politique ou à remanier son équipe ministérielle »*. *« En aucun cas »* elle ne peut *« entraîner la démission du président de la République »* (art. 79).

Autre caractéristique du texte qui doit remplacer la Constitution de 1962, en grande partie abrogée en 1973 : le M.R.N.D., dont tout Rwandais est membre de « plein droit », a le monopole de l' « activité politique » (article 7). C'est à son secrétaire général — actuellement le général Habimana — que revient la responsabilité de l'intérim en cas de vacance de la présidence.

Depuis la prise du pouvoir, le général Habyarimana a eu le mérite de rétablir l'ordre et surtout de relancer le développement d'un pays dont la population est, à 90 %, paysanne. En tenant un engagement répété de rétablir des *« institutions démocratiques »* en 1978, le président semble avoir voulu écarter d'éventuelles critiques et prendre de vitesse son voisin burundais, le jeune président Bagaza, qui a promis de rendre le pouvoir aux civils en 1981. *« Par votre voie, vous ferez taire ceux qui hésitent encore sur notre voie ou doutent de votre détermination à construire le bonheur du Rwanda »*, a-t-il déclaré aux électeurs.

Sur la « voie » ainsi définie, les obstacles semblent considérables. Le recensement du 16 août indique qu'il y a plus de 4,8 millions d'habitants, soit 183 habitants au kilomètre carré (et près de 400 habitants par kilomètre carré de terres arables). Encore plus forte que prévue, la pression démographique précipite l'épuisement, surtout par érosion, des terres ; 40 % du budget sont financés par l'aide étrangère. En 1976, le café a représenté 80 % des recettes d'exportation. Privé de voie ferrée, le Rwanda est relié au reste du monde avant tout par la route qui traverse l'Ouganda et aboutit au port kényan de Mombasa, sur l'océan Indien.

Le général Habyarimana n'a jamais caché que la politique était un luxe que l'un des pays les plus pauvres du monde ne pouvait s'offrir, et qu'il ferait son possible pour renforcer la paix entre Tutsis et Hutus — les deux ethnies qui se sont entre-déchirées dans le passé — et développer l'économie. A cet effet, le M.N.R.D., mouvement politico-militaire, semble conçu comme une force d'encadrement.

Depuis 1973, le chef de l'Etat a réussi à corriger, au sein d'une administration pléthorique, certains déséquilibres entre Tutsis et Hutus ainsi qu'entre Rwandais du Centre, du Sud et du Nord, encore que les Septentrionaux demeurent les plus influents. L'initiative la plus intéressante de son gouvernement reste cependant l'application d'un programme pour inviter le paysan à abandonner son habitat individuel de colline pour descendre vivre en habitat regroupé dans les vallées. Cette politique, au cœur du plan de développement (1979-1981), semble rencontrer un certain succès.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN UNIVERSITAIRE AMERICAIN, M. LOUIS DUPREE, auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles faisant autorité sur l'Afghanistan, a été expulsé de ce pays le 1er décembre après avoir été arrêté et détenu pendant six jours. Il a affirmé avoir été témoin de scènes de tortures dans les locaux mêmes du ministère de l'intériuer. Parmi les victimes se trouvait un professeur d'anthropologie afghan, M. M. Nuristani, diplômé de l'université de l'Indiana, aux Etats-Unis, dont certains membres de sa famille ont assassiné trois hauts fonctionnaires du régime pro-soviétique de Kaboul. — *(A.P.)*

Argentine

● LA POLICE FEDERALE a annoncé jeudi 14 décembre qu'elle avait retrouvé cent cinquante-neuf personnes « disparues » dont elle a révélé l'identité. Parmi elles quarante enfants ont été rendus à leurs familles ou placés dans des institutions, précise la police, qui ne fournit pas d'indication sur le reste des cent dix-neuf autres. — *(Reuter.)*

Chili

● LA CENTRALE SYNDICALE NORD-AMERICAINE A.F.L.-C.I.O a décidé jeudi 14 décembre de se joindre au boycottage décidé par l'Organisation interaméricaine des travailleurs (ORIT) à l'encontre du Chili, le 26 novembre dernier. Des responsables de l'A.F.L.-C.I.O. vont prendre contact avec ceux de l'ORIT pour fixer la date et les modalités de ce boycottage, qui doit toucher également Cuba et le Nicaragua. — *(A.F.P.)*

● DEUX MAGISTRATS AMERICAINS chargés du procès contre les auteurs de l'assassinat de l'ancien ministre socialiste chilien Orlando Letelier ont reçu des menaces de mort. Cette révélation a été faite jeudi 14 décembre à Washington par l'un d'eux, M. Eugene Propper, attorney général adjoint (ministre de la justice), chargé de l'instruction du procès. Il a confirmé une affirmation de la défense selon laquelle le juge Barrington Parker, qui présidera le tribunal, avait été également l'objet de menaces. — *(A.F.P.)*

Colombie

● UNE COMMISSION DE L'OPPOSITION DE GAUCHE a remis mercredi 13 décembre au président de la République, M. Julio-César Turbay, un mémorandum dénonçant la disparition de « nombreux dirigeants syndicalistes » ainsi que l' « occupation de leur domicile ». Parmi les disparitions, l'opposition signale celles de M. Hipolito Valderrama, dirigeant du syndicat de la métallurgie, et de sa fille, âgée de quatorze ans. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA BRANCHE MILITAIRE DE L'ETA, l'organisation séparatiste basque, a revendiqué, jeudi 14 décembre, les deux attentats commis mercredi, qui ont coûté la vie au chef de la police municipale de Pasajes, dans le Guipuzcoa, et à un épicier de Vitoria, capitale de la province d'Alava (*le Monde* du 15 décembre). — *(A.F.P.)*

● LE PAPE JEAN PAUL II a reçu, mercredi 13 décembre, en audience à Rome, M. Blas Pinar, dirigeant du mouvement espagnol d'extrême droite Fuerza Nueva, a-t-on annoncé jeudi dans l'entourage de ce dernier. Le souverain pontife aurait encouragé M. Blas Pinar dans sa lutte contre le divorce et l'avortement, mais aurait refusé d'approuver ses critiques de la Constitution espagnole, précise-t-on de même source. — *(A.F.P.)*

Gabon

● LE PRESIDENT BONGO, de détour de Chine, a déclaré judi 4 décembre à Libreville, qu'il avait obtenu à Pékin, une aide militaire représentant des *« milliards de francs »* (C.F.A.). *(Reuter.)*

Inde

● LE NOMBRE DE VICTIMES, après absorption d'alcool frelaté, dans la ville minière de Dhanbad, au Bihar, s'élevait, le 14 décembre, à deux cent soixante-quinze morts et environ deux cents malades graves (*le Monde* du 13 décembre). Cette affaire d'intoxication est la plus grave jamais survenue en Inde. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Brésil

LA DISPARITION DE L'A.I. 5

Un « monstre juridique » qui a vécu dix ans

De notre correspondant

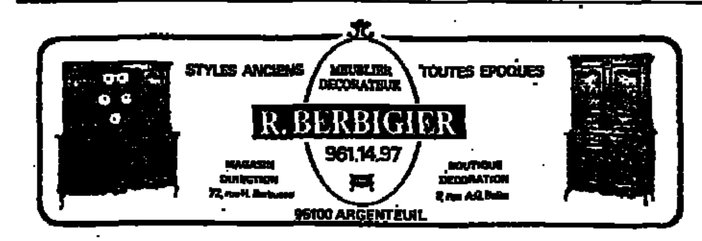
Rio-de-Janeiro. — Il y a dix ans, le Congrès brésilien refusait au pouvoir exécutif le droit de traduire en justice un de ses membres, le député Marcio Moreira Alves, pour un discours qui avait déplu aux forces armées. On craignait une vive réaction du régime militaire. Elle dépassa toute attente : ce fut le commencement d'un long hiver politique.

Dans la soirée du 13 décembre 1968, le président Costa e Silva promulguait l'acte institutionnel numéro 5 (A.I. 5), ce « monstre juridique », comme l'appelèrent les critiques, qui symbolisa l'arbitraire au Brésil. Elaboré par le ministre de la justice de l'époque, M. Gana e Silva, il fut signé par tous les membres du gouvernement, y compris par ceux qui, aujourd'hui, se réclament des idéaux démocratiques, tels MM. Delfim Netto, alors ministre de l'agriculture, et Magalhaes Pinto, à l'époque ministre des affaires étrangères.

L'A.I. 5 permettait au président de la République de mettre fin aux activités du Congrès, de suspendre les droits politiques de tout citoyen pour une période de dix ans, de « casser » les parlementaires et les fonctionnaires. L'acte supprimait de nombreuses garanties constitutionnelles, ainsi que l'*habeas corpus* pour les délits touchant à la « sécurité nationale ». En dix ans, 4 582 personnes ont été « cassées » (dont 3 783 mises à la retraite d'office).

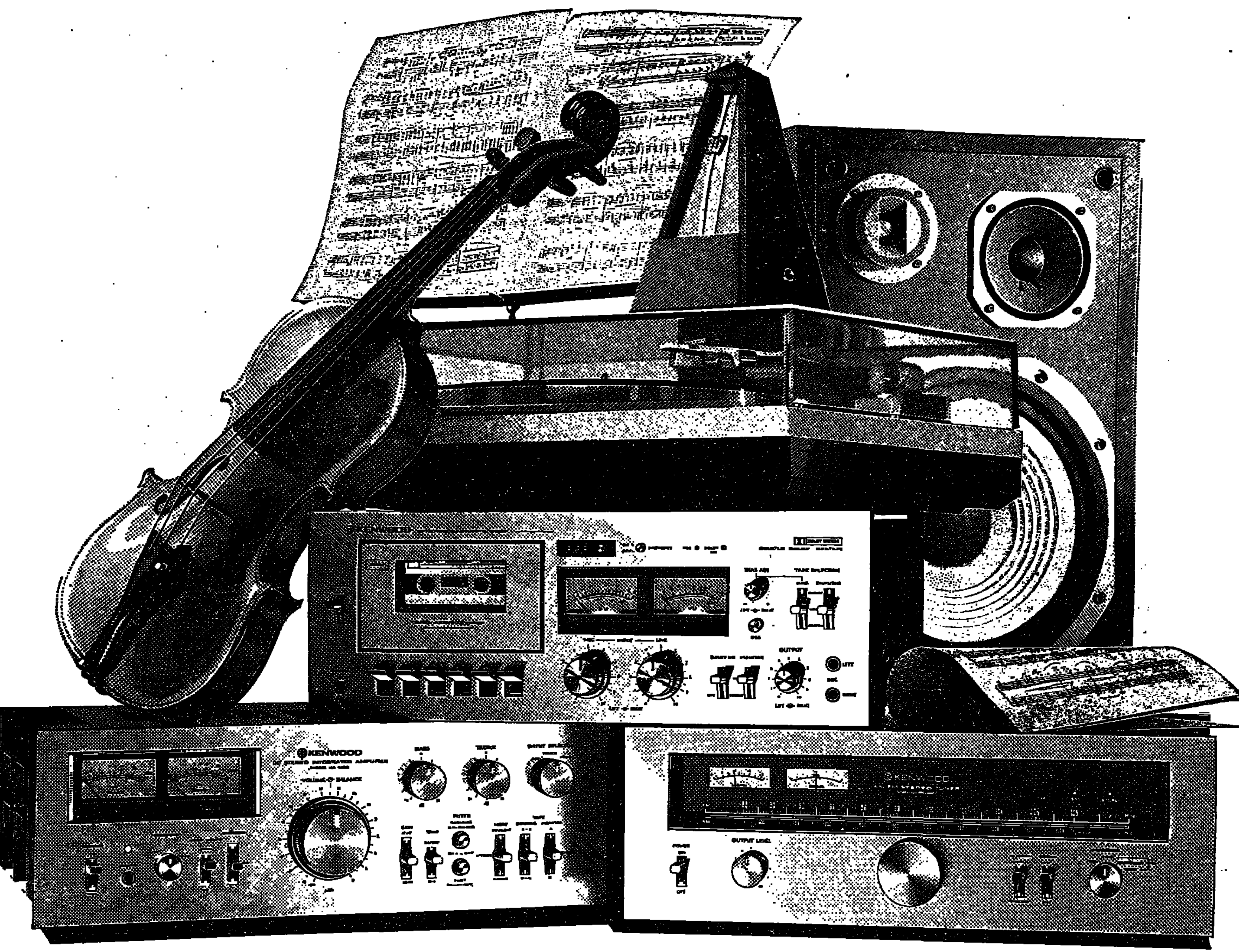
Le 1er janvier prochain, avec l'entrée en vigueur des réformes politiques, l'A.I. 5 va disparaître ; il sera remplacé par des « clauses de sauvegarde » constitutionnelles. Ces derniers jours, nombreux sont les officiers qui ont averti la « subversion » que ce changement n'était nullement un retour au régime renversé le 31 mars 1964 par un coup d'Etat militaire. Mais, pour tous ceux qui vécurent pendant dix ans dans la crainte de l'A.I. 5, la grande préoccupation n'est pas un retour à 1964. C'est plutôt que ne revienne, plus jamais, un nouveau 13 décembre 1968.

THIERRY MALINIAK.





Il y a 35 ans, quelques ingénieurs japonais, passionnés d'art et de musique décidaient de se donner corps et âme à la haute-fidélité. Exclusivement.



A cette époque, il fallait être un idéaliste, voire même un doux rêveur pour envisager un avenir consacré tout entier à la musique et à ce qui n'était pas encore vraiment la haute fidélité.

Ces ingénieurs, rêveurs d'hier, sont aujourd'hui encore la richesse de connaissance et d'imagination d'un constructeur de matériel HiFi dont le nom est respecté dans le monde entier. Kenwood.

Dans leur quête incessante de la vérité sonore, ces mêmes hommes - et ceux qui les accompagnent - manifestent dans leur perfectionnisme obstiné une démarche originale, parfaitement personnifiée par la HiFi Kenwood.

La perfection sonore, vérité universelle.

Les grands de la HiFi reconnaissent volontiers la qualité d'expert en matériel sonore de Kenwood. Comment faire autrement puisque dans ce paradis de la HiFi qu'est le Japon, ce sont les amplis et tuners Kenwood qui tiennent le haut du pavé. Dans le monde entier, les équipements Kenwood reçoivent le même accueil.

Pourtant, Kenwood se refuse à suivre les modes qui marquent si vite leur âge, à adopter ces gadgets qui séduisent aujourd'hui et feront sourire demain. Il faut donc admettre que la qualité sonore Kenwood est un langage universel, familier à tous les passionnés de vérité musicale.

Imaginer c'est progresser.

Si le "son" Kenwood est souvent une valeur-étalon pour les professionnels du son, c'est que la créativité technique Kenwood a toujours débouché sur des progrès décisifs pour l'avenir de la HiFi. Des exemples?

O Les amplis DC et leur "Facteur d'amortissement dynamique" qui améliore nettement la réponse en régime transitoire.

O L'adoption de la double alimentation qui évite tout risque de diaphonie dynamique et définit une bien meilleure image stéréo.

O Les amplis DC "Grande Vitesse" qui vous plongent au cœur de la musique comme dans une fastueuse salle de concert.

O Le circuit "Discriminateur à comptage", garantie d'une réception irréprochable du signal MF, de manière constante.

Autant de perfectionnements fondamentaux dont bénéficie l'équipement Kenwood. Pour le plus grand profit de ceux qui, en musique, ne peuvent se satisfaire que du meilleur.

Au-delà de la rigueur "clinique".

Un dernier jugement s'impose. Les futurs équipements Kenwood affrontent, en finale, dix oreilles. Celles des participants au "Kenwood Audit Group". Tribunal de l'impossible qui juge la qualité sonore comme vous le feriez. A l'oreille.

Si un appareil n'est pas agréé, jamais vous ne l'entendrez.

A l'enseigne Kenwood, vous êtes chez vous.

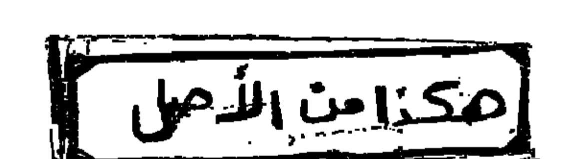
Vous ne la rencontrerez pas aussi souvent que d'autres. Pour ses distributeurs, Kenwood est aussi exigeant que pour ses appareils : la qualité prime la quantité.

A l'enseigne Kenwood, vous trouverez donc informations, conseils, assistance et aussi un enthousiasme pour la vérité musicale que vous aimerez partager. Arrêtez-vous. Écoutez d'une oreille critique la musique signée Kenwood. Qui sait ? Dans 35 ans, vous serez peut-être aussi fidèle à Kenwood que nous le sommes nous-mêmes...

Sans faire de bruit, nous perfectionnons le son.



TRIO-KENWOOD CORPORATION - 6-17, 3-chome, Aobadai, Meguro-ku, Tokyo 153, Japon — TRIO-KENWOOD FRANCE S.A. - 5, Boulevard Ney, 75018 Paris, France
TRIO-KENWOOD ELECTRONICS, N.V. - Leuvensesteenweg 184, B-1930 Zaventem, Belgique — TRIO-KENWOOD ELECTRONICS GmbH - Rudolf-Brass-Str. 20, 6056 Heusenstamm, R.F.A.
KENWOOD ELECTRONICS, INC. - 1315 E. Watsoncenter Rd. Carson, California 90745, U.S.A. — TRIO-KENWOOD SVENSKA AB - Kemistvägen 10 A, 183 21 Täby, Suède



AFRIQUE

LA GUINÉE VINGT ANS APRÈS

(Suite de la première page.)

Ce retour en grâce est d'autant plus significatif qu'il s'inscrit dans un « *rééquilibrage* » général de la diplomatie guinéenne. Le président Sekou Touré, passé maître dans le maniement du vocabulaire politique, goûte modérément les expressions d'« *ouverture* » et de « *désalignement* », communément employées à l'étranger pour qualifier son attitude. Aussi use-t-il d'une formule plus martiale : l'« *offensive diplomatique* ».

Pour saisir la portée — et situer les limites — de la nouvelle politique étrangère à Conakry, il faut rappeler quelques repères historiques. En premier lieu et à la différence de Cuba, la Guinée n'a jamais vraiment appartenu à la « *galaxie soviétique* ». Les dirigeants de Conakry se sont rarement pliés aux fantaisies du Kremlin. Dès 1961, M. Sekou Touré exigeait, avec fracas, le rappel à Moscou de l'ambassadeur soviétique, M. Solod, accusé d'être intervenu trop ouvertement dans un conflit mettant aux prises le gouvernement et les étudiants guinéens.

Pourtant, la rupture brutale avec Paris — officialisée en 1965 — ainsi que l'hostilité des capitales africaines modérées effrayées par la révolution guinéenne et révoltées par les méthodes staliniennes en honneur à Conakry incitèrent le régime de M. Sekou Touré à un repli frileux, tout en avivant les phobies de son chef, à la mentalité d'assiégé. Il était inévitable, en effet, que la Guinée — isolée — cherche à nouer des liens politiques étroits avec Moscou et ses alliés. Mais tout porte à croire que l'ère des relations privilégiées entre le bloc socialiste et la plus ancienne des « *démocraties populaires africaines* » touche à sa fin.

Plusieurs signes avaient annoncé l'évolution en cours. Tandis qu'en 1975 le port et l'aéroport de Conakry se transformaient, plusieurs mois durant, en une précieuse plaque tournante à la disposition des Soviétiques et des Cubains engagés dans une entreprise de soutien aux forces angolaises d'Agostinho Neto, M. Sekou Touré refusa, à l'automne 1977, d'autoriser la réédition d'une opération similaire au bénéfice, cette fois, de l'armée éthiopienne qui piétinait en Erythrée.

Autre décision « *inamicale* » envers Moscou : la Guinée mit fin l'an dernier à l'utilisation de l'aéroport de Conakry par les Tupolev 95. Ces appareils soviétiques à long rayon d'action et munis d'un équipement électronique perfectionné accomplissaient depuis plus de cinq ans, à partir de la Guinée, des vols de reconnaissance au-dessus des routes maritimes de l'Atlantique sud, repérant notamment les mouvements de la flotte américaine.

En guise de représailles, l'U.R.S.S. « *oublia* » d'envoyer à Conakry le pétrolier qui alimentait régulièrement la Guinée en « brut ». Sur quoi, M. Sekou Touré pria Washington de détourner un tanker qui voguait vers Monrovia. L'U.R.S.S. marqua de nouveau sa mauvaise humeur en ralentissant les fournitures de pièces détachées destinées aux avions d'Air Guinée et en... interdisant aux jeunes Guinéens de fréquenter le centre culturel soviétique ! Du coup on vit, pour la première fois depuis quinze ans, un navire de guerre américain, équipé de surcroît de missiles, le *Capodanno*, jeter l'ancre en rade de Conakry.

Si l'Union soviétique conserve pour ses navires de guerre — torpilleurs et sous-marins notamment — le bénéfice d'un droit d'escale en Guinée et dispose de diverses facilités maritimes dans les îles de Loos, au large de Conakry, elle ne possède, en revanche, aucune base navale et ne jouit d'aucun privilège d'exterritorialité. La présence d'assistants techniques soviétiques est en constante régression : mille quatre cents contre deux mille deux cents au début de 1976. Parmi eux, trois cents conseillers militaires, affectés dans les trois armes, sont chargés de former le personnel guinéen. En outre, l'U.R.S.S. a fourni à l'armée guinéenne plusieurs dizaines de chars — dont certains datant de la seconde guerre mondiale — et une panoplie complète de chasseurs Mig.

En fait, la majorité des experts soviétiques (huit cents environ) œuvrent à des projets de développement économique, en particulier dans le secteur minier. Là réside précisément l'un des principaux griefs de la Guinée envers son trop puissant allié. A quelque 100 kilomètres de Conakry, l'U.R.S.S. exploite en effet, depuis 1974, le gisement de bauxite de Kindia, dont elle achète la production à 90 %. En vertu d'un accord de compensation, plus de la moitié des recettes contribuent à l'amortissement de la lourde dette publique contractée vis-à-vis des Soviétiques. Or ceux-ci ont pendant longtemps acheté la bauxite au tiers du prix mondial. Il a fallu deux années d'âpres tractations pour que l'U.R.S.S. tempère cette pratique léonine et accepte, au surplus, de verser une taxe à l'exportation que jusqu'alors les compagnies occidentales, seules, acquittaient.

Plus généralement, les dirigeants guinéens reprochent à l'assistance soviétique son inadéquation et son coût excessif. Ainsi, l'U.R.S.S. exige, à la différence de la France, que Conakry verse à ses coopérants un traitement mensuel de 350 dollars (payables en devises) et prenne en charge leurs frais de voyage. A cela s'ajoutent les plaintes anti-soviétiques « classiques » que l'on retrouve sous d'autres latitudes : l'accusation de « racisme latent » qui rencontre, au demeurant, un écho favorable chez les jeunes stagiaires guinéens rentrant d'U.R.S.S. ; la pesanteur des méthodes d'enseignement, due au fait que les deux cents professeurs soviétiques recourent, pour la plupart, aux services d'un interprète. D'où la décision récente des autorités guinéennes de ne pas renouveler les contrats de certains enseignants.

Quant aux Tchécoslovaques, leur réputation est au plus bas depuis qu'ils ont commis certains impairs techniques lors de l'installation de l'émetteur de la « Voix de la révolution » guinéenne. Le président Sekou Touré à leur sujet parla même de « *sabotage* »... Il ne se prive pas, depuis, d'évoquer publiquement les « *erreurs* » survenues dans le cadre de la coopération avec l'Europe de l'Est. Il a, en outre, obtenu la suppression des accords de *clearing*, qui liaient la Guinée aux pays du monde communiste. La R.D.A., fort active pour sa part, s'applique surtout à contrebalancer l'influence croissante de l'Allemagne fédérale. Ses experts encadrent l'organisation des jeunes « pionniers » et passent, dans les milieux informés de Conakry, pour des hommes de l'art en matière d'écoutes téléphoniques.

Quatre cents experts cubains

Seuls la Chine et Cuba paraissent jouir d'un grand prestige. Plusieurs raisons expliquent la longévité de l'amitié guinéo-cubaine : affinités idéologiques, parentés des régimes, préoccupations communes centrées sur l'« anti-impérialisme », qualité de la coopération bilatérale, sympathie personnelle entre MM. Sekou Touré et Fidel Castro. Quelque quatre cents experts cubains travaillent en Guinée. Plus de la moitié sont affectés à des tâches de développement (construction de la route Kankan-Kissidougou, développement de la pêche, médecine). Les autres ont un rôle militaire ou idéologique : instruction des milices populaires ; formation, au sein de l'école N'krumah, des futurs cadres du parti démocratique de Guinée (P.D.G.). Contrairement à un cliché tenace, aucun Cubain n'appartient plus, depuis plusieurs années, à la garde personnelle de Sekou Touré. De leur côté, trois cents futurs agronomes et médecins guinéens sont formés à Cuba.

Malgré une légère baisse de popularité due à ses prises de position dans l'affaire angolaise, la Chine demeure très appréciée. D'autant que son aide, importante en volume et fournie à des conditions fort avantageuses, privilégie quelques secteurs vitaux : médecine et agriculture (riz, thé, tabac), où servent environ trois cents experts.

Entre Moscou et Conakry, l'heure est au désenchantement. La diplomatie guinéenne revient à un non-alignement qui irrite et alarme d'autant plus les Soviétiques que ceux-ci n'ont jamais vraiment compris ni admis ce socialisme tropical, singulièrement frondeur et hétérodoxe à leurs yeux, car plus proche, dans son organisation, du modèle chinois. En outre, ils ne cachent pas, en privé, leur dédain pour un régime qui, dans l'exploitation des richesses nationales, fait, selon eux, la part trop belle à la fine fleur du capitalisme mondial.

Pourtant l'« ouverture » actuelle de la Guinée vers l'Occident n'est que l'aboutissement d'un processus déjà ancien. Il y eut, en 1974, la normalisation des rapport avec l'Allemagne fédérale, en 1975, la réconciliation avec la France et la relance des opérations de la Banque mondiale, en 1976, l'adhésion de la Guinée à la convention de Lomé. Le Fonds européen de développement (FED) fit une bonne façon à son nouveau partenaire en lui accordant un généreux programme d'aide (1).

La présence américaine

Il y a surtout l'« exception » américaine. Lorsque l'ambassadeur américain à l'ONU, portant calot et uniforme blanc « à la guinéenne », danse avec la chanteuse Myriam Makeba dans les jardins présidentiels de Conakry et reçoit des mains de M. Sekou Touré l'écharpe symbolisant l'ordre du Mérite guinéen, il est tout à la fois le « frère Andrew Young », incarnation de la réussite d'un nègre d'outre-Atlantique, et le représentant du pays qui, depuis seize ans, permet à la Guinée de surmonter un déficit alimentaire chronique. Pour assurer chaque « soudure », le gouvernement de Conakry reçoit, en effet, des Etats-Unis quelque 10 000 tonnes de riz, 7 500 tonnes de farine et 2 000 tonnes d'huiles végétales.

Les investissements américains dans le secteur minier s'élèvent à 160 millions de dollars. Leur accroissement préoccupait la délégation américaine conduite par M. Richard Moose, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires africaines, qui séjourna en Guinée en août dernier. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, à ce que M. Senainon Behanzin, ministre de l'information et de l'idéologie et marxiste « pur et dur », inaugure à Conakry une exposition de matériel agricole américain ? La Guinée a toujours su ménager les susceptibilités de la Maison Blanche. Au plus fort de la guerre froide, M. Sekou Touré, fulminant contre la C.I.A. et l'« *impérialisme international* », se gardait de mettre en cause nommément le gouvernement américain.

Mais c'est en réintégrant le cercle de famille ouest-africain que le dirigeant guinéen a accompli lors du sommet de Monrovia son plus spectaculaire geste politique. Au-delà des embrassades, il faut surtout retenir que la Guinée a promis, en mars dernier, à ses deux voisins — et à nouveau amis, — MM. Houphouet-Boigny et Senghor, de « *promouvoir et faciliter la libre circulation des personnes et des biens conformément aux dispositions du traité de la Communauté économique des Etats de l'Ouest africain* » (CEDEAO). Ainsi la Guinée renoue-t-elle, vingt ans après, avec un thème qui lui fut cher, celui de l'unité africaine.

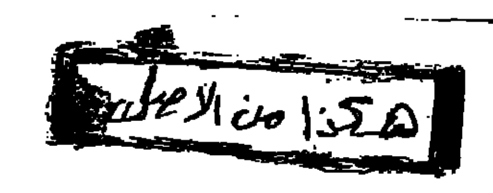
Aujourd'hui, l'intégration progressive de la Guinée dans un ensemble économique régional où elle peut espérer, grâce à ses richesses potentielles, jouer, un jour, un rôle de premier plan lui permet en outre de se libérer plus aisément de la tutelle soviétique. En attendant, M. Sekou Touré, saisi d'une « *bougeotte diplomatique* » à la mesure de sa claustration passée, multiplie les voyages sur le continent noir et dans le monde arabe. Ravi d'être de nouveau tenu pour un « sage » par ses pairs, il se sent une âme de « conciliateur » et veut faire régner, d'Alger au Cap, l'« esprit de Monrovia ». Mais cette effervescence soudaine tient aussi à la « fuite en avant » provoquée par les difficultés économiques de la Guinée.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Pour la période 1976-1980, l'assistance du FED à la Guinée s'élève à 65 millions d'unités de compte.

Prochain article :

UNE ÉCONOMIE LÉTHARGIQUE



EUROPE

Bulgarie

La conférence idéologique de Sofia s'est transformée en un forum anti-chinois

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les attaques contre la Chine vont crescendo à Sofia à la conférence idéologique sur la construction du socialisme et du communisme qui s'est ouverte le mardi 12 décembre à l'initiative du P.C. bulgare et de la revue « Problèmes de la paix et du socialisme ». Cette réunion s'est transformée rapidement en un forum anti-chinois, manifestant ainsi la volonté de Moscou d'imposer ouvertement, à la partie du mouvement communiste qu'il contrôle, l'hostilité à la stratégie des dirigeants de Pékin, comme l'une des lignes directrices de son combat.

Les critiques les plus vives sont venues des représentants des P.C. asiatiques. Pékin n'est pas seulement accusé d'antisoviétisme, d'abandon du marxisme-léninisme, de chauvinisme « grand Han » (1) et de division du mouvement communiste. Son ouverture commerciale et, dans certains cas, militaire, vers le Japon et les pays occidentaux est la cible des attaques les plus vigoureuses. « *Les nouveaux dirigeants chinois,* a déclaré le délégué de Sri-Lanka, *ont dévié à droite dans leur politique étrangère et leurs relations économiques avec l'extérieur ; ils ont commencé une coopération avec l'impérialisme dans le domaine militaire, ainsi qu'avec des blocs militaires agressifs tels que l'OTAN. C'est l'événement le plus dangereux des dernières années, et il atteint un point culminant dans la proclamation faisant de l'U.R.S.S. l'ennemi principal.* »

Ce thème a été repris sous une forme un peu différente par le représentant du P.C. des Philippines.

Le représentant du parti révolutionnaire du peuple mongol, M. Sosorbaram, secrétaire du comité central, n'est pas resté en deçà de cette polémique : « *La politique hégémonique et de grande puissance des dirigeants de Pékin s'engage dans une alliance ouverte avec les forces les plus réactionnaires dans le monde, des « faucons » américains aux fascistes chiliens en passant par les racistes sud-africains.* » Il a également dénoncé la volonté annexionniste de Pékin à l'égard de son pays.

L'isolement des délégués roumain et espagnol

Dans ce concert d'accusations, ceux qui, comme les délégués roumain et espagnol, ont plaidé pour une réconciliation au sein du mouvement communiste, ont semblé très isolés. La présence de ces partis dans ce forum apparaît même étrange dans la mesure où, avec certains autres, ils se sont toujours refusé à participer à des réunions communistes internationales où serait fait le procès d'un quelconque P.C. Formellement, il est vrai, la conférence de Sofia, contrairement, par exemple, à celle de Moscou, en 1969, est censée se situer non pas sur le plan de la politique, mais sur celui de la « théorie ».

Néanmoins, M. Iribar (P.C.E.) a dû sans doute faire scandale quand il a déclaré, dans le même souffle, que son parti voulait « *continuer à s'efforcer d'améliorer ses relations avec le parti de l'Union soviétique* » et désirait « *œuvrer à la normalisation des relations avec le parti communiste chinois* ». Quant au représentant roumain, M. Popescu, qui appartient au secrétariat de son parti, il a déploré la division actuelle du mouvement communiste, qu'il a estimée « *extrêmement néfaste* ». Il a demandé que l'on discute des différences existantes « *dans un esprit d'union, de solidarité et de respect réciproque* ». Ce n'est pas, à l'évidence, l'esprit qui règne à Sofia.

Parallèlement à cette réunion, la campagne de presse anti-chinoise et favorable au renforcement du pacte de Varsovie se poursuit en Europe de l'Est : le thème a été abordé, mercredi, par *Trybuna Ludu*, organe du parti ouvrier unifié polonais (P.O.U.P.). L'assistance militaire de l'Ouest à Pékin, écrit le journal, « *affecterait incontestablement l'atmosphère internationale. En même temps elle déstabiliserait la situation dans divers pays d'Asie. Nombre de pays asiatiques, comme l'Inde, la Malaisie, la Thaïlande, les Philippines, considéreront les armements fournis à la Chine par l'Occident comme une menace pour leur sécurité et leurs intérêts* ».

A l'issue de sa treizième session, qui s'est tenue les 13 et 14 décembre, le comité central du P.O.U.P. a d'autre part approuvé l'attitude de la délégation polonaise à la dernière réunion du pacte de Varsovie, estimant que « *le développement de la situation internationale exige un perfectionnement du mode de fonctionnement* » de l'organisation militaire communiste.

MANUEL LUCBERT.

(1) Han : terme qui désigne les Chinois par rapport aux populations allogènes.

(2) A Moscou, la *Pravda* du 15 décembre évoque ouvertement pour la première fois, par le biais d'un compte rendu de la conférence de Sofia, les divergences apparues au dernier sommet du pacte de Varsovie. Elle affirme que le discours de M. Popescu « *a constitué une dissonance évidente par rapport au ton général de la conférence. Reprenant les positions connues du P.C. roumain, il a manifesté une sous-estimation évidente du danger militaire représenté par l'impérialisme, a fait une déclaration sur l'intolérance de la critique par rapport à la position « d'un seul pays », et a considéré comme « anachronique » la coordination des actions des communistes du monde entier* ».

Grande-Bretagne

GRACE A L'APPUI DE DÉPUTÉS DES PETITES FORMATIONS

M. Callaghan a obtenu la confiance des Communes

De notre correspondant

Londres. — Par 300 voix contre 290, les Communes ont voté jeudi soir 14 décembre la confiance au gouvernement Callaghan. Ce succès, assuré par l'abstention de sept députés « unionistes » ,de l'Ulster, de deux nationalistes écossais, et par le vote positif de deux nationalistes gallois et d'un libéral, est précaire.

Les milieux parlementaires ont la conviction que M. Callaghan ne pourra pas retarder les élections générales au-delà du printemps de 1979. D'une part, le gouvernement ne pourra plus offrir aux petits partis des avantages en compensation de leur aide : le projet de loi accroissant le nombre de sièges en Irlande du Nord sera voté dès les premiers jours de janvier, et les nationalistes écossais n'auront plus de raison de soutenir le gouvernement après le référendum du 1er mars. D'autre part, la double défaite qu'il avait subie mercredi aux Communes a obligé M. Callaghan à renoncer aux sanctions applicables aux entreprises enfreignant la norme de 5 % d'augmentation annuelle des salaires recommandée par le gouvernement.

L'abandon de ce système, considéré par le gouvernement comme un élément essentiel de sa politique des revenus, implique que M. Callaghan devra recourir à d'autres méthodes pour combattre l'inflation. Il doit maintenant mener son combat dans des conditions défavorables, « *une main liée derrière le dos* », selon son expression.

Il n'a fait aucune référence aux mesures déflationnistes plus sévères souvent évoquées : resserrement du contrôle de la masse monétaire, restriction des crédits, augmentation des impôts. Le gouvernement ne peut évidemment, dans la perspective des élections générales, imposer des mesures d'austérité.

Dans son discours, M. Callaghan a mis en garde les entreprises du secteur privé contre une politique de facilité qui consisterait à « acheter » la paix sociale à un prix que les consommateurs auraient finalement à payer avec une inflation galopante. Dans l'immédiat, plus de deux cents compagnies portées sur la « liste noire » pour avoir enfreint la norme des 5 % ont été informées de la levée des sanctions déjà prises ou envisagées contre elles. Le recul du gouvernement devant la coalition de ses adversaires, de la droite conservatrice jusqu'à la gauche travailliste, encourage les travailleurs à présenter des revendications salariales dépassant largement la limite des 5 %. Une journée nationale de grève est prévue pour le 22 janvier.

Le gouvernement peut seulement espérer maintenant colmater les brèches jusqu'aux élections générales. Les experts estiment que, en raison d'un calendrier chargé (référendums écossais et gallois le 1er mars, élection éventuelle à l'Assemblée écossaise en avril, élections municipales en mai, élections européennes en juin), M. Callaghan pourrait fixer la consultation générale à la fin mars, après les référendums gallois et écossais et la mise à jour à la mi-février des nouvelles listes électorales.

HENRI PIERRE.

Le Monde le débat européen

Controverse politique en France

L'Assemblée nationale a ouvert, vendredi matin 15 décembre, un débat sur l'élargissement de la C.E.E. La veille, *la conférence des* présidents du Sénat avait refusé d'inscrire à l'ordre du jour de cette assemblée la proposition de loi du R.P.R., soutenue par le P.C., pour interdire tout financement d'origine « européenne » dans la campagne pour les élections de juin.

Au R.P.R., la polémique sur l'appel aux Français lancé par M. Chirac et condamnant la politique européenne de M. Giscard d'Estaing a rebondi avec la lettre que M. Peyrefitte, ministre de la justice, a adressée aux parlementaires du mouvement pour protester contre les « propos outranciers » du maire de Paris et les mettre en garde contre les risques de division. Risques qui, selon M. Devaquet, secrétaire général, sont réels. M. Guéna a dénié le droit à M. Peyrefitte de s'adresser aux parlementaires.

L'association Europe-Ecologie présentera une liste à la consultation de juin avec, notamment, M. René Dumont, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974.



(Dessin de PLANTU.)

● A DUBLIN, le cabinet irlandais, qui a siégé presque toute la journée jeudi, devait annoncer ce vendredi 15 décembre, après la fermeture des principales places financières, sa position définitive à l'égard du système monétaire international. « Les observateurs » dans la capitale irlandaise estiment, selon l'A.F.P., que le Cabinet s'est d'ores et déjà prononcé pour l'adhésion.

● A STOCKHOLM, le premier ministre, M. Ullsten, a déclaré jeudi que la Suède n'avait pas de raison d'adhérer au S.M.E.

● A WASHINGTON, le président Carter a affirmé, jeudi 14 décembre, en recevant M. Jenkins, président de la commission de la C.E.E., que ses « *craintes* » à l'égard du S.M.E. étaient maintenant dissipées et il a ajouté : « *Plus la* Communauté européenne est forte, mieux cela vaut pour les Etats-Unis. »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. François-Poncet : soyons prêts à saisir les chances qu'offre l'élargissement de la C.E.E.

Vendredi matin 15 décembre, l'Assemblée nationale entend une déclaration du gouvernement sur l'élargissement de la C.E.E., déclaration suivie d'un débat.

L' « *entreprise européenne* », remarque M. François-Poncet, a été engagée à six parce six Etats seulement acceptèrent en 1950 de « *relever le défi de l'histoire* », mais son élargissement était inscrit dans le traité de Rome. Trois pays (la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark) posèrent leur candidature en 1972. Le ministre des affaires étrangères poursuit :

« *Les raisons qui motivèrent alors l'élargissement se résument en une seule phrase : sans ces pays, l'Europe n'est pas complètement elle-même. Eh bien ! le gouvernement vous dit aujourd'hui que sans la Grèce, sans le Portugal, sans l'Espagne, qui lui tendent la main et lui lancent un appel, l'Europe ne sera pas l'Europe. Si, par égoïsme, par réflexe de riche, par souci plus ou moins avoué de se constituer en un club de privilégiés, la Communauté rejetait la candidature de ces pays qui ont besoin d'elle et qui font depuis l'origine de son histoire partie de sa chair et de son esprit, elle tournerait le dos aux idéaux dont elle se réclame.* »

Il n'est pas « *imaginable* », dit le ministre, qu'un refus de la France conduise à l'exclusion de pays méditerranéens alors qu'elle a « *intérêt à ce que l'Europe, trop nordique jusqu'ici, soit rééquilibrée vers le sud. Certes, parce qu'ils sont méditerranéens, les trois candidats sont, à certains égards, des concurrents. Et il y a incontestablement des mesures de toute sorte qui doivent être prises. Mais sur des points essentiels, ces pays peuvent nous aider à faire évoluer l'Europe vers des conceptions et des attitudes plus proches des nôtres.* »

M. François-Poncet répond alors à ceux qui accusent le gouvernement d'avoir donné son accord sans avoir obtenu des garanties préalables. « *On accuse le gouvernement*, dit-il, *d'avoir donné aux nouvelles candidatures, en particulier à celle de l'Espagne, un « oui » hâtif. Qu'on me permette d'affirmer qu'il n'en est rien. Le président de la République a fait au nom du pays une réponse de principe. Il a jugé que l'intérêt supérieur de la France lui commandait, précisément parce que ses intérêts étaient plus concernés que ceux de ses partenaires, d'être la première à faire connaître qu'elle était prête à accueillir les nouveaux arrivants. Mais la réponse ainsi donnée est conditionnelle.* »

M. François-Poncet rappelle la procédure d'admission et poursuit : « *Le gouvernement a déclaré qu'il était favorable à l'élargissement, donc favorable à l'ouverture de négociations qui, seules, montreront si cet élargissement est possible à des conditions satisfaisantes (...). Il ne s'agit pas de poser des conditions dont nous saurions qu'elles sont impossibles à remplir ou dont la réalisation reporterait l'adhésion à une date si lointaine qu'elle perdrait sa signification et sa portée. Il s'agit de reconnaître que l'adhésion de la Grèce, du Portugal, et surtout de l'Espagne, pose des problèmes, comporte pour certains secteurs de notre économie et certaines régions de notre pays des risques ; que pour résoudre les uns et surmonter les autres, des changements sont nécessaires, des adaptations devront intervenir. (...) Nul ne peut préjuger à ce stade des résultats de cette négociation ; et ce serait à coup sûr affaiblir la position de la France que d'accréditer l'idée qu'elle sera accommodante.* »

Le dossier des risques et des chances

Ouvrant « *le dossier des chances et des risques que l'élargissement comporte* », M. François-Poncet souligne que les trois candidats ont déjà signé avec la Communauté des accords particuliers. « *Ces accords*, dit-il, *qui tenaient compte du niveau de développement encore peu élevé des Etats concernés, ont été construits sur des bases volontairement déséquilibrées, et cela est particulièrement vrai pour l'Espagne. L'accord commercial de 1970 a ouvert libéralement à ce pays le marché de la Communauté, sans que celle-ci bénéficie de la réciprocité sur le marché espagnol. Mais, aujourd'hui, la croissance économique de l'Espagne, le potentiel industriel qu'elle a acquis, modifie radicalement les conditions dans lesquelles cet accord avait été conçu et conduit à deux constatations :*

» *Premièrement, la base de nos relations économiques avec les trois pays en cause doit changer. Dans la situation où nous nous trouvons, la pire des situations, celle qui nous est de loin la plus défavorable, serait le maintien du statu quo.*

» *Deuxièmement, de larges secteurs de notre économie se trouvent déjà ouverts à la libre concurrence des productions des trois pays candidats : le fait nouveau de l'élargissement, ce ne sera pas — à l'exception de l'agriculture — l'ouverture du marché européen, ce sera l'ouverture des marchés grec, portugais et surtout espagnol à la Communauté.*

» *Sur notre industrie, l'élargissement aura, au total (...), des conséquences positives pour quatre raisons :*

» *1) L'essentiel du chemin a été parcouru. La Communauté accorde le libre-échange industriel intégral à la Grèce et au Portugal ; elle a consenti des abaissements de droits de 40 à 60 % sur la quasi-totalité de son tarif au bénéfice de l'Espagne. Bref, le choc espagnol a eu lieu (...). Sous réserve d'exceptions, nous l'avons bien supporté.*

» *2) La situation comparative des industries est à l'avantage de l'industrie européenne, plus puissante, plus moderne, et plus dynamique. La meilleure preuve en est que les trois pays candidats maintiennent des protections élevées, redoutent le choc de l'ouverture à laquelle ils vont devoir à leur tour procéder (...). Nous aurions intérêt à obtenir dans le domaine industriel une période de transition courte, qui permettrait à notre industrie de prendre rapidement la place à laquelle elle peut prétendre sur ces marchés (...) qui comptent cinquante-quatre millions de consommateurs, et qui sont en plein développement. Telle est d'ailleurs la revendication formulée par les responsables de l'industrie française.*

» *3) Cet objectif sera d'autant mieux atteint que l'élargissement entraînera une réduction de l'écart existant entre les charges de production (salaires et charges sociales) une harmonisation progressive des régimes fiscaux, un alignement des aides nationales sur les normes communautaires réalisé sous le contrôle des institutions de la Communauté.*

» *4) Sans doute des problèmes se poseront-ils dans certains secteurs sensibles (sidérurgie, construction navale, textile) où nous subissons déjà la concurrence, parfois sévère, des pays candidats. Mais nous prendrons les précautions indispensables, mesures de sauvegarde et de discipline déjà instituées entre les Neuf et rénovation de l'appareil industriel.* »

« *L'élargissement*, dit le ministre, *est donc une chance pour notre industrie. La situation est différente pour notre agriculture et sûrement plus difficile. Mais là aussi les perspectives sont moins sombres et les possibilités meilleures qu'on ne le dit parfois pour peu que les mesures appropriées soient prises. Il faut distinguer les produits agricoles tempérés et les produits méditerranéens. Les productions tempérées devraient bénéficier de l'élargissement. L'Espagne est déjà importatrice de céréales et de viande bovine et, si les pays candidats sont autosuffisants en sucre, produits laitiers et animaux il y a des chances que l'élévation du niveau de vie augmente la consommation comme ce fut le cas pour l'Italie.* » « *J'affirme*, dit M. François-Poncet, *que le potentiel de consommation de l'Espagne pour ces produits ne doit pas être considéré comme limité à ce que nous observons aujourd'hui. Nous devons être prêts à saisir notre chance. Nous le pourrons d'autant mieux que l'adhésion obligera l'Espagne à appliquer la préférence communautaire pour l'achat des aliments du bétail (...) et donc à égaliser ses coûts de production. Nous tirerons alors pleinement parti de notre meilleure productivité.* »

« *A côté de ces productions tempérées, pour lesquelles les perspectives semblent bonnes, il existe des secteurs pour lesquels l'élargissement apparaît au contraire comme un danger : le vin, les fruits et légumes. (...) Le problème le plus sérieux est celui du vin. Il existe déjà dans la Communauté actuelle et le gouvernement n'a pas attendu que se précisent les perspectives d'élargissement pour demander au Conseil des Communautés de s'en saisir et de prendre les mesures nécessaires à l'organisation de ce marché. La proximité de l'élargissement a permis d'obtenir l'accélération de ces travaux.*

» *Un premier succès a été obtenu : l'acceptation à Bruxelles par le conseil des ministres de la Communauté du principe de l'institution d'un prix minimum. Encore faut-il que ce principe se traduise dans un règlement satisfaisant, et je ne sous-estime pas les difficultés qui restent à surmonter pour que ce mécanisme entre effectivement en vigueur dans les conditions que nous avons souhaitées.*

» *Pour les fruits et légumes, qui seront eux aussi menacés par les nouvelles adhésions, nous veillerons à ce que des mesures tout aussi efficaces soient prises : elles devront comporter à la fois le renforcement des mécanismes communautaires, l'adaptation de notre capacité de production, enfin, la mise en place de mesures de transition. (...)*

» *S'il y a des risques pour certains produits, il y a au contraire des débouchés pour d'autres. (...) Nous avons une chance à saisir sur ces marchés qui s'ouvriront à nous, si notre agriculture fait l'effort de productivité, de recherche, de diversification, de modernisation qu'on peut attendre d'elle.* »

Le problème du Sud-Ouest

Le ministre poursuit :

« *Il existe aujourd'hui (...) un problème du grand Sud-Ouest. (...) Mais ce problème a un nom. Il s'appelle éloignement et isolement. Ces régions loin des grands axes de communication et d'activité que sont le Rhin, le Rhône, la Seine, loin des courants d'échanges de la Communauté, pour laquelle il est une sorte de bout du monde. L'élargissement changera cette situation. Le Sud-Ouest deviendra une voie de passage, une zone d'échanges dans une Communauté élargie. (...) Il serait paradoxal qu'après avoir imputé le retard de développement dont il souffre à l'isolement ses élus ignorent aujourd'hui la chance que constitue pour ces régions l'élargissement de l'Europe.* »

Examinant enfin l'incidence de l'élargissement sur le fonctionnement des institutions communautaires, le ministre rappelle qu'un comité des « sages » a été désigné pour l'examiner. Il souligne que les trois « sages » ne doivent pas sortir du cadre défini par les traités, et ajoute : « *Il n'est pas question de généraliser, comme certains l'insinuent, la règle du vote à la majorité.* » Beaucoup peut être fait pour « *alléger les procédures et accroître l'efficacité* » d'une « *machine* » qui même à six était déjà « *lourde* » et en avait besoin.

Dans sa conclusion, le ministre déclare : « *Nous sommes certainement nombreux, dans cette enceinte, à nous souvenir du temps où la France était faible et où elle doutait de sa capacité à affronter d'éventuels partenaires qui eux-mêmes doutaient d'elle. C'est désormais une vérité historique que de reconnaître que la France a pu jouer son rôle dans l'Europe en construction et rendre son économie compétitive. Cette marque que la France n'a cessé d'imprimer à la construction européenne, dont l'initiative lui revient et dont elle n'a cessé de guider les démarches, il convient de la maintenir et de la développer dans l'intérêt même de l'Europe. De quelle Europe ?* » Une Europe « *ouverte et organisée* » et qui « *affirme dans le monde une personnalité et une volonté qui soient authentiquement les siennes. L'organisation de l'Europe s'écarterait de l'esprit qui l'a toujours animée et perdrait toute justification si elle ne s'accompagnait d'une volonté d'affirmation propre et d'indépendance notamment à l'égard des Etats-Unis. Enfin, cette Europe qui se fait est une Europe à vocation confédérale. Elle respectera la personnalité de la France, l'indépendance de sa diplomatie et de sa défense (...). Pour qu'il en soit ainsi, encore faut-il que les Français ne doutent ni d'eux-mêmes ni de la France et que ceux qui mettent le plus d'ardeur dans le patriotisme aient confiance dans la capacité de la France d'être elle-même en Europe et dans l'Europe.* »

Les « Européens » gagnent une manche au Sénat

La conférence des présidents du Sénat ayant refusé d'inscrire à l'ordre du jour de la session qui s'achève, le projet R.P.R. (voté par l'Assemblée nationale) sur le financement de la « campagne européenne », le groupe communiste du Sénat à vivement protesté dans une « déclaration » contre cette décision, accusant « le gouvernement, les partis ouvertement en faveur de l'Europe des puissances d'argent et le parti socialiste » d'avoir « manifesté leur volonté de faire glisser aux oubliettes, la loi qui interdit toute ingérence étrangère dans la financement de la campagne des élections européennes ».

Seuls, souligne la déclaration, les représentants du goupre R.P.R. et du groupe communiste se sont prononcés pour l'inscription de ce texte.

Au cours de la même conférence des présidents, la proposition tendant à repousser, de mars 1979 à septembre 1979, les élections cantonales pour le renouvellement de la moitié des conseils généraux, a été enlevée de l'ordre du jour où la précédente conférence l'avait inscrite.

Le groupe R.P.R., d'abord hostile à cette proposition que le Sénat avait renvoyée, au mois d'octobre, devant sa commission des lois, évoluait depuis dans un sens favorable. Pour laisser le champ libre à la vaste campagne qu'ils se préparent à lancer, dans le pays, à l'occasion de l'élection de l'assemblée européenne, les élus R.P.R. paraissaient souhaiter désormais le report des élections cantonales. Mais l'U.D.F., d'abord favorable à ce report, virait à l'hostilité dans la mesure même de l'évolution du R.P.R.

La réunion du 14 mars a mis un terme aux espérances des partisans du report... encore majoritaires la veille, devant la commission des lois (voir *le Monde* du 14 mars).

« Il SERAIT NORMAL D'ACCORDER DES MESURES EXCEPTIONNELLES A L'IRLANDE », déclare le ministre des affaires étrangères

La commission des affaires étrangères du Sénat, réunie sous la présidence de M. Jean Lecanuet, sénateur de Seine-Maritime (Union centriste), président de l'U.D.F., a entendu, jeudi 14 décembre, un exposé de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, sur la situation internationale. Répondant en particulier à M. Claude Mont, sénateur centriste de la Loire, qui l'avait interrogé sur la situation de l'Irlande et son entrée éventuelle dans le système monétaire européen, M. François-Poncet a notamment déclaré : « *Ce sont surtout des considérations de politique intérieure qui ont déterminé la Grande-Bretagne à ne pas adhérer au système, mais on peut penser que si celui-ci fonctionne bien, le pragmatisme britannique jouera pour une participation ultérieure. Nous n'aurons besoin d'aucune pression extérieure pour mener à bien la politique économique conforme aux engagements du système monétaire européen. C'est une contrainte que nous nous donnons à nous-mêmes de mener une politique rigoureuse comme celle actuellement suivie par le gouvernement français. La contrainte c'est la nature politique des choses qui l'impose. La situation de l'Irlande est objectivement difficile et il serait normal d'accorder des mesures exceptionnelles à ce pays sans toutefois porter atteinte au principe du système monétaire européen. Aucun organisme nouveau ne sera créé pour la mise en vigueur du système monétaire européen, il s'agira d'utiliser pleinement ce qui existe déjà. La création d'un fonds monétaire européen est prévue, mais seulement dans un délai de deux ans.* »

LA VISITE DE M. JENKINS A WASHINGTON

Les États-Unis approuveraient désormais sans réserve le système monétaire européen

Washington (*A.F.P.*). — « *Plus la Communauté européenne est forte, mieux cela vaut pour les Etats-Unis* », a dit jeudi 14 décembre le président Carter en recevant M. Jenkins, président de la commission de la C.E.E.

Selon M. Beetham, porte-parole de M. Jenkins, le président des Etats-Unis approuve entièrement la création du système monétaire européen. M. Carter a reconnu que les Etats-Unis avaient eu des « *craintes* » à l'égard du S.M.E. Mais ils n'ont plus maintenant aucune réserve.

Le président de la commission a souligné que le mécanisme n'était nullement orienté contre le dollar et devrait être au contraire un élément positif pour la monnaie américaine et pour la stabilité monétaire, a ajouté M. Beetham. M. Jenkins a aussi déclaré que les mesures de défense du dollar annoncées le 1er novembre avaient aidé au lancement du système en rétablissant le calme sur les marchés des changes.

MM. Carter et Jenkins ont également fait le point des égociations commerciales du Tokyo round. Selon un communiqué publié à l'issue de la réunion, ils ont « *exprimé l'espoir qu'un accord substantiel et équilibré serait réalisé avant la fin de l'année* », mais l'entretien, pas plus que celui que M. Jenkins a eu avec le principal négociateur américain, M. Strauss, n'a pas permis d'éliminer les différences qui subsistent entre la Communauté et les Etats-Unis. « *Sur le plan commercial, il n'y a vraiment rien de nouveau* », a dit M. Beetham.

Le communiqué indique que MM. Carter et Jenkins sont également convenus d'« *explorer les possibilités de coopération* » entre les Etats-Unis et la C.E.E. dans certains domaines scientifiques (fusion nucléaire, déchets radioactifs, traitement des matériaux fissibles, médecine). *Les* deux présidents ont aussi parlé du commerce avec les pays communistes. « *Tous deux ont estimé qu'il est bon de voir la Chine s'ouvrir* », a dit M. Beetham.

● *M. Gabriel Péronnet*, président d'honneur du parti radical, souhaite que M. Robert Fabre prenne la tête d'une liste de centre gauche aux élections européennes. Il a lancé jeudi 14 décembre un « *appel pressant* » à l'ancien président du M.R.G. et de ses amis radicaux de gauche « *condamnés à l'isolement* » *pour qu'ils prennent une initiative en ce sens.* «

M. René Dumont sera l'un des candidats écologistes aux élections

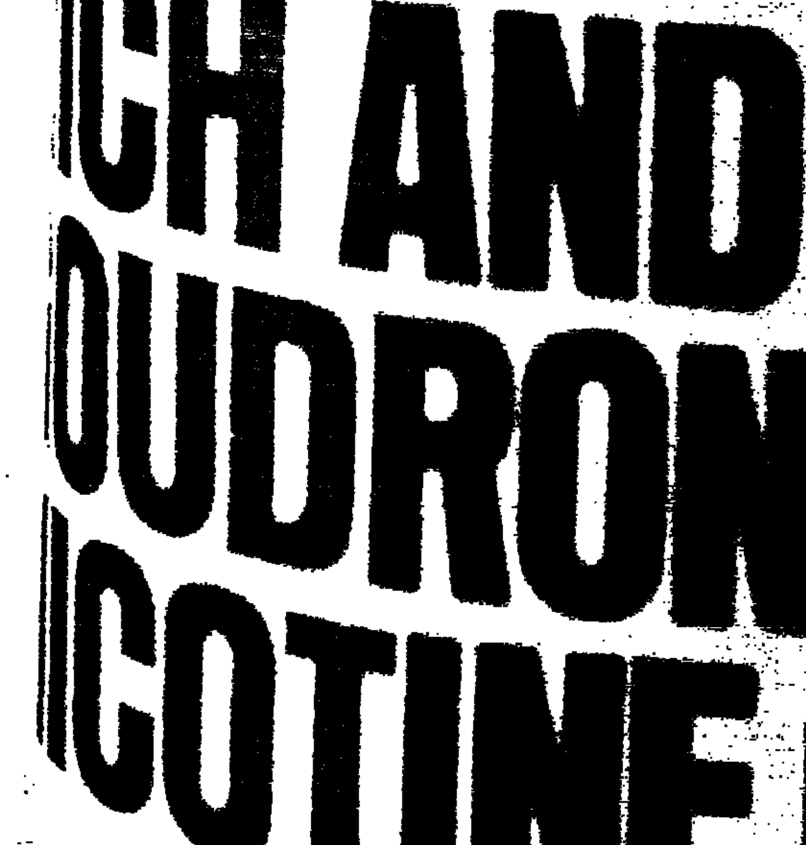
M. René Dumont, spécialiste de l'agriculture du tiers-monde, et qui fut candidat aux élections présidentielles de 1974, figurera sur la liste que les écologistes présenteront aux élections pour le Parlement européen. C'est ce qu'il a annoncé lui-même au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, jeudi 14 décembre, par l'association Europe écologie, antenne électorale de la Coordination interrégionale des mouvements écologistes (CIME).

M. Dumont et d'autres personnalités dont les noms n'ont pas été révélés, n'occuperont que les dernières places de la liste d'Europe écologie, laissant les premières à des militants de différentes régions. « *Si je me présente*, a expliqué l'agronome, *c'est que, à l'occasion de cette consultation, il faut poser les vrais problèmes. Les montants compensatoires sur le porc*, d'accord, *mais qui parle du pillage des ressources du tiers-monde par les nations européennes ? Qui parle des douze mille paysans pauvres qui meurent de faim chaque jour, par notre faute, dans ces pays ? Les écologistes doivent proposer une nouvelle politique d'aide aux nations prolétaires. Il y va de notre propre intérêt et même de notre survie.* »

La liste des quatre-vingt-un écologistes se présentant aux élections européennes s'efforcera de représenter toutes les régions françaises. Elle comprendra un grand nombre de femmes. Les candidats devront s'engager, en cas d'élection, à renoncer à tout cumul, à verser leurs indemnités à un fonds commun et à céder leur siège à leurs colistiers après un an d'exercice de leur mandat.

Il est possible que la liste des écologistes s'ouvre à d'autres groupements, comme le Mouvement mondialiste, si les conversations en cours aboutissent. Europe écologie présentera leur plate-forme commune et les noms des candidats en janvier prochain. Cette opération est déjà réalisée en République fédérale d'Allemagne où les différents courants écologistes se sont mis d'accord, les 2 et 3 décembre derniers, sur un « programme commun ». On annonce aussi qu'il y aura des candidats « verts » en Grande-Bretagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

Mais les écologistes français s'estiment défavorisés par la loi électorale qui, chez nous, fixe le cautionnement à 100.000 F et qui demande aux candidats de faire l'avance des frais d'impression des bulletins (2 à 3 millions de francs). « *Il est évident que l'on veut barrer la route aux petites formations*, a estimé Mme Laure Schneiter. *Aucun des autres pays d'Europe n'a osé prendre des mesures aussi antidémocratiques. C'est pourquoi nous lançons une pétition nationale demandant la modification de la loi électorale. Nous proposons que toute liste ayant rassemblé cinquante mille signatures bénéficie des bulletins gratuits et, si elle obtient plus de 5 % des suffrages, du remboursement des frais d'affichage.* »







M. Alain Peyrefitte relance la polémique au sein du R.P.R.

L'interview accordée par M. Jacques Chirac à l'Agence France-Presse le 14 décembre n'a pas apporté à M. Peyrefitte les « apaisements » qu'il demandait. Il est vrai que tout au long de la semaine qui a suivi la déclaration de M. Chirac sur l'Europe, le mercredi 6 décembre, les membres du gouvernement issus du R.P.R., et dont M. Peyrefitte se comporte volontiers comme le chef de file, étaient restés silencieux. Si les adversaires de M. Chirac au sein du R.P.R., parmi lesquels figurent notamment MM. Olivier Guichard, Jacques Chaban-Delmas et Alain Peyrefitte, ont dû prendre le temps de la concertation, il se peut aussi que M. Giscard d'Estaing ait estimé que la réaction de membres d'un gouvernement dont la politique était mise en cause tardait quelque peu à venir

La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., estimait vendredi matin que l'intervention de M. Peyrefitte était une « *opération de diversion aussi mesquine que maladroite* », alors que M. Yves Guéna déniait au garde des sceaux le droit de s'adresser aux députés. MDais M. Devaquet, secrétaire général du R.P.R., n'excluait pas que ces remous se soldent par des défections.

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, les députés gaullistes ne doutaient pas que l'initiative de M. Peyrefitte relancerait la polémique et même concrétiserait la crise au sein du R.P.R. si elle devait conduire les députés à se compter entre partisans et adversaires de M. Chirac. Beaucoup se disaient surpris en jugeant que dans son interview à l'A.F.P. le président de leur mouvement avait tenté un effort d'explication et que sans renier le fond de sa position il avait évité de jeter de l'huile sur le feu.

L'atmosphère au sein du groupe R.P.R. est devenue plus nerveuse, les uns accusant M. Chirac de vouloir — malgré ses dénégations — provoquer une dissolution, les autres soupçonnant M. Peyrefitte de rechercher un éclatement du groupe qui lui vaudrait récompense de la part du pouvoir.

M. Peyrefitte, il est vrai, emploie dans sa lettre un ton sévère à l'égard du président de son parti et se place au même niveau que lui pour s'adresser aux parlementaires. Toutefois, la « seconde missive » de M. Jacques Chirac qu'il évoque n'était pas adressée aux députés — comme il semble le croire, — mais aux secrétaires départementaux, aux secrétaires de circonscription, aux délégués A.O.P., jeunes et femmes dont très peu sont également parlementaires et dont seuls les premiers sont nommés par le secrétariat général du parti alors que les autres sont élus par les militants. La plupart de ces destinataires ont déjà répondu favorablement au siège du R.P.R. et parmi eux figurent les secrétaires départementaux de Seine-et-Marne et de Loire-Atlantique qui se trouvent ainsi en désaccord avec MM. Peyrefitte et Guichard, élus respectivement dans ces deux départements.

Certains députés faisaient remarquer que le « *débat de fond* », dont le ministre déplorait l'absence, avait pourtant eu lieu le 12 décembre, sous la forme du congrès extraordinaire où toutes les tendances avaient pu s'exprimer puisque aussi bien M. Sanguinetti que M. Olivier Guichard y avaient pris la parole et que les fédérations avaient été saisies le 19 septembre d'un « rapport introductif » de M. Chirac.

Enfin, M. Peyrefitte reprend à son compte les accusations lancées récemment par M. Sanguinetti contre l'entourage « occulte » de M. Chirac dont il semble découvrir aujourd'hui l'existence.

Il reste à attendre les développements que le ministre de la justice entend donner à son initiative dans le triple domaine du groupe et du mouvement, de la majorité et des institutions puisque ce sont eux que, selon lui, menace M. Chirac. Mardi prochain, la réunion du groupe R.P.R. doit être consacrée à un débat de politique générale dont l'ordre du jour s'alourdit ainsi davantage.

ANDRÉ PASSERON.

M. DEVAQUET : certains nous quitteront peut-être.

M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, jeudi, au cours d'un dîner-débat à Paris : « *Jacques Chirac n'a pas écrit une déclaration qui se veut le centre de gravité de toutes les sensibilités du R.P.R. Il n'a pas cherché à en garder la cohérence, à préserver l'unité. Je crois que c'est la réflexion d'un homme seul qui, en son âme et conscience, avec modestie — il peut être soumis lui aussi à l'erreur, — tire la sonnette d'alarme.*

» *Certains, au R.P.R. même, resteront au bord de la route, et peut-être nous quitteront. Mais je crois que d'autres, qui ne sont pas au R.P.R., sur ce combat, pourront nous rejoindre.* »

M. GUÉNA : M. Peyrefitte n'a pas à donner de leçons.

M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R. a déclaré jeudi : « *M. Peyrefitte n'a aucune responsabilité au R.P.R. et rien ne l'autorise à donner des leçons. Il n'a naturellement non plus aucune position dans le groupe parlementaire du R.P.R. pour s'adresser ainsi, par dessus le président, aux députés de notre groupe.*

» *M. Peyrefitte, a autre chose à faire. Il a de lourdes responsabilités gouvernementales et il doit s'occuper d'une meilleure administration de la justice et d'assurer dans de meilleures conditions la sécurité des Français.* »

La construction de l'Europe

(Suite de la première page.)

Dès lors, les partis, qui ont une revanche électorale à prendre, soit comme au R.P.R. pour préserver sa position dominante dans la majorité parlementaire, soit comme au P.C. pour rééquilibrer la gauche en sa faveur, ont tout intérêt à se distinguer, à se singulariser. L'objectif est de mobiliser l'opinion pour un vote qui risque de la laisser passive.

Le R.P.R. et le P.C. ont choisi de dramatiser la situation en invitant les Français à se défendre contre des formes de supranationalité dominée par l'Allemagne ou les multinationales. Les argumentations proposées ne sont pas entièrement gratuites, les préoccupations exprimées ne sont pas vaines, mais on voit bien que le trait est, dans les deux cas, quelque peu forcé, pour les besoins de la cause. Si les dangers dénoncés sont si grands, on comprend mal que le P.C. ait accepté de faire des concessions au P.S. dans le domaine européen, au temps du programme commun, et que les gaullistes aient cautionné si longtemps l'action européenne de M. Giscard d'Estaing.

Ces deux partis n'acceptent l'Europe que dans la mesure où ils ont l'espoir — ou la certitude — de participer au pouvoir. Ce n'est plus le cas pour M. Marchais comme pour M. Chirac. Communistes et gaullistes en reviennent donc à des positions plus dures, en acceptant la référence aux combats menés en commun dans le passé (dans la Résistance ou contre l'armée européenne de la C.E.D.).

Comme toujours, ces réajustements ne se font pas sans un minimum de casse. Si au parti communiste, l'eurocommunisme n'a pas pénétré autant qu'au P.C.E. ou au P.C.I. et ne provoque pas encore beaucoup de remous, il n'en est pas de même au R.P.R.

« De compagnon à compagnon »

L'appel aux Français lancé par M. Chirac, et qui fait au président de la République un grave procès d'intention, pose un problème à quelques-uns, au moins, des parlementaires et des ministres qui se réclament du R.P.R. Il y a eu d'abord les réactions attendues de « gaullistes européens », comme M. Olivier Guichard, puis celles, isolées, de M. Sanguinetti et de membres du groupe parlementaire, qui mettaient ainsi en cause le fonctionnement de celui-ci (MM. Neuwirth, Cressard, Bonhomme, Mme Missoffe) et, ensuite, celle de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, qui a écrit personnellement aux députés du mouvement pour dire son désaccord avec l'initiative de M. Chirac.

Le ministre de la justice est politiquement le plus influent des membres du gouvernement issus du R.P.R. Ancien secrétaire général de l'U.D.R., il intervient « de compagnon à compagnon » en se référant au respect des institutions, qui veut que les membres de la majorité ne mettent pas en cause le président de la République et l'unité d'un groupe parlementaire et d'un mouvement qui ont traversé d'autres crises. M. Peyrefitte lance cet avertissement à titre personnel au moment où M. Devaquet, secrétaire général du R.P.R., reconnaît que l'initiative de M. Chirac risque de provoquer des défections. Il y a tout lieu de penser que le ministre de la justice n'aura pas, de la part du président du mouvement, les apaisements qu'il demande mais au moins aura-t-il pris date.

Le désaccord était déjà latent entre le maire de Paris — dont l'entourage occulte, c'est-à-dire M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud, est publiquement mis en cause auprès d'élus qui s'inquiètent du poids de l'appareil du parti — et les personnalités gaullistes proches de M. Giscard d'Estaing. Le fait que le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, et les membres du gouvernement aient été écartés des instances dirigeantes du mouvement où ils siégeaient de droit a illustré ce divorce. Ira-t-on jusqu'à une scission ? M. Peyrefitte se défend d'encourager une telle opération et plaide, au contraire, en faveur de la cohésion du groupe. M. Chirac — même s'il assume le risque pris de quelques défections — cherche aussi à rassurer les députés là où ils sont le plus sensibles : leur sort électoral. Il n'est pas question d'ouvrir une crise en censurant le gouvernement, a-t-il clairement expliqué.

M. Barre a d'autant moins de raison de s'inquiéter que peu de députés du R.P.R. sont disposés à prendre le risque d'une dissolution de l'Assemblée nationale (quatorze, tout au plus, assure un pointeur qui a fait ses comptes). Voilà donc un groupe parlementaire qui est voué, selon M. Mitterrand, à assurer la pérennité du chef de l'Etat. C'est pourtant lui que vise M. Chirac en faisant de la prochaine désignation des représentants à l'Assemblée européenne une épreuve de force de politique intérieure qui va permettre à chacune des grandes familles politiques de se compter. En filigrane, c'est une tentative de motion de censure présidentielle qui s'esquisse.

ANDRÉ LAURENS.

● *M. François Mitterrand*, s'entretenant jeudi 14 décembre avec des journalistes, a estimé que le président du R.P.R. était « *dans la glu* » sur le plan de la politique intérieure avec ses députés qui, selon lui, ne servent à rien, si ce n'est à assumer la pérennité du président de la République.

La lettre du garde des sceaux

Voici le texte de la lettre de M. Peyrefitte adressée aux députés R.P.R. :

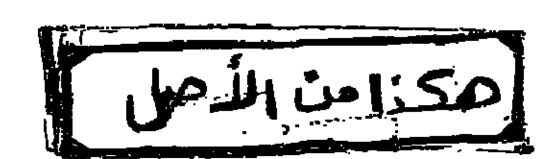
« *Le président de notre mouvement a fait diffuser, « à titre personnel », deux documents insolites. A titre personnel aussi, j'estime de mon devoir de m'adresser à vous de compagnon à compagnon, en m'autorisant de mes précédentes fonctions de responsable de notre mouvement et de mon appartenance depuis vingt ans à notre groupe parlementaire (à la discipline duquel je n'ai jamais failli).*

» *Le premier texte a été interprété, à tort ou à raison, comme accusant le gouvernement et le président de la République lui-même « d'abaisser la France », de former « le parti de l'étranger », d'être les « partisans du renon-» cement » et les « auxiliaires de » la décadence ». Ces propos outranciers sont d'autant plus regrettables qu'ils viennent non d'un leader de l'opposition mais d'un responsable de la majorité : comme moi, vous avez pu mesurer le trouble qu'ils ont jeté dans l'esprit de nos électeurs.*

» *Une seconde missive de Jacques Chirac demande à un certain nombre d'entre nous d'envoyer personnellement à son secrétariat particulier une signature en blanc pour lui laisser le soin de prendre à leur place des décisions concernant l'Europe. Cette délégation de pouvoir est contraire au besoin du vrai dialogue que ressentent nos compagnons ; si elle devait s'étendre à des parlementaires, elle équivaudrait au mandat impératif interdit par la Constitution. Des décisions de cette importance, qui nous engagent tous, ne peuvent être prises, au sein du mouvement comme du groupe, sans qu'ait pu s'instaurer entre nous un débat de fond, large et démocratique. C'est le souhait d'un grand nombre d'entre vous, je le sais.*

» *Je veux croire que ces démarches surprenantes s'expliquent par l'absence momentanée de Jacques Chirac. Je veux croire qu'elles ont été prises par certains personnages occultes qui semblent s'être emparés de l'appareil de notre mouvement. Je veux croire que son président, auquel nous souhaitons un prompt rétablissement, donnera rapidement et sans équivoque les apaisements qui s'imposent.*

» *Dans cette attente, je vous demande de réfléchir avant de donner suite à des initiatives que beaucoup d'entre nous ne comprennent pas : elles menacent gravement la cohésion de notre groupe et de notre mouvement, la solidité de la majorité, le fonctionnement régulier des institutions. Et n'oublions jamais que notre unité et notre sang-froid, qui ont fait jusqu'à présent notre force, sont la meilleure garantie de l'avenir du gaullisme.* »



مكان الأصل

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monologues sur l'agriculture

La France croit-elle à son agriculture? On pouvait le penser devant l'insistance avec laquelle le R.P.R. réclamait un débat sur les orientations de la politique agricole. Quarante députés, en séance, dont quelques R.P.R. seulement, quand ce débat est venu : cela paraît peu pour le « pétrole de la France ». Il y eut en fait autant de présents que d'intervenants, à croire que chacun parle pour soi et que, s'il y a des choses à dire, il n'y a rien à écouter. L'opposition critique les résultats obtenus par l'agriculture française au cours des vingt dernières années et met en doute la volonté du ministre de l'agriculture de maintenir... quoi, au fait? Les agriculteurs ou l'agriculture? Les discours, autant dire les dissertations, ne sont pas clairs, qui réclament à la fois le maintien de revenus pour le plus grand nombre possible d'exploitants et une agriculture compétitive sans dire pour autant comment l'on compte résoudre cette équation à deux inconnues.

En fait, le débat n'a pas fait apparaître de véritables divergences entre les exigences des groupes de l'Assemblée, sans doute parce que les grandes orientations proposées par M. Méhaignerie ne sont pas le résultat d'un choix mais le constat d'une nécessité et que les véritables débats s'engageront le jour où le gouvernement mettra sur la table des propositions précises en matière de réforme foncière et de droit de propriété, notamment.

C'est finalement parce qu'ils se sentaient exclus de la préparation de la loi d'orientation du fait des relations privilégiées qu'entretiennent les organisations professionnelles agricoles et le gouvernement, que les parlementaires ont voulu c débat, fût-il formel. Pour qu'un véritable dialogue s'engageât, il aurait suffi, et M. Méhaignerie le souhaitait, d'une réunion de commission élargie où « on retrousse ses manches, à huis clos, et on discute avec un tableau et des chiffres pour réfuter des contre vérités ».

Venant après la discussion budgétaire et avant le débat de vendredi sur l'élargissement de la Communauté économique européenne, les propos tenus au cours de cette séance pouvaient difficilement ne pas paraître vagues ou par trop pointillistes.

M. Méhaignerie prend le pari de concilier le renforcement de l'agriculture française et le maintien du plus grand nombre d'exploitations. Ce pari hardi méritait mieux qu'une succession de monologues.

Jeudi 14 décembre, sous la présidence de M. FILLIOUD (P.S.), l'Assemblée nationale entend une déclaration du gouvernement sur les orientations de sa politique agricole, déclaration suivie d'un débat.

M. MEHAIGNERIE décrit les grandes orientations de la politique agricole. Il invite l'Assemblée à percevoir les défis d'ingérence extérieure comme ceux des débouchés qui se restreignent en Europe, ceux des prix mondiaux et celui du niveau technologique bon pour les céréales, le sucre, le vin, mais en retard pour certaines viandes, le bois et les légumes. La nouvelle croisade technique, différente de celle des années 60, doit rechercher l'économie de matières premières, se préoccuper des problèmes biologiques et utiliser les potentialités des diversités régionales.

Dernier défi extérieur : celui des montants compensatoires monétaires, qui doivent être rapidement démantelés. M. Méhaignerie aborde ensuite les défis intérieurs : les inégalités régionales, les problèmes de l'emploi, à la solution desquels l'agriculture peut contribuer, les contraintes budgétaires, qui nécessitent de privilégier les investissements les plus porteurs de promotion pour les hommes et le progrès technique (recherche, formation, génétique, prophylaxie, drainage, irrigation, remembrement).

Les moyens de la loi d'orientation, assure le ministre, sont les choix budgétaires, le soutien accordé à la pluri-activité, les efforts pour la recherche et le développement, une politique plus vigoureuse d'exportation, la valorisation des industries agro-alimentaires et la régionalisation.

M. CHAMINADE (P.C.) estime qu'il n'y a dans les propos du ministre rien de neuf qiu soit susceptible d'arrêter la dégradation du revenu agricole. Le projet de loi d'orientation est un rideau de fumée, masquant les objectifs « *dictés par les sociétés multinationales* » et tendant à faire accepter l'austérité aux agriculteurs français.

M. MAYOUD (U.D.F.) réaffirme le choix de son groupe en faveur de l'exploitation à responsabilité personnelle familiale et du maintien du plus grand nombre d'exploitations.

M. LAURRISSERGUES (P.S.) note que l'agriculture est de plus en plus dépendante de ses achats extérieurs et que des pans entiers sont sacrifiés. Il s'interroge : « *Combien restera-t-il d'exploitants en l'an 2000, au train où vont les choses?* »

M. CORNETTE (R.P.R.) félicite le ministre pour la cohérence de son projet qu'il fait sien, et souhaite lui aussi que la politique agricole permette de conserver non seulement le maximum d'agriculteurs mais encore de favoriser l'ensemble des productions.

M. MILLET (P.C., Gard) évoque la récente conférence nationale sur l'aménagement du territoire lequel, à son avis, n'est envisagé qu'en fonction du redéploiement industriel voulu par les multinationales. M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne) plaide *en faveur du maintien ou du* développement d'exploitations familiales rentables tout en estimant que ces dernières ne peuvent être définies par un critère de superficie unique pour toute la France.

M. MARCHAND (P.S., Charente-Maritime) dénonce l'inégalité entre le monde rural et le monde urbain en matière d'enseignement et constate que 80 % des enfants du milieu rural passés par l'enseignement agricole ne peuvent trouver du travail à la terre.

« *L'autosuffisance est-elle encore l'objectif de la politique agricole commune?* demande M. Aurillac (R.P.R., Indre), qui ajoute, *l'autosuffisance alimentaire de l'Europe est certes coûteuse mais beaucoup moins que ne le serait une dépendance à l'égard de cours mondiaux erratiques.* »

Pour M. HUNAULT (non-inscrit, Loire-Atlantique) une loi-cadre ne saurait avoir de signification que dans le cadre de la Communauté. Il souhaite notamment qu'elle apporte une nouvelle définition du droit de propriété.

« *Votre politique,* déclare M. MAISONNAT (P.C., Isère), *a des conséquences graves pour l'agriculture de montagne et se révèle de plus en plus incapable d'assurer le maintien dans ces régions d'une présence humaine indispensable.* » M. BRIANE (U.D.F., Aveyron) insiste sur trois objectifs qui lui paraissent essentiels : l'amélioration de la protection sociale des agriculteurs, la définition d'un statut des femmes d'exploitants et une meilleure *répartition des charges de financement* du BAPSA.

M. FORGUES (P.S., Hautes-Pyrénées) reproche au gouvernement de ne pas avoir tenu compte de la diversité de l'agriculture française, des disparités régionales et des différentes productions.

Pour M. GOASDUFF (R.P.R., Finistère), la politique d'aménagement du territoire doit témoigner de la volonté d'éliminer les disparités régionales existantes. M. TOURNÉ (P.C., Pyrénées-Orientales) considère l'industrie agro-alimentaire comme le complément nécessaire de la production agricole. Pour M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan), la formation devrait être un volet fondamental de la loi-cadre.

M. CELLARD (P.S., Gers) souhaite *la mise en place d'organismes* dont l'objectif serait triple : soulager l'exploitation de la charge foncière, assurer une juste répartition de la terre entre les agriculteurs et les autres utilisateurs, adapter le droit foncier aux conditions locales d'exploitation.

En séance de nuit, sous la présidence de M. HUGUET (P.S.), M. PASTY (R.P.R., Creuse) souligne que la loi-cadre doit se proposer d'aboutir à une parité complète du régime social agricole et de celui des salariés. M. RUFFE (P.C., Lot-et-Garonne) évoque les inquiétudes des quarante mille producteurs de tabac quant à la reconduction du système actuel de fixation des prix par contrat.

M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) remarque que l'Europe importe l'équivalent de la production de 22 millions d'hectares de terres arables « alors que des terres de plus en plus nombreuses sont en friche ». M. BEIX (P.S., Charente - Maritime) déclare : « *Les coopérateurs ne peuvent accepter l'offensive en règle qui vise au démantèlement de la coopération par trois angles d'attaque : la réduction de la concertation, la réduction du créneau d'activités et surtout la réduction du financement* ».

Pour M. BIZET (app. R.P.R., Manche), la politique foncière doit « *respecter un équilibre entre exploitations d'une même zone et entre générations* » et cela en recourant à l'indemnité viagère de départ, à la revalorisation des retraites, à l'action des SAFER et à la législation sur les cumuls.

M. WARGNIES (P.C., Nord) estime que la loi-cadre devrait être l'occasion de soumettre les salariés agricoles au droit commun, notamment en matière de durée et de conditions de travail.

M. REVET (U.D.F., Seine-Maritime) souhaite qu'elle mette l'accent sur trois éléments en matière d'élevage : la prophylaxie, la génétique et les équipements.

M. NUCCI (P.S., Isère) rappelle que les exploitants agricoles ne touchent pas d'indemnité journalière en cas d'arrêt de travail *pour cause de maladie* et que 99 % des retraites agricoles sont inférieures à 1 000 F par mois.

M. Guermeur (R.P.R.) :
supprimer les montants compensatoires

M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère) souhaite que le rôle des élus locaux en matière d'aménagement du territoire soit accru et que l'on supprime les montants compensatoires monétaires qui, dit-il, « *sont en train d'enterrer l'agriculture française* ».

Mme GŒURIOT (P.C., Meurthe-et-Moselle) estime que la place de la femme dans le monde agricole doit être complètement reconsidérée sous ses aspects juridiques et sociaux notamment.

M. KERGUERIS (U.D.F., Morbihan) déclare que ce qui caractérise l'état d'esprit de tous les agriculteurs français c'est l'incertitude : « *Incertitude,* dit-il, *quant à l'avenir des montants compensatoires, quant à l'élargissem.nt de la Communauté et quant aux effets du nouveau système monétaire européen.* »

M. VIDAL (P.S., Aude) souligne la nécessité de sauver la petite exploitation en augmentant les investissements productifs, en diversifiant le commerce agricole, en favorisant la transformation des produits et en organisant les marchés, notamment par la création d'un office des vins.

M. GODEFROY (appar. R.P.R., Manche) se demande : « *Faut-il sacrifier entièrement au libéralisme, au risque de faire coexister des déserts verts et de grandes cités cosmopolites?* »

M. GIRARDOT (P.C., Alpes-de-Haute-Provence) estime que l'application de la réglementation de Bruxelles « *signerait l'arrêt de mort de l'élevage ovin français, surtout si le Marché commun est élargi* ».

M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) estime que la loi-cadre devrait comporter un chapitre sur la politique en faveur de la montagne. M. DUROURE (P.S., Landes) *demande une politique plus* active d'incitation à la création d'emplois en milieu rural, en particulier dans les zones forestières. M. LIGOT (appar. U.D.F., Maine-et-Loire) souhaite que l'installation des jeunes agriculteurs soit mieux encouragée.

M. MARIN (P.C., Vaucluse) déclare que les importations excessives perturbent le secteur des fruits et légumes et y provoquent un désordre où « *les géants de l'agro-alimentaire puisent de larges profits* ».

M. COUEPEL (U.D.F., Côtes-du-Nord) plaide pour une industrie agro-alimentaire de qualité [illegible] sur la petite et moyenne entreprise.

M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) critique la politique de crédit suivie jusqu'à présent.

Mme BARBERA (P.C., Hérault) défend les viticulteurs du Languedoc-Roussillon, qui, dit-elle, quelle que soit leur opinion politique, sont tous opposés à l'élargissement du Marché commun. M. MASQUERE (P.S., Haute-Garonne) estime tout à fait insuffisantes les aides qui ont été apportées jusqu'à présent aux zones de montagne, « *puisque le processus de désertification se poursuit* ». M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) reproche au ministre de n'avoir pas dit « *un mot* » de l'état de « *sujétion* » où se trouve la politique agricole de la France vis-à-vis des autorités de Bruxelles.

Mme JACQ (P.S., Finistère) plaide pour la définition d'un statut de la femme d'agriculteur négocié avec les intéressés.

M. MEHAIGNERIE dénonce une « *vision misérabiliste de l'agriculture* », qui « *traduit la réalité de l'agriculture avec des yeux parfois trop extérieurs au monde agricole* ». « *Trop, c'est trop!* », lance-t-il à l'adresse de l'opposition. Il note, chez les députés de tous les groupes, la crainte que la recherche de la compétitivité n'accroisse les disparités entre les régions. « *Dois-je rappeler,* demande-t-il, *que dans aucun autre pays que la France n'est accompli un effort aussi fourni pour corriger ces disparités?* »

« *L'Europe,* poursuit le ministre, *ne mérite ni excès d'honneur ni excès d'indignité.* » Il rappelle que, si les montants compensatoires monétaires sont un handicap vis-à-vis des pays à monnaie forte lorsqu'ils ne sont pas démantelés trois ans après leur création, ils sont aussi une protection face aux pays à monnaie faible, l'Italie par exemple. « *Le gouvernement va dans le sens du démembrement des montants compensatoires ; c'est le sens des engagements qui ont été pris il y a deux semaines, à Bruxelles, par les chefs d'Etat et de gouvernement* », souligne-t-il.

Ni les résultats économiques ni la marche vers la parité des revenus agricoles et autres ne doivent, estime le ministre, « *nous inciter à nous couvrir de cendres* », il faut éviter les surenchères, le double langage, bref, le « *national-poujadisme* ».

Le débat est clos et la séance levée à 2 h. 55.

Admissions à l'École nationale d'administration

• PREMIER CONCOURS EXTERNE (dominante juridique).

MM. Aubry, Auvigne, Barbezieux, Baruch, Benevise, Mlle Bergeal, MM. Bernier, Bonichot, Mlle Bonmati, MM. Rémi Bouchez, Boutoillier, Brotons, Mlle Chicoye, MM. Chougnet, Philippe Citroën, Stéphane Clément, Philippe Clouet, de Cointet de Fillain, Coutau-Bégarie, Couteaux, Darrason, Hervé Digne, Dobelle, Ducret, Dufresne, Pierre-Mathieu Duhamel, Duvert, Fleuriot, Fornacciari, Godron, Mlles Guilhemsans, Françoise-Anne Hofmann, MM. Larnaudie, Lemoyne de Forges, Liger, Lombard, Lopinot, Mac Kain, de Malafosse, Mlle Marsault, MM Stéphane Martin, Maublanc de Boisboucher, Mlles du Mesnil du Buisson, Câm Vân Nguyen Thi, MM. O'Quin, André Parant, Mlle Caroline Pascal, MM. Perrel, Pouessel, Antoine Raoul-Duval, Rocchi, Trottmann, Van Ruymbeke, Videlaine, Mlle Vitoux, MM. Warnier, Yahiel.

• DEUXIEME CONCOURS EXTERNE (dominante économique).

Mlle Claire Aubin, MM. Autie, Azibert, Baudillon, *Bizouard* de Montville, de Boysson, Buhler, Cazes, Debains, Philippe Delmas, François-Xavier Denlau, Etrillard, Ginter, François Goulard, Jean-Claude Hassan, Hinfray, Bruno Lafont, Boris Marcq, Mariani, Motte, André-Jean Olivier, Mlle Pappalardo, MM. Hugues Parant, Paultre de Lamotte, *Gilles-Marie Tine, Mlle Viallet.*

• PREMIER CONCOURS INTERNE (dominante juridique).

MM. Henry Alexandre, Altuzarra, Alventosa, Jacques Andreu, Mlle Claude-France Arnould, M. Gabriel Aubert, Mme de Bardon de Segonzac, M. Barroux, Mme Boche, Mlle Bories, M. Braunstein, Mme Burleraux-Lackmann, MM. Deblock, Decourteix, Ducamp, Fauqueur, Michel Georget, Stéphane Compertz, Eugène Julien, de Lacoste Lareymondie, Gildas Le Coz, Madec, Maupas-Oudinot, Jean Mendelson, Mme Mengual, MM. Merian, Jean-François Pages, Paravy, Mme Peretti, *MM.* Perpère, Pipelier, *Plantet,* Ponge, Pouillieute, Jacky Richard, Santucci, Schotter, Mme Suzanne Silland, Mlle Marie-Françoise Simon, MM. Soumet, Valette, Vareille, Zapata.

• DEUXIEME CONCOURS INTERNE (dominante économique).

Mme Geneviève André, MM. Chalaux, *Chanel, Chatot, Mme Comolli,* MM. Duverge, Fonta, Ginot, Guinot-Delery, Lataste, Mailbert, Mme Anick Morel, MM. Rafenomanjato, Renoux, Jacques Sans, Tregoat, Denis Vilain.

LE BUDGET DE 1979 EST DÉFINITIVEMENT VOTÉ

Réduction des déductions forfaitaires applicables aux revenus fonciers

Jeudi matin 14 décembre, *sous la présidence de* **M. Le Combe (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (sénateurs et députés) chargée de proposer un texte sur la quarantaine de** *dispositions du* **projet de loi de finances pour 1979, pour lesquelles les deux Assemblées n'ont pas abouti à une rédaction identique.**

M. ICART (U.D.F.), rapporteur général, présente aux députés les principales décisions de la C.M.P.

A l'article 2, elle a accepté de reporter au 1er avril 1979 la perception d'un droit de timbre sur les formules de chèques non barrés.

A l'article 4, elle a retenu *l'extension aux retraités du bénéfice* d'un montant minimal (1 800 F) en matière de frais professionnels, majorant en contrepartie d'un quart de point la taxe sur les conventions d'assurances.

Elle a rétabli l'article 6, qui diminue de cinq points les taux de déductions forfaitaires applicables aux revenus fonciers. Elle a cependant prévu que le taux de 20 % serait maintenu pour les revenus provenant des biens ruraux placés sous le régime des baux à long terme, que ces derniers aient été conclus avant ou après le 1er janvier 1979.

A l'article 10, qui fixe à 360 000 F la limite au-delà de laquelle aucun abattement n'est pratiqué sur les salaires et pensions, la C.M.P. a limité l'application de *cette disposition aux seuls revenus* de 1978 et 1979. En ce qui concerne les limites de chiffres d'affaires ou de recettes prévues pour l'octroi des allégements fiscaux accordés aux adhérents des centres de gestion et associations agréés, elle a retenu le texte adopté par le Sénat.

L'article 11 supprime la taxe spéciale sur les activités bancaires, ouvre une option pour l'assujettissement à la T.V.A. et institue une taxe sur les encours de crédit. La C.M.P. a décidé de soustraire de l'assiette de cette taxe les crédits libellés en devises, ceux accordés à des organismes bancaires non résidents et les prêts liés à une émission d'obligations. Elle n'a toutefois pas retenu les crédits consentis aux ménages. Les taux de la taxe seront de 1,6 pour 1 000 en 1979 et de 1 pour 1 000 à compter de 1985.

La C.M.P. a rétabli l'article supprimé par le Sénat et qui exonère de la T.V.A. les opérations relatives à l'exploitation et à la commercialisation du service public de transmission des données par paquets (TRANSPAC), mais en disposant que cette exonération ne vaudrait que jusqu'au 31 décembre 1980.

La C.M.P. n'a pas retenu un amendement du Sénat qui *prévoyait* qu'à compter du 1er janvier prochain les frais de déplacement déductibles devraient correspondre à des dépenses effectives et à des indemnités forfaitaires.

La C.M.P. a retenu les articles *exonérant de la taxe sur les salaires* les centres de formation de personnels communaux et étendant l'exonération de la taxe sur les salaires aux bureaux d'aide sociale lorsqu'ils sont subventionnés par les collectivités locales. En revanche, elle n'a pas autorisé les communes dont la population est comprise entre 75 000 et 100 000 habitants à instituer *une taxe de 0,75 % au maximum* sur les salaires versés par les entreprises de plus de neuf salariés.

En ce qui concerne la taxe intérieure sur les produits pétroliers, elle a confirmé la suppression de l'avantage fiscal en faveur des huiles régénérées, mais en précisant qu'elle n'entrerait en vigueur qu'au 1er juillet 1979

Tout en ne retenant pas la disposition instituant une taxe de 10 centimes par litre sur l'essence et le super-carburant distribué par les grandes surfaces, la C.M.P. a demandé au gouvernement de veiller à ce que les petits distributeurs ne soient pas les victimes du système récemment instauré.

Elle a ensuite permis aux entreprises admises aux règlements judiciaires de passer contrat, sous certaines conditions, avec les collectivités locales et non plus seulement avec l'Etat. Puis elle a fixé à 12,26 % le taux du prélèvement opéré sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers au profit du Fonds spécial d'investissement routier.

Elle a confirmé l'institution au profit des collectivités locales d'un prélèvement sur les recettes de l'Etat en vue du versement de la dotation globale de fonctionnement, le *montant* de ce prélèvement étant calculé en fonction du produit de la T.V.A. S'agissant de la taxe spéciale sur le prix des places de cinéma, elle a adopté un texte de compromis qui réduit à 30 millions le produit de la majoration proposée.

Le Sénat avait permis aux communes d'établir une taxe sur la location, la concession ou la vente d'espaces publicitaires (à l'exception du mobilier urbain) ; la C.M.P. en fixe le taux maximum à 5 %.

Après une longue discussion elle a finalement institué un prélèvement de 2 % sur le montant des sommes jouées au loto national, et ce au profit du Fonds national d'aide au sport. Mais, elle n'a pas retenu le prélèvement supplémentaire sur le P.M.U.

En ce qui concerne les rentes viagères, elle a décidé de ne pas appliquer la condition de plafond des ressources aux rentes constituées par les anciens combattants, ce plafond jouant pour les autres rentes constituées à partir du 1er janvier 1979.

Elle a accepté la création d'une indemnité compensatrice au conjoint âgé de plus de soixante ans lorsque l'exploitant bénéficie de l'indemnité viagère de départ avant soixante-cinq ans et que sa femme ne peut encore prétendre à sa retraite de base agricole. En contrepartie l'attribution du Fonds national de solidarité est subordonnée à la cessation effective de l'exploitation, cette dernière règle ne jouant qu'à compter du 1er janvier 1979 et ne s'appliquant pas aux personnes qui continueront à exploiter une superficie inférieure à 3 hectares.

Une série d'amendements

Après s'être rallié au texte de la C.M.P., M. Papon, ministre du budget, *présente une série d'amendements* augmentant les crédits d'autorisations de programmes budgétaires afin de tenir compte des engagements pris au Sénat par le gouvernement. Ces amendements apportent 170,5 millions et 102 millions de crédits de paiement *supplémentaires* destinés à ajuster les diverses dotations de quelque dix-huit budgets. Dans le budget des affaires étrangères, l'ajustement bénéficiera aux échanges culturels et aux constructions scolaires à l'étranger ; dans celui de l'agriculture, à l'électrification rurale, à l'aménagement des forêts communales, aux foyers ruraux et à l'enseignement privé agricole ; au budget des anciens combattants, la pension des ascendants est relevée de 2 % ; à la culture, une dotation supplémentaire est affectée à l'animation culturelle en milieu rural. Les constructions scolaires du deuxième degré bénéficient d'un supplément de 30 millions d'autorisation de programme et de 21 millions et demi de crédits de paiement.

Quelques crédits sont accordés aux parcs naturels et aux espaces verts. La jeunesse et les sports reçoivent 5 millions de plus au titre du franc-élève, et 13 millions d'aide supplémentaire au sport, le prélèvement sur le Loto étant porté de 1,5 à 2 %. Le plafond de la retraite mutualiste du combattant est relevé à 13 %. Enfin, le Fonds spécial d'investissement routier sera encore majoré de 0,10 %. Pour gager l'ensemble de ces dispositions, le gouvernement propose une augmentation des droits de timbre qui rapportera 118 millions. Le ministre précise qu'au terme de l'examen devant le Parlement le déficit budgétaire s'élève finalement à 15 060 millions de francs.

L'ensemble du projet de loi de finances, compte tenu du texte de la C.M.P. et des derniers amendements gouvernementaux, est finalement adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre.

Le projet a été voté conforme *par le Sénat* peu après et *par* 183 voix contre 104. — P. Fr.

AU SÉNAT

Vote du collectif budgétaire légèrement modifié

Le Sénat a voté par 180 voix contre 103, vendredi 15 décembre, à 2 heures du matin, le projet de loi de finances rectificative pour 1978. Ce collectif budgétaire, comportant notamment les dispositions d'harmonisation européenne de la T.V.A., a été légèrement modifié par les sénateurs, et renvoyé de ce fait, à la demande du gouvernement, devant une commission mixte paritaire.

Premier orateur, le rapporteur général, M. BLIN (Un. cent., Ardennes), exprime son inquiétude devant le « dérapage » de près de 30 milliards de francs dont témoigne le collectif. Quelques dotations supplémentaires de crédits lui paraissent, d'autre part, « discutables » ; ainsi en est-il, à son avis, des 340 millions de francs prévus pour la Caisse nationale des calamités agricoles ; de même que du montant des bonifications de prêts du Crédit agricole, ou de certains ajustements qui trahissent, dit-il, des estimations « *soit erronées, soit volontairement minorées* ». Le processus de participation de l'Etat au capital de la société Marcel Dassault-Bréguet-Aviation lui paraît enfin « singulier ». Pourquoi l'Etat ne disposera-t-il du droit de vote que deux ans après l'acquisition des titres ?

M. YVES DURAND (non-inscr., Ven;dée), rapporteur de la commission des finances, traite spécialement des articles du projet qui concernent l'harmonisation de notre régime de T.V.A. avec ceux de nos partenaires européens. Le rapporteur ne contesteconteste pas l'utilité de ces dispositions ; mais le trop court délai qui a été laissé à la commission pour en étudier les implications ne lui permet que « *de s'en remettre à la sagesse du Sénat* ».

Après les interventions de MM. SERAMY (Un. centr., Seine-et-Marne), qui s'étonne de voir annuler 350 millions de crédits destinés au financement des bourses de l'enseignement supérieur, TOURNAN (P.S., Gers) qui refuse les « *conditions précipitées* » du débat sur la sixième directive européenne (T.V.A.), MOSSION (Un. centr., Somme), qui approuve ces directives tout en en critiquant certaines dispositions, MOINET (gauche dém., M.R.G., Charente-Maritime) qui ne votera pas ce troisième collectif de 1978 et conteste la fiscalisaion du Crédi agricole, JARGOT (P.C., Isère) qui appelle à la lutte les « *victimes* » de ce collectif et en particulier les agriculteurs. M. PAPON, ministre du budget, répond que la mise à jour des prévisions budgétaires est toujours un acte difficile et que, sur 500 milliards, des écarts de quelques milliards n'ont rien de surprenant. Quant à l'harmonisation de la T.V.A. européenne, le ministre rappelle que dès 1970 le Parlement en a voté le principe.

M. PAPON : un choix

A la fin du débat budgétaire, le 9 décembre, le président de la commission des finances avait dressé un véritable réquisitoire pour dénoncer l'échec de la politique du gouvernement. M. PAPON lui répond notamment : « *Discipline monétaire, discipline budgétaire et discipline sociale. M. Bonnefous considère que la situation française n'est pas satisfaisante. C'est peut-être vrai, mais je voudrais sur certains points m'en expliquer. (...)*

» *Contrairement au passé, la masse monétaire ne progresse pas plus vite que le produit intérieur brut. Faut-il aller plus loin ? Faut-il réduire l'augmentation de la masse monétaire à un taux inférieur au produit intérieur brut, comme en Suisse ? C'est possible, mais il y a une limite, c'est la situation de l'emploi, et c'est un problème auquel nous sommes tous sensibles. Si nous descendions au-dessous de la ligne que j'ai indiquée, cette politique s'appellerait « déflation ». (...) La France n'a pas promu la baisse du pouvoir d'achat, elle n'a pas voté de budget déflationniste, elle n'a pas décidé, d'un trait de plume, de renvoyer les immigrés. Elle a choisi — c'est sans doute la voie la plus difficile — d'agir dans le temps, c'est-à-dire, hélas ! trop lentement, dans le but de limiter les conséquences humaines de tout ce qu'auraient inévitablement entraîné ces techniques d'intervention. C'est un choix.* »

Les sénateurs ont supprimé l'article 8 bis qui tendait à annuler certaines exonérations fiscales accordées par les collectivités locales (amendement de M. Blin).

● Ils ont adopté un article additionnel, après la discussion ayant abouti à la suppression dudit article 8 bis, permettant aux maires des petites communes membres d'un syndicat de communes, mais qui assurent elles-mêmes l'enlèvement des ordures ménagères, de percevoir directement la taxe correspondante (amendement de M. de Montalembert, R.P.R., Seine-Maritime).

● Ils ont rétabli une ancienne taxe, imposant aux chasseurs de gros gibiers une contribution au financement des indemnités pour dégâts aux cultures et forêts (amendement de M. Ménard, R.I., Deux-Sèvres).

Un long débat s'est institué sur un amendement de M. JARGOT demandant la nationalisation des sociétés Marcel Dassault, amendement qui a été repoussé. Le Sénat a ensuite adopté les articles 19 à 44 (avec une seule modification de forme) concernant l'application de la « *sixième directive* » sur l'harmonisation européenne de la T.V.A. Puis l'ensemble a été voté par 180 voix contre 103.

Les sénateurs ont adopté, en seconde lecture, le projet de loi instituant un régime complémentaire d'assurance-vieillesse pour les avocats. Mais ils ont repoussé certaines dispositions (introduites par l'Assemblée nationale) créant des dérogations jugées inacceptables, et apportant des aménagements estimés contraire à l'autonomie du régime. Ce projet est donc renvoyé à l'Assemblée nationale. — *A. G.*

Pour lutter contre la politique du gouvernement

M. FRANÇOIS MITTERRAND EST DISPOSÉ A RÉUNIR LE COMITÉ DE LIAISON DE LA GAUCHE

M. François Mitterrand a indiqué, jeudi 14 décembre, qu'il est disposé à demander une réunion du comité de liaison de la gauche (qui rassemble le P.C.F., le P.S. et le M.R.G.) pour tenter de lancer une action commune contre la politique « anti-sociale » du gouvernement.

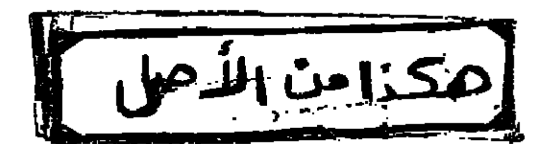
Le premier secrétaire du P.S. a, en outre, évoqué, à l'occasion d'une rencontre avec des journalistes jeudi 14 décembre, la séance de « *vérification* » de l'accord politique entre les membres de la majorité du P.S. qui s'était déroulée la veille. Il s'est étonné de ne pas avoir entendu dire, au cours de cette réunion, ce qui se lit à l'extérieur du P.S., d'autant qu'à son avis ce qui est ainsi exprimé est généralement juste. Il a, en particulier, constaté avec surprise qu'aucun dirigeant de la majorité du P.S. n'a, pour l'instant, déposé de « contribution » en vue du prochain congrès. M. Mitterrand a laissé entendre, en conclusion, qu'il ne croit guère qu'une solution d'unanimité puisse se dégager lors de la réunion du 20 décembre.

● *Un sondage de l'IFOP* publié par *France-Soir* du 16 décembre, réalisé entre le 5 et le 12 décembre auprès 1 818 personnes, fait apparaître que 52 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing et 39 % de celle du premier ministre. Par rapport au précédent sondage, publié à la mi-novembre, la cote de popularité du président de la République a diminué d'un point. La cote de M. Raymond Barre, en revanche, augmente de trois points, mais elle reste négative, 49 % des personnes interrogées se déclarant mécontentes de sa politique.









LES NOUVELLES FILIÈRES DU TRAFIC DE LA DROGUE

L'héritage de la « French Connection »

Grâce aux efforts conjugués des policiers français et des membres de la DEA (Drug Enforcement Administration), la « French Connection » a été démantelée. Une victoire acquise de haute lutte contre des trafiquants chevronnés et qui a vu son dernier épisode se dérouler en août 1974 lors de la dernière saisie importante d'héroïne. Depuis cette époque, les *filières de la drogue se sont reconstituées.* Fini le temps des laboratoires marseillais et des chimistes renommés comme Jo Césari. L'ère des petits trafiquants qui vont se ravitailler à Amsterdam puis à Bangkok a pris la relève. Une entreprise prospère que les forces de police ont du mal à juguler. Des artisans piranhas du commerce de la « came » qui ont découvert un marché lucratif.

***Cela signifie-t-il pour autant une progression du nombre des toxicomanes et** l'élargissement de cette plaie des sociétés modernes ?* **Si les chiffres doivent être examinés avec prudence, il n'empêche que le phénomène progresse lentement mais régulièrement. La toxicomanie gagne certes du *terrain* sur la Côte-d'Azur par exemple, mais aussi à travers toute la France. Et la menace que constitue la *production du Moyen-Orient pour toute* l'Europe occidentale n'est pas à négliger.**

Parce qu'il trouvait sans doute que les petits pains ne rapportaient pas assez, un boulanger de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), Bernard Ferrier, vingt-six ans, a décidé, un beau jour du mois de mars 1976, de monter à Amsterdam. Il a acheté une once (un peu moins de trente grammes) de *brown sugar*, ou héroïne n° 3 (1), qu'il a payée 9 000 francs, et il est redescendu sur la Côte d'Azur avec sa voiture. Là, il a rallongé la drogue avec de la levure diététique afin d'en *obtenir dix fois plus*, et a revendu le tout en petites doses, entre le mois de mars et le mois de mai, pour la somme totale de 130 000 francs, soit un bénéfice de 121 000 francs. C'était, semble-t-il, la première fois que ce boulanger, qui n'était pas toxicomane, se livrait à ce genre d'opération.

Voilà un exemple parmi d'autres de ce trafic de « *fourmis* » qui permet d'approvisionner le marché français de la drogue.

Il a débuté à la fin de l'année 1974, après la dernière saisie importante, en août de la même année : soixante-seize kilos d'héroïne pure, expédiés depuis Bordeaux dans des meubles de style truqués, qui ont été interceptés et ont permis l'arrestation de plusieurs caïds de la drogue notamment Joseph Patrizzi, Urbain Giaume et les frères Maurice et Claude Schoch. Le dernier épisode de la « French Connection ».

Après, la production d'héroïne a cessé en France. *Le brown sugar* en provenance d'Asie du Sud-Est a pris la relève. Le marché que représentaient les G.I.s américains du Vietnam et de Thaïlande s'étant tari avec la fin de la guerre, les Chinois de Hongkong, de Singapour, de Malaisie et de Thaïlande organisèrent des filières en direction d'Amsterdam où réside une importante *colonie chinoise. Cette* ville devint vite une véritable plaque tournante. Devant l'ampleur du phénomène, les policiers néerlandais et les douaniers des aéroports internationaux ont réagi.

Mais, si cette filière existe encore, les sources d'approvisionnement se sont considérablement diversifiées. Des petits trafiquants continuent à faire le voyage vers Amsterdam. Parallèlement, d'autres ont pris la route de Bangkok, en Thaïlande, dès l'année 1976, les charters à prix réduits rendant accessible à n'importe quelle bourse le coût d'un tel déplacement. *Au début, le trafic se faisait* pour les besoins de la consommation personnelle. Les Asiatiques étant parvenus à fabriquer de l'héroïne blanche, dite n° 4, les toxicomanes ramenaient ce produit en petite quantité, dissimulé dans des enveloppes. Mais devant les perspectives importantes de gain (2), les doses ont augmenté et les passeurs ont fait des émules.

Cependant, un trafic plus organisé s'est mis en place. C'est ainsi que les policiers français ont arrêté, à Paris, au mois de novembre dernier, le tenancier d'un bar de Bangkok, Le Madrid, Gérard *Foulquière, un ressortissant* français, soupçonné d'avoir mis au point un réseau de courriers. L'un d'eux a été appréhendé à Bruxelles, avec 0,5 kilo d'héroïne, un autre à Londres, avec 1,5 kilo. Quant à Gérard Foulquière, venu en France pour réceptionner la marchandise, il a été arrêté, dans un hôtel de la rue de Richelieu, avec 300 grammes de poudre.

Une véritable noria

Devant cette prolifération de trafiquants à la petite semaine, les policiers se sentent quelque peu désarmés. « *On en pique un à droite, il en sort deux à gauche,* explique Pierre Giral, chef de la section criminelle de la police judiciaire de Nice. *C'est une véritable noria.* » Il est vrai qu'à Nice, les autorités se sont soudain inquiétées après le décès par overdose, de treize toxicomanes, entre juin et octobre derniers M. Noël Vouret, le responsable de la section des stupéfiants, qui comporte sept policiers (dont trois sont chargés du trafic international), raconte que les toxicomanes font leurs échanges sous le nez même des passants.

Alors, on a sévi. Vingt-sept revendeurs ont été arrêtés, entre le 1er octobre et le 20 novembre, à Nice, à Cannes et à Grasse. Quatre débits de boissons ont été fermés pour une durée d'un mois, quatorze autres ont reçu des avertissements et ont été interdits aux mineurs. Au centre hospitalier régional Pasteur, *où une équipe* de cinq personnes est chargée des toxicomanes, on estime qu'il y a deux cents nouveaux cas chaque année. « *Entre dix-sept et vingt et un ans, c'est devenu courant de prendre de l'héroïne, parce que c'est bon, parce qu'ils ont perdu le sens de ce que ça a d'illégal, de dangereux* », indique un médecin psychiatre.

La police estime à trois mille le nombre des toxicomanes dans *les Alpes-Maritimes. Mais on précise* qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Ce n'est ni pire ni mieux qu'ailleurs. Certes, il y a une progression constante, et le fait que Nice dispose d'un aéroport international et soit situé à proximité de l'Italie n'est pas étranger à ce phénomène. « *On n'a pas de raison de lever les bras au ciel,* ajoute M. Michel Zavaro, juge d'instruction, qui s'est longtemps occupé des problèmes de toxicomanie et qui a même créé à Bendéjun un centre *de post-cure, le C.L.C.D. (Comité* de lutte contre la drogue), aujourd'hui disparu. *On ne sait pas s'il y a véritablement progression. Les chiffres, comme les décès par overdose, ne veulent rien dire.* »

En revanche, pour M. François Le Mouel, qui dirige à Paris l'Office central pour la répression du trafic des stupéfiants, « *la progression se poursuit. Il n'y a pas de palier* », même si les chiffres avancés doivent être pris, selon lui, avec circonspection. Il n'empêche que le nombre des victimes de la drogue augmente régulièrement et que, cette année, il y a déjà eu quatre-vingt-quinze morts contre soixante-douze l'année précédente (3). *Le nombre* des interpellés a aussi progressé de près de 50 % cette année (4).

D'autre part, constate M. Le Mouel, le nombre des cambriolages de pharmacies, qui était jusqu'à maintenant inversement proportionnel à la quantité d'héroïne existant sur le marché, croît régulièrement. Enfin, le trafic de la cocaïne, drogue longtemps *liée à un certain snobisme*, est en augmentation. Quatre-vingt-quinze kilos ont été saisis cette année, dont 40 kilos à l'aéroport de Roissy le 4 juillet dernier (5). Là aussi, les petits trafiquants ont compris les bénéfices qu'ils pouvaient tirer de ce commerce.

Cependant, si cette progression régulière et l'établissement de ce *trafic de fourmis sont* préoccupants, la dilution du phénomène de la toxicomanie à travers tout le territoire inquiète les autorités. Cette sorte de banalisation de la toxicomanie qui touche aussi bien les villages que les villes *moyennes*, aussi *bien* les classes aisées que les loubards des banlieues, n'est pas fait pour rassurer. C'est signe que le prosélytisme existe. Et si on n'en est plus à l'époque de la « French Connection », où, comme le dit un policier marseillais, « *il suffisait de se baisser pour arrêter des junkies et arrondir les chiffres des statistiques* », cet éparpillement au niveau national, d'un phénomène jusqu'alors concentré dans certaines grandes villes, mérite qu'on s'interroge sur les profondeurs du mal. Les personnes confrontées aux toxicomanes le disent elles-mêmes : ce ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Autrefois, c'étaient des « *marginaux type* », *refusant la société*, connaissant bien la drogue. Aujourd'hui ça peut être n'importe qui, ce qui peut expliquer des accidents mortels.

Comment éviter cette lente diffusion et cette progression régulière ? *Les* quelque deux cents policiers français spécialisés dans la lutte contre les stupéfiants, avec qui collaborent de temps à autre les cinq américains de la D.E.A. (Drug Enforcement Administration) (6), ont fort à faire. A Marseille, le *commissaire* Bernard Gravet, qui dirige les cinquante policiers de la section des stupéfiants, constate : « *On maintient la pression. Mais si on relâche, un seul instant, ça craque.* » Pour confondre les trafiquants, les policiers se transforment en acheteurs, les petits revendeurs finissant le plus souvent par tomber dans les mailles *du filet. Les toxicomanes aussi.* Ceux-ci étant le plus souvent obligés de commettre des petits larcins afin de se procurer l'argent nécessaire à l'achat de drogue.

Mais pour combattre efficacement *la drogue, il faudrait* pouvoir s'attaquer à sa source, c'est-à-dire à la production, à la culture du pavot, dans le « Triangle d'or » (Laos, Thaïlande, Birmanie), en Turquie et au Moyen-Orient (Pakistan, Afghanistan, Iran). *Le « Triangle d'or » produit* près de 800 tonnes de pavot chaque année. L'ONU finance des programmes de substitution, mais *l'effet en est très limité.*

En Turquie, dont la morphine-base alimentait les laboratoires marseillais dans les *années 1970*, les autorités, après avoir en 1972 interdit cette culture, l'ont autorisée à nouveau sous certaines *conditions*, deux ans plus tard. Les paysans n'ont plus le droit d'inciser les capsules. La plante (paille de pavot) est maintenant traitée dans des usines. On n'a pour l'instant aucune preuve de détournement. Mais la menace est réelle, *surtout si l'on ajoute* les autres pays du Moyen-Orient, qui constituent, selon M. Le Mouel, « *un potentiel de matière première énorme* ». Au Pakistan, on estime que la production illicite est de 200 tonnes (7).

Avec l'Afghanistan et, dans une moindre mesure, l'Iran, ces pays constituent un sérieux péril. Seuls, l'Allemagne de l'Ouest et les pays *scandinaves sont*, pour l'instant, sérieusement touchés par cette drogue en provenance du Moyen-Orient, et qui a *tendance*, dans ces Etats, à remplacer celle en provenance du Sud-Est asiatique. En R.F.A. surtout, le pourcentage des héroïnomanes entre douze et seize ans, qui figurent parmi les cinquante mille toxicomanes de ce pays, est passé *de 0 à 20 % en trois ans*, selon M. Berndt-Georg Thamm, un spécialiste de Berlin. Les victimes d'*overdose*, qui étaient de *390 en 1977*, approcheraient les 500 cette année.

D'après M. Thomas Cash, représentant du *narcotic bureau* en R.F.A., ce phénomène rappelle celui qu'ont connu les Etats-Unis entre 1966 et 1976. Ce sont les ouvriers turcs *vivant en R.F.A.* — 1,2 million — qui sont, pour l'essentiel, les pourvoyeurs de drogue. *Ils font entrer l'héroïne par petites quantités.*

Pour l'instant, la France est encore peu touchée par cette marée blanche. Mais la *menace* du Moyen-Orient n'est pas un vain mot. Le 5 février dernier, les policiers marseillais ont découvert dans une villa proche de La Ciotat, sur la route de Ceyreste, un laboratoire de transformation de morphine-base en héroïne. Le matériel était prêt à fonctionner. Il a été saisi ainsi 35 kilogrammes de morphine-base qui *venait sans conteste* du Moyen-Orient. Cinq personnes ont été arrêtées, dont Louis Girait, soupçonné d'être le promoteur et le financier. Vendredi dernier 8 décembre, un restaurateur, Francis Alixianos, qui aurait écoulé *de l'argent provenant d'un trafic* de stupéfiants, a également été appréhendé à Marseille.

On le voit, la « French Connection » est toujours prête à renaître. Evidemment, on est loin des prises du bateau le *Caprice des Temps* (425 kilogrammes d'héroïne saisis), et de l'importance des laboratoires démantelés dans les années 70. Il suffit pour cela de comparer le matériel trouvé en février dernier à La Ciotat et celui découvert à la villa de Henri *Malvezzi* à Bouc-Bel-Air, dans les Bouches-du-Rhône, en 1976. D'un côté l'artisanat, des moulins à café pour pulvériser le produit, de l'autre l'industrie, avec de puissants *mixeurs dignes* d'une petite entreprise.

L'héroïne qui devait être produite *à la villa de Ceyreste était*, sans aucun doute, une nouvelle fois, destinée aux Etats-Unis, où la « blanche » française avait été entre-temps remplacée par l'héroïne mexicaine. Depuis, les champs de pavots mexicains comme d'ailleurs les cultures de marijuana ont été passés aux défoliants (un herbicide nommé paraquat (8) qui provoque des *brûlures de la gorge chez les* fumeurs d'herbe).

Malgré cette lutte intensive, *l'héroïne mexicaine, bien que* jugée de qualité médiocre, continue à franchir la frontière. Mais aux Etats-Unis comme ailleurs les approvisionnements se sont diversifiés. Les filières se font et se défont au gré des succès policiers. *Une lutte qu'il faut* sans cesse recommencer, surtout quand on a affaire à des artisans du trafic de la drogue.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) *Le brown sugar, ou héroïne* n° 3, ou héroïne grise, est un mélange d'héroïne incomplètement raffinée (25 % à 30 %) et d'alcaloïdes de l'opium (morphine, codéine), auxquels sont ajoutés de la déïne et de la strychnine.

(2) Acheté de 30 F à 50 F le gramme à Bangkok, l'héroïne blanche est revendue de 600 F à 700 F. De plus, avec 100 grammes, les trafiquants, en diluant au maximum le produit avec du lactose, peuvent obtenir jusqu'à 5 kilos d'héroïne, soit des doses comportant 2 % d'héroïne pure. Si l'on sait que, dans 1 gramme, on peut faire jusqu'à *dix doses, et qu'une dose est vendue* 100 F, 1 kilo permet de faire dix mille piqûres et rapporte ainsi un revenu pouvant aller jusqu'à 1 million de francs.

(3) Soixante en 1977, cinquante-neuf en 1976, trente-sept en 1975, vingt-neuf en 1974. Le premier décès par overdose a été enregistré officiellement, selon la police, en 1969, à Bandol.

(4) Sept mille interpellations pour les onze premiers mois de l'année, dont un *tiers sont des polytoxicomanes*, comprenant, bien sûr, les héroïnomanes : 4 318 personnes ont été interpellées en 1977, 3 839 en 1976, et 3 083 en 1975.

(5) En 1977, seuls 6 kilos avaient été saisis.

(6) Deux à Paris, deux à Marseille et un autre à Nice, sans parler de la direction régionale pour l'Europe, dont le siège est à Paris.

(7) 1 hectare produit environ 10 kilos d'opium non raffiné ; *100* kilos de ce produit donnent 10 kilos de morphine-base et, ensuite, presque 10 kilos d'héroïne pure si le chimiste a, comme Jo Cesari, *le tour de main. Ce célèbre* chimiste fabriquait, en effet, de l'héroïne pure à 99 %.

(8) Voir le dernier almanach d'*Actuel*.

La toxicomanie dans la région parisienne

LE NOMBRE DES CAMBRIOLAGES DE PHARMACIES AUGMENTE FORTEMENT

Le nombre des cambriolages de pharmacies est en augmentation à Paris et dans les départements de la couronne (Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis). D'après la préfecture de police, on a dénombré jusqu'au 1er décembre 1978 deux cent quatorze « casses » d'officines, contre cent soixante-dix-neuf pour les onze premiers mois de 1977. On sait *que le nombre* des effractions du placard à médicaments du tableau « B » indique les fluctuations du marché de la drogue. Dès le début de *1975*, la raréfaction de l'héroïne en France avait entraîné une recrudescence des vols dans les pharmacies. « *Cette fois, nous comprenons mal ce qui se passe*, reconnaît le commissaire André Solères, chef de la brigade des *stupéfiants, à la* préfecture de la police, *car l'héroïne ne manque pas, il ne se passe pas de semaines sans que nous arrêtions des petits trafiquants qui font le voyage de Thaïlande avec quelques centaines de grammes ; l'étonnant, c'est qu'il n'y ait pas de pénurie et que les prix ne baissent pas.* » L'héroïne se vend actuellement environ 800 F le gramme. Les cambriolages de pharmacie peuvent indiquer un accroissement de la demande cette année, malgré l'approvisionnement du marché.

Inculpé de détournement de mineurs et de gestes impudiques

Un psychiatre de la Réunion est transféré à l'hôpital de Saint-Pierre après une grève de la faim

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — **Après une tentative de suicide et douze jours de grève de la faim, un neuro-psychiatre de la Réunion, le docteur Buisson, qui avait été placé sous mandat de dépôt le 1er décembre à la suite d'une double inculpation de détournement de mineurs et de gestes impudiques sur mineurs du même sexe, a été transféré mercredi 13 décembre à l'hôpital psychiatrique de Saint-Pierre, la principale ville du sud de l'île.**

Exerçant à la Réunion depuis 1972, le docteur Buisson, spécialiste de l'enfance inadaptée dans le département, avait été poursuivi pour des faits *similaires* en 1976 et condamné, le 27 avril dernier, par la cour d'appel de Saint-Denis à deux ans de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende. Cet arrêt a été cassé par la Cour de cassation de Paris au début du *mois. L'affaire a été renvoyé* devant une autre cour d'appel. Un texte a été proposé aux députés tendant justement à modifier les articles 330 et 331 du code pénal et « *à ne plus incriminer en soi les actes d'homosexualité commis sans violence à l'égard d'un mineur âgé de quinze à dix-huit ans* » ; pourtant, si l'affaire doit être jugée avant le vote de cet amendement, la juridiction, en droit, n'est pas liée par les amendements simplement proposés devant l'Assemblée nationale.

Poursuivant une action parallèle à celle de la justice, le conseil départemental de l'Ordre des médecins *avait en octobre 1977* pris une décision de radiation définitive à l'égard du docteur Buisson. Cette sanction avait été transformée, le 1er février 1978, par le conseil national, en une suspension de six mois (*le Monde* du 20 juin 1978). Le docteur Buisson, qui, sans nier son homosexualité a toujours nié sa culpabilité, a repris ses activités en octobre dernier. Le 16 novembre, il signale à la *brigade de gendarmerie du* Tampon la disparition d'un garçon de quinze ans qui avait été confié à sa garde par sa mère. Le mineur s'étant présenté dès *le* lendemain au domicile du psychiatre, ce dernier avertissait la gendarmerie afin que les recherches cessent. Les gendarmes, alors, interrogèrent longuement cet enfant, ainsi que deux autres *garçons, confiés par leurs parents* au docteur Buisson. Après cet entretien avec trois jeunes garçons présentant des troubles psychologiques graves, l'inculpation du médecin était décidée.

Celui-ci, dans une lettre de protestation au commandant de la légion de gendarmerie de l'océan Indien, devait protester contre les méthodes policières employées par *la brigade du Tampon et à la* suite desquelles les enfants auraient été profondément traumatisés.

Le 1er décembre, le médecin était conduit à la prison et tentait de se suicider le jour même. Niant vigoureusement les faits qui lui sont reprochés, il commençait, le 2 décembre, une grève de la faim qu'il n'a interrompue que le mercredi 13 décembre.

Dans un communiqué, un groupe de psychiatres et de rééducateurs de la Réunion, qui travaillent en collaboration avec le docteur Buisson, ont tenu à mettre en garde le public « *contre toute confusion ou accusation hâtive visant, d'une part, l'homme (...) et, d'autre part, à travers sa personnalité, un mode de prise en charge psychothérapeutique « marginal » ou « parallèle » qui, s'il n'a pas encore cours à la Réunion, est désormais de pratique courante en métropole (« famille d'accueil » et « communauté de soins »), les institutions officielles n'étant pas toujours forcément efficaces pour les divers cas d'inadaptation auxquels nos métiers nous confrontent quotidiennement.* »

MAURICE BOTBOL.

Des faiblesses

Le cas du docteur Buisson est particulièrement délicat. Sa capacité à recevoir et à soigner, en milieu ouvert, toutes « *ces marmailles* », ces enfants de la misère, souvent sans domicile fixe, tranche de manière très positive avec la politique de placements systématiques dans les institutions, qui se sont multipliées dans l'île de la Réunion depuis quelques années. C'est, on ne peut le nier, aussi cette sensi*bilité là qui est mise en cause dans* les attaques dont le docteur Buisson est l'objet.

Deuxième élément à prendre en considération : l'homosexualité du docteur Buisson. Elle a certainement constitué, et elle seule, aux yeux de nombre des confrères du docteur Buisson un motif de rejet et d'exclusion du corps médical. En témoignent les attendus du conseil régional de l'ordre des médecins, stigmatisant « *les tendances profondes* (du docteur Buisson) *incompatibles avec l'éthique médicale* ».

Cette formulation proprement excessive n'a pas été reprise par le conseil national de l'ordre, dont on doit louer, en l'espèce, la mesure, *puisqu'il n'a condamné, en février* 1978, le docteur Buisson qu'à six mois de suspension, et non à une radiation définitive comme l'avait proposé le conseil régional.

Mais le dossier du docteur Buisson, comporte aussi des faiblesses. N'est-il pas très difficile pour un psychiatre d'enfants d'être dans le même temps pédophile ? En tout cas, est-il légitime, comme le fait le docteur Buisson, de définir comme artificielle toute coupure entre vie *privée et activité de* soignant, même si dans le cadre de « *communautés thérapeutiques* » une telle distinction n'est pas évidente ? Peut-on, enfin, admettre que ce médecin ait des relations sexuelles avec les enfants qu'il soigne ?

Le *fondement* même d'une relation de confiance, qui, du moins en psychiatrie, repose sur l'absence de *passage à l'acte*, se voit là radicalement bafoué, sur le plan des principes en tout cas. Combien de per*sonnes, qui, à gauche et à l'extrême* gauche, prennent la défense du docteur Buisson, adresseraient leurs propres enfants, en proie à une crise d'identité, à un psychiatre pédophile qui entretiendrait des relations sexuelles avec certains de ses patients ?

NICOLAS BEAU.

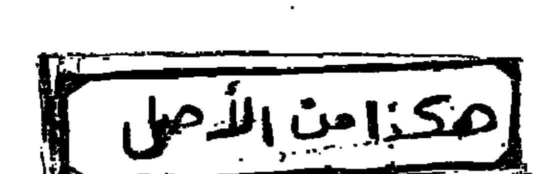
Une lettre de M. Faurisson

M. Robert Faurisson, cité dans le Monde *des 18, 19-20 et 22 novembre et des 2 et 9 décembre, nous adresse, en invoquant le droit de réponse, la lettre suivante.* Le Monde *reviendra sur ce sujet.*

Ne niez jamais ! Pour avoir nié, comme Paul Rassinier et vingt autres auteurs révisionnistes, l'existence des « chambres à gaz » hitlériennes, je me vois traiter depuis quatre ans, par les plus hautes instances universitaires, de « nazi », de « fou », de de « Savonarole », de « jésuite », de personnage « nocif ». Or, avant *1974*, j'étais *non moins* officiellement tenu pour un « très brillant professeur », un « chercheur très original », un homme doté d'une « personnalité exceptionnelle », un enseignant aux « remarquables qualités intellectuelles et et pédagogiques » ; mes publications avaient « fait grand bruit » et ma soutenance de thèse en Sorbonne avait été jugée « étin*celante* ».

Le 16 novembre 1978, un journal qui avait obtenu un entretien de M. Bernadet (président de mon université) publiait sur mon compte d'abominables calomnies en préface à un montage de « *déclarations* » *que* j'avais faites sur le mensonge des « chambres à gaz ». M. Bernadet faisait immédiatement placarder l'article et l'accompagnait d'une affiche invitant les chers collègues à venir signer à la présidence un registre de *protestations contre* mes « déclarations ». Pour sa part, il déclarait à un autre journal que mon « équilibre intellectuel » était peut-être « atteint » et qu'il ne pourrait plus assurer ma sécurité. Dans un communiqué, puis dans une *conférence de presse*, il dénonçait le « acaractère scandaleux » de mes « affirmations », qui, par ailleurs, « ne repos(ai)ent sur aucun fondement sérieux et ne mérit(ai)ent que le « mépris ».

En accord avec le recteur, M. Bernadet *prend ensuite* un arrêté de suspension de mes enseignements. Ni l'un, ni l'autre ne m'en préviennent à temps et je tombe dans un véritable guet-apens. Des éléments étrangers à notre université pénètrent jusqu'à mon bureau. M. Bernadet, qui est tout près de là et qui sait ma présence sur les lieux ainsi que ces allées et venues de gens excités, ne fait *rien. Un petit* groupe d'entre eux m'insulte et me prend en chasse dans les couloirs de l'université. Ce groupe me *rattrape à la sortie. Il* me rosse sur le trottoir. Puis il me reprend en chasse et m'agresse à nouveau, ainsi qu'un de mes étudiants. Depuis trois ans, grâce à M. Bernadet, je suis un maître de conférences dont on bloque toute possibilité d'avancement parce que motif officiel — outre que je réside à deux heures de Lyon, je n'ai, paraît-il, jamais rien publié de ma vie, et cela « *de (m)on* propre aveu » ! Pour fonder son accusation, M. Bernadet a sorti de son contexte une phrase d'une lettre où je lui disais mon étonnement de m'entendre traiter de « nazi » alors que je n'avais jamais rien publié... *qui pût* le laisser croire (lettre, dont il ose donner lui-même la référence, du 12 décembre 1975). Cette stupéfiante accusation allait ensuite être confirmée par mon ministre, puis, tout récemment, par le Conseil d'État, aux *yeux de* quiles motifs invoqués contre moi ne sont pas « matériellement inexacts » (la liste de mes publications figurait pourtant dans mon dossier) ! Je n'engagerai pas ici de discussion avec M. Bernadet et je ne relèverai pas, dans sa lettre, d'autres graves inexactitudes, habiletés et omissions. J'attends un débat *public* sur un sujet que manifestement on esquive : celui des « chambres à gaz ». Au *Monde* que, depuis quatre ans, je sollicite en ce sens-là, je demande de publier enfin mes deux pages sur « La Rumeur d'Auschwitz ». Le moment en est venu. Les temps sont mûrs.


هكذا من الأصل



RELIGION

UNE CONFESSION DE FOI MUSULMANE

Solidaire ou solitaire ?

par ALI MERAD (*)

Après deux confessions de foi juives (« le Monde » des 5 et 9 décembre 1978), nous publions aujourd'hui une confession de foi musulmane.

« *Comment peut-on être Persan ?* ». Comment peut-on être musulman dans le monde d'aujourd'hui ? La réponse à une telle question n'est pas si simple. A moins que l'on ne se contente d'approximations, et que l'on ne tienne pour suffisante la seule référence à l'appartenance sociologique ou sentimentale à cette entité géo-politique et culturelle *appelée « monde musulman »*. En ce sens, la dénomination attachée au vocable *musulman* ne serait ni plus ni moins significative que bien d'autres, du genre : oriental, ou asiatique, ou américain.

Mais si, être musulman, c'est être témoin d'une foi et solidaire d'une communauté, la question devient tout autre. Et plus d'une *interrogation s'impose alors* à l'esprit. D'abord, sur le contenu même de la foi ; ensuite sur le sens de la solidarité communautaire, qui apparait, au regard de certains, comme l'un des emblèmes distinctifs de l'islamisme.

Parler de la foi, en termes musulmans, c'est aborder un thème entouré d'un halo d'ambiguïtés. S'agit-il de la foi coranique, celle *qu'ont pu assumer, à l'exemple* du Prophète, les croyants et les « compagnons de la première heure », dans la ferveur entretenue de la flamme sacrée de la Révélation ? Ou s'agit-il de la foi systématisée par les « docteurs de la Loi », avec ses implications éthico-juridiques, sociales, voire politiques ? Faut-il concevoir la foi comme catalogue de *dogmes, corps de doctrines, code* d'obligations collectives, ou comme source de vie, et support d'une quête spirituelle?

Certes, on a coutume de présenter le musulman sous les traits d'un homme illuminé par le bonheur d'une foi « simple » et tranquille : celle qu'inspirerait la confiante remise de soi à Dieu et la sereine soumission aux *décrets de Son Vouloir. D'où* les poncifs du genre : fatalisme musulman, simplicité du dogme islamique qui ne fait nulle place au mystère ; extrême dépouillement de la *foi* musulmane, assimilable, à la limite, à une pure aspiration à la transcendance. Etrange paradoxe, semble-t-il, que celui d'une foi ardemment tendue vers la transcendance et irréductiblement *incompatible avec tout* anthropocentrisme, et qui néanmoins imprègne si profondément la sensibilité religieuse et les comportements socio-culturels de centaines de millions d'hommes.

C'est une humanité de gens simples, sans prétentions intellectualistes, bien au contraire, particulièrement sensibles aux attraits du mythe et du merveilleux, et au... naturellement enclins que les croyants des autres religions à invoquer des puissances médiatrices entre l'âme humaine et le mystère divin auquel elle aspire.

Si la foi musulmane s'arcboute au dogme attestant la toute-puissance d'un Dieu inaccessible en son infinie transcen*dance, une telle représentation* n'est nullement une invention de l'esprit arabe ou l'adaptation de quelque système philosophique. Il ne s'agit de rien d'autre que du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, du Dieu de Jésus, Fils de Marie, ce Dieu qui s'est manifesté aux hommes à travers les Ecritures, dont la Révélation coranique entend être essentiellement l'ultime *Rappel*. (Voir à cet égard le verset coranique, parfaitement explicite, à l'adresse des *Gens du Livre* : XXIX, 46.)

Mais si la foi des chrétiens se fonde en Jésus-Christ, celle des musulmans se *fonde sur une* Parole écrite : le Coran. Le problème n'est donc pas simplement de confesser la vérité du message coranique, mais d'en vivre. Encore faut-il entendre ce message pour le recevoir, pour le traduire en actes, aussi bien au niveau de la conduite personnelle qu'au plan de la vie historique de la communauté. C'est là tout le problème de l'exégèse coranique, avec lequel la conscience musulmane se trouve aujourd'hui confrontée, en termes d'une particulière acuité. Comprendre le sens de la Révélation, mesurer sa véritable portée dans *l'histoire humaine*, et d'une manière générale, essayer de définir la relation de l'homme à la Parole divine : tels sont les principaux axes autour desquels s'articule la réflexion islamique à l'époque contemporaine.

Intégristes et modernistes

Sans entrer dans les détails, il convient de souligner ici l'extrême diversité des thèses et des tendances : depuis celles des écoles fondamentalistes et intégristes, qui s'attachent, envers et contre tout, à une lecture littéraliste du Saint Livre, dût-elle conduire à des positions théologiques anthropomorphistes, et à des rigueurs éthico-juridiques insupportables *pour l'immense* majorité des croyants ; jusqu'à celles des modernistes, qui revendiquent une interprétation plus souple de l'Ecriture, de manière à résoudre — à la satisfaction de la raison et de l'éthique modernes — les contradictions qui surgissent entre la vie concrète des musulmans et les principes de la « Loi religieuse » (*sharîa*), tels qu'ils *ont été formulés* par l'orthodoxie traditionnelle.

Or les thèses modernistes sont loin de prévaloir aujourd'hui : ni l'enseignement officiel, ni les médias, ni les instances politiques et religieuses qui *ont* pour mission d'élaborer les principes généraux de l'« orientation nationale », ne leur sont résolument favorables. Dans la majorité des cas, les Etats musulmans s'en tiennent à des positions doctrinales traditionnelles — ou, au mieux, réformistes, — soit par option religieuse soit par souci politique : quoi de plus commode que d'entretenir la fiction du consensus communautaire, comme principe de cohésion sociale, et garant de la paix civile. Or ce consensus communautaire entérine depuis des siècles une conception théorique de la Révélation comme code moral, corpus législatif, et pour ainsi dire constitution globale de la Cité musulmane, nonobstant le réel hiatus que l'on peut *observer entre la doctrine* et la pratique des Etats, entre les proclamations des autorités religieuses et les comportements humains, dans le cadre de vie individuelle et collective.

En vertu d'une telle conception de la Révélation, on a souvent tendance à identifier la Foi avec la stricte observance de la Loi, dans toute sa rigueur littérale et dans toute la rigidité des interprétations les plus soucieuses de fidélité aux normes primitives édictées par les principaux docteurs des premiers siècles de *l'islam. A la limite, cette observance* même n'a de sens qu'en tant qu'elle s'harmonise avec la pratique commune et reflète la parfaite insertion du croyant au sein de la communauté. Une communauté « éloignée des extrêmes », aussi prompte à dénoncer les excès — de laxisme ou de mysticité — qu'à se désolidariser des francs-tireurs de la foi.

Au nom du principe d'unitarisme islamique, en tant que dogme théologique — *fondamental* — et impératif d'ordre socio-culturel, s'est forgée peu à peu au cours des âges une éthique sociale et politique fondée sur le primat du consensus communautaire. Des *paroles attribuées* au Prophète sont venues corroborer et pour ainsi dire sacraliser, cette exigence collective : « *La main de Dieu est avec la communauté unie.* » « *Sois solidaire de ton frère, qu'il soit oppresseur ou opprimé* » : mot terrible, qui sent l'antique esprit tribal, lequel s'inscrit en faux contre l'éthique coranique, en vertu de laquelle l'impératif de l'obéissance à Dieu (donc aux valeurs de la Révélation) prime toute autre forme d'obéissance. Ainsi la logique de l'orthodoxie majoritaire trouvera-t-elle son expression dans une *doctrine éthico-théologique* impliquant, pour l'islam, l'équivalent de : « *Hors de l'Eglise point de salut* », et posant comme un absolu, au regard de la communauté confessionnelle — mais aussi de la communauté politique — cette exigence apparemment inconditionnelle : « *Celui qui n'est pas avec la communauté est contre elle.* » (C.f. : Matthieu XII, 30 : « *Qui n'est pas avec moi est contre moi.* »)

Cette solidarité communautaire, convient-il d'y souscrire comme à un dogme intangible ? Même lorsqu'il s'agit d'une communauté pervertie par le pouvoir et par l'argent, ou d'une communauté injuste qui succombe collectivement aux démons du mal et de la violence ? Le spectacle *qu'offrent de nos jours certaines* communautés musulmanes de par le monde n'est pas des plus rassurants. Que de crimes s'y commettent au nom de l'islam ! — crimes couverts par la puissance despotique des uns, l'indifférence ou le silence complice des autres. Que de criantes violations des droits de l'homme ! Que d'innocentes victimes impitoyablement sacrifiées à la raison d'Etat. *Que* de richesses nationales détournées au profit de quelques-uns, ou scandaleusement dilapidées à des fins inavouables ! Que d'errements dans la gestion des deniers publics, par la course effrénée aux opérations de prestige, ou par l'accumulation inconsidérée d'engins de mort, au mépris des peuples, trop souvent délaissés dans leur archaïsme et *leur misère !*

Oscillation

Dictature, oppression, persécutions, arbitraire, impostures, privilèges, mépris de la dignité humaine : autant de termes qui jurent avec un discours islamique, mais qui dépeignent, dans bien *des cas, la triste réalité*, où les esprits pessimistes croient discerner l'imminence de la grande épreuve pour les croyants : lorsque la Terre apparait comme « remplie d'injustices », et que l'islam se retrouve comme étranger au monde, selon cette annonce prophétique : « *L'islam est né solitaire, et le redeviendra, à la fin des temps, comme à ses débuts. Heureux les solitaires !* »

D'où la nostalgie des temps anciens, de l' « âge d'or » de l'islam, idéalisé comme l'âge par excellence de la Foi et de la Vertu. Nostalgie de plus en plus perceptible à travers les prédications des mouvements dits fondamentalistes, dont on semble redouter un peu partout l'émergence, et l'aptitude à catalyser, demain, les réactions populaires. D'où le foisonnement des essais doctrinaux de tendance populiste qui revendiquent la justice sociale — l'un des thèmes majeurs de la littérature musulmane actuelle, — dénoncent *les régimes tenus pour injustes ou* illégitimes et prêchent une « religion au service du peuple » là où la classe religieuse est domestiquée par le pouvoir, et où l'Islam est mobilisé — comme argu*ment idéologique* — au service d'une stratégie politique plus ou moins contestable.

Les nostalgiques du passé — comme lieu idéal des modèles islamiques — ne sont pas tous de doux rêveurs. Les uns, certes, obéissant à leur exigence de pureté et de fidélité, se situeront en marge de la religion officielle et de ce qu'elle implique de formalisme et de conformisme, pour s'attacher à la voie *prophétique* la seule à incarner, à leurs yeux le message révélé dans sa plénitude et son authenticité. Par vocation personnelle ou par l'effet des hasards historiques, ils *se sentiront appelés* à être les témoins solitaires d'une Parole et d'une Foi plus ou moins oubliées dans le tumulte des sociétés modernes.

D'autres, au contraire, réagissant contre les apparences de fatalité historique, plaideront pour un redressement islamique au niveau des individus et de l'Etat et voudront restaurer les valeurs *coraniques, dussent-elles paraître* difficilement conciliables avec les codes et les normes qui régissent les sociétés sécularisées de notre temps. Dans leur zèle apologétique, ils mettront davantage l'accent sur les valeurs socio-culturelles que sur les valeurs de foi. Ils prêcheront l'islam comme principe réformateur du genre humain, et se plairont à illustrer sa vocation libératrice *et* l'universalité de son message.

Ainsi le destin de l'islam semble-t-il marqué par cette sorte d'oscillation entre la voie communautaire, avec ses exigences de *solidarité*, voire de discipline collective, et de participation aux engagements historiques de la communauté, d'une part, et d'autre part, les voies solitaires où aspirent à se déployer librement les vocations personnelles dans leur cheminement vers le mystère irrésistible d'un *Autre* qui transcende les pauvres réalités humaines.

(*) Directeur de l'Institut d'études arabes et islamiques (Lyon).

Prochain texte :

UNE CONFESSION DE FOI BOUDDHISTE
par PAUL ARNOLD

Le conseil permanent de l'épiscopat s'est préoccupé de la crise de l'emploi

Le conseil permanent de l'épiscopat français s'est réuni à Paris du 11 au 13 décembre. En évoquant le trentième anniversaire *de la Déclaration des droits de l'homme*, Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, a notamment déclaré : « L'Eglise n'a pas été absente de cette célébration qui manifeste un extraordinaire sursaut de l'homme de la fin du vingtième siècle pour sa survie, mais qui constate amèrement qu'un *des plus beaux textes écrits de main d'homme est aussi* des plus froissés, des plus contredits dans les faits. » Et l'archevêque de Marseille de citer, parmi les nombreuses victimes de la violation des droits de l'homme, les « réfugiés du Sud-Est asiatique » pour qui « notre pays est une des rares terres d'asile ». *Les évêques se sont longuement penchés, d'autre part, sur la* crise de l'emploi.

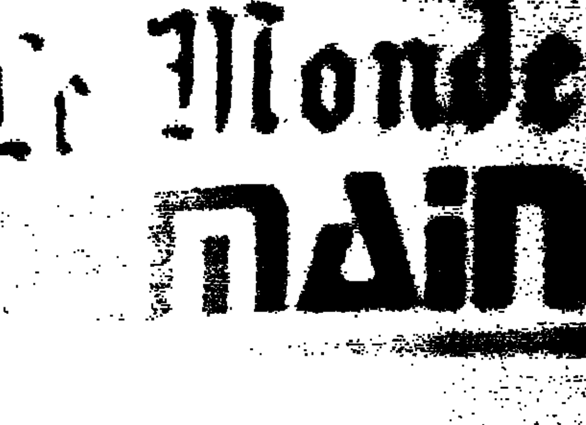
La première partie des travaux du conseil permanent a été consacrée à faire le point sur la récente assemblée de Lourdes. Parmi les différents dossiers en cours d'étude — œcuménisme, catéchèse, conjoncture économique et sociale — on a fait allusion au texte *Il est grand le mystère de la foi* qui, dans sa rédaction définitive, sera rendu public prochainement, et au problème du recrutement sacerdotal, en annonçant que le groupe de travail qui avait assuré la préparation de l'assemblée de Lourdes publiera, en janvier prochain, une plaquette pour relancer la discussion sur cette question.

Autre publication prévue : un Livre blanc réalisé par quelques évêques de la commission épiscopale de la famille, sur la « *délicate et grave question* » de l'avortement, Mgr Etchegaray a rappelé « *le prochain renouvellement de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse, dont les fragiles dispositions régulatrices semblent largement contournées* ».

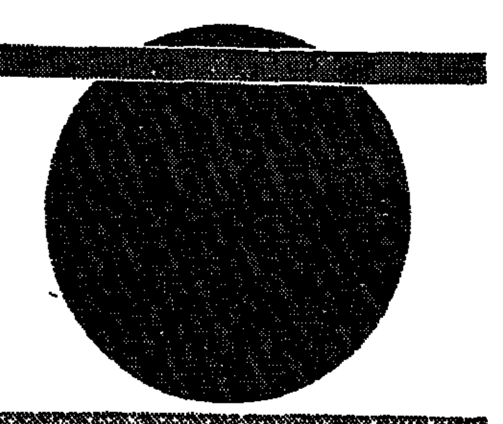
La deuxième partie des travaux a porté sur un bref rapport du comité épiscopal financier — on prévoit un budget de 200 000 francs dans le budget de la conférence épiscopale pour 1979 — et sur un rapport plus substantiel de la commission épiscopale du monde ouvrier.

Les évêques insistent en premier sur la situation préoccupante causée par le chômage et l'insécurité de l'emploi. « *Le monde ouvrier*, fait remarquer le rapport, *a souvent le sentiment que c'est lui qui paie le prix de la crise ; le langage politique lui apparait souvent comme inhumain, et l'appel à la solidarité de tous pour lutter contre l'insécurité générale comme illusoire.* »

Dans le débat qui a suivi ce rapport, les évêques se sont interrogés sur l'image donnée par l'Eglise dans le monde ouvrier et sur la pastorale qu'elle doit y développer. A ce propos, on a cité le travail de la Mission ouvrière, qui prépare un certain nombre de candidats au sacerdoce, et des groupes spécialisés comme le GREPO (Groupe de recherches et d'études en pastorale ouvrière), le CAPCO (Cycle d'approfondissement pour les prêtres en classe ouvrière) et les mouvements d'Action catholique, sans oublier, enfin, les prêtres-ouvriers, qui tiendront leur rencontre nationale en 1979 sur le *thème* : « *Prêtres, pour la rencontre de Jésus-Christ avec les* travailleurs ».



Le Monde ...DEMAIN



« Nos contemporains ont peur de ce qui est nouveau et freinent le mouvement »

nous déclare le professeur Louis NEEL, prix Nobel de physique

Il est bien connu qu'en France il n'y a que Paris, et du désert aux alentours.

Un brillant chercheur, dont les découvertes sur le magnétisme ont commencé dès 1932, et ont renouvelé la théorie, puis engendré de multiples applications pratiques, avant d'être couronnées par un prix Nobel de physique, gravite donc certainement entre le Collège de France et la Sorbonne. Or ce n'est pas le cas. M. Louis Neel a travaillé à Strasbourg de 1928 à la guerre, à Grenoble depuis 1945. Et si Grenoble est devenu le second pôle de la science française, c'est en partie à M. Louis Neel qu'elle le doit. Il y a créé et dirigé depuis 1957 un important centre d'études nucléaires, ainsi que divers laboratoires ou écoles d'ingénieurs.

Ce « provincialisme » à contre-courant des tendances dominantes n'est qu'une manifestation d'un caractère dont ceux qui le connaissent citent bien d'autres traits. Ainsi M. Neel a toujours publié en français, et s'est adressé dans cette langue à des conférences internationales où les Américains étaient largement majoritaires et où toutes les autres interventions, quelle que soit la nationalité de leur auteur, étaient en anglais.

On parlerait volontiers de non-conformisme. C'est peut-être une simple fidélité à ses idées ; libre aux autres de n'être pas d'accord. On trouvera quelques exemples de cet état d'esprit dans l'entretien que M. Louis Neel a accordé au « Monde », et où il porte des jugements parfois tranchants sur les deux grandes questions qui modèleront notre société dans les prochaines années : la pénurie d'énergie, à tout le moins d'énergie bon marché, et le développement envahissant de l'informatique.

« Les problèmes d'énergie redeviennent très actuels. Un nouvel ouvrage publié sous les auspices du Club de Rome prévoit une pénurie de pétrole pour 1985 et une crise majeure si des solutions de remplacement ne sont pas trouvées. Le péril est-il si grave ?

— Il n'y a pas de péril grave immédiat. Quand il y aura des perspectives certaines de réduction, on prendra les mesures nécessaires comme on l'a fait pendant la guerre. Mais des mesures autoritaires ne peuvent être prises que sous la pression d'une nécessité absolue, mesures qui, actuellement, ne seraient pas acceptées par l'opinion publique.

— La marge des mesures qui restent à prendre, sans réduire la croissance, est bien faible. Cela va aider ceux qui veulent aller beaucoup plus vite dans la voie du nucléaire alors que les Etats-Unis semblent plutôt chercher des solutions du côté de l'énergie solaire.

— Aux Etats-Unis, les conditions sont beaucoup plus favorables à l'énergie solaire. Le climat est plus ensoleillé, l'habitat dispersé, il y a de vastes zones désertiques ; les taux d'intérêt sont probablement plus faibles. Et cependant il y a peu de maisons solaires aux Etats-Unis. On les compte par dizaines.

» On doit, bien sûr, développer l'énergie solaire en France, mais ce ne sera pas facile. Il faut des recherches complémentaires et des investissements considérables. Le surcroît d'équipement pour une maison solaire est évalué à 15 000 francs, amortissables en sept à quinze ans, ce qui est long. Pour obtenir d'ici vingt ans une économie importante, il faudrait équiper cinq millions de maisons. Cela fait 75 milliards, soit le prix de vingt-cinq centrales nucléaires !

» Prenons les différents procédés : la conversion directe en électricité par effet photovoltaïque. Les prix actuels sont de l'ordre de 5 francs le kilowatt-heure, contre 0,12 franc pour le kilowat-heure nucléaire — soit quarante fois moins. Ce n'est donc applicable qu'à des utilisations très particulières, comme les satellites. Et je ne suis pas sûr que les espoirs de réduction de prix soient très grands, car c'est un domaine qui a déjà été très étudié ; les Américains ont fait un effort considérable pour les satellites, et on en est encore aux prix que je citais plus haut.

» Prenons maintenant la conversion thermique. On a lancé des constructions : THEM-1 démarre. On connaît mal les prix, mais, pour l'instant, on en est à 50 000 francs le kilowatt installé, à comparer avec les 2 500 ou 3 000 francs du nucléaire. De nombreuses difficultés techniques restent à surmonter. Pour calculer un prix de revient, il faudrait aussi savoir combien de temps durera une centrale solaire, combien dureront les miroirs.

» Le plus difficile est le stockage. Tant qu'il n'y a qu'une centrale liée à un vaste réseau électrique, le problème ne se pose pas. Mais l'irrégularité de la production posera de gros problèmes lorsque la part de l'électricité solaire deviendra importante, et l'on ne dispose pas actuellement de bonne solution pour le stockage.

Un catalogue de contradictions

— Donc, la nécessité du nucléaire est parfaitement prouvée par des arguments de rentabilité. Mais le nucléaire se heurte à une sorte de contestation globale. Comment la réduire ?

— Je n'en vois absolument pas le moyen. J'ai comparu devant plusieurs conseils généraux. Individuellement on peut convaincre un homme politique, mais, en réunion publique, c'est autre chose.

» C'est un problème grave, et il va se poser aussi pour l'informatique et la télématique. Nos contemporains ont peur de ce qui est nouveau et freinent le mouvement. Pour le nucléaire, cela a abouti à deux à trois ans de retard sur les centrales. En informatique, ce sera probablement la même chose. Or l'attitude est très différente au Japon, et dans une moindre mesure aux Etats-Unis, qui sont des pays où l'on peut facilement investir dans la nouveauté. Le résultat est que notre pays prend du retard ; l'Europe est d'ailleurs à peu près dans la même situation. Mais cette réserve n'est qu'un cas particulier d'une attitude plus générale.

» L'opinion publique est placée devant des contradictions qu'elle ne résout pas. Mon ami Danzin (le directeur de l'Institut de recherches en informatique et automatique) a fait un catalogue de ces contradictions. Par exemple, le public veut un libre accès aux informations, mais chacun veut garder confidentielles celles qui le concernent. On veut une meilleure justice sociale ou fiscale, mais on refuse les contrôles nécessaires pour empêcher la fraude. On veut rester dans l'anonymat, mais on désire être pris individuellement en considération. Pour l'énergie c'est la même chose. On refuse toutes sortes d'énergies, mais inconsciemment on veut disposer d'une énergie abondante.

— Donc, au premier arrêt de distribution d'électricité par manque de production, l'opinion basculera.

— Oui. Mais il ne faut pas penser que le nucléaire soit la réponse à tout. M. Giraud ne pense pas qu'en l'an 2000 le nucléaire puisse représenter plus de 25 % de la consommation d'énergie. Le « tout nucléaire », c'est de la fantaisie : on ne fera pas d'automobiles nucléaires.

La vraie façon de trouver de l'énergie, c'est de l'économiser. On peut gagner 20 % rien que dans les automobiles. En gonflant les pneus à 0,2 ou 0,3 bars de plus, on économise déjà 5 % d'essence. Si on modifie la conception des automobiles — ce qui suppose une modification des chaînes et des investissements, on pourrait gagner beaucoup plus.

» Prenons l'heure d'été. On a dit qu'elle faisait économiser 300 000 tep (1). Je n'en suis pas très sûr. Mais on peut comparer avec les économies d'exploitation des piscines publiques ou privées. Si on les recouvrait toutes d'une bâche pendant la nuit — et il est là facile de calculer la perte de chaleur nocturne, — on économiserait 400 000 tep. L'obligation de les recouvrir ne serait pas une mesure trop contraignante. Et il y a beaucoup de petites économies de ce genre.

» Il y a une économie qu'on n'a pas pu faire : la récupération des rejets thermiques des centrales, car elle suppose d'énormes investissements. Mais il y a l'isolation thermique des maisons. L'obligation d'avoir des volets ferait économiser quelques pour cent sur le chauffage. Et il y a tous les déchets, agricoles, forestiers, etc. Toutes les estimations s'accordent pour estimer à 10 millions de tep par an leur valeur calorifique.

» Ultérieurement, on pourra en tirer de l'hydrogène, du méthanol, mais on pourrait déjà les brûler. Cela pose des problèmes de ramassage, mais ils sont solubles.

» Voyons l'usage des matériaux. Aux Etats-Unis, le bois est largement utilisé dans la construction, beaucoup moins en France. Pour scier une tonne de bois, il faut dépenser 570 kilowatts-heure. Pour fabriquer une tonne d'aluminium, il faut 18 000 kilowatts-heure. Or, je vois toute une campagne qui se développe pour remplacer les huisseries en bois par des huisseries en aluminium. Est-ce raisonnable ?

(1) Tonnes d'équivalent pétrole.

Chercheurs ou bibliothécaires ?

— Pouvez-vous nous parler un peu de la société télématique, des chances et des risques de cette société ?

— D'abord le développement de l'informatique est inéluctable. Il est vain de s'y opposer. Comme tout progrès, on peut évidemment lui trouver de bonnes et de mauvaises utilisations. Je ne suis pas pessimiste en regardant les progrès de la science. Depuis vingt ou cinquante ans, les progrès médicaux ont sauvé beaucoup plus de gens que n'en ont tué les nouvelles armes, les bombes atomiques... Cela dit, il y a des dangers.

» Le premier est la centralisation. Si on utilise bien la télématique, la télé-reproduction, la télé-conférence, on peut ainsi décentraliser. Mais on peut aussi faire l'inverse, d'autant plus que c'est économique. On a tout avantage à centraliser les banques de données, et dans un petit pays comme la France, il y aura une banque unique sur chaque sujet, et on aura ainsi concentré l'information.

» On m'a cité l'exemple des pompiers de Malmoë, en Suède. Ils utilisent une banque de données pour préciser leurs conditions d'intervention en temps réel sur chaque type de sinistre. Savez-vous où est situé l'ordinateur qui gère cette banque de données ? A Cleveland, dans l'Ohio ! Je crains donc qu'on utilise l'informatique et la télématique pour concentrer encore davantage.

» Un second risque est d'augmenter l'information, qui est déjà une « surinformation ». En matière scientifique, c'est un drame. Les publications scientifiques croissent de 12 à 13 % par an. Dans la seule année 1985, on publiera autant que tout ce qui s'est publié de la Renaissance à 1976.

» Les chercheurs se transforment en bibliothécaires ; ils vivent en circuit fermé et passent leur temps à chercher dans les publications si une idée n'a pas déjà été exploitée ailleurs. Il faudrait trier ces informations.

» Un troisième point est la fragilité de la société actuelle. Il en faut peu pour la dérégler. Or les systèmes informatiques sont très vulnérables ; sont-ils actuellement suffisamment protégés ?

» Une autre crainte tient à la taille de la France. La capacité d'innovation est très bonne, mais ne débouche pas au plan industriel. I.B.M. tient 60 % du marché mondial, ce qu'on fait en France n'en est pas le dixième — et je ne vois pas de solution. Pour la micro-informatique la situation est dramatique, il n'y a pas de maison française qui ne dépende entièrement de l'étranger.

— Seriez-vous favorable à une certain contrôle des progrès techniques ?

— C'est tout à fait impossible, il y faudrait un gouvernement mondial. On a essayé aux Etats-Unis, pour les manipulations génétiques, et on y a pratiquement renoncé.

L'ÉTAPE TRANSPAC

Le réseau public de téléinformatique Transpac doit être mis en service d'ici à la fin de décembre. Cette inauguration qui passera inaperçue du grand public représente une étape importante vers l'informatisation de la société française, très en retard de ce point de vue sur les Etats-Unis. Il s'agit ni plus ni moins que de la mise en place d'un nouveau réseau de communications venant après ceux du télégraphe, du téléphone et du télex. La différence essentielle avec ces « ancêtres » est que Transpac permettra de dialoguer avec des ordinateurs.

Des réseaux spécialisés privés de téléinformation existent déjà, par exemple, le réseau du Crédit lyonnais ou celui d'Air France. Transpac est né du désir du gouvernement de doter le pays d'un réseau public de téléinformatique, c'est-à-dire d'un réseau identique à celui du téléphone et grâce auquel n'importe quel abonné pourra interroger les mémoires d'Air France, du Crédit lyonnais ou du C.N.R.S. Le choix de la norme X 25 de procédure d'accès au réseau de transmission de données par paquets garantit aux usagers que les matériels de toutes marques seront compatibles et pourront converser entre eux. Transpac s'étendra d'ici à la fin du mois à l'ensemble du territoire. Il fonctionnera vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sa tarification sera proportionnelle à la quantité d'information émise et non à la distance.

Cette banalisation de l'ordinateur donne à rêver. En 1979, sera connecté au réseau Transpac le « gros serveur », banque de données créée par le secrétariat d'Etat à la recherche et par le Bureau national d'information scientifique et technique. Laboratoires, universités et entreprises abonnés à Transpac pourront utiliser les millions de références bibliographiques de « gros serveur » en matière de chimie, de médecine et d'agriculture, etc.

Au cours de la même année, le commutateur du service de téléinformatique touristique (S.T.T.) sera relié à Transpac, c'est-à-dire que les agences de voyages auront la possibilité de demander, grâce au même terminal, aux compagnies aériennes, aux hôtels et aux agences de location de voitures, les places ou les prestations souhaitées par la clientèle. Le même terminal imprimera les bons de réservation. Lorsque la météorologie nationale sera abonnée à S.T.T., les agences pourront même prévoir le beau temps...

Toujours en 1979, les Neuf raccorderont leurs réseaux de téléinformatique grâce à Euronet, qui reliera les ordinateurs des universités, des laboratoires et des centres de documentation européens. L'Espagne et la Suisse ont demandé à être associées à Euronet.

∴

Rêves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent en nombre plus important que prévu être raccordées au réseau Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X... emploie, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de connecter un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et un raccordement à Transpac, qui ne coûte pas plus de 950 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précités). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel type de béton auprès de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment.

L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs mémoires sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décliner une identité ou de fomuler un mot de passe prévu par le logiciel.

A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre modèle culturel, comme le prévoit le rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là.

ALAIN FAUJAS.

DIALOG : 20 milliards de caractères, 3 000 clients

Dans quelques mois, on pourra appeler de nombreuses bases de données scientifiques et techniques de tout point du territoire métropolitain, par l'intermédiaire du réseau de transmission Transpac, comme l'indique d'autre part Alain Faujas.

Aux Etats-Unis fonctionnent depuis plusieurs années de tels dispositifs de consultation : le système DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, banlieue de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et ne paraît pas se ralentir.

De notre envoyé spécial

San Francisco. — Une visite à Palo-Alto rend physiquement perceptible le phénomène de la concentration et du développement du « réservoir » de connaissances. Ce développement s'est curieusement réalisé dans un volume de bâtiment presque constant : la miniaturisation des équipements informatiques a compensé l'accroissement du stock de données et de la puissance de traitement.

DIALOG est installé dans le centre de recherches de Lookheed Missiles and Space Company, à Palo-Alto. Il résulte d'un contrat signé en 1964 avec la NASA. Celle-ci avait alors collecté quelque deux cent cinquante mille références scientifiques, stockées sur bandes. La consultation supérieurs à vingt passait par des protocoles rigides : une imprécision dans la question conduisait facilement à une réponse sans rapport avec ce que désirait le demandeur.

Pour améliorer les choses, il fallut d'abord définir un langage approprié, permettant une approche interactive : l'utilisateur dialoguant avec l'ordinateur et précisait peu à peu sa requête. Après quoi, la programmation et la mise en place du système purent être rapidement menées à bien et les résultats s'avérèrent éloquents : des temps de consultation supérieurs à vingt-heures furent abaissés à quatre minutes.

En 1972, DIALOG devint un service commercial, accessible à tous, diffusant principalement les *Chemical Abstracts*, cet énorme fichier de références : articles, brevets, procédés, etc. de la chimie, qui est publié sur papier depuis le début du siècle. Six ans plus tard, le système offre un accès à plus de quatre-vingt-dix bases et banques de données (1). En moyenne leur nombre augmente de deux par mois. L'ordinateur I.B.M. 360-30 des débuts est devenu un 370-165, auquel un I.B.M. 3032 en cours d'installation va s'ajouter. Les deux unités de disques initiales renfermaient au total quinze millions de caractères. Il y a maintenant plus de cent unités, chacune stockant deux cents millions de caractères (une page du *Monde* n'en contient pas trente mille).

Le système a plus de trois mille clients ; ce sont essentiellement des bibliothèques d'industries (50 %), d'universités (30 %) et d'organismes gouvernementaux (20 %). Depuis deux ans, on voit aussi apparaître des bibliothèques publiques : l'informatique s'est suffisamment démocratisée aux Etats-Unis pour que de simples citoyens viennent consulter, par exemple, le « *Margarin Index* », qui répertorie quatre cents marques de margarine qu'on peut trouver dans les magasins. Il est vrai que la « consultation » ne coûte que 5 à 10 dollars.

Quand on demande au directeur de DIALOG comment il envisage l'avenir, il se contente d'ouvrir un anonyme classeur situé derrière son bureau. Il contient une bonne centaine de dossiers suspendus. Ce sont les dossiers de bases de données dont l'entrée dans le système est actuellement à l'étude !

MAURICE ARVONNY.

(1) Une « banque de données » contient des informations brutes sur le sujet qu'elle couvre : ainsi elle pourra contenir une liste des noms, formules, propriétés de composés chimiques. Le terme « base de données » est au contraire généralement associé à un répertoire d'articles, livres, mémoires..., où l'on trouvera les informations que l'on cherche.



LA KERMESSE DE L'INNOVATION

Pour accepter, il faut d'abord comprendre

Faire admettre les grands programmes comme des succès de l'humanité

De notre envoyée spéciale

Orlando (Floride). — Le siège sur lequel vous êtes assis se met à vrombir au moment où votre fusée s'arrache de la Terre vers Mars. On a beau être blasé, cela fait tout de même quelque chose. Et, lorsque la séparation du premier étage de la fusée ramène le calme dans la cabine, on se sent tout drôle... La Terre, cette boule ronde couverte d'océans et de nuages que nous connaissons tous depuis le voyage d'Armstrong, d'Aldrin et de Collins sur la Lune, s'éloigne, tandis que Mars approche. Nous ne sommes pas au bout de nos peines. Mais, finalement, lorsque le retour sur la Terre se termine sans encombre après la rentrée dans l'atmosphère, et qu'on ressort en plein soleil de Floride entre Américains moyens, on est content, plutôt fier de sa performance. Bref, on est d'accord : vraiment, le bon vieux temps n'est rien à côté du nôtre, et qu'est-ce qu'un problème de budget à côté de la maîtrise de l'univers... ?

Il faut aller à Disneyworld (1) ou au Kennedy Space Center de Cap-Canaveral pour découvrir ce qu'on pourrait appeler le *« national communicationnisme »*.

Si le Commissariat français à l'énergie atomique avait condescendu à organiser une information massive sur Pierrelatte, sur Saclay et sur bien d'autres grandes réalisations qui restent du domaine de la connaissance de quelques-uns seulement, le gouvernement connaîtrait certainement moins de difficultés aujourd'hui pour faire accepter ses projets nucléaires, et quelques autres budgets de grands programmes. Pour admettre il faut d'abord comprendre.

« Beautiful America » : c'est le titre de l'un des spectacles de cinéma « en rond » qui ont le plus de succès à Disneyworld, ce grand domaine magique où l'Amérique se retrouve. En fait, cela pourrait s'appeler « Great America », tant c'est *le concept de grandeur et, indirectement, de puissance* qui y est exploité.

L'illustration de la grandeur collective, qu'elle soit française ou européenne, n'est pas à la mode de ce côté-ci de l'Atlantique. Là, au contraire, toutes les ressources de l'audio-visuel sont utilisées. Les spectacles sont à trois, pour ne pas dire à quatre dimensions (la quatrième, celle de l'imagination, n'étant pas la moins exploitée). C'est Hollywood renouvelé. Tous les vieux trucs du cinéma sont mis à contribution, mais... c'est *le spectateur* qui est *l'acteur*.

Une propagande moderne

Qu'on réfléchisse à l'instrument de propagande que peut représenter un parc d'attraction comme Disneyland, qui draine chaque année quelque 14 millions de touristes (85 000 par jour en période de pointe), a reçu déjà plus de 90 millions de *visiteurs en déployant toutes les* ressources de la technique et de l'innovation, y compris un site-pilote de chauffage et de conditionnement de l'air par énergie solaire qu'on fait visiter « dans les coulisses » à ceux qui en font la demande (ce qui est en réalité un extraordinaire argument pour provoquer les demandes d'information).

Le tout, bien entendu, en faisant des affaires... puisque les 700 millions de dollars d'investissements faits par le groupe Walt Disney Production sur le site du lac Buena-Vista, en Floride, depuis 1971, sont déjà rentabilisés, et au-delà, au point qu'un nouveau projet, dénommé EPCOT (Experimental Prototype Community of Tomorrow), vient d'être annoncé. Il s'agit, pour la modeste somme d'un demi-million de dollars au départ, d'installer, d'ici à 1982, un parc d'attraction, pour les grands comme pour les petits, sur le thème exclusif du « Monde de demain ».

Quelques grandes compagnies ont bien compris l'intérêt de la chose : General Motors présentera le spectacle sur les transports, Exxon celui sur l'énergie, Kraft sur la protection de la terre, American Telephone and Telegraph sur les télécommunications, un grand centre d'échanges intitulé « Communicore » permettant *de reconstituer une sorte de marché mondial des idées nouvelles*. Bien entendu, l'urbanisme, l'architecture, l'exploitation des océans, etc., ne seront pas absents. Et l'on constate l'approche positive avec laquelle sont envisagés les « défis de l'avenir ». Ainsi est-il expressément prévu que « le pavillon de l'énergie laissera ses visiteurs sur les impressions suivantes : *l'importance de l'énergie dans la vie* quotidienne, les différentes formes d'énergies sont interdépendantes, trouver et développer l'énergie est difficile et complexe, il y a une solution satisfaisante à la question de l'énergie ». C.Q.F.D...

A Orlando, un cinéma en rond qui recrée le monde sphérique autour du spectateur, des automates dont les visages de plastique, à se méprendre avec des humains, répètent pendant des heures les mêmes récits et explications ; à Cap-Canaveral, des cabines d'écoute individuelle spécialisées pour expliquer le programme spatial individuellement « pour écologistes seulement », « pour organisateurs seulement », le fait de s'asseoir sur le siège de la cabine déclenchant le processus d'explication... Un ensemble d'innovations époustouflant pour la présentation de programmes qui sont eux-mêmes des nouveautés.

Le résultat est là. Si d'aventure un dimanche, à Washington, vous errez sur la grande perspective de la capitale, entre l'obélisque qui se trouve derrière la Maison *Blanche et le Capitole*, avec l'intention de vous rendre en visite à la National Gallery et de découvrir les maîtres modernes de sa nouvelle aile est, vous ne pourrez manquer d'être attirés par un grand bâtiment moderne, superbe, qui se trouve à l'opposé de la large pelouse, et vers où convergent les couples et les enfants. La grande façade de verre fumé passée, vous serez en face de Spoutnik, Gemini, Mariner, Apollo et autres Soyouz. Le véhicule et la capsule lunaires originaux de la conquête de l'astre voisin sont là. Des fusées de toute nature partent *du sous-sol pour aller gratter* le haut plafond, des avions égayant le tout, en commençant par le « Spirit of Saint-Louis ». Sans oublier ce qu'il faut de drapeaux américains... C'est le musée de l'air et de l'espace, ouvert en 1976.

On nous dira que la recherche stagne aux Etats-Unis, que la *balance technologique* n'est plus aussi favorable, que des institutions jadis prospères sont en difficulté, que la créativité du groupe Walt Disney n'est plus ce qu'elle était... N'empêche. Quand un pays peut se permettre de continuer à présenter le progrès comme une fête, et qu'il sait faire admettre ses grands programmes comme des succès de l'humanité sur lesquels *flotte fièrement son drapeau*, il bénéficie d'atouts incomparables.

La Chine, le Japon, l'Union soviétique le font aussi, chacun à sa manière. L'Europe s'ennuierait-elle ?

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Deux parcs d'attraction du même type existent aux Etats-Unis : l'un, Disneyworld, en Floride, et l'autre, Disneyland, en Californie.

IDÉOLOGIE ET INFORMATIQUE

« Seconde révolution industrielle » ; « Troisième langue des écoliers » ; « Instrument de libération de l'homme » : *le gouvernement a donné, le 6 décembre, le* « coup d'envoi solennel au développement de la télématique ». « Ainsi, *peut-on lire dans un document officiel*, à côté des cinquante-cinq *millions de citoyens*, notre pays comptera bientôt un certain nombre de citoyens électroniques travaillant pour la classe supérieure : celle des hommes. »

A travers les formules plus ou moins heureuses du discours officiel, c'est une véritable idéologie de l'informatisation qui s'ébauche. Elle repose sur quelques idées simples : « L'informatique est bonne. Elle supprimera les travaux fastidieux. De toute façon, nous y sommes condamnés au nom de la compétitivité. Toutes les précautions sont prises pour préserver les libertés. Loin d'engendrer le chômage, elle va créer des emplois. »

Oublié le rapport Nora-Minc, coupable d'avoir péché par pessimisme en matière d'emploi ! On se veut résolument optimiste. Et pourtant ! Tout comme la mécanisation de l'agriculture a entraîné l'exode rural, la robotisation se traduira par un plafonnement, voire une régression des emplois dans l'industrie et dans le secteur tertiaire traditionnel. L'ordinateur supprime des postes de travail. C'est son but. Pourquoi le nier ?

Quant aux nouvelles activités nées de la télématique, il ne faut pas en attendre de miracles. Les emplois qu'elles vont susciter ne remplaceront jamais les bataillons de l'industrie lourde. D'autant que la croissance économique n'est plus ce qu'elle était.

Il faudra donc trouver des emplois dans d'autres activités (fonction publique, services, loisirs). Tout cela relève d'un choix de société, de la définition d'un nouveau modèle de croissance, de consommation. Or le débat autour de ces thèmes, amorcé avant l'été, risque fort de tourner court, puisque, pour le pouvoir... « l'informatique est bonne, et elle ne crée pas de chômage... ».

Sans doute est-ce pour les mêmes raisons que la concertation, avant les décisions du conseil des ministres, a été des plus réduites. Même les auteurs du fameux rapport ont été tenus en dehors des travaux préparatoires. Ne dit-on pas aussi qu'un haut fonctionnaire a appris par la presse qu'il allait devoir doter chaque lycée et collège d'un micro-ordinateur. Les syndicats attendent toujours qu'on les consulte. Tout comme le Parlement. Sans parler du simple citoyen, qui pourra toujours se consoler en apprenant qu'il appartient à une « classe supérieure ». *Quant au texte prévoyant la participation des salariés aux projets d'informatisation de leurs entreprises, il a, apparemment, été rayé d'un trait de plume à Matignon.*

Il reste à espérer que tout n'est pas joué, comme ce fut le cas avec le « choix nucléaire ». *Pour réussir l'informatisation de la société, la participation active de chaque citoyen est nécessaire. Informatique et démocratie iront de pair lorsque l'information circulera... dans les deux sens.*

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Repères

LES SEPT CONDITIONS DE L'INDEPENDANCE TECHNOLOGIQUE

Echange et Projets (10, rue des Pyramides, président, Jacques Delors) publie dans son numéro 16 un dossier établi par une commission animée par MM. Maurice Allègre et Christian Stoffaes : « *Pour une indépendance technologique* ». Nos auteurs citent sept conditions du succès : 1) la continuité dans l'action une fois les choix industriels clairement affirmés ; 2) la sélection *des secteurs en affectant* les ressources là où elles sont le plus efficaces ; 3) la recherche d'alliances, notamment dans le cadre européen ; 4) l'acceptation des investissements étrangers, mais dans les seules branches où l'on n'espère pas atteindre un niveau international ; 5) l'adoption dans le cadre européen d'une politique préférentielle d'achats publics ; 6) la coordination des différents moyens de politique industrielle ; 7) une intervention publique adaptée dans le temps aux exigences du marché.

L'ALLEMAGNE CROIT TOUJOURS AUX SURRÉGÉNÉRATEURS

En Allemagne fédérale, le gouvernement vient de réaffirmer sa volonté de poursuivre le développement des surrégénérateurs. Le *ministère fédéral de la recherche* a précisé aux parlementaires que le gouvernement n'avait jamais douté de la nécessité de développer cette technologie et de poursuivre les travaux de construction du prototype de *Kalkar*.

« MERCURE » AU SERVICE DES BANQUES

A partir du mois de juin 1979, *la direction générale des télécommunications* mettra à la disposition des banques un service baptisé « Mercure » et utilisant le réseau Transpac. « Mercure » véhiculera les images-chèques qui remplaceront les millions de chèques-papier qu'échangent chaque année les banques. Vingt centres de compensation seront raccordés à ce service qui permettra également aux banques *adhérentes de consulter des fichiers* centraux gérés par la Banque de France.

N.C.R. DANS LE GRAND INFORMATIQUE

La société américaine National Cash Register (N.C.R.) spécialisée dans les caisses enregistreuses électroniques et les terminaux se lance *dans la fabrication d'un ordinateur* de grande puissance (de la taille d'un 3032 d'I.B.M. qui seront disponibles à la fin de 1980.

N.C.R. estime qu'avec le développement des réseaux elle se doit de proposer une gamme complète de produits à sa clientèle. « *Sans grands ordinateurs*, expliquent des dirigeants, *nous risquons de rater des affaires dans le secteur des terminaux.* »

DE PLUS EN PLUS PETIT

Des chercheurs d'I.B.M. viennent de présenter à une conférence internationale sur les circuits intégrés un dispositif qui marque un nouveau progrès dans la course à la miniaturisation. Ils ont mis au point un circuit qui contient sur la même surface dix fois plus d'éléments *actifs que les réalisations actuelles*. Ce gain de place se traduit par une multiplication par trois de la vitesse de traitement, et par une division par dix de la puissance électrique nécessaire. Cette technologie doit permettre de réaliser des mémoires contenant 256 000 chiffres binaires sur une pastille de silicium grande de 4 millimètres carrés. Les capacités actuelles sont au maximum de 64 000 chiffres binaires. Le circuit peut fonctionner à la température de l'azote liquide (soit — 196 ° Celsius), ce qui multiplie encore par trois la vitesse de traitement. Chaque élément actif — le canal MOS en termes techniques — a une longueur de 1,3 micron (millionnième de mètre) et les connexions sont encore plus fines.

I.B.M. n'annonce pas quand il compte industrialiser cette nouvelle technologie, mais les indications données sur les caractéristiques et les modes de réalisation de ces circuits montrent que le passage du laboratoire à la chaîne de production *ne devrait pas tarder*.

Bataille de satellites

Dans moins d'un an se tiendra à Genève la conférence mondiale de radiotélécommunication qui règle périodiquement la répartition de l'espace hertzien entre les quelque cent quarante pays adhérents de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.). La précédente conférence de cette importance remonte à 1959.

La formidable évolution de la technologie au cours de ces vingt *années — notamment le lancement de satellites de communication* — laisse prévoir que cette conférence mondiale sera « *non seulement technique, mais plus encore économique et politique* ». C'est ce qu'a souligné M. Henri Pigeat, directeur général adjoint de l'Agence France - Presse, durant les conclusions de la journée d'études organisée le 11 décembre par l'Institut international de communications et l'association Téléqual qu'anime M. Georges Suffert.

Une centaine de spécialistes de la communication, responsables de divers secteurs (*administratif*, technique, industriel) ont pu confronter leurs expériences et, éventuellement, laisser percer leurs antagonismes. Telle cette rivalité entre la direction générale des télécommunications, dont le projet de satellite « *Télécom I* » est déjà très avancé, et Télé-Diffusion de France (T.D.F.), qui envisage d'en lancer un à l'usage de la radio-télévision (1). Sans qu'on puisse parler vraiment de double emploi, on peut s'interroger sur ces activités parallèles et... coûteuses, au moment précis où les consignes d'économies sont de rigueur et où la rivalité étrangère se fait pressante.

L'Allemagne fédérale est très avancée sur un projet de satellite de télévision « *couvrant* » son territoire national, voire même au-delà. La mise en *œuvre rapide de ce satellite ne* manquerait pas de procurer à la R.F.A., outre un gain de prestige non négligeable, une impulsion industrielle et technologique qui lui donnerait une certaine avance sur le marché européen.

Une approche globale du phénomène de la communication semble indispensable et, comme l'a dit M. Alain Minc (2), « *le satellite marque l'acte de naissance de la télématique* ». Aussi M. Jean d'Arcy propose-t-il la création d'un centre national de la communication chargé de réfléchir sur les multiples conséquences de ces échanges accrus d'informations et pour aider à l'élaboration d'une politique française de la communication.

CLAUDE LURIEUX.

(1) Le coût de chaque satellite serait de l'ordre de 1,2 milliard de francs.

(2) Co-auteur avec M. Simon Nora du rapport « *L'informatisation de la société* ».

BIBLIOGRAPHIE

UNE ÉTUDE DE JACQUES THIBAU

Trente-quatre ans d'histoire du « Monde »

Plus de dix mille numéros... Jacques Thibau s'est lancé dans la traversée en solitaire de trente-quatre ans du *Monde*. Honneur à la vertu et au courage !

Son gros livre est, si l'on excepte l'ouvrage plus modeste publié en 1962 par Abel Chatelain (1), la première histoire du *Monde*. Le « quotidien de la rue des Italiens », comme dit Jacques Thibau, a déjà essuyé les feux de la polémique et affronté corsaires et pirates. Il est aujourd'hui soumis à l'inspection minutieuse d'un haut fonctionnaire qui ne lui veut point de mal, même s'il ne ménage ni les interprétations ni les critiques. Impression assez nouvelle pour son équipage.

Au départ, une hypothèse : « *L'hégémonie du journal s'exprime par la fonction que* le Monde, *à partir des valeurs traditionnelles, a jouée dans la modernisation de la société française.* » Dans son long voyage comme dans la vie du *Monde*, l'auteur marque cinq étapes, dotées chacune d'une conclusion.

La première étape est en grande partie... prénatale. A travers la personnalité et la carrière de M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, l'auteur recherche les « gènes » dont il repérera, tout au long de son livre, l'influence sur le journal. Catholicité, esprit scientifique, libéralisme, tels sont « *les trois piliers qui en soutiennent l'archéologie* ». Il réduira d'ailleurs les deux derniers à un seul, qu'il baptisera modernisme ou modernité. L'école des cadres d'Uriage, où travaillèrent et méditèrent ensemble, pendant l'occupation, officiers de tradition et amis ou disciples d'Emmanuel Mounier — ils n'étaient pas les seuls, — est à ses yeux un des lieux essentiels où s'est élaborée, sinon une doctrine, tout au moins une vision de la société en mouvement et de la tâche qui incombe à ceux qui veulent orienter son avenir.

Le Monde est en tout cas, dès le début, profondément enraciné dans la société française. Dans les années qui suivent la libération — deuxième conclusion, — il est nettement défavorable au parti communiste et à la C.G.T., partisan d'une démocratie libérale, ne renie pas l'œuvre coloniale de la France : sur le plan économique, il soutient « *le libéralisme le plus traditionnel* ».

Il marquera, dans l'étape suivante, qui s'achèvera fin 1951 par le maintien, après une crise grave, de Hubert Beuve-Méry à la tête du journal, sa spécificité. Le journal s'engage dans les batailles sur l'alliance atlantique, où il refuse l'hégémonie américaine, sur la C.E.D., où il craint l'hégémonie allemande (ou plutôt, dans l'affolement de la guerre froide, germano-américaine), il prend parti pour les prêtres-ouvriers contre le Vatican de Pie XII. Il gagne son indépendance « *en discordance avec la bourgeoisie dirigeante* ».

Discordance provisoire. *Le Monde* exerce désormais un « magistère ». L'intérêt et la morale coïncident dans les combats de décolonisation, « *qui vont dans le sens des choix profonds de la société française* ». Jacques Thibau retrouve là le catholicisme et la modernité des « gènes ». Contrairement à ce qu'on a dit, *le Monde*, assure-t-il, n'est pas un antipouvoir, il est... le pouvoir. Il dépasse, contrairement au pouvoir officiel, l'avenir immédiat. Il n'est pas non plus le journal des intellectuels, sinon au sens où l'entendait Gramsci : « *L'intellectuel est celui qui, dans une société, assure la cohérence, l'intelligence et la souplesse des choix essentiels de cette société. C'est ce que fait* le Monde, *même lorsqu'il critique les gouvernements en place.* »

Après cette quatrième étape, qui s'achève en 1958, « le Monde *cesse d'être un organe de combat pour entreprendre une grande carrière institutionnelle* ».

Sur la mer calmée, *le Monde*, sûr de lui, s'avance « assagi », mais sa faculté de jugement « occultée ». De Gaulle et Hubert Beuve-Méry respirent — sans sympathie — à la même hauteur. Ils ont tous deux voulu une Europe indépendante, chacun à sa façon. Le « neutralisme » si souvent reproché au *Monde* n'était pas autre chose, sous un vocable ambigu, que l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Ils partiront tous les deux en 1969 ; 1968 est passé par là, que *le Monde* a vécu « *comme les cadres* » — voir les gènes « Uriage », — *partagé entre une satisfaction de surface et une inquiétude profonde* ». Et depuis... « Le Monde *des années 70 n'a plus d'amarres qu'institutionnelles. Idéologiquement il dérive.* » Comme tout le monde d'ailleurs, comme le lecteur « *qui ne sait plus ce qu'il veut, la tranquillité ou le mouvement, la conversation ou le changement* ».

Troublé ou non, le journal n'en remplit pas moins « *la fonction de service public pour laquelle il fut créé* ». Mais la société, une fois modernisée — une modernisation dangereuse, — « *maintiendra-t-elle sa personnalité et son identité ? Et* le Monde *pourra-t-il s'adapter, comme la télévision, à l'univers d'outre-Atlantique, sans changer de nature et sans devenir un autre journal ?* ».

Aujourd'hui, il est « *gris* ». « *Laissera-t-il*, demande dans sa dernière phrase Jacques Thibau, *pénétrer dans ses failles les couleurs de l'arc-en-ciel ? Les hommes qui le font sauront-ils l'opaliser ?* »

Une vision non conventionnelle

« Le Monde, écrit Jacques Thibau, *est à la recherche d'une histoire officielle de son institution. Toute institution produit une vision conventionnelle de son histoire.* » L'ancien directeur adjoint de la télévision s'est gardé, on l'a vu, d'écrire cette histoire conventionnelle, cette sorte de « légende dorée » composée pour l'édification de la jeunesse, l'orgueil des vieilles troupes, et la confusion de qui n'a pas eu l'honneur de participer aux combats d'antan. Sans lui chercher querelle çà et là pour des informations erronées et des jugements parfois discutables, on lui saura gré d'avoir tenté de sonder le conscient et l'inconscient du *Monde*.

Son livre est essentiellement une étude de contenu, qu'il s'est efforcé d'éclairer par le portrait qu'il brosse du fondateur. C'est son mérite, ce sont aussi ses limites.

Ainsi est-il difficile de comparer un journal qui compte souvent quarante-huit pages, bénéficie de nombreux correspondants, du réseau d'information des grandes agences internationales, d'une attention permanente de lecteurs de toutes opinions, qui sont souvent aussi en France et à l'étranger des acteurs de l'histoire, et une feuille de quatre pages, encore mal connue, renseignée par des agences qui réparaient à grand-peine en 1945 leur quadrillage déchiré par la guerre, dans un monde où, pour des mois et des années encore, règnent, loin des grands centres, les bureaucraties que les grandes armées laissent derrière elles.

Jacques Thibau fait au *Monde* le grave reproche d'avoir ignoré, en 1945, les massacres de Sétif. Qui les a connus à l'époque ? On imagine mal aujourd'hui une telle ignorance. Il en va de même pour la guerre d'Indochine à ses débuts ou la révolte de Madagascar. Un journal pauvre en argent et en effectifs n'y pouvait guère entretenir une troupe d'envoyés spéciaux. Et ceux-ci, pendant fort longtemps, n'y purent travailler, se déplacer et même vivre, qu'à l'ombre toute-puissante de l'armée, tandis qu'à Paris le soupçon de « trahison », pendant quinze ans, pèsera aussitôt sur tout ce qui ne sera pas de stricte orthodoxie atlantique ou coloniale. Quel tollé ont soulevé les mots « la sale guerre » d'Indochine, et combien de fois, en Algérie, *le Monde* n'a-t-il pas été accusé de « poignarder » l'armée française dans le dos !

Problèmes politiques et techniques. Problèmes internes aussi. Jacques Thibau parle souvent de « l'équipe du *Monde* ». Equipe, certes, mais diverse et renouvelée, qu'il connaît surtout « entre les lignes ». « Au cœur de la société française », le journal en a traduit les tendances profondes, mais ressenti aussi les tensions.

Ainsi le professeur René Courtin, membre du comité de direction, a-t-il régné pendant plusieurs années quasiment sans partage sur le secteur économique et social. Etranger aux « gènes catholiques », il était — ses positions puis ses attaques en 1950-1951 le montreront — fort éloigné des conceptions de M. Hubert Beuve-Méry. Ce sont bien, quoi qu'en dise Jacques Thibau, trois « familles spirituelles » — le protestantisme libéral de René Courtin, le gaullisme de Christian Funck-Brentano et le catholicisme engagé de l'ancien directeur de l'hebdomadaire *Temps présent*, que les « politiques » de la libération ont voulu voir représentées à la tête du journal. La rédaction, restreinte, était formée, au départ, d'anciens collaborateurs du *Temps*, hommes de mérite et de compétence qui, tout en se réjouissant d'une indépendance qu'ils avaient souhaitée et à laquelle ils étaient — et ils le montrèrent — profondément attachés, ne se sentaient pas obligatoirement des fils spirituels du Sillon, d'*Esprit* et d'Uriage.

Par leur âge et leur formation, tant intellectuelle que professionnelle, ils se rattachaient à la société bourgeoise traditionnelle d'avant-guerre. Des hommes comme André Chênebenoit ou Emile Henriot en étaient profondément conscients et s'efforçaient moins à la « modernité » qu'à comprendre l'évolution des structures, des idées et des hommes. D'autres y étaient moins sensibles. L'arrivée de rédacteurs beaucoup plus jeunes — l'embauche était limitée par la médiocrité des ressources — a progressivement donné un ton vraiment nouveau à l'ensemble du journal. Non sans tiraillements, que la règle du jeu commandait de ne point cacher : dans le même numéro, Rémy Roure et Jacques Guérif — présenté paradoxalement, à travers une trop brève citation, comme une sorte de colonialiste — soutenaient sur le rôle de la France en Indochine des opinions diamétralement opposées.

Entre les « anciens » et les modernes, que séparait une génération creuse — celle des hommes de quarante ans, très peu nombreux, — les divergences d'analyse étaient fréquentes. Maurice Duverger, Jean-Jacques Servan-Schreiber (ce dernier, quoi qu'en écrive Jacques Thibau, n'appartint jamais à titre de rédacteur au service étranger), collaborateurs extérieurs souvent exposés en première ligne, n'étaient pas les seuls objets des contestations internes.

La crise de 1951, qui vit le départ de René Courtin, la démission puis le retour de Hubert Beuve-Méry, avec l'appui de la rédaction, marqua une cohésion assez nouvelle, entamée seulement un peu plus tard par l'affaire Fechteler — où Jacques Thibau voit une machination des services secrets américains et français pour déconsidérer le journal — et le départ de Rémy Roure. C'est toujours, vu de l'intérieur, à ce moment que *le Monde* a pris son poids d'institution. D'une indépendance désormais reconnue (2), ayant trouvé, sinon des ressources abondantes, du moins des structures équilibrées, où la gérance, les associés et la rédaction avaient leur place, le journal et son fondateur pouvaient affronter les tempêtes. Elles ne manquèrent pas. On assista à des tentatives d'achat du directeur et de la rédaction au complet.

Voir en 1958 la fin de l'ère des combats est assez étonnant. Certes l'offensive du *Temps de Paris*, inspirée par M. Antoine Pinay, date de 1956. Mais l'époque gaullienne n'a pas été de tout repos et si le général s'est contenté de quelques boutades, irritées ou narquoises à l'égard d'une feuille dont il avait planté la graine, ni son entourage ni ses adversaires ultras ne ménagèrent leurs manœuvres, ni leurs menaces.

Elles sont devenues moins dangereuses, à mesure que croissait le nombre des lecteurs. Succès auprès de la bourgeoisie éclairée des « cadres ». Peut-être, mais surtout auprès de la jeunesse : les courbes montantes d'arrivée à l'âge du bac et à l'université des « classes pleines » coïncident, très nettement, à partir des années 60, avec celles de la diffusion d'un journal dont un lecteur sur quatre avait, et a toujours, moins de vingt-cinq ans. Parallèlement, la rédaction s'accroissait et se rajeunissait.

En 1968, *le Monde*, même s'il n'est pas « gauchiste » — Jacques Thibau met beaucoup d'ardeur à le laver de ce reproche légendaire, — est sensible à l'immense « ras-le-bol » de la jeunesse. Tout en restant fidèle à la « révolution dans la loi », il ne peut négliger ce mouvement où les effets de la démographie dès longtemps annoncés par Alfred Sauvy se confondent avec l'ennui d'un présent où les grands débats sont marginalisés et d'un avenir sans perspective.

Les départs du général de Gaulle et de M. Hubert Beuve-Méry, à huit mois d'intervalle, en 1969 permettent, certes un tentant parallèle. Le premier est abandonné par une France que ce grand séducteur ne séduit plus, le second laisse à l'échéance des vingt-cinq années qu'il s'était fixées entre les mains de Jacques Fauvet, dès longtemps choisi, une œuvre solide (et un matériel d'imprimerie rénové par le seul autofinancement).

Comme beaucoup d'historiens, Jacques Thibau se méfie du proche passé, même s'il ne le rejette pas dans l'incertain domaine du journalisme. Son étude devient rapide : un coureur de fond qui aperçoit la ligne d'arrivée.

Rapide et pessimiste. Ne laisserait-il pas sa déception devant la dégénérescence de la monarchie gaullienne altérer son analyse ? La modernisation de la société française est bien loin d'être accomplie. Et s'il voit le « vide » dans la modernité, n'avoue-t-il pas qu'il n'arrive pas à définir cette notion pour le moins ambiguë ?

Il entre dans le rôle du *Monde* de s'interroger et d'interroger sur une transformation souvent plus rapide en apparence qu'en réalité. Ses « gènes » sont plus nécessaires que jamais, surtout si les réponses ne sont pas évidentes. Des « valeurs traditionnelles » ont été « érodées », mais d'autres ont pris un relief nouveau. Dans l'ensemble, elles n'ont pas disparu : elles changent simplement, au fil de l'histoire, de coefficient ?

Pour *le Monde*, « opalisé » ou non, il reste du pain sur la ficient.

JEAN PLANCHAIS.

★ *Histoire d'un journal, un journal dans l'histoire*, de Jacques Thibau, Jean-Claude Simoen, 490 p., 58 F.

(1) Voir Abel Chatelain : « *le Monde et ses lecteurs*, collection « Kiosque », Armand Colin, 1962.

(2) Et soulignée, comme l'écrit l'auteur à l'usage des missions françaises à l'étranger par une note des services de M. Georges Bidault, ministre des affaires étrangères.



« Cités géantes »

(Suite de la première page.)

Quant au confort, il n'est ni à Moscou, où le quart de la population vit dans des appartements où trois ou quatre familles doivent se partager une cuisine, un w.-c., voire un seul réchaud à gaz ; ni à Changaï, où la surface moyenne des logements est de 4,50 mètres carrés par personne, ni à Tokyo, où 32 % des ménages n'ont qu'une chambre à coucher pour les parents et enfants ; ni à Kinshasa, où les deux tiers des habitants n'ont pas l'eau courante et 85 % pas d'électricité, ni au Caire, où fréquemment des immeubles chancelants s'affaissent sur leurs habitants dans un vacarme empoussiéré.

La ville, n'est-ce pas au contraire, aujourd'hui, le lieu du bruit (agression majeure à Tokyo, et en conséquence ville du monde où l'on absorbe le plus de tranquillisants) de la pollution et de l'agitation frébile. Au chapitre de la pollution, apparaît le problème des déchets si difficiles à résorber dans les villes géantes. On peut s'étonner qu'à Tokyo la moitié de la ville ne dispose pas du tout-à-l'égout. Mais l'accumulation fantastique de la richesse japonaise, si elle a servi à accroître la capacité de production, ne l'a fait qu'au détriment des besoins les plus élémentaires des habitants. Et la même chose se répète à Téhéran où le tout-à-l'égout n'est encore qu'un projet dont la réalisation ne se fera pas en moins de vingt-cinq ans. A Lagos, il y a bien des égouts, mais ils sont à ciel ouvert, et l'on peut voir dans les plus spacieuses avenues des ouvriers curer ces égouts avec des pelles et des rateaux.

Dans certaines villes géantes, on a même renoncé à ramasser les détritus qui s'amoncellent en collines nauséabondes. Si bien qu'à Bangkok, en décembre 1977, devant le danger d'épidémie, l'armée a dû s'attaquer à une montagne de 500 tonnes d'ordures. Ailleurs, comme au Caire ou à Lima, des parias vivent sur des monceaux de détritus afin de pouvoir y fouiller plus aisément. Mais la résorption des déchets a toujours été un problème pour les grandes villes. La Rome antique était entourée d'une accumulation de déchets phénoménale qui justifiait les si nombreux autels à la déesse des Fièvres. On aurait pu penser que, deux mille ans après, l'urbanisme aurait trouvé des méthodes efficaces pour l'évacuation des ordures. Or à Paris, on le sait, celles-ci donnent régulièrement de la fièvre à M. Chirac.

L'urbanisation sauvage

L'urbanisation sauvage européenne n'est rien si on la compare à ce qui se produit dans le tiers-monde. Les grandes villes d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie, sont en proie aux délires du gigantisme. C'est la réplique du phénomène de l'explosion démographique en Europe au dix-neuvième siècle, mais multipliée par deux ou par trois. Depuis la seconde guerre mondiale, Sao-Paulo a triplé sa population, Santiago-du-Chili l'a doublée, Caracas l'a quintuplée, Bogota l'a plus que doublée, Lima l'a plus que triplée et Mexico l'a presque triplée. Si bien que Téhéran est devenu une « énorme machine à fabriquer de la rente foncière », comme le Paris d'Haussmann, que Kinshasa est le cœur d'une région urbaine plus grande que la Belgique. La disparité entre riches et pauvres atteint dans ces villes du tiers-monde l'extrême limite de l'intolérable. A Kinshasa, le salaire mensuel d'un ouvrier qualifié est identique au prix d'une nuitée à l'Hôtel Continental. A Abidjan, l'Hôtel Ivoire est le plus gros consommateur d'électricité du pays.

Du portrait de Calcutta, « *cancer de l'Inde, ville pourrie, ville agonisante* », « *cas limite de dégradation urbaine* », à celui de Londres, « *ville au bord de la décadence... qui s'accroche à ses beaux quartiers* », ville envahie par son ancien empire et qui prend peur des 10 % de sa population « *colored* », quel bilan !

Villes obèses, villes flétries, villes asphyxiées, villes folles, mais aussi villes punies. A part le Cambodge actuel, lit-on, « *il n'y a dans l'histoire aucun exemple de population rurale qui, une fois parvenue en ville, revienne massivement à la campagne* ». De son plein gré, sans doute non. Mais il ne faut pas oublier que Rome, peuplée d'un million d'habitants sous Auguste, devint au cinquième siècle, après les invasions barbares, une bourgade de trente mille habitants qui ne retrouvera le chiffre de sa population antique qu'en 1931. La Havane a été une ville punie par Castro, comme Phnom-Penh l'a été par les Khmers rouges. Moins rudement, mais avec aussi des déportations dans les campagnes. Et, en Chine, ne voyons-nous pas Changhaï perdre près d'un million d'habitants depuis 1965, du fait de l'envol forcé des jeunes gens dans les zones rurales ? Marx avait prédit un dépérissement des villes consécutif au dépérissement de l'Etat. L'Etat n'a dépéri nulle part, mais les villes sont partout bien malades.

Les auteurs de *Cités géantes* ont quand même voulu terminer sur une vision d'espoir, avec la description de ce qu'ils appellent trois « villes sources ». Trois villes neuves : Chandigarh, Brasilia, Stevenage.

Pas d'embouteillage, pas de pollution, pas d'entassement à Brasilia. Mais le chômage y est plus élevé qu'à Rio et à Sao-Paulo. Quant à l'architecte de Brasilia, Oscar Niemeyer, il se montre bien désappointé.

Il fait meilleur à vivre à Chandigarh qu'à Calcutta, certes, mais peut-on donner cette ville européenne parachutée au Penjab en exemple à l'Asie ? Quant à Stevenage, l'une des huit villes satellites de Londres, elle ne compte que soixante-douze mille habitants, alors qu'elle devait en réunir cent cinquante mille. Ville conçue pour les piétons, avec 40 kilomètres de sentiers, elle est, par une étrange déviation, devenue la cité la plus motorisée de Grande-Bretagne. Ville qui se proposait d'associer l'habitat et le travail, elle n'a pas réussi à faire coïncider les offres et les demandes d'emplois, si bien qu'une partie des salariés vont travailler à Londres.

Ne le cachons pas, ces « villes sources » sont déjà des villes du passé et qui fonctionnent mal. Les vraies sources qui peut-être réussiront à éviter aux villes l'ankylose par le gigantisme sont sans doute ailleurs. Par exemple dans certaines images insolites de l'immuable que nous ne faisons qu'entrevoir au détour de certaines pages, comme la quiétude de cette pagode de Bangkok où, indifférents à la cohue qui les entoure, des bonzes récitent d'immémoriales litanies. Et plus encore, évidemment, dans les luttes urbaines, élément-clef de l'avenir politique des villes du tiers-monde. Et, par là même, des pays et des régimes intéressés. Si un tiers de la population vit à Lima dans des bidonvilles installés en une nuit, si les bidonvilles prolifèrent autour de toutes les grandes villes du tiers-monde, ce phénomène est paradoxalement un facteur d'espoir. Contrairement à l'habitant du taudis qui s'installe dans son désespoir et contribue par sa passivité au pourrissement de la ville, l'homme du bidonville, lui, améliore, innove, construit. En Amérique latine notamment, le bidonville suscite un véritable enthousiasme qui se concrétise par l'appropriation d'un espace par les non-logés et la mise en pratique de l'autogestion de cet espace. Le bidonville, en Amérique latine, traduit une volonté forcenée d'intégration à la ville par les exclus de l'urbain. Le bidonville est en quelque sorte le cheval de Troie du droit à la ville. Allons jusqu'au bout, et disons même que le bidonville, tel qu'il se traduit en Amérique latine, est un des rares signes d'espoir qui apparaissent dans ce livre collectif où sont accumulés les constats les plus négatifs et, malheureusement, les plus vrais.

MICHEL RAGON.

★ « Le Monde », *Cités géantes, vingt-quatre villes : leurs habitudes et leurs habitants*, Fayard édit., 48 F.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



JUSTICE

DEUXIÈME JOURNÉE DU PROCÈS DE SERGE FERRATON DEVANT LES ASSISES DU NORD

Accusée : une certaine psychiatrie

De notre envoyée spéciale

Douai. — Serge Ferraton, par deux fois meurtrier, a subi lui aussi, pendant dix-sept années, une mise à mort *« à l'asile », « ce lieu de mort lente »*, comme l'ont décrit les psychiatres cités par ses défenseurs, Mes Christian Revon et Nicole Sablenave. L'inconfort de ces médecins, qui sont à la recherche de nouvelles pratiques, qui mettent en question leur travail, leur action, leur fonction, a succédé au ronronnement des certitudes des experts entendus la veille. Au docteur Vullien, rappelant les vertus éducatives de l'institut médico-pédagogique d'Armentières, au docteur Lavoine, niant à Serge Ferraton *« toute souffrance intime, tout sentiment de culpabilité »* (*le Monde* du 15 décembre), s'opposent ceux qui accusent l'institution, qui se veulent *« modestes dans ce lieu où nous avons fait preuve de notre incompétence »*, comme le dit le docteur Frank Chaumont, membre du Syndicat de la psychiatrie. *L'opinion de Serge Ferraton sur le « caractère maléfique »* de l'hôpital psychiatrique pour un enfant de treize ans est confirmée *par le docteur Stanislas Tonklewicz*, directeur de recherche à l'INSERM, évoquant *« cette chose en soi monstrueuse et qu'on ne peut légalement plus faire depuis 1960 »*. D'un enfant turbulent que ni l'école ni le milieu social ne supportaient parce qu'il ne répondait pas à leurs normes, on a fait *« celui qui est fou parce qu'il est à l'I.M.P. »* (institut médico-pédagogique). Et rien n'a pu effacer cette image, malgré toutes les tentatives de Serge Ferraton pour être reconnu comme un sujet à part entière. *« Puisque Serge Ferraton demande, et il a raison,* explique le docteur Chaumont, *à être reconnu comme responsable, alors il faut mettre dans la balance la responsabilité de la psychiatrie, cette psychiatrie qui a fait de Ferraton, peut-être pas ce qu'il est, mais qui a fait le trajet de Ferraton. »*

Ce trajet, marqué par l'arbitraire, est longuement décrit par le docteur Bernardine Lecointre, médecin assistant en psychiatrie et membre du Collectif d'enquêtes et d'études sur les pratiques psychiatriques (C.E.E.P.P.). Selon elle, comme l'a dit Serge Ferraton, à l'asile, le médecin-chef est maître avant Dieu, *« et c'est toujours vrai »*. A l'asile, le malade n'a pas la parole, et s'il l'a, c'est parce qu'on veut bien la lui donner. Même en 1978, toujours selon le docteur Lecointre, l'asile est un lieu de violences où la personne humaine n'est pas respectée.

Non-vie

L'insistance du président à faire préciser aux témoins, aux policiers, les détails horribles de la découverte des corps fait passer dans le public un frisson qui peut être malsain et fige le procès. Le père de la victime s'effondre, la mère de l'accusé s'adresse en sanglotant à son fils. Il faut suspendre l'audience.

Refuser cette complaisance dans la description de l'horreur ne serait en rien excuser des faits que Serge Ferraton lui-même n'a pas tenté de minimiser : une femme étranglée, un enfant violé et ensuite assassiné. Mais tout ce qu'il a envie d'expliquer, il n'a pu le faire, par nervosité. Seule l'audition des psychiatres témoins à cette audience du jeudi 14 décembre lui a permis d'être moins tendu et de tenter de leur parler. Des faits, cependant, il a peu à dire. Il n'a pas, surtout en ce qui concerne le meurtre du jeune garçon, de souvenirs. Pour lui, ces deux crimes ont été la conclusion sanglante d'une vie dévastée.

Serge Ferraton vient tout juste d'avoir trente-trois ans et ne sait pas où est son avenir ni même s'il en a un. De son passé ne lui restent que la haine et le meurtre de sa personne dans l'enfermement d'un univers de non-vie.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *La cour d'assises du Val-d'Oise* a condamné, respectivement, mardi 12 décembre, MM. Abdelhamid Zahzouh, vingt ans, Dominique Pichon, vingt et un ans, Chérif Ounoughi, vingt-deux ans, à sept, six et cinq années de réclusion criminelle pour avoir attaqué, par deux fois, des préposés aux P.T.T. en leur dérobant, sous la menace d'un couteau et d'un pistolet d'alarme, 2 250 et 1 160 francs. — *(Corresp.)*

« L'année 1979 doit être celle de l'abolition de la peine de mort », *déclare M. Pierre Bas*

« Nous voulons que l'année 1979 soit celle de l'abolition de la peine de mort », a déclaré jeudi 14 décembre, M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, président du comité parlementaire d'études pour l'abolition de la peine de mort, qui a annoncé, au cours d'une conférence de presse, le lancement d'une pétition nationale. Celle-ci doit permettre aux Français de se prononcer sur ce problème.

M. Pierre Bas a estimé qu'il y avait une légère majorité à l'Assemblée nationale en faveur de l'abolition de la peine de mort, et que le débat sur ce sujet aurait lieu au début du mois d'avril, les deux présidents des groupes parlementaires de la majorité, MM. Claude Labbé (R.P.R.) et Roger Chinaud (U.D.F.), s'étant engagés à faire inscrire cette question à l'ordre du jours des travaux de l'Assemblée.

M. Michel Aurillac, député R.P.R. de l'Indre, a été chargé par le comité de préparer une nouvelle proposition de loi prévoyant « des peines de remplacement », qui reprendra la résolution 103 du comité d'études sur la violence.

Analysant ensuite le texte de la dernière conférence de presse du président de la République, M. Bas a estimé que M. Valéry Giscard d'Estaing était d'accord pour supprimer la peine capitale avant la fin de son mandat. *« Nous l'aiderons à raccourcir ce délai »*, a-t-il ajouté en précisant que l'argument de la violence devait être analysé. *« Les agressions dans le métro appellent des remèdes spécifiques, mais cela n'a rien à voir avec le maintien de la peine de mort »*, a-t-il conclu.

Prenant à son tour la parole M. Bernard Stasi (U.D.F.) s'est déclaré beaucoup moins optimiste que M. Pierre Bas quant à l'inscription à l'ordre du jour de cette question à la session prochaine. Il a affirmé que la position du président de la République n'était pas aussi claire que cela, et que *« l'attitude du garde des sceaux était incohérente, puisque l'abolition de la peine de mort est présentée comme un moyen de faire reculer la violence dans les travaux du comité d'études sur la violence »*, que présidait M. Peyrefitte. — M. B.-R.

● *Corse : trois interpellations à Bastia.* — Trois jeunes gens ont été interpellés, jeudi 14 décembre, dans la région de Bastia, par les gendarmes qui enquêtent sur l'attentat commis, le jeudi 9 novembre, contre un pylône de la ligne électrique Carbo-Sarde transportant le courant électrique entre l'Italie et la Sardaigne, via la Corse.

EVELYNE BARGE ET TROIS PLASTIQUEURS DEVANT LES ASSISES DE PARIS

La liberté et l'intransigeance

Tristesse et malaise. Ces deux sentiments prévalent depuis quatre jours que dure ce procès dans lequel comparaissent Evelyne Barge, Jean-François Gailhac, Jean-Louis Lascoux et Bernard Mumber (*le Monde* du 13 et du 14 décembre). Pourquoi ? Parce qu'indéniablement, ce ne sont pas de dangereux terroristes que l'on juge, mais trois « jeunes-prolos-anars » influencés — directement ou indirectement, allez savoir ! — par une jeune femme *« psycho-rigide à tendance paranoïaque »* selon les experts. Parce que la cour d'assises a vite adopté les travers de la Cour de sûreté de l'Etat, jugeant des faits et une cause... ou l'inverse. Voilà pour l'ambiance.

Il restait à entendre le ministère public. Jeudi 14 décembre, M. Jacques Gagnieur tint ce rôle en délaissant les faits, reconnus (attentat contre le commissariat du quartier Necker, et une succursale de la banque Rothschild en mai 1976). Tour à tour moraliste : *« Je suis scandalisé par la personnalité d'Evelyne Barge. Elle a jeté ses trois camarades dans la délinquance »* ; historien : *« Vous êtes dans un pays qui n'a peut-être pas inventé la liberté, mais où cela compte. La liberté, c'est très fragile. Cela fait moins de deux cents ans qu'elle existe »* ; et garant de l'ordre : *« Il faut tous que vous réagissiez ! De grâce, ne prenons pas à la légère ce qui est sérieux. Il y a un coup d'arrêt à donner, donnez-le ! Donnez-le avant qu'il ne soit trop tard »*, M. Gagnieur fut dur et habile.

D'un mot, il rappela qu'une bombe peut tuer (pensez au B.H.V. ...) et qu'un *« artificier »* devient souvent, à son corps défendant peut-être, un meurtrier. M. Gagnieur requit finalement huit à dix ans d'emprisonnement contre Evelyne Barge, libre depuis le 2 juin 1977 et mère d'un enfant de dix-huit mois, et de cinq à sept ans de réclusion criminelle pour *« les autres qui ont subi son influence »*. Des peines demandées sans circonstances atténuantes.

Mes Jean-Pierre Mignard et Josyane Moutet, défenseurs d'Evelyne Barge, se sont alors attachés à insinuer le doute quant à la complicité, toujours *niée, de leur cliente. L'image* d'une *« Carlos en jupon »* (ce fut le titre d'un journal) s'estompa, resurgit... s'estompa. Et ainsi de suite.

LAURENT GREILSAMER.

Faits et jugements

● *La cour d'assises des Bouches-du-Rhône* a condamné, jeudi 14 décembre, M. Joseph Rey à trois ans d'emprisonnement pour homicide volontaire. Le 20 décembre 1976, M. Rey, soixante-cinq ans, avait mortellement blessé Mme Thérèse Rouland, propriétaire de l'hôtel dont le condamné assurait, avant d'en être expulsé, la gérance (*le Monde* des 22 et 24 décembre 1976).

● *L'enlèvement du cercueil de Charlie Chaplin.* — Poursuivi pour *« crime manqué, d'extorsion de fonds et atteinte à la paix des morts »*, Roman Wardas, un réfugié polonais qui avait organisé l'enlèvement du cercueil de Charlie Chaplin et tenté d'obtenir une rançon d'un demi-million de francs suisses, a été condamné, jeudi 14 décembre, par le tribunal correctionnel de Vevey (Suisse) à quatre ans et demi de réclusion (*le Monde* es 4 mars et 13 décembre). Son comparse, Gantscho Ganev, réfugié bulgare, qui n'a pas participé directement à la demande de rançon, s'est vu infliger dix-huit mois de prison avec sursis. — *(Corresp.)*

● *Le procès en appel de M. Roger Leleu*, ancien P.D.G. des cartonneries de Lestrem (Nord), condamné à un an d'emprisonnement le 1er juin pour entrave au droit syndical, a été renvoyé au 8 mars 1979 par le tribunal de Douai à la demande de la C.G.T., partie civile. Quelques jours après son incarcération à la maison d'arrêt de Béthune, la cour d'appel de Douai avait ordonné la libération immédiate du détenu et avait prononcé la nullité du mandat de dépôt (*le Monde* des 3, 4 et 9 juin). Jeudi 14 décembre, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Béthune, notamment des délégations du Syndicat des avocats de France et du Syndicat de la magistrature, pour protester contre l'attitude de la cour d'appel du Nord. — *(Corresp.)*

● *La cour d'assises de la Vendée* a acquitté M. Gilbert Loiseau, inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, dans une affaire relevant de la *« légitime défense »*. — *(Corresp.)*



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	640 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 257

HORIZONTALEMENT

I. Doit savoir lire entre les lignes. — II. Comme le cœur, quand on sait à quoi s'en tenir ; On lui attribue un joli morceau ; Endroit où l'on peut attacher son briquet. — III. Qui ne répond pas ; Article. — IV. Pas nu ; Théâtre d'un grand drame. — V. Changer de ton ; Conjonction ; D'un auxiliaire ; Peut être mis à l'index. — VI. Utile pour passer de la pommade ; Permet une désignation. — VII. Peut se mettre au mur ; Sortes de tuiles quand ils sont gros. — VIII. Contredit une négation ; Sont faits pour assurer un repos ; Un point. — IX. Bien enguirlandés ; Souvent sur le turf. — X. Fait rougir bien des fronts ; Bons à détacher ; Parfois courte pour un gagnant. — XI. Sans intérêt quand il s'agit de naviguer ; Partie d'une balance ; Article ; Elevé (épelé). — XII. Fournit de l'huile ; Auteur d'un livre ; Est marqué au fer. — XIII. Gronde avant d'éclater ; Se montra très négligent ; Bout de bois. — XIV. Largeur du bureau ; C'est un cousin quand il est de Bretagne ; Fait une inscription. — XV. Mesurer l'essence ; Pas collés.

VERTICALEMENT

1. Matière dont peuvent être faits des bouchons ; Peuvent se manger chauds ou glacés. — 2. Comme des états ; Certain est chevelu. — 3. Peut être assimilée à une ronde ; Sèche pour une réparation. — 4. Faire un arrangement ; Préparer un poulet, par exemple. — 5. Faire perdre sa place ; Souvent en vitrine ; Un étranger. — 6. Droit pour le seigneur ; Jeu ; Matière qui peut évoquer un nombre. — 7. Plus difficile que la critique ; Travail qui se fait en chambre. — 8. Terre humide ; Pour en profiter, il faut le laisser s'exprimer. — 9. Menaçant quand il reste couvert ; Bon à mettre dans le coffre. — 10. Puissance ; Peuvent former un carré ; Les Marquises par exemple. — 11. Parler en maître ; Circulent à l'étranger. — 12. N'admettent pas ; Pas désuet ; On y trouve beaucoup de traits. — 13. Nommée ; Agrément d'autrefois. — 14. Comme des larmes parfois ; Peut servir de doublure. — 15. Département ; Bien soulignés.

Solution du problème n° 2 256

Horizontalement

I. Durillons. — *II. Olier.* — *III.* Fouettard. — IV. Su ; Tic. — V. Cassées. — VI. Ida ; Ope. — VII. Tôt ; Acné. — VIII. Aurore ; Ut. — *IX. Ibéride.* — X. Réséda ; Et. — XI. Es ; Seille.

Verticalement

1 Déficitaire. — 2. Adoubés. — 3. Roussâtres. — 4. Iléus ; Ores. — 5. Lit ; Aride. — 6. Lette ; Cédal. — 7. Oraison. — 8. Rc ; Peu ; El. — 9. Sud ; Dé ; Tête.

GUY BROUTY.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 décembre 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 67-1084 du 14 décembre 1967 portant attribution d'une prime spéciale d'installation des personnels civils et militaires de l'Etat.

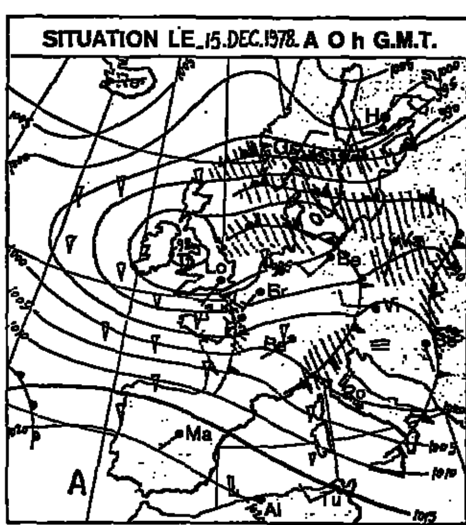
DES ARRETES

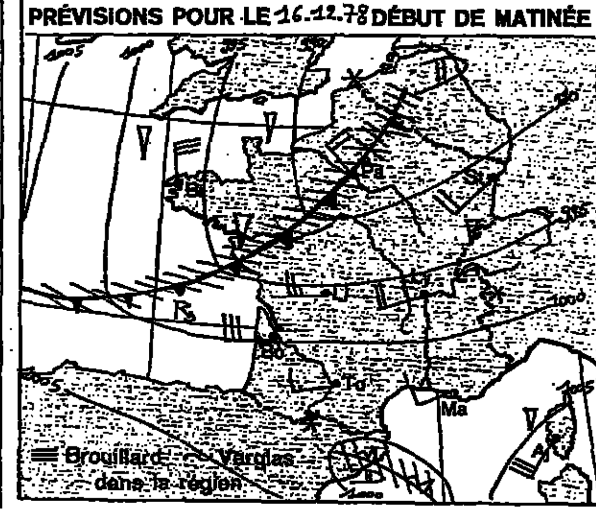
● *Relatif aux actions* des sociétés françaises traitées sur le marché hors cote dont l'achat ouvre droit à détaxation;

● Instituant des droits antidumping des produits de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ;

● Relatif aux tarifs de pension applicables aux établissements d'enseignement public du second degré.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 décembre à 0 heure et le samedi 16 décembre à 24 heures :

L'air relativement doux mais très instable, d'origine atlantique, qui circulait rapidement sur la France, sera remplacé progressivement sur la moitié nord par de l'air plus frais et moins instable. Un nouvel étage de perturbations se développera en Méditerranée.

Samedi 16 décembre, sur la moitié nord de notre pays, le temps sera généralement très nuageux le matin, avec des pluies intermittentes ou des averses. Des chutes de neige sont à craindre sur les Ardennes et les Vosges. L'après-midi, les précipitations deviendront peu fréquentes, et quelques éclaircies apparaîtront, elles deviendront plus belles sur la Bretagne. Les vents seront encore forts le matin près des côtes et assez forts dans l'intérieur, de secteur nord-ouest dominant ; ils s'orienteront progressivement à nord en faiblissant lentement l'après-midi. Les températures baisseront légèrement.

Sur la moitié sud, le temps sera variable, souvent très nuageux, avec des précipitations qui deviendront plus fréquentes près de la Méditerranée (neige à partir de 1 000 mètres environ). Les vents seront irréguliers, temporairement assez forts ou forts de secteur sud-ouest ou ouest dominant. Les températures seront stationnaires ou en légère baisse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 décembre, à 7 heures, de 991,7 millibars, soit 743,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 décembre; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 9 ; Bordeaux, 11 et 8 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et 6 ; *Dijon, 8 et 4 ; Grenoble,* 10 et 5 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille, 12 et 7 ; Nancy, 8 et 4 ; Nantes, 9 et 8 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 11 et 5 ; Pau, 14 et 6 ; Perpignan, 15 et 6 ; Rennes, 9 et 8 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 13 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 7 et 5 ; Bonn, 10 et 5 ; Bruxelles, 9 et 6 ; Iles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 5 et 0 ; Genève, 8 et 4 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 10 et 3 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, 2 et 2 ; New-York, 3 et 0 ; Palma-de-Majorque, 19 et 13 ; Rome, 17 et 11 ; *Stockholm, — 5 et — 7.*

LOTO

TIRAGE N° 50 DU 13 DECEMBRE 1978

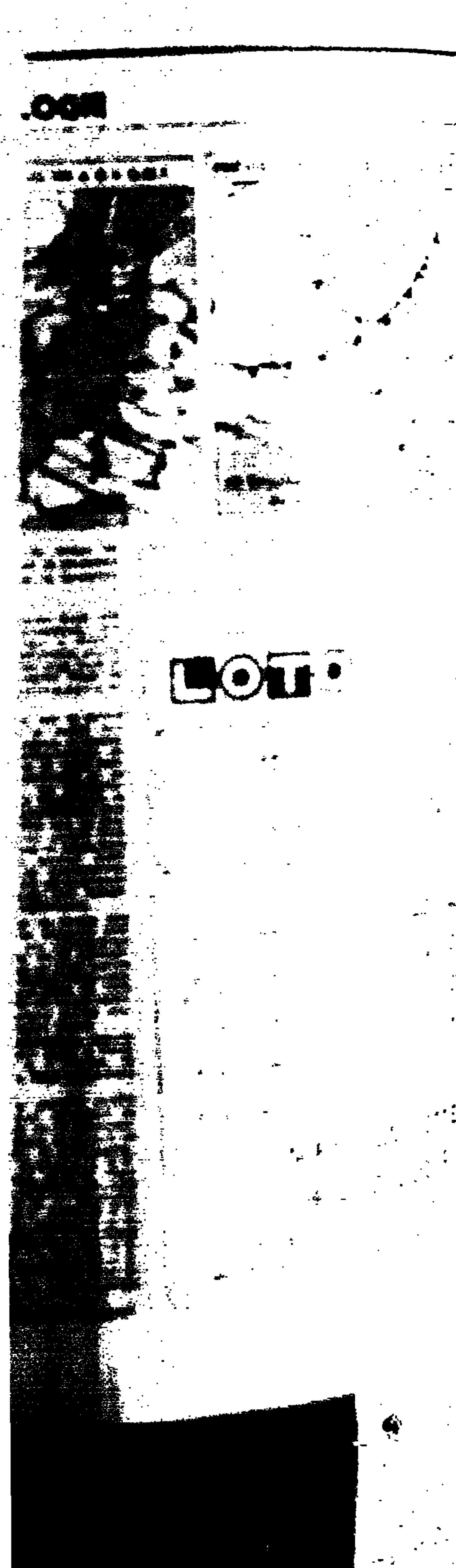
7 — 15 — 25 — 31 — 42 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 12

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	236 432,10 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	49 685,00 F
5 BONS NUMEROS	6 622,50 F
4 BONS NUMEROS	121,00 F
3 BONS NUMEROS	9,40 F

LES ETRENNES DU LOTO
SUPER CAGNOTTE
4 000 000 F
POUR LE TIRAGE DU 20 DECEMBRE 1978.
VALIDATION JUSQU'AU 19 DECEMBRE 1978 APRES-MIDI

Le Monde des loisirs et du tourisme



PROMOTEURS ET MONTAGNARDS MAIN DANS LA MAIN

La Plagne, « locomotive » à emplois

LA neige était parfaite, en ce début du mois de décembre, sur le glacier de la Chiaupe, à 3 100 mètres. Certes, le faible enneigement interdisait aux skieurs de s'adonner aux joies de la pente sur le reste du domaine skiable de La Plagne, mais grâce à l'entrée en service de la plus grande télécabine du monde (6,5 km) en deux tronçons, inaugurée ce samedi 16 décembre, le ski est désormais possible toute l'année sur les glaciers de la Chiaupe et de Bellecôte. Seule remontée lourde mise en service en France cette saison, la télécabine de Bellecôte permet à la plus ancienne et à la plus importante des stations de sports d'hiver modernes d'accéder au rang des « quatre étoiles ».

M. Rémy Knafou affirme, dans le livre qu'il a consacré aux grandes stations des Alpes françaises, qu'aucune étude de marché n'a préludé à la naissance de ces cités des neiges, hormis celle de Flaine (1). La Plagne illustre à merveille cet « amateurisme ».

En 1959, le maire d'Aime (Savoie) demande à cor et à cri une station pour enrayer la dévitalisation de ce coin de Tarentaise. En 1961, l'entrepreneur, retenu pour mener à bien l'opération, dépose son bilan. En 1962, le chantier est repris par le Comptoir central de matériel et d'équipement (C.C.M.E.), organisme de crédit de la Fédération nationale des travaux publics et du bâtiment, auprès duquel le matériel du failli avait été gagé. C'est ainsi que se trouva constitué l'ensemble d'hommes et d'organismes qui devait mener à bien le projet : MM. Robert Legoux, directeur général du C.C.M.E., Michel Bezançon, architecte-urbaniste, le Crédit Agricole, le groupe Rothschild, la Banque de Savoie, le Crédit lyonnais, les banques populaires, des entrepreneurs savoyards, ainsi que les communes d'Aime, de Bellentre, de Champagny et de Macot. La Plagne ne tarda pas à devenir la station préférée des technocrates et, notamment, de M. Maurice Michaud, père du plan neige et directeur de la commission interministérielle pour l'aménagement touristique de la montagne.

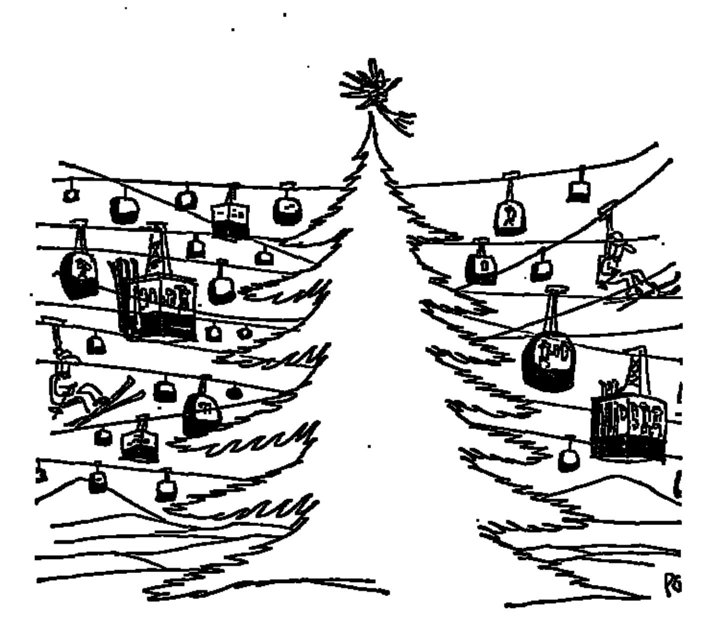
Du béton sous le mélèze

De 1962 à 1968 le promoteur construit les 6 000 lits de la « vieille » Plagne. C'est l'époque des tours et des barres. Si l'imagination n'est pas perceptible dans l'architecture, elle modèle l'urbanisme de ce secteur qui sépare pour la première fois les automobiles des skieurs et des promeneurs. Pour la petite histoire, quatre-vingts polytechniciens figurent parmi les premiers souscripteurs...

De 1969 à 1970, le « paquebot des neiges » et ses 2 500 lits sortent de terre à Aime-La Plagne. L'immeuble mime la crête de la montagne. Ses « coursives » abritent le centre commercial.

De 1972 à 1978, la vogue de l'écologie et le souci de retrouver les « racines » des lieux et des choses amènent l'architecte à concevoir de petits immeubles rappelant un village et à utiliser le mélèze brut. L'occupant-type de ces 3 000 lits est, selon le promoteur, « un père de famille catholique et sportif... ».

En cours de finition, l'ensemble de Bellecôte (4 000 lits) forme un amphithéâtre de béton. L'aspect massif de l'immeuble est atténué par les placages de mélèze sur les façades.



(*Dessin de PLANTU.*)

Avec soixante-sept remontées mécaniques, un vaste domaine skiable totalisant 160 kilomètres de pistes, un débit des remontées de cinquante mille personnes par heure et une dénivelée de 2 000 mètres, La Plagne est-elle devenue, cette année, le premier centre français de sports d'hiver ? « C'est difficile à dire, *répond M. Eddy Blanchoz, directeur de la Société d'aménagement de La Plagne (SAP).* Mais nous sommes au tout premier rang. La télécabine de Bellecôte nous permet d'atteindre le standing international, en étalant de cent vingt à cent quatre-vingts jours notre saison d'hiver et en offrant un ski d'été qui complétera l'animation de la station. »

L'équipement du massif de Bellecôte a coûté 40 millions de francs. M. Jacques Charrier, directeur général de la Société immobilière de La Plagne (SIP), rappelle que le remboursement de cet investissement va faire disparaître le bénéfice de 2 millions de francs apparu dans le bilan de la SIP (50 millions de chiffre d'affaires), depuis 1975. « Nous aurions gagné de l'argent si nous avions achevé l'ensemble de nos projets immobiliers avant d'équiper Bellecôte, *dit-il en bon financier.* Mais nous aurions, en contrepartie, provoqué une saturation de nos remontées. »

Une équipe unie autour de M. Robert Houbas, qui a succédé à M. Robert Legoux, une capacité de 15 500 lits (1 000 lits hôteliers, 1 400 lits en multipropriété, 3 000 lits locatifs et 10 100 lits en copropriété) ; un équilibre financier assuré, une sécurité des pistes exemplaire (soixante pisteurs et la « purge » systématique à l'explosif des zones avalancheuses) : La Plagne atteint l'âge de la gestion et du fignolage.

Le promoteur se propose d'engager l'an prochain les travaux dans la dernière zone constructible de Belleplagne où 5 000 lits sont programmés. Le parti choisi prévoit d'y bâtir de petits immeubles-chalets de vingt à trente appartements. Plus tard, si les communes en manifestent le désir, les sites de Plangagnant et de Planbois situés beaucoup plus bas, à 1 600 mètres d'altitude, pourraient être lotis à leur tour.

La Plagne a-t-elle profité aux quatre communes qui l'ont accueillie, il y a vingt ans, avec une certaine appréhension ? « Dans les premiers temps, nous avons été déçus, *reconnaît M. Max Jannot, maire d'Aime et conseiller général (sans étiquette).* Les emplois créés par la station étaient des emplois subalternes. Aujourd'hui, nous entrons dans une phase plus intéressante pour nous, celle de la maintenance. Il nous faut placer nos entreprises locales, à l'exemple de cette blanchisserie industrielle qui traite l'ensemble du linge des stations d'Avoriaz, des Belleville et de La Plagne, ou de cette autre entreprise locale de viande et de plats cuisinés. La promotion immobilière de la Grand-Plagne a été un mal nécessaire. Un mal parce que nos collectivités locales n'ont pas été en mesure de la mener à bien toutes seules. Et puis, ça nous fait quelque chose de voir les glaciers équipés de poteaux métalliques ! C'était pourtant nécessaire : la station nous sert de « locomotive ». Nous allons pouvoir lui atteler, sans risque, des stations de moyenne altitude, créées à l'initiative de nos communes. Grâce à celles-ci, nous mettrons enfin un trait d'union entre La Plagne 2 000 et nos villages d'en bas. »

Ces succès (deux mille emplois directs créés) et ces promesses de développement seront-ils suffisants pour amortir le choc des quatre cent cinquante licenciements qui surviendront dans quelques mois, à l'occasion de la fermeture de l'usine Pechiney-Ugine-Kuhlmann de Moutiers ? Les montagnards veulent y croire.

ALAIN FAUJAS.

(1) *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises.* Rémy Knafou. Masson, éditeur.

UN VOYAGE AU QUOTIDIEN

LA CHINE, PAR LE PETIT BOUT DE LA LORGNETTE (II)

La première partie de ce reportage a paru dans nos éditions datées 9 décembre.

DE l'usine au temple, du musée à la crèche et de l'hôpital à l'école, les journées du voyageur en Chine sont toujours bien remplies. Finies tôt — il n'y a aucune vie nocturne, avis aux amateurs de « boîtes » ! — après un dîner rarement pris au-delà de 19 heures, elles débutent de même : on se lève généralement aux alentours de 6 h. 45, moment où il faut mettre le nez à sa fenêtre ou, mieux, descendre dans la rue pour voir des centaines de citadins s'adonner seuls ou en groupes aux bienfaisants exercices d'une gymnastique qui tient à la fois de la danse rythmique et de la boxe, mais une boxe qui semble filmée au ralenti...

A propos d'emploi du temps, il faut savoir que le programme détaillé de chaque journée ne sera connu que la veille au soir, lorsque le guide en donnera lecture. Par conséquent, les brochures des agences ne sauraient être considérées qu'à titre très indicatif, seule la liste des villes étapes prévues étant garantie. Car on peut avoir toujours des surprises : le trajet Canton-Hang-Tchéou, initialement prévu en train pour notre groupe, s'est finalement fait à bord d'un Boeing-707 de la compagnie nationale ; ainsi, un groupe de touristes français a eu la malchance de voir remplacé le vol Pékin-Sian qu'on lui avait annoncé par une interminable nuit en chemin de fer, où, notons-le au passage, le meilleur des conforts est assuré, les wagons-lits chinois étant parfaits à tous les égards.

On ne se couchera « tard » que si l'on est convié à assister à l'un de ces spectacles dont tout Chinois semble particulièrement friand. L'Opéra, par exemple, où il y a à voir et à entendre autant sur scène que dans la salle. Etonnante ambiance : le public, qui parle à haute voix, mâchouille bruyamment force tronçons de canne à sucre, crache entre ses chaussons des pépins de mandarine ou crache... tout court, cette activité, obligatoirement précédée de redoutables raclements de gorge, paraissant être vraiment indispensable au bonheur de neuf cent millions d'individus, qui ne s'en privent jamais, où qu'ils se trouvent.

Sur la scène, insensible aux bruits de fond, la voix effroyablement haut perchée, l'héroïne du drame miaule son couplet face à quelque tyran qui, sans cesser jamais de jouer de la manche et de la manchette, gronde comme un tonnerre des paroles définitives, que l'orchestre souligne de terribles coups de cymbales.

Il faut voir aussi au moins une opérette à thème politique, telle cette évocation de la libération du Tibet par l'armée populaire, qui nous fut interprétée à pleins poumons par une troupe d'abord interloquée par les applaudissements des deux rangées d'« amis étrangers », le public chinois n'applaudissant que brièvement, et une seule fois, lorsque le dernier rideau se referme.

Le plus étonnant des spectacles, toutefois, c'est dans la rue — toutes les rues de toutes les villes — qu'il se joue. Pour l'apprécier, il ne faudra surtout pas hésiter à « sécher » quelque visite d'atelier ou de dispensaire, même si les guides semblent un peu surpris (et même contrariés) qu'on puisse préférer marcher seul, au hasard, plutôt que d'emboîter le pas au reste de la troupe.

Il faut voir ces fleuves de bicyclettes dont un policier flegmatique, perché dans sa cabine vitrée à 3 mètres au-dessus du trottoir, tente d'endiguer la crue permanente à grand renfort d'injonctions courtoisement dispensées par le truchement d'un haut-parleur : *« Cyclistes venant du nord, veuillez laisser passer les cyclistes débouchant de l'ouest... »*

L'AFFAIRE DU JOUR...

Voir la vie quotidienne, vieilles femmes au guidon de lourds tricycles sur quoi s'entassent d'invraisemblables quantités de marchandises, balayeurs s'acquittant sans hâte de leur tâche, badauds flânant en tous sens, boutiques où chacun prend son temps.

Car le Chinois est lent (sauf à table, où il engloutit prestement le contenu de son bol). Lent à pied : il va à pas comptés, les mains croisées derrière le dos ; lent à vélo et sachant tirer parti de la moindre descente pour passer en roue libre ; lent au volant du car, du camion ou du taxi, véhicules dont la vitesse excède rarement les 45 kilomètres à l'heure, mais dont l'avertisseur, comme la sonnette des vélos, ne se tait pratiquement jamais.

Plutôt que les sempiternels magasins de l'Amitié, tous semblables, que chaque ville réserve à ses hôtes étrangers avec, d'ailleurs, un succès inespéré, le shopping restant — nous avons vu des touristes le préférer à la visite du Palais d'été, à Pékin, après avoir écourté pour le même motif celle de la Cité interdite ! — le souci numéro un du Français en voyage, plutôt que ces articles pensés et conçus d'abord pour se métamorphoser en devises, on entrera, au hasard, dans les boutiques où peu de « longs nez » (c'est ainsi que les Chinois désignent les Occidentaux) se risquent.

Dans ces magasins fort achalandés, tout étranger devient, rançon de la curiosité, et séance tenante, l'« affaire du jour » : abandonnant ses emplettes, la foule des clients l'entoure étroitement, le suit de comptoir en comptoir, silencieusement, mais non sans examiner attentivement ses vêtements, ses souliers, sa coiffure, sa caméra et... sa physionomie.

On échange sourires et poignées de main avant de se voir raccompagné loin sur l'avenue par ces admirateurs muets. Mais l'accueil est, partout, des plus amicaux. Veut-on acheter quelque chose ? La vendeuse se mettra en quatre, avec les inévitables fous rires engendrés par le langage de sourds-muets qu'il faut bien pratiquer. On a choisi, on emporte ? Mieux vaut alors poser sur la table une poignée de ces minuscules billets, les *yuans* et les *maos* (aucun rapport avec le défunt Timonier, la prononciation n'est pas la même) ; la préposée, après avoir manœuvré à une cadence qui tient du prodige les boules de son boulier, prélèvera elle-même son dû.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(*Lire la suite page 19.*)

SKI DANS L'EUROPE D'EN HAUT

Sur les pistes des glaciers

L'ESSOR considérable du tourisme en montagne et des loisirs de neige a conduit tous les pays de l'arc alpin à rechercher la neige toujours plus haut sur les glaciers. Cette neige des hauts territoires, ô combien précieuse, s'appelle Fulomes, Schladming, en Autriche, ou Bormio-Stelvio et val Senales, en Italie, centre de ski où viennent de se dérouler les premières épreuves de la Coupe du monde de ski.

A l'instar de la France, qui a mené ces dernières années une politique de développement des stations d'altitude, l'Autriche, l'Italie et la Suisse ont équipé de nombreux hauts domaines sur les glaciers, au point qu'à l'heure actuelle, en Europe, hormis la France qui en compte six, on ne dénombre pas moins d'une vingtaine de régions en mesure d'offrir le ski toute l'année. Le paradoxe, c'est que ces aménagements, prévus à l'origine pour le ski d'été, sont en fait au tant utilisés et prisés par la clientèle au printemps, à l'automne et même l'hiver quand la neige fait défaut. Les formes d'hébergement de ces pays sont développées, en général autour des villages des vallées. Des appareils téléportés ou des routes d'altitude amenant les skieurs à la neige. Comment sont exploitées ces neiges éternelles en Autriche, en Italie et en Suisse ?

● L'Autriche

Un domaine skiable supérieur à 1 000 kilomètres carrés, quelque 3 275 remontées mécaniques (premier rang mondial), 6 500 moniteurs, 400 écoles de ski, 6 800 kilomètres de pistes de fond, 244 patinoires naturelles, 640 piscines couvertes... et cinq glaciers de plus de 10 kilomètres carrés utiles chacun, équipés pour le ski, font de l'Autriche l'un des pays européens les plus développés dans ce domaine.

Au-delà de ces équipements hors de pair, c'est le cadre de l'ambiance des trois cent cinquante-cinq villages et centres de ski autrichiens, ainsi que la qualité des prestations, la chaleur et la courtoisie de l'accueil qui conquièrent le touriste. Aussi, comment s'étonner que l'Autriche, pays bénéficiant d'une situation privilégiée au cœur de l'Europe industrielle, draine plus de 30 % des séjours à la neige de la clientèle européenne, soit quelque 2 millions d'Allemands, de Néerlandais, d'Anglais, de Scandinaves et même de Français. L'accès routier depuis la France est d'ailleurs facilité par l'ouverture du tunnel de l'Arlberg, d'autre part, une desserte ferroviaire est assurée chaque jour au départ de Paris.

Notre sélection, limitée au domaine skiable sur glacier, n'enlève rien au caractère exceptionnel et attrayant de l'environnement autrichien. Parmi ces hauts lieux du ski, citons, par ordre d'importance : la région d'Innsbruck avec la vallée du Stubaï-Neustift, et celle de Hintertux et Soldent. Plus à l'est, la vallée de Salzburg, avec Kaprun et Schlaming-Ramsau. Une mention spéciale à Neustift, village proche du Pont de l'Europe, au-dessus d'Innsbruck, d'où on accède au glacier du Stubaï où la notion de ski d'exception toute l'année n'est pas galvaudée. Les fanatiques ne s'y trompent pas, puisque, tous les jours, 1 500 à 7 000 d'entre eux empruntent les télécabines pour rejoindre l'altitude de 3 200 mètres. Ajoutons-y une hospitalité sans détour et l'harmonie du cadre de la vallée : un cocktail séduisant typiquement autrichien.

★ Hébergement avec petit déjeuner par personne et par jour en chambre double coûte de 25 F à 30 F chez l'habitant. La pension complète en hôtel varie de 90 F à 330 F environ suivant la catégorie considérée. Cours collectifs de ski sur la base de six journées, environ 200 F. Remontées mécaniques : pour un réseau de cinquante appareils, sept jours, environ 300 F (50 % de réduction pour les enfants).

● L'Italie

Pays essentiellement montagneux, l'Italie dispose de tout le versant méridional des Alpes avec les plus hauts sommets (mont Blanc, mont Rose, Cervin, Grand-Paradis) et d'une réserve très importante de sites encore vierges tout au long de cet arc montagneux de près de 1 000 kilomètres, allant de Gênes à la frontière yougoslave. Rien d'étonnant à ce que les stations de ski jalonnent le pays dans des sites desservis par un très bon réseau routier.

Les perspectives de développement de ce potentiel sont considérables, tant sous la pression d'une demande nationale très vive (la croissance du marché des loisirs de neige italien est de l'ordre de 10 % par an à l'heure actuelle) que de la clientèle étrangère sensible au produit très compétitif qui lui est proposé (plus d'un million d'étrangers fréquentent les stations italiennes).

Dans ce contexte, les responsables italiens n'entendent pas répéter certaines erreurs commises en France : « Face aux solutions françaises d'urbanisation accélérée des montagnes, l'Italie commence à promouvoir une politique de réserve foncière, de parcs naturels, pour pouvoir se placer ultérieurement en position concurrentielle non obérée par des réalisations hâtives et démesurées », disent-ils.

Ainsi, Leo Gurschler, jeune promoteur autochtone de trente ans, qui a développé en trois ans au val Sanales, à la frontière autrichienne, un glacier qui ne désemplit pas où s'entraîne régulièrement Ingemar Stenmark. Un téléphérique ultra-moderne (le plus grand d'Italie) monte les skieurs de 200 mètres à 3 200 mètres en cinq minutes et jouxte la ferme familiale où le « patron » garde toujours vingt bêtes, ce qui ne l'empêche pas de se déplacer en hélicoptère qu'il pilote lui-même et de terminer la construction d'un hôtel de grand standing de cent cinquante chambres qui sera inauguré cette saison.

★ Hébergement avec petit déjeuner par personne et par jour en chambre double coûte environ 40 F chez l'habitant. Pension complète en hôtel de 100 F à 350 F suivant la catégorie. Forfait remontées mécaniques, sept jours, environ 250 F (réduction pour les enfants).

● La Suisse

Le tourisme est une tradition, disons même une institution suisse. L'implantation des stations remonte au début du siècle et, bien que deux millions de touristes étrangers fréquentent ces stations (Allemands et Français pour 50 %), la Suisse n'a équipé jusqu'à présent que la moitié de son potentiel en champs de neige qui sont quasiment aussi importants que ceux de la France (environ 2 000 kilomètres carrés).

Zermatt, la prestigieuse, aménage actuellement à 4 000 mètres d'altitude ses glaciers grandioses, déjà bien équipés au demeurant grâce à un téléphérique impressionnant dont la gare d'arrivée, située à plus de 3 850 mètres, est taillée dans le roc. Les skieurs rejoignent les pistes à travers un tunnel. Les Diablerets, Crans-Montana et Saas-Fee ne sont pas en reste et disposent de vastes domaines d'altitude.

★ Pension complète en hôtel (de 180 FF en 1 étoile à 320 FF en 3 étoiles). Cours de ski + remontées mécaniques illimitées, sept jours : 1 100 FF. Forfait remontées mécaniques, sept jours : 460 FF (réduction pour les enfants). Plusieurs stations suisses garantissent cet hiver un cours de change fixe basé sur le cours du jour de réservation. Par ailleurs, les hôtels sont classés en Suisse par étoile comme en France.

***

En ce qui concerne les prix pratiqués dans les trois pays cités, trois remarques doivent être faites qui guideront le client éventuel :

● Dans les hôtels de catégorie une étoile (chambre avec douche), les séjours d'une semaine sont relativement moins chers en Italie et en Autriche qu'en France ;

● Dans les hôtels de grands standing (trois à quatre étoiles), les stations françaises et les stations autrichiennes affichent des prix quasiment identiques pour des séjours en pension complète ;

● Pour les séjours en hôtels incluant le forfait de remontées mécaniques et les cours de ski, les prix sont assez comparables dans les pays de l'arc alpin, sauf en Suisse où les prix en pension complète sont supérieurs à ceux affichés par les pays voisins.

JEAN RÉMOND.

★ Office du tourisme autrichien : 12, rue Auber, 75009 Paris, téléph. 073-93-82.

★ Office du tourisme italien : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

★ Office du tourisme suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45.

La grande crainte des Vosgiens

ALORS que les premiers flocons tombent sur les chaumes, les responsables du tourisme vosgien craignent que la saison 78-79 soit nettement moins bonne que la précédente, qui fut, il est vrai, exceptionnelle.

A cela une raison essentielle, le mauvais étalement des vacances d'hiver. « Il fait apparaître, selon M. Jean-Marie Remy, président des exploitants de remontées mécaniques et des hôteliers, des conséquences économiques extrêmement graves pour nos stations. » Le manque à gagner est évalué à 2 milliards de centimes dont 50 % de devises étrangères venues principalement d'Allemagne et du Benelux.

M. Remy demande tout d'abord que les dates de congés scolaires soient connues au minimum un an à l'avance. Autre problème, celui du décalage du jour de départ et de fin de vacances par rapport au week-end. Il en résulte obligatoirement « une certaine anarchie, voire une pagaille certaine, dans les réservations ».

Depuis cette année en effet, l'académie de Reims fait partie de la zone C, qui fournit déjà un fort contingent de touristes d'hiver. Il s'ensuit donc une surcharge excessive de la dernière semaine de février, alors que la semaine précédente est pratiquement vide.

« Une intolérable saturation »

M. Jean-Marie Remy suggère aussi que l'on tienne compte des vacances du Benelux qui se situent toujours durant la semaine du mardi gras et qui, en 1979, viendront encore s'ajouter à la zone C, provoquant ainsi une saturation intolérable de l'hébergement. Depuis fin octobre, La Bresse ne dispose plus d'une seule chambre d'hôtel, gîte ou meublé pour cette période. Résultat donc : « une saturation intolérable de l'hébergement ».

Enfin, M. Remy pense que dans l'ensemble les vacances de Pâques, de printemps, en avril, sont soit trop tardives pour la pratique des sports d'hiver dans les Vosges, soit trop précoces pour les vacances de plein air. En conséquence, il serait souhaitable, selon M. Remy, que « les vacances de février se situent au tout début de ce mois afin que les vacances de printemps commencent dès fin mars ».

M. Remy a constitué un dossier qu'il compte adresser aux ministères intéressés. Lors de la récente assemblée générale du comité départemental du tourisme, le préfet des Vosges a promis d'intervenir auprès du ministre de l'éducation nationale.

IVAN COLIN.

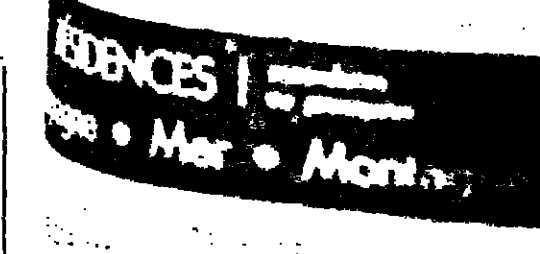
CORRESPONDANCE

Biarritz et ses casinos

Après l'article de Guy Porte, intitulé : « Casinos : bilan des cagnottes » (le Monde du 18 novembre), M. Bernard Marie, maire de Biarritz, nous a adressé la mise au point suivante :

Je tiens à vous préciser que la situation de Biarritz n'est pas exactement comparable à celle des autres villes. En effet, il y a deux casinos dans cette station : le casino municipal, qui fonctionne hors saison, et le casino Bellevue, qui s'est ouvert que l'été.

S'il y a effectivement eu une « dégringolade » des jeux au casino Bellevue, qui n'est ouvert (moins de 60 %), il y a, par contre, une progression extrêmement sensible des jeux au casino Bellevue, qui sont passés de 3 243 134 F en 1977 à 4 327 300 F en 1978, ce qui représente une augmentation de 33 %.



LA CHINE, PAR LE PETIT BOUT DE LA LORGNETTE

(Suite de la page 19.)

Voici Hang-Tchéou, son parc couleur d'automne où vont des amoureux, un livre sous le bras, des soldats en goguette, des écoliers venus en bandes joyeuses nourrir des carpes qui ont connu les derniers empereurs du Milieu, le lac de l'Ouest, le Xi-Hu, grand comme une petite mer, avec ses ponts, ses digues et ses îles.

Voici Changhaï et ses dix millions d'habitants, son fameux Bund, espèce de Manhattan début de siècle qui tourne ses gratte-ciel couronnés de clochetons vers le Huang-Pu, que nous remonterons tout à l'heure jusqu'à son confluent avec le Yang-Tsé, cet océan d'eau douce roulant doucement vers la mer, tout encombré de navires venus du monde entier.

Voici Nankin, et le mausolée de Sun Yat-Sen, le père de la première République chinoise, qu'on gravit longuement, marche après marche, entre deux rangées d'arbres incendiés par novembre. A quelques minutes de là, c'est le tombeau de Tai Zu, le premier des empereurs Ming, qui cache sa nudité derrière des murailles rouges.

Bicyclettes par milliers, autobus à soufflet, camions, escouades de piétons, soldats bombant le torse face à l'objectif du photographe ambulant, portrait géant de Mao regardant, de la porte commandant la Ville pourpre interdite, le mausolée où repose Mao : voici Pékin et la place Tien-An-Men, immense, que l'on se prend à imaginer peuplée, aux grands jours de liesse, de quelque deux millions d'hommes et de femmes en bleu ou en vert...

Nous resterons des heures dans le palais impérial, 72 hectares de rêves fous d'orgueil changés en marbres, en ors, en céramiques vernissées, en plafonds peints, en lourdes vasques de bronze, en animaux fabuleux, en galeries aux colonnes couleur de sang de bœuf. Salle « *de l'harmonie suprême* », « *de la pureté céleste* », « *de la nourriture de l'esprit* », « *de la longévité* », « *de la tranquillité terrestre* » : les noms qui sont les leurs rejoignent cette sensation d'irréalité qui s'empare du voyageur brusquement projeté dans un passé, dans une façon d'être, presque insaisissable pour les gens d'Occident que nous sommes.

Voici enfin la Grande Muraille, « *où qui y est allé*, dit un proverbe d'ici, *est un héros* ». L'apothéose du voyage en Chine ? Qui sait... Non pas parce que l'entreprise en soi fut aussi « folle » que titanesque (volant vers le Pakistan, le lendemain, nous la verrons longtemps encore, plus de deux heures après avoir décollé de Pékin, escalader les montagnes, plonger dans les vallées, cerner la plaine et toiser le désert), mais plutôt parce que son nom — magique, assurément — pourrait suffire à concrétiser tous les vieux rêves de Chine.

Celui, en tout cas, de la charmante doyenne de notre groupe, Mlle S..., quatre-vingts ans, qui, une fois là-haut, confrontée à la bise glacée soufflant du nord, mais face au vertige d'un étourdissant paysage, nous dit avec un malicieux sourire : « *A présent, je peux mourir tranquille. Je l'ai vue...* » Elle en rêvait depuis toujours. Mais qui n'en rêve pas ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Dans les bagages

● VETEMENTS. — *A cette époque de l'année, le nord du pays est très froid. Prévoir de chauds vêtements, mais n'emporter que des tenues « sport » : on ne « s'habille » jamais en Chine, et puisque la cravate y est pratiquement inconnue, à quoi bon la porter ? Savoir que les hôtels sont fréquemment ou très mal ou trop chauffés : les pull-overs seront toujours d'un précieux secours.*

● CHANGE. — *Toutes les coupures (francs français, francs suisses, deutschemarks, dollars, etc.) seront échangées aisément, généralement dans l'hôtel même, contre des yuans (1 yuan = 2,60 F environ). Certains chèques de voyage, en revanche, peuvent être difficilement acceptés : consulter sa banque.*

● PHARMACIE. — *Mieux vaut emporter ses médicaments habituels, bien qu'il existe de très nombreuses pharmacies sur place.*

● PHOTOGRAPHIE ET CINEMA. — *Pas de films couleur en Chine ! Comme on peut librement photographier (exception faite pour installations et matériels militaires), prévoir une quantité généreuse de films. Les caméras-ciné d'un format supérieur au super-8 ne sont pas admises. Prévoir enfin un jeu de piles de secours : on trouvera sur place des piles « crayon », mais jamais de piles « bouton », du type de celles que requièrent la plupart des appareils à posemètre incorporé, etc.*

● SI ON ENVOIE LETTRES ET CARTES POSTALES. *Il sera préférable de se munir d'un stick de colle de bureau : les timbres chinois de petite valeur ne portent pas de gomme au verso, pas plus d'ailleurs que les enveloppes. Mais la plupart des hôtels, prévoyants, mettent un flacon de colle à la disposition de leurs clients.*

● BIBLIOGRAPHIE. — *En dépit de son prix élevé (près de 200 F) et de son volume — près de mille six cents pages, — le guide Nagel* Chine, *seul ouvrage complet en français, est indispensable au voyageur curieux. On ne le vend pas sur place.* La Chine *de la collection « Petite Planète » (Editions du Seuil), à lire dans l'avion, servira d'introduction aux réalités chinoises. Enfin, l'ouvrage d'Orville Schell,* les Chinois *(Belfond, éditeur), paru récemment, permettra de mieux aborder un monde où rien n'est semblable au nôtre.*

● CHOIX DU VOYAGE. — *Plusieurs tours-opérateurs ont inscrit désormais la Chine à leur catalogue (consulter les agences de voyages). Pour notre part, nous avons opté pour un voyage de vingt jours (dont trois à Hongkong), proposé par Kuoni-France, et dont le prix — tout inclus — se situe un peu en dessous des 11 000 F. Kuoni proposera seize départs en 1979, d'une durée variant de dix-huit à vingt-trois jours, à partir de 11 400 F.*

AU DÉPART DE LAMALOU

Six jours à pied dans les Cévennes

UN à un, les randonneurs remplissent leurs gourdes à la fontaine. A Lamalou-les-Bains (Hérault), station thermale, la source Bourgès, l'un des quatre « crus » célèbres, est calcique, sodique et agréablement piquante. Leur plein fait, ils reprennent leur marche sous les platanes...

Parce qu'il est un enfant du pays, Claude Bras (le petit qui rit souvent) a eu l'idée d'organiser des randonnées de six jours à partir de Lamalou, dans ces Cévennes méridionales qui font partie du parc naturel du Haut-Languedoc. C'est Claude Fourtoul (le grand) qui conduit d'un pas sportif mais patient les promenades : cinq à six heures de marche par jour. Les groupes ne dépassent pas douze personnes ; on traverse et on côtoie le mont Caroux (1 091 mètres) qui surplombe la vallée de l'Orb et les vignes. L'hébergement se fait dans des maisons louées au village ou chez l'habitant. Six gîtes au total qui, l'été, permettent de faire « tourner » deux groupes en même temps et de les amener, à la belle saison, pousser des pointes jusque dans le Tarn et l'Aveyron.

Le Caroux — son nom voudrait dire « tête rousse » — est une montagne fière, succession de crêtes dentelées qui se dressent contre le ciel bleu : du gneiss, une pierre dure, plus dure que le schiste qui, lui, s'effeuille, et dont les paillettes scintillent légèrement au soleil. Massés dans les plis de la montagne, les châtaigniers fauves font penser à la crinière d'un lion.

En file indienne, duvet orange piqué au faîte du sac, les marcheurs attaquent le virage. Pendant cinq jours les paysages vont se succéder. Descentes abruptes dans les gorges, remontées, routes de crêtes, panoramas. Mais on est en moyenne montagne et les dénivelés ne sont jamais importants. Même sans aucun entraînement, mais chaussés de brodequins en cuir souple, on tient le coup. Et, comme on le sait, Claude Fourtoul est un guide patient.

La végétation, elle aussi, monte et descend. Haies de fougères et de noisetiers couleur de soleil ; tapis ras d'épineux, qui ont donné leur nom au plateau de l'Espinousse ; frênes qu'on déshabille pour donner leurs feuilles en fourrage au bétail. Les sangliers sont la terreur du canton ; la seule commune de Rosis en a recensé quatre cent cinquante pour deux cents administrés ! Et il arrive qu'on laisse tourner les moteurs des tracteurs toute la nuit pour les décourager. Comme les Alpes ont leur chamois, la région a sa spécialité : le mouflon de Corse, une variété du mouton.

De ce voyage à pied voici quelques cartes postales. Forêt des écrivains combattants plantée en 1931 à la mémoire de cinq cent soixante hommes de plume morts à la guerre. Madale : trois maisons grises, au sommet d'une prairie fauchée comme une pelouse. Le site est sauvage et le terroir pauvre. Dans le hameau fait de maisons en pierre et lauzes, les deux seuls habitants, un vieux et un « marginal », disparaissent comme des chats à l'arrivée de la troupe.

A Rosis, on fait étape. L'hébergement est rustique. On dormira à cinq par chambre sur des matelas en mousse ; la douche pourrait être plus propre... Mais voici le dîner. Pour le repos du marcheur, les repas sont préparés en bas par Joëlle et montés tous les soirs. Excellents et copieux, qu'on en juge : aujourd'hui, potage, civet de lapin, gratin dauphinois, œufs à la neige. Demain on couchera chez Gérard, un ancien informaticien converti aux travaux ruraux. De chez lui, on a une vue imprenable sur le village classé d'Olargues. Une église romane perchée sur un mamelon émergeant de la brume.

Les guides du Caroux ont déjà leurs fidèles. Annette, d'Aix, et Marie-Hélène, de Bruxelles, sont revenues, avec des amies. Elles voulaient revoir la région en automne. Demain, Evelyne, Raphaël et les autres reprendront la route. Le matin, l'air est frais, la départementale déserte. A pied, le marcheur habite le ciel, la lumière et le paysage tout entier.

FLORENCE BRETON.

★ Les Guides du Caroux, Claude Bras, Office du tourisme, 34240 Lamalou-les-Bains. Tél. : (16) 67-95-68-49.

Fêtes de fin d'année du 27 décembre au 1er janvier : 700 F (réveillon compris). Vacances de Pâques, du 8 au 13 avril ou du 16 au 21 avril : 660 F. Du 8 au 15 avril : 880 F.

CHIFFRES

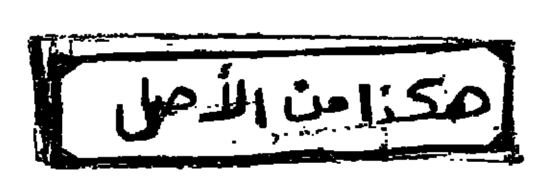
Novotel en Guinée

La Guinée a récemment signé avec la France un contrat pour la construction et la gestion, à Conakry, d'un hôtel de 250 chambres qui viendra se « greffer » sur un établissement existant déjà, pour totaliser avec lui 330 chambres. C'est la société Nord-France qui construira le nouvel hôtel, dont la conception et la gestion ont été confiées au groupe Novotel S.I.E.H. Ouverture prévue pour octobre 1980.

Novotel exploite déjà plus de 1 500 chambres en Afrique de l'Ouest, dans 10 hôtels répartis en Côte-d'Ivoire, au Congo, au Gabon et au Cameroun.

Sodexho aux Etats-Unis

Ancorp National Services, société américaine spécialisée dans la restauration et dans la gestion des boutiques des aérogares et des gares, devrait être rachetée, au début de 1979, par la Sodexho, deuxième société française de restauration. La société Ancorp a réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires de 137 millions de francs. La Sodexho annonce, pour sa part, un chiffre d'affaires 1977-1987 de 925 millions de francs, dont 30 % sont à mettre au compte de ses activités à l'étranger.



Plaisirs de la table

UN FLANEUR DANS LA VILLE

DÉPOUSSIÉRÉ, resserré, le vieux *Prunier-Duphot* est, certes, un restaurant de luxe mais dont les prix sont justifiés. Et quel enchantement que ses petits salons dont chacun a une (ou plusieurs) histoire (s). Demandez que l'on vous raconte celle de Mlle Otero, par exemple. Prunier, au nom illustre, tombait en quenouille. Même ses « classiques » (*marmite dieppoise, filet* Boston, pieds de mouton poulette) avaient le coup de vieux. M. Funaro, nouveau propriétaire, a rajeuni la carte de plats « dans le vent » (salade de saint Jacques aux pamplemousses, de poissons crus marinés, de langouste au citron vert) mais bien préparés et honnêtement copieux. Les fruits de mer règnent toujours triomphants. Et je trouve, sur la carte, les deux cafés, filtre ou express. La cave, autrefois célèbre, de Prunier a de jolis restes. Le « vrai » Prunier, à présent, c'est celui-là.

∴

J'ai signalé, avant les vacances, ce *Clos l'ombasle* (anciennement *Les Belles Vénitiennes)*. Le voilà « sur les rails ». Daniel, en cuisine, et Michel proposent sagement une carte relativement petite de terrines, de compote de lapereau, de cassolette d'escargots aux cèpes, de poissons (les filets de sole au saumon fumé sont attrayants), de viandes (filet au roquefort, onglet échalote, paupiette de rognons de veau, ris de veau aux écrevisses), de fromages (crottin rôti et bleu d'Auvergne chaud), de dessert enfin (Tatin, œufs à la neige, charlotte aux fruits de saison, sorbets et glaces).

Cadre agréablement classique, jeune carte des vins non sans attraits (chinon et bourgueil de Couly Dutheil, par exemple). Une bonne adresse du 15ᵉ arrondissement (qui n'en manque pas).

Quelques lignes en post-scriptum, dans une récente chronique, ont suffi pour alerter le lecteur. Et lui faire connaître ma découverte du *Saintongeais*. Cela ne sera donc qu'un rappel, mais comment ne pas citer encore une fois les cagouilles aux lardons, la fricassée de jaud (coq) au jambon de pays, le lapereau saut à l'échalote grise et au pineau avec, au dessert, la galette charentaise ?

Cuisinier, voyageur, Noël Girodot a jeté l'ancre en plein 9ᵉ arrondissement. Le voici à bon port avec sa jolie Nicole, aimant, prônant la cuisine de son pays, les recettes de sa « maman ». Ah ! ces gorailles du pays ! Il s'agit, vous l'avez deviné, de la conjugaison des issues du goret. Menu à 55 F, service compris, très honorable.

∴

Michel Oliver, ubiquiste, vient d'ouvrir un *Bistrot de la gare*... aux Champs ! Même formule que « du côté de Montparnasse », c'est-à-dire un menu à 27 F sans vin ni service, comportant un choix entre trois entrées et trois plats. Une rémoulade de saucisson poché m'a enchanté. Au contrefilet j'ai préféré le filet de poissons frais rôti, mais le travers de porc grillé était tentant. Les pommes allumettes obligatoires sont excellentes. Deux fromages, dont un camembert au lait cru à 4,80 F, de nombreux desserts *tous garantis « maison »* et pur beurre entre 8,20 F (sorbets) et 10,50 (charlotte aux noisettes, parnassien au chocolat). Des vins bien choisis depuis 15 F la bouteille. Cela fait un repas à 70 F maximum et pour les grands appétits.

∴

Cette formule pour petites bourses a eu ses profiteurs, ses bienfaiteurs, ses malfaiteurs aussi. Voilà qu'à la porte Maillot on peut trouver le bon côté de la chose, je veux dire une salade accompagnant une belle portion de bœuf (*viande de qualité*) et de frites, puis, au choix, un brie ou un fromage blanc et des desserts (bonne mousse au chocolat). Le tout pour 50 F, *avec un vin du patron* à 15 F, un beaujolais villages à 22 F. Cela à l'enseigne des *Barricades*.

LA REYNIÈRE.

★ Prunier : 9, rue Duphot (1ᵉʳ), tél. 260-36-04. Fermé le dimanche.

★ Clos Dombasle : 6, rue Dombasle (15ᵉ), tél. 531-59-09. Fermé le dimanche soir.

★ Le Saintongeais : 62, rue du Faubourg-Montmartre (9ᵉ), tél. 280-39-92.

★ Bistro de la Gare-Elysées : 73, Champs-Elysées (8ᵉ). (On ne réserve pas, mais on sert jusqu'à 1 heure du matin.)

★ Les Barricades : 275, boulevard Pereire (17ᵉ), tél. 574-33-32.

A LA SAUCE CHAMPIGNONS

Le gâteau de lépiotes aux pâtes fraîches, les marasmes à la provençale, les gomphides au paprika, le gratin de clitocybes aux *épinards*, *la julienne aux* tricholomes, les armillaires aux oignons blancs... ; des plats aux noms étranges, mais venus tout droit de nos forêts. Pour que les champignons de ces festins fassent de vous un Lucullus et non un Borgia, apprenez d'abord à les connaître.

Philippe Josy vous y invite et Suzanne Fonteneau livre ses recettes. Un guide pratique à suivre des bois à la cuisine. — M.L.

* *Soixante champignons, - cent quatre-vingt-dix recettes.* Collection « Rustica pratique ». Editions Dargaud, 42 F.

Philatélie

N° 1565

Extension des services de l'ONU

C'est sous ce même titre que nous avons annoncé, dans notre chronique n° 1538 (1), la décentralisation future de divers services de l'ONU à Vienne, dans le Donau Park, et les conséquences philatéliques qu'elle pourrait entraîner.

Aujourd'hui, toujours de source digne de foi, nous pensons confirmer ces informations avec plus de précisions.

L'inauguration des bâtiments officiels de l'Organisation des Nations unies à Vienne est envisagée pour le 23 août 1979, sauf imprévu.

A cette même occasion, l'émission d'une série de six timbres, dont les valeurs seront exprimées en schillings autrichiens — comme nous l'avons écrit — est également prévue.

Trois de ces timbres seront au types « Genève », un au type « New-York » et deux aux types nouveaux « Vienne » de Donau Park.

L'inscription « Vereinten Nationen » figurera, uniquement en allemand, sur toutes ces vignettes postales.

Prochainement, quelques détails sur les valeurs de cette série « Nations unies » en Autriche.

(1) Voir *le Monde* du 27 mai 1978, page 25.

Bureaux temporaires

⊙ 59100 Roubaix, les 22 et 23 décembre. — Centième Journée du sang.

⊙ 80 Barzac (au château de), les 29 et 30 décembre. — Salon de la carte postale.

Nouvelles brèves

● BELGIQUE : *timbre de Noël 78, « La Nativité », fragment du portail de Bethléem de Notre-Dame de Huy, 6 F.*

● BENIN : *une série de timbres-taxe, quatre représentant des fruits du Bénin, et les deux dernières valeurs la poste rurale, 10 F ananas; 20 F anacarde ; 40 F orange ; 50 F blighiasapida ; 60 F cycliste et 80 F bateaux. Hélio et taille-douce pour la poste rurale gravés par Jean Phaulpin, d'après Assouto. Atelier de Périgueux.*

● CAMEROUN : *papillons, 20 F, « Hipolimnas Salmacis » ; 25 F, « Euxanthe Trajanus », et 30 F, « Euphaedra Cyparissa ». Offset, Cartor S.A.*

● COSTA-RICA : *exposition philatélique « Argentina 78 » (P.A.), 2 C.*

● CONGO : *« Réseau Panaftel », 100 F (P.A.). Dessin et gravure de René Quillivic. Taille-douce, Périgueux.*



● HAUTE-VOLTA : *« 150ᵉ anniversaire de la naissance de Jules Verne », 200 F C.F.A. Dessin et gravure de Claude Andréotto.*

● GABON : *« Noël 1978 », 60 et 80 F C.F.A.*

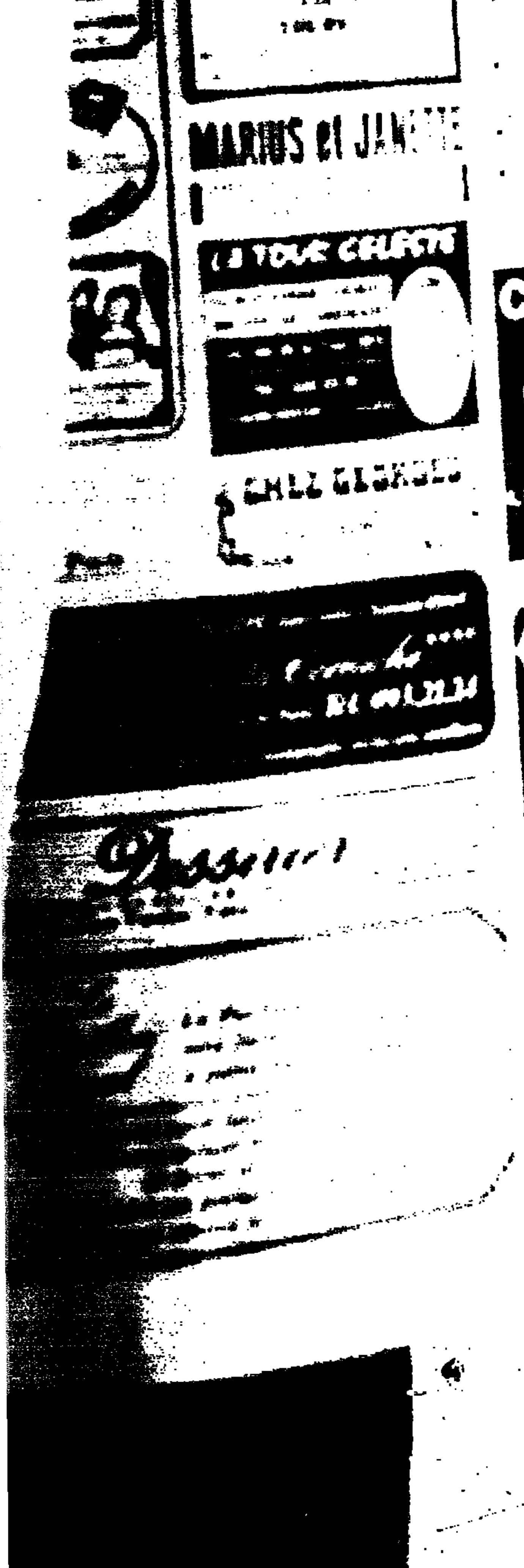
● NOUVELLE-ZELANDE : *série « coquillages », valeurs d'usage courant, 20 c. Haliotis iris ; 30 c. Paphies ventricosa ; 40 c. Dosinia anus, et 50 c. Poirieria zelandica.*

● NOUVELLE-CALEDONIE : *troisième journée calédonienne des vieux, 36 F (P.A.). Maquette de Pierrette Lambert, d'après Petron. Hélio de Périgueux.*

● TUNISIE : *soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre : 150 M., effigie de Lénine.*

● TUNISIE : *« Eradication mondiale de la variole », 150 millimes.*

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs N° 792

MINUTIE

(Championnat de Biélorussie, Minsk, 1978.)

Blancs : KAPENGUT
Noirs : YOUFEROV
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	17. Ta—f1 (l)	Ta—é8
2. Cf3	d6	18. Dé2	Té7
3. d4	ç×d4	19. Cd2! (m)	Ta8
4. C×d4	Cf6	20. Th3!	Cg8
5. Cç3	a6	21. Fç4! (n)	Cd—f6
6. f4	Dç7 (a)	22. Th4!	Td7
7. Fd3 (b)	g6 (c)	23. Fb3	Fç6
8. 0-0	Fg7 (d)	24. Cf3	Ff8
9. Rh1 (é)	Cb—d7 (f)	25. Dç4! (o)	Té7
10. a4! (g)	é5 (h)	26. Cd5! (p)	b5
11. f×é5! (i)	d×é5	27. a×b5	a×b5
12. Cb3! (j)	b6	28. Dç5!	C×d5
13. Fg5	h6 (k)	29. é×d5	Fé8 (q)
14. Fé3	0-0	30. d6!	Dd8 (r)
15. Dd2	Rh7	31. Fg5!! (s)	
16. Tf3!	Fb7		Abandon (t).

NOTES

a) Outre la variante 6..., é5, cette sortie de la D est considérée comme une excellente réponse des Noirs : la colonne ç est immédiatement contrôlée ; en même temps est contenue l'avance é4—é5. Une suite fautive est 6..., b5 à cause de 7. é5, d×é5 : 8. f×é5, Cd5 ; 9. Cd—b5! Après 6..., Db6 ; 7. Cf3, g6 ; 8. Fç4, Fg7 ; 9. Dé2, é6 ; 10. f5, 0-0 ; 11. f×g6, h×g6 ; 12. Fb3, Cç6 ; 13. Fé3, Dç7 ; 14. Td1, b5 les Blancs ont l'avantage (Savon - Grigorian, 1972) comme après 6..., Cb—d7 ; 7. Fé2, g6 ; 8. g4, Cç5 ; 9. Cb3, C×b3 ; 10. a×b3, Fg7 ; 11. g5, Cd7 ; 12. h4. De même si 6..., Cç6 ; 7. C×ç6, b×ç6 ; 8. é5, Cd7 ; 9. Fç4, Cb6 ; 10. Fd3, é6 ; 11. é×d6, F×d6 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. Cé4, Fé7 ; 14. Dé2, Cd5 (Foltys - Reschevsky, Amsterdam, 1950).

b) Plus précis que 7. Fé2, é5 ; 8. Cf3, Fé6 ; 9. f5, Fç4 ; 10. Fg5, Cb—d7 ; 11. Cd2, F×é2 ; 12. D×é2, Tç8 (Szabo - Petrossian, 1952) et que 7. a4, g6 ; 8. Cf3, Fg4 ; 9. Fd3, Cç6 ; 10. h3, F×f3 ; 11. D×f3, Fg7 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. Fd2, é6 ; 14. Cé2, Tç8 ; 15. Rh1, é5 avec égalité (Karpov - Kuzmine, 1973).

c) D'autres possibilités sont 7..., Fg4 ; 7..., Cç6 et 7..., Cb—d7, ou encore 7..., b5

d) Si 8..., Dç5 ; 9. Rh1, Fg4 ; 10. Cf3, Fg7 ; 11. Dé1 !.

é) Après 9. Cf3, 0-0 ; 10. Dé1, Cb—d7 ; 11. Rh1, é6 ; 12. Dh4, Cç5 ; 13. Fé3, b5 ; 14. Fd4, Dd8 les chances sont équilibrées.

f) 9..., b5 ; 10. a3, Fb7 ; 11. Cf3, Cb—d7 ; 12. Dé1, Cç5 ; 13. f5, Dç6 ; 14. Cd4 et 9..., 0-0 ; 10. Dé1, Cç6 ; 11. Cf3, Cb4 ; 12. Fd2, C×d3 ; 13. ç×d3, b5 ; 14. é5!, b5 ; 11. a3, Fb7 ; 12. Cf3, Cb—d7 ; 13. Dh4, é6 ; 14. Fé3, Cb5! (si 14..., d5 ; 15. é5, Cé8 ; 16. Cg5, h6 ; 17. Cé6!) ; 15. g4, Ff8 ; 16. Dh3, Cg7 sont peut-être jouables.

g) Renonçant à la suite usuelle 10. Dé1 pour bloquer l'aile — D ennemie.

h) Ou 10..., b6 ; 11. Dé1, Fb7 ; 12. Dh4, b5 ; 13. a×b5, a×b5 ; 14. T×a8, F×a8 ; 15. é5, d×é5 ; 16. f×é5, F×f3 ; 17. T×f3, D×é5 ; 18. F×b5, 0-0 (Popovitch - Saidy, 1968).

i) Une décision importante et conforme à la logique du plan annoncé par le coup précédent des Blancs. On voit, en effet, après 11. Cf3, 0-0 ; 12. Dé2, Cç5 ; 13. f×é5, d×é5 ; 14. Fç4, Fé6! ; 15. Cg5, F×ç4 ; 16. D×ç4, Ta—ç8 ; 17. Fé3, h6 ; 18. T×f6 ; 19. Cd5, Dd6 ; 20. F×ç5, T×ç5 ; 21. C×f6+, D×f6 ; 22. D×ç5, h×g5 que les Noirs n'ont pas grand-chose à redouter.

j) Menaçant, sans perdre de temps, de bloquer l'aile — D par 13. a5.

k) Si 13..., 0-0 ; 14. Dd2! suivi de 15. Fh6.

l) Il apparaît clairement que les Blancs ont un jeu figural particulièrement actif.

m) Menace 20. F×a6.

n) Menace 22. F×f7.

o) Menace 26. C×é5, D×é5 ; 27. D×ç6.

p) L'infiltration des forces blanches est remarquable. Après 26..., F×d5 ; 27. D×ç7, T×ç7 ; 28. é×d5 surgissent les menaces 29. F×b6 et 29. C×é5. De même, si 26..., C×d5 ; 27. é×d5, Fb7 ; 28. D×ç7, T×ç7 ; 29. C×é5.

q) Si 29..., Fb7 ; 30. D×ç7, T×ç7 ; 31. C×é5.

r) Si 30.., D×ç5 ; 31. F×ç5 (et non 31. d×é7, D×é7), Td7 (ou 31..., Tb7 ; 32. Fd5) ; 32. C×é5, etc.

s) La pointe mortelle, supérieure à 31. d×é7, F×é7.

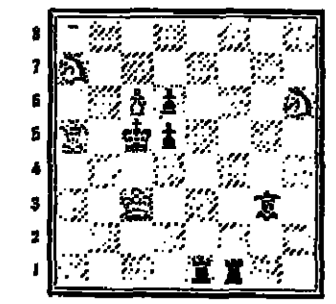
t) Car si 31..., f6 ; 32. F×g8+, R×g8 ; 33. F×f6.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 791
N. GRIGORIEV, 1930.

(Blancs : Ra8, Pb2 et ç3. Noirs : Rb6, Pb5.)

1. b3!, Ra5 (si 1..., Ra6 ; 2. b4!, Rb6 ; 3. Rb8, Rç6 ; 4. Ra7!) ; 2. Rb8! (et non 2. Rb7?, b4 ; 3. ç4, pat), b4 ; 3. ç4, Rb6 ; 4. Rç8, Rç6 ; 5. Rd8, Rd6 ; 6. Ré8, Ré6 ; 7. Rf8, Rf6 ; 8. Rg8, Rg6 ; 9. Rh8, Rf6! ; 10. Rh7, Rf7 ; 11. Rh6, Rf6 ; 12. Rh5, Rf5 ; 13. Rh4, Rf4 ; 14. Rh3, Rf5 ; 15. Rg3, Rg5 ; 16. Rf3, Rf5 ; 17. Ré3, Ré5 ; 18. Rd3 et les Blancs gagnent.

V. NEIDZE
(1956)



BLANCS (5) : Rç3, Fa5, Ca7 et h6, Pç6.

NOIRS (6) : Rç5, Té1 et f1, Fg3, Pd5, d6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 789

LA TECHNIQUE OU LE BLUFF

Cette donne, jouée en partie libre il y a quelques années, est une belle illustration des moyens techniques et psychologiques dont on dispose.

♠ 6 5 4
♥ A 8 5 4
♦ 10 9 7 3
♣ V 6

♠ D 10 7
♥ R V 9 2
♦ D
♣ R D 10 7 2

N / O E / S

♠ 9 8 3 2
♥ D 10 3
♦ 2
♣ 9 8 5 4 3

♠ A R V
♥ 7 6
♦ A R V 8 6 5 4
♣ A

Ann. : S. don. N.-E. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♦	contre	2 ♥	passe
3 ♦	passe	4 ♦	passe
6 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le roi de trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ? De quelle façon Jaïs a-t-il fait douze levées ?

Réponse :

La ligne de jeu technique consiste à faire un « squeeze placement de main » sur Ouest : Sud, après l'as de trèfle, tire tous les autouts, sauf un, *et garde précieusement le valet de trèfle* au mort. Sur le dernier atout, Ouest a :

♠ D 10 7 ♥ R V ♣ D

Il doit jeter un cœur, et il suffit maintenant de tirer l'as de cœur (élimination de la carte de sortie), puis le valet de trèfle, pour l'obliger à prendre et à se jeter dans la fourchette à pique de Sud, qui a :

♠ A R V ♥ 7 6 ♦ V

En fait, Jaïs joua d'une façon tout à fait différente et qui aurait été parfaite si le mort n'avait pas eu le valet de trèfle. Il chercha à faire croire qu'il avait :

♠ A R 8 ♥ D 7
♦ A R V 8 6 5 4 ♣ A

Après l'as de trèfle, il tira tous les carreaux en jetant le valet de trèfle du mort ! Sur le dernier carreau, Ouest avait gardé :

♠D 10 7 ♥ R V ♣ D

Il jeta donc la dame de pique en espérant qu'Est aurait le valet de pique. Alors Jaïs fit son valet de pique et il gagna son chelem !

La rectification forcée

Ce chelem a été réussi par le champion suédois Jean Wohlin, un des plus grands artistes dans le jeu de la carte.

♠ A R 7 4
♥ A 3 2
♦ D 7 5
♣ 9 6 2

♠ V 9 3 2
♥ 8 7 6 4
♦ 2
♣ V 5 4 3

N / O E / S

♠ 10 8
♥ 9 5
♦ A V 10 9 8 6 3
♣ 10 7

♠ D 6 5
♥ R D V 10
♦ R 4
♣ A R D 8

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ♣	4 ♦	6 SA...

Ouest ayant entamé le 2 de carreau, *comment Wohlin, en Sud, a-t-il joué* pour gagner SIX SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 ♣ » (ou de « 1 ♦ »), avec la main de Nord, est automatique si on joue le système de la Majeure par Cinq. On touche ici aux deux défauts du système : l'annonce de « 1 ♣ » indique ici une mauvaise entame si Est devient le déclarant, et elle facilite l'intervention de l'adversaire (alors que l'ouverture de « 1 ♠ » serait beaucoup plus gênante). Mais, *en pratique*, ces inconvénients sont moins graves qu'ils n'en ont l'air.

Ainsi, dans cette donne, si Sud décide de jouer « 6 ♣ » en pensant que Nord a le valet de trèfle ou au moins quatre cartes, il chutera le chelem, mai., le résultat serait le même si Nord avait ouvert de « 1♥ » et si le Sud avait dit « 6 ♠ ».

Wohlin, en tout cas, n'est pas passé par quatre chemins, il a choisi *le chelem à Sans Atout*, où il ne risquait pas une coupe ou une mauvaise répartition des atouts. Il n'a même pas voulu vérifier le nombre d'as, car il a peut-être craint que son partenaire ne passe sur « 4 SA »...

COURRIER DES LECTEURS

L'indispensable reconstitution (n° 781) :

Quelques lecteurs (Bismut, Cauvin, Icart...) signalent que « le déclarant doit évidemment défausser son 7 de trèfle perdant sur le roi de carreau avant de rejouer cœur ». C'est exact.

En revanche, quelques lecteurs ont écrit à tort : « *Votre solution me déçoit car vous supposez qu'Est abandonne tous ses trèfles!* » Or si Est, pour garder un trèfle, défausse un cœur ou un carreau de plus sur l'avant-dernier atout, il n'y aura plus de problème pour affranchir les cœurs ou utiliser les carreaux...

PHILIPPE BRUGNON.

Scrabble N° 48

CLASSEMENT 1979

Le nouveau classement national va être publié dans Scrabblerama (1) *de décembre. La première série comprend désormais dix-huit joueurs, dont douze Parisiens, la seconde vingt-sept et la troisième quelque soixante. On peut s'étonner que J.-M. Bellot, champion de France, et Del, vainqueur du tournoi de Vichy, troisième au championnat de France, second aux championnats du monde francophone, ne figurent respectivement qu'à la sixième et septième place. C'est que ce classement prend en compte non seulement les résultats de 1978 mais aussi ceux des deux années précédentes. M. Pialat, malgré des résultats modestes dans les trois épreuves-reines, reste à la première place grâce à d'excellentes performances dans les autres tournois homologués. Hannuna et le junior Labbé, non classés l'an passé, font une entrée fracassante dans cette première série, dont Yvonne Brulé est désormais l'unique élément féminin. 1. Pialat ; 2. Desmoulins ; 3. Lahmi ; 4. Saintjean ; 5. S. Kourotchkine ; 6. Bellot (Côte d'Azur) ; 7. Del (Côte d'Azur) ; 8. J.-P. Brulé ; 9. Jouannet ; 10. Y. Brulé ; 11. Pennec ; 12. Hannuna ; 13. Mollard (Grenoble) ; 14. Reidel ; 15. Charlemagne ; 16. Bouet ; 17. Bohé (Lyon) ; 18. Labbé.*

(1) *Scrabblerama*, onze numéros par an. Affiliés F.F.S.C., 25 F. Non-affiliés : 30 F. B.P. 123 75023 Paris Cédex 01.

SCRABBLE-CLUB DE DIEPPE
26 novembre 1978
Tournoi par paires (2e manche)
★ Hôtel de la Présidence, boulevard de Verdun. Tél. (35) 84-24-53.

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	H V O I E U I			
2	H I I + T E U L	VOUEE	H 5	14
3	I T L I + I D N	HEU	9 G	19
4	— P F O ? S E A	VINT	5 H	14
5	Y W N E M N E	POSTFA(C)E	K 2	62
6	W N + U O D I E	YEOMEN (a)	3 I	62
7	W N D U + I V A	CIME	L 1	28
8	W N I D + I A E	CUVA	1 L	27
9	W I + O J U E L	DENIA	4 D	24
10	W I L + B O E L	JOUE	5 O	31
11	W ? L O + S A I	BEL	6 B	34
12	I I A + B M M O	SLOW	10 K	46
13	B O I + X T I E	MIMA	2 F	21
14	I I T + S E A N	BOXE	10 D	40
15	T E O R F T E	ENLISAIT	L 8	74
16	U P L C T E R	FROTTEES	12 E	62
17	L C R E + L K E	PUT	7 A	21
18	C R E + A ? R Q	KRILL (b)	14 J	68
19	R + G E N I L U	PACQ(U)ER (c)	A 7	54
20	U I + R Z I A G	GONFLER	E 9	22
21	I I + S R D S T	ARGUEZ (d)	14 A	90
22	D I S R T + A A	SI	15 A	65
23	D N H S décomposé.	TARDAIS	O 4	91
24		BOXES	10 D	26
25		OH	G 12	9
26		PIN	2 K	8
		DU	7 G	5
			TOTAL	997

NOTES

(a) Pluriel de YEOMAN, franc-tenancier de l'Angleterre médiévale. (b) Banc de crustacés. (c) Vt : trier et mettre en baril du poisson. (d) Prononcez le *u*.

Résultats. — 1) S. et M. Kourotchkine 997 (100 %). 2) Anquetil-Dégranges 955. 3) M. Wemaere-P. Bellot 948.

Résultats finals. — 1) S. et M. Kourotchkine. 2) Anquetil-Dégranges. 3) M.-C. Verdier-O. Petit.

PENTASCRABBLE N° 48

de Mme Colette Toussaint (Lyon)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

B A E D T E R - H I V C A E R - O U E D Q S I - E F F U A E H - N ? E T Z E Y.

Solution proposée : plus de 800 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 47

INVENTE H 8, 72 - DELITENT, 13 A, 70 - XANTHOME (tumeur bénigne à base de cholestérol), 11 A, 92 - PEROXYDES, A 7, 410 - SEIZIEME, 15 A, 107. — Total : 811.

● Dans la partie n° 47 (*le Monde* du 2 décembre), malgré le manque de ponctuation, il fallait comprendre que MATH est invariable, et non DOUMA, qui par ailleurs égalait le top au lieu de le dépasser.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 19

Horizontalement

I. Petite bataille. — II. Marque aussi bien la satisfaction que la désinvolture ; Consultés ; Prises jadis. — III. Disparaissent dès qu'elles sont levées. — IV. Dans le milieu. — V. Il faut souvent chercher à l'atteindre ; Paul l'a mis dans l'étable. — VI. Déplaît à Alice ; Ce ne sont pas des idées claires ; Lettres de noblement. — VII. On y fit de divines rencontres ; Cherchai. — VIII. Quand les pièces sont mises en pièces ; Article. — IX. Début de Pierre et fin de Jeanne ; On y danse tous en rond. — X. Judas est leur étalon.

Verticalement

1. Plans de batailles. — 2. Supérieure ; Tranchant mais pacifique. — 3. Grand mot. — 4. Son tranchant n'est pas toujours pacifique ; En voici la preuve. — 5. Fondateur des ponts et chaussées. — 6. Détruit ou donne vie. — 7. Fort dans l'esquive ; Super. — 8. Hydrates décomposables ; Il est phonétiquement retiré. — 9. Mauvaise mère. — 10. Avant de frire, de bas en haut ; Sois en désordre. — 11. Assommions ; Dans la nasse. — 12. Toujours sur la Bresle ; Vieille coquine. — 12. Quand il n'en reste plus...

SOLUTION DE LA GRILLE N° 18

Horizontalement

I. Perspectives. — II. Ouata ; Armide. — III. Ultime ; Opter. — IV. Réagit ; Carne. — V. Primeur ; Rein. — VI. Tazieff ; QI. VII. RC.; Stratus. — VIII. Latin; Ruine. — IX. Ecus ; Basle. — X. Ratelait ; Sam. — XI. Sous-entendue.

Verticalement

1. Pourparlers. — 2. Euler ; Cacao. — 3. Ratait ; Tutu. — 4. Stigmatisés. — 5. Pamiez. Le. — 6. Etuis ; Ban. — 7. Ça ; Retrait. — 8. Troc ; Fruste. — 9. Imparfait. — 10 Vitres ; Tnesd. — 11. Edénique ; Au. — 12. Sérénissime.

FRANÇOIS DORLET.



ANA-CROISÉS (*)

N° 19

Horizontalement

1. ADEFINTV. — 2. AACEGIRE (+ 1). — 3. EOPQSSU. — 4. AEIRRVV (+ 1). — 5. AEEIRRTT (+ 3). — 6. DEEELOTT. — 7. AADENPR (+ 1). — 8. CDEEIMNS (+ 1). — 9. BIINORV. — 10. ELOPRSY. — 11. CEEINRSU. — 12. DEIOPRT (+ 4). — 13. AEINRSTU (+ 8). — 14. DEIRSTTU (+ 1).

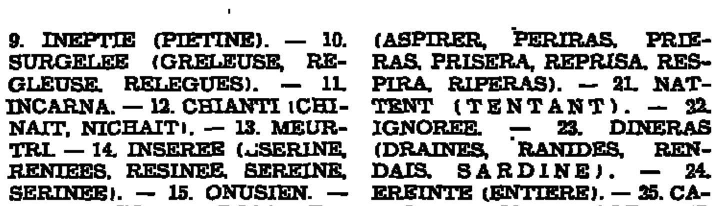
Verticalement

15. DEEENRRV (+ 1). — 16. ADEIORSR (+ 3). — 17. ABDENTU. — 18. EEENQTU. — 19. CEILLRT. — 20. DEEIPRT (+ 5). — 21. AADEILRU (+ 1). — 22. AACEINTV (+ 3). — 23. ACEINORSS (+ 2). — 24. AIILRRV. — 25. DEIRSSS. — 26. EEFIIPRT.

SOLUTION DE L'ANA-CROISES N° 18

Horizontalement

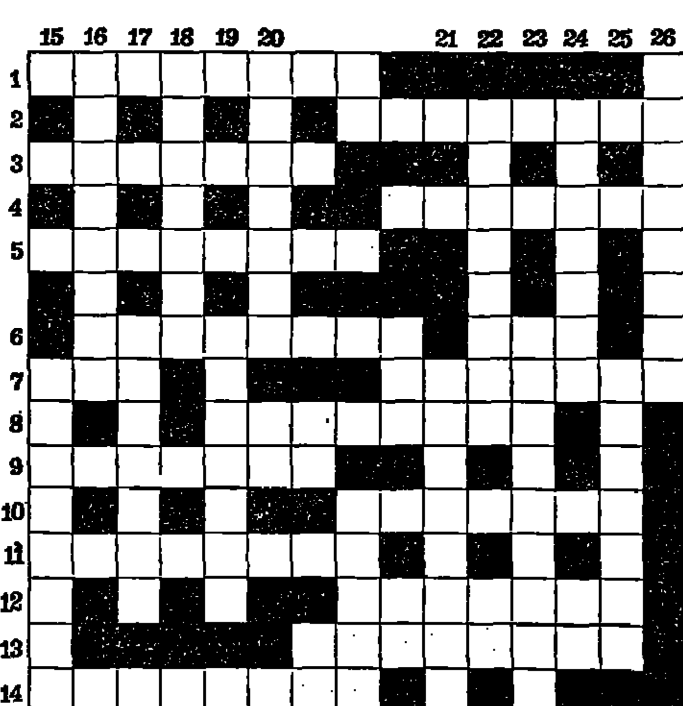
1. RENEGAT (AGREENT, ARGENTE, EGARENT, EGRENAT, ETRANGE, GERANTE, REGENTA). — 2. BADIANES. — 3. MESANGE (ENGAMES, GENAMES, MANEGES, MANGEES, MENAGES). — 4. TANCERA (CARENAT, ENCARTA). — 5. LATERALE. — 6. SERRERAI (ARRIERES, ERRERAIS). — 7. RHETEURS. — 8. AISANCE. — 9. INEPTIE (PIETINE). — 10. SURGELEE (GRELEUSE, REGLEUSE, RELEGUES). — 11. INCARNA. — 12. CHIANTI (CHINAIT, NICHAIT). — 13. MEURTRI. — 14. INSEREE (ESERINE, RENIEES, RESINEE, SEREINE, SERINEE). — 15. ONUSIEN. — 16. ETESIEN. — 17. ROSETTE.



Verticalement

18. REMPLIR. — 19. NASILLE (NIELLAS). — 20. PRAIRES (ASPIRER, PERIRAS, PRIERAS, PRISERA, REPRISA, RESPIRA, RIPERAS). — 21. NATTENT (TENTANT). — 22. IGNOREE. — 23. DINERAS (DRAINES, RANIDES, RENDAIS, SARDINE). — 24. EREINTE (ENTIERE). — 25. CALINAIT. — 26. ETALAGE. — 27. HEMIONE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé.

CARNET

Décès

— Mme Pierre Cantegrit,
M. et Mme Jean-Pierre Cantegrit et leurs filles,
M. et Mme Alain Cantegrit et leur fils,
M. et Mme Jean-Luc Massot et leurs enfants,
M. Martin Cantegrit,
M. et Mme Bertrand Cantegrit et leur fils,
Le docteur et Mme Marcel Cantegrit et leur fille,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Pierre CANTEGRIT,

leur époux, père, frère, beau-frère, beau-père, oncle, grand-père, survenu subitement à Aix-en-Provence, le 10 décembre 1978, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi *13 décembre à Aix-en-Provence*, et l'inhumation à Port-d'Envaux (Charente-Maritime), le vendredi 15 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, avenue Sainte-Victoire,
13100 Aix-en-Provence.

— Mme Jacques Daniel, son épouse,
Michel, Olivier, Sylvie et Eric, ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DANIEL,

survenu le 13 décembre 1978.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le lundi 18 décembre 1978, à 10 h. 15, au cimetière ancien de Courbevoie, place des Trois-Frères-Roquigny (boulevard Saint-Denis), où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

13, rue de la Grande-Fontaine,
78430 Louveciennes.

— M. Marius Fiorito,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine-Constance FIORITO,
née Laloe,

leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère, survenu dans sa soixante-huitième année, le 7 décembre, munie des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 décembre, à La Pernelle (Manche), dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 8 décembre 1978, à Istanbul (Turquie), de

M. Bernard LIBERMAN,
professeur retraité
des lycées Galatasaray et franco-turcs d'Istanbul.

De la part de :
Mme Ester Beline Liberman,
M. et Mme Norbert Liberman et ses enfants,
Mlle Silvi Liberman,
Sa famille et ses proches.
62, avenue du Général-de-Gaulle,
94150 Chevilly-Larue.

— M. et Mme Jacques Picarle,
M. et Mme Denis Picarle et leurs enfants,
La famille Magnin,
Tous leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Henri PICARLE,
née Simone Désigaud,
sous-directeur
au ministère de l'intérieur,

et de

M. Henri PICARLE,
inspecteur général
des Télécommunications,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame de la Salette (38, rue de Cronstadt, Paris-15e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villerest (Loire) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Courbevoie, Paris, Villerest.

[*Le Monde* du 14 décembre.]

Par arrêté de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 27 Octobre 1978, *Mᵉ Catherine CHARBONNEAUX* a été nommée Commissaire-Priseur à la Résidence de Paris.

— Ciboure.
Mme la Générale Jean Albert Sore,
M. et Mme Michel Sore-Larregain et leurs enfants,
M. et Mme Michel Beauchet-Filleau et leur fille,
M. et Mme Philippe Labarrère et leurs enfants,
M. et Mme Armand Riberolles et leurs enfants,
Les familles Sore, Pierrou, Bouvet,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

général (C.R.)
Jean Albert SORE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.,
commandeur de Ouissam-Alaouite,

survenu dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 12 décembre 1978, en l'église de Ciboure (64).

— Mme Jean Thourot,
Mme René Thourot,
M. et Mme Patrick Thourot et Laurence,
M. et Mme George Norbury,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean THOUROT,

conseiller juridique de l'O.C.D.E., survenu le 13 décembre 1978.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, *10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e*, le lundi 18 décembre, à 8 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

11, rue François-Ponsard,
75016 Paris.

— Mme Robert Toutain,
M. et Mme Jacques Toutain,
Olivier, Anne et Valérie Toutain,
M. et Mme Jean-Michel Toutain,
Sabine et Marie-Laurence Toutain,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert TOUTAIN,
notaire honoraire,
ancien président
de la chambre départementale
des
notaires de la Sarthe,
ancien vice-président
du Conseil régional des notaires
de la
cour d'appel d'Angers,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu lundi *18 décembre, en l'église Notre-Dame* d'Auteuil, à 8 h. 30.

L'inhumation se fera au cimetière Sainte-Croix du Mans (Sarthe), ce même jour, à 13 h. 30.

34, rue Erlanger, 75016 Paris.
118, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.
10, Villa de la Réunion,
75016 Paris.

— Le docteur et Mme Georges Weill, Pascale et Alain,
M. et Mme Jean Khan, Daniel et François,
M. et Mme Edgard Bloch,
Mme Armand Bloch,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Paul WEILL,
née Edith Bloch,

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection le 11 décembre 1978.

Ses enfants *associent dans* leur douleur le souvenir de leur père, le

docteur Paul WEILL,

et celui de leur frère, le

sous-lieutenant F.F.L.
Francis WEILL,

mort pour la France.

Strasbourg, 9, quai Koch,
Strasbourg, 8, quai J.-Sturm.

— Mme Fernand Wendel,
M. et Mme Jean Bellenger,
Laure Bellenger.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand WENDEL,

survenu à Paris, le 8 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 12 décembre 1978.

37, boulevard Poniatowski,
75012 Paris.
Résidence « Athénée »,
91230 Montgeron.

Remerciements

— Robert et Roger Mitrani,
Et toute la famille,
profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

Mme veuve Albert MITRANI,

expriment leur sincère gratitude à tous ceux qui se sont *associés* à leur deuil.

— Mme Georges Parrot et ses enfants,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Georges PARROT,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— En ce jour anniversaire de sa disparition, le 16 décembre 1964, on rappelle à ceux qui l'ont connue et aimée le souvenir de

Françoise HERLA.

— Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1961, le

lieutenant - colonel
Pierre RANÇON,
commandeur
de la Légion d'honneur,

était assassiné par l'O.A.S., à Oran.

Mme Pierre Rançon et ses enfants demandent à ceux qui ont gardé son souvenir de s'unir à eux en cet anniversaire.

Messes

— L'Amicale des Forces féminines françaises fera célébrer une messe à la mémoire des militaires françaises mortes pour la France, le dimanche 17 décembre 1978, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, en union avec l'Association des officiers féminins, l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air mortes en service aérien commandé et avec les conductrices-ambulancières des Cadets de l'armée.

Bienfaisance

— L'Œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil lance un appel afin de venir en aide aux trois mille orphelins et enfants abandonnés qu'elle prend en charge. Les dons peuvent être adressés aux « Orphelins d'Auteuil », 40, rue La Fontaine, 75781 Paris Cedex 16 (C.C.P. Paris 1629-02).

— A l'occasion de la Journée d'amitié franco-polonaise le mercredi 20 décembre, une exposition de tapisseries originales (et d'autres objets artisanaux) aura lieu sous le patronage de M. l'ambassadeur de la République populaire de Pologne, 35, rue de Clichy, 75009 Paris (place Clichy, 874-35-86).

Vœux

— Mme Jean VOILIER espère et souhaite pour tous ses amis une Heureuse Année 1979.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ
reconnue d'utilité publique
le 31 janvier 1955.
175, boulevard Saint-Germain,
.5006 Paris
C.C.P. PARIS 4-52 X
Téléphone : 222-68-99

CAS N° 3

A l'âge de vingt ans, ce jeune homme présente des séquelles d'une poliomyélite de l'enfance... Son handicap rend difficile la recherche d'un emploi, il n'a pas encore perçu d'allocation aux adultes handicapés ; il est donc totalement à la charge de ses parents.

Très amateur de musique, il vient d'être embauché dans un orchestre. Il a emprunté pour acheter une batterie.

Une aide importante serait efficace pour aider ce jeune homme courageux à rembourser sa dette.

Il faut : 2 000 F.

Prière d'adresser les dons à
LA SEMAINE DE LA BONTE
175, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris
C.C.P. PARIS 4-52 X ou ch. ban.

Visites et conférences

SAMEDI 16 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Le château de la Motte-Tilly ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine,
15 h., pavillon de l'Horloge, cour Carrée, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ».

15 h., 1, place Malesherbes, Mme Penner , « L'hôtel Gaillard ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Huiot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale *des monuments historiques*).

15 h., 1, rue des Carmes : « Souvenir des crimes devenus historiques dans le Musée de la police » (Mme Barbier).

15 h., sur le parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Chez un grand restaurateur de meubles » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 46, rue Ramey, M. Ch. Guasco : « Visite de la loge Memphis-Misraïm » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Colonel-Fabien : « L'immeuble du parti communiste » (Tourisme culturel).

17 h. 15, musée du Louvre, porte Denon : « Le meuble français Louis XV - Empire » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme Olenka de Veer : « L'amour et les astres » ; M. J.-L. Moreau : « Des Européens qu'on oublie : les Oudmourts » ; M. J. Bravo : « La victoire de la gauche, en France, reste-t-elle inéluctable ? » (Club du Faubourg) ; 15 h., 147, avenue de Malakoff, M. F. Schwarz : « L'Egypte, patrie de l'hermétisme » (Nouvelle Acropole).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. le professeur P. Champagnat : « Sensibilité et réactions morphogénétiques chez les végétaux ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Lamy-Lassalle : « Décors intérieurs au faubourg Saint-Germain » (projection).

17 h. 15, Collège de France, salle VIII, M. Pierre Clarac : « Renan et « la Revue des Deux-Mondes » (Société des études renaniennes).

21 h., Aquarius, 54, rue Saint-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le mystère humain » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

Le Monde

culture

LE JOUR — DU CINÉMA

Confrontations à Grenoble.

Des Rencontres du cinéma régional ont été organisées à la Maison de la culture de Grenoble du 8 au 10 décembre. Vingt-deux films ont été proposés à un public de quelque deux cents personnes, et ont donné l'occasion à leurs réalisateurs de confronter leurs expériences. Ces Rencontres n'avaient pas eu lieu depuis 1974. Le dialogue s'y est parfois révélé difficile en raison de la disparité des coûts et des financements des films, œuvres d'amateurs ou d'auteurs qui veulent devenir professionnels et ne peuvent pas se contenter des subventions.

A Grenoble, l'organisation entre 1972 et 1976 du Festival du court métrage, la présence de Jean-Luc Godard de 1974 à 1977, celles de Jean-Pierre Beauviala et maintenant de Renaud Victor, ont favorisé l'éclosion de nombreuses pratiques cinématographiques, qui disposent du plus grand matériel technique qu'une ville de province ait jamais possédé. La municipalité a mis en place il y a deux ans une commission d'attribution de bourses à la création. Sur trente projets présentés, cinq films ont été aidés en 1978. La municipalité subventionne également une cellule de création, l'Atelier cinéma du Dauphiné, avec le FIC et le conseil général. La subvention de ce dernier a été mise en cause par le parti communiste, qui a engagé une polémique sur le choix de l'Europe comme thème du festival organisé au mois de novembre par l'Atelier cinéma et la Maison de la culture. — (Corresp.)

Une nouvelle lecture de Bunuel.

Professeur d'histoire et d'esthétique du cinéma à l'université de Copenhague, Maurice Drouzy a consacré à Luis Bunuel une étude qui rompt radicalement avec toutes les exégèses lyriques exaltant le jaillissement spontané de la création chez un auteur de films toujours fidèle au surréalisme. Bunuel, démontre-t-il, a été, comme tout cinéaste, soumis aux contraintes économiques de la production. Et c'est en fonction de ces contraintes qu'il s'est fait l'« architecte » rigoureux de ses œuvres, par les méthodes de tournage. Ainsi y a-t-il chez lui création raisonnée cohérente dans l'expression d'une « réalité totale » investie par l'irrationnel et le rêve. Maurice Drouzy analyse, dans le contexte d'une carrière dont les étapes sont précisées, huit grands films du courant surréaliste, du Chien andalou *au* Fantôme de la liberté. *Voilà le meilleur livre de cinéma du moment.* — J. S.

★ *Luis Bunuel, architecte du rêve*, par Maurice Drouzy. Éditions Lherminier. Collection cinéma permanent. 300 p., 120 ill., 64 F.

Jean-René Debrix et l'Afrique.

Avec Jean Rouch, André Zwoboda et Sembène Ousmane, Jean-René Debrix, journaliste, écrivain, décédé le 28 novembre (le Monde *du 30 novembre), fut la personnalité qui contribua le plus activement à mettre le cinéma africain sur la carte mondiale : il s'est expliqué dans une interview posthume avec Guy Hunnebelle (« Cinéastes d'Afrique noire ») sur ce travail ingrat qu'il sut accomplir avec passion et efficacité, dotant l'ancienne Afrique noire francophone d'une infrastructure cinématographique modeste, mais précieuse.*

Un hommage lui sera rendu en mars prochain à la Cinémathèque française, en présence de cinéastes africains. Seront projetés plusieurs films produits ou « assistés », loin de toute pression, par la coopération dont il avait charge : sur cent quatre-vingt-cinq films longs ou courts tournés en Afrique noire, de 1963 à 1975, environ cent vingt-cinq bénéficièrent de ces services.

■ RECTIFICATIF. — Dans l'entretien avec Woody Allen (« le Monde » du 14 décembre), une coquille a déformé le sens de l'un des propos du cinéaste. Nous aurions dû imprimer : « Je n'ai pas ce courage et, au point où j'en suis de ma vie, j'essaie de montrer la position — souvent drôle — de celui qui confronte sa mort. », et non pas : « Je n'ai pas de courage », etc.

Cinéma

« SANS FAMILLE » de Vittorio Gassman

Sur la piste d'un cirque forain, le magicien Mister X (il s'appelle Armando) va faire révéler par son petit chien savant le nom des parents d'Agostino, un pauvre hère élevé à l'orphelinat et qui n'a eu que des malheurs depuis qu'il en est sorti. La foudre tombe sur le chapiteau, tuant l'animal avant la révélation. Le lendemain, après avoir enterré le chien dans la neige, Armando part sur les routes avec Agostino, à la recherche des parents inconnus.

Tel est le début — retour en arrière à partir d'un fait divers où la police vient d'intervenir — d'un film étrange et envoûtant, réalisé en 1971 par l'acteur Vittorio Gassman, et qu'il ne faut surtout pas placer sur le rayon commode de la « comédie italienne », malgré ses aspects humoristiques, ni sur celui du mélodrame, malgré ses références évidentes au genre, à travers une lointaine filiation avec Sans famille, *roman d'Hector Malot. Comme les meilleurs cinéastes avec lesquels il a tourné (Dino Risi en particulier), Vittorio Gassman a pratiqué le mélange des genres, mais en leur faisant subir une subversion profonde.*

Cette œuvre ne ressemble à rien de ce qui nous est venu du cinéma italien ces temps-ci. C'est un récit picaresque prenant parfois des allures oniriques, plus près pourtant du mauvais rêve (le froid, la pluie, la misère ; le refuge sous le pont, la vision kafkaïenne d'un hôpital romain, où l'on ne peut pas se faire soigner) que d'un songe bleu au bout duquel l'orphelin et son compagnon retrouveraient famille et fortune. Cette errance de deux adultes est pour Agostino (un Gassman à la fois drôle et mélancolique, aussi sobre et surprenant que dans Parfum de femme *et* Un mariage) *une quête de l'amitié, de la chaleur humaine. Mais l'orphelin (Paolo Villagio, Sancho Pança sournois de ce Don Quichotte de l'affection), couvé par Agostino à la fois comme un fils et comme un frère, est un benêt au cœur sec, une fausse victime apprenant peu à peu à profiter des autres, à commencer par son mentor.*

Vittorio Gassman a retourné les lois du mélodrame et de la comédie pour une étude de comportement constamment enrichie des accidents du hasard, dans une bizarre traversée de milieux sociaux comme on en trouve chez Fellini. Aussi bon et « innocent » que la Gelsomina de la Strada, *Agostino voit sa bonté, son dévouement, payés de noire ingratitude sans qu'ici, d'ailleurs, la grâce intervienne pour racheter la pieuvre dodue qui s'est accrochée à lui. Conte amer, où le comique se casse sur les désillusions de la réalité prosaïque, où le pittoresque des situations et des personnages mène à une poésie funambulesque qui étreint le cœur. C'est beau, subtil, émouvant.*

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« L'ARGENT DES AUTRES » de Christian de Chalonge OBTIENT LE PRIX LOUIS-DELLUC

Il n'y eut pratiquement pas de bataille. Dès le premier tour de scrutin, *l'Argent des autres*, de Christian de Chalonge, remportait le prix Louis-Delluc à la majorité absolue. Signalons pourtant, parmi les concurrents malheureux du lauréat, deux ouvrages inédits : le très original et très attachant film de Jacques Doillon, *La femme qui pleure*, et celui d'Alain Cavalier, *Martin et Léa*, auquel plusieurs jurés restèrent fidèles.

Nous avons déjà rendu compte de *l'Argent des autres*, lors de sa sortie parisienne (*le Monde* du 30 novembre). Rappelons que le film est inspiré d'un roman homonyme de Nancy Markham et qu'il raconte le combat mené par un homme seul (ou presque) contre l'injustice et la toute-puissance d'une de ces citadelles du monde moderne que sont les grandes banques d'affaires.

Christian de Chalonge a quarante et un ans. Il est diplômé de l'IDHEC, et fut l'assistant de nombreux réalisateurs. Dès son premier long métrage, *O Salto* (1967), qui abordait le problème des travailleurs immigrés, il retenait l'attention de la critique et remportait le prix Jean-Vigo. Trois ans plus tard, il réalisait *l'Alliance*, un curieux film d'atmosphère fantastique sur le monde animal, qu'interprétait Anna Karina. Il a également tourné pour la télévision *Parcelle brillante*, d'après le roman de Theodor Sturgeon.

Avec *l'Argent des autres*, Christian de Chalonge a déjà remporté un grand succès public. En consacrant son talent, le jury du prix Delluc a fait, cette année, un bon choix.

J. B.

« LA CLÉ SUR LA PORTE », de Yves Boisset

Dans ce film, tiré d'un roman de Marie Cardinal, Yves Boisset démontre qu'il n'est pas facile d'élever des enfants. Que les rapports qu'on établit avec eux sont toujours fragiles. Qu'il est bon parfois, quand on a charge d'âmes, de prendre ses distances et de penser à soi. *« De nos jours*, dit Boisset, *ce ne sont pas les enfants qui ont besoin de faire des fugues, mais les parents. »* Formule qui donne à réfléchir.

Marie, quarante ans, mariée à un éternel absent, est professeur de français et mère de famille. C'est une femme libérale, ennemie des préjugés. Dans sa classe, on abandonne volontiers les auteurs du programme pour parler de drogue ou d'homosexualité. Chez elle, même absence d'interdits : une fois pour toutes, elle a mis *« la clé sur la porte »*, ce qui permet aux copains de ses deux filles de venir quand ça leur chante partager la tambouille familiale.

Entre ses gosses, ses cours, les devoirs à corriger et la vaisselle qui s'empile, Marie n'a guère le temps de s'occuper d'elle. Mais elle reste sereine. L'essentiel est que l'harmonie règne au sein de son petit monde. C'est lorsque les insolences et les discours (*« tous les profs se valent »*) d'un nouvel arrivant brisent cette harmonie, la transforment en sourde hostilité, que Marie découvre sa solitude. Désemparée, elle se tourne alors vers un jeune médecin dont la vitalité et l'optimisme la réconfortent. Elle le suit dans ses tournées nocturnes, devient sa maîtresse, et, sans prévenir personne, s'offre, en sa compagnie, trois jours de vacances.

A son retour au bercail, tout rentre miraculeusement dans l'ordre. La brebis galeuse disparaît sur sa moto japonaise. Et, pour lui prouver leur gratitude, les élèves organisent en l'honneur de Marie un dîner-surprise, au terme duquel les gorges se serrent et les yeux s'embuent.

Gravité, humour, tendresse, émotion : il y a dans le film de Yves Boisset tout ce qu'il faut pour plaire. Avec son débit saccadé et ses sourires coincés, Annie Girardot rend l'héroïne attachante. Généreuse, Marie, follement sympathique, un cœur d'or, un dévouement de cheftaine. Les adolescents sont conformes à l'image qu'on peut se faire des adolescents d'aujourd'hui. Et, en médecin S.O.S., Patrick Dewaere joue fort bien les saint-bernard bourrus.

D'où vient alors le peu d'intérêt que nous prenons à ce récit ? L'irritante impression d'artifice qu'il provoque ? Sans doute, de son caractère démonstratif, de son excessive évidence. C'est un récit où curieusement la vérité sonne faux. Dans chaque scène, on devine la présence de l'auteur, sa volonté de séduire, de surprendre, de convaincre. Le sujet méritait plus de discrétion et de subtilité. Comme Marie, Yves Boisset a tendance à dépasser les bornes. A trop vouloir être « efficace », il a fait de *la Clé sur la porte* un film linéaire, sans épaisseur et sans coins d'ombre. Une mécanique bien huilée qui met au goût du jour de vieux problèmes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voire les films nouveaux.

■ Le Carrefour des pratiques audiovisuelles régionales, organisé par le Centre Georges-Pompidou et l'OCAV depuis le 4 novembre, est prolongé jusqu'au 22 décembre.

■ Le troisième Festival de dessin animé pour enfants, interdit aux plus de quinze ans, se déroulera du 22 décembre au 3 janvier à la FNAC-Montparnasse. Un programme détaillé sera disponible à partir du 15 décembre dans les magasins FNAC de Paris.

RÉTROSPECTIVE MICHAEL SNOW

Le Canadien Michael Snow est un cinéaste qui travaille sur la perception et la fait chavirer, pour atteindre une vision métaphysique. Il est aussi peintre, sculpteur et musicien : ce que Jonas Mekas dit de son cinéma — « un traité sur l'essence de la réalité » — s'applique à toutes ses recherches. C'est un des personnages-clés de l'art actuel.

Une rétrospective de l'œuvre de Michael Snow s'ouvre cette semaine au Centre Georges-Pompidou. Elle comporte une exposition permanente et, chaque jour à 18 heures, une projection de film (précédée le jeudi et le samedi à 15 h. 30 d'un montage de dispositives sur l'émission radiophonique de Daniel Caux « Do you know Snow ? »).

Animation autour... du dessin animé

Présenter à la veille des fêtes de Noël une animation de qualité dans un centre commercial, donner à cette occasion du « temps » et de « l'espace » aux réalisateurs de dessins animés, créer autour de cette manifestation cinématographique une multitude d'activités liées au dessin animé, tel est le projet ambitieux qu'ont conçu avec l'aide des services de la ville de Grenoble la Société d'exploitation de Grand-Place et cinquante-neuf commerçants.

Un centre commercial qui s'est voulu, dès le départ, différent des autres. Les fresques extérieures réalisées par un collectif d'artistes, « les Malassis », contestent la société de consommation dans laquelle on pénètre. Ce qu'a proposé pendant quinze jours Grenoble Animation Information est tout aussi déroutant. Cinq cent cinquante films projetés, quatre cents heures de programmation, des rétrospectives des cinémas d'animation tchèque, suisse, canadien, des cinéastes français indépendants, la présentation de tous les premiers prix attribués depuis dix ans aux Journées internationales du cinéma d'animation d'Annecy, enfin la projection « non stop », le 16 décembre de 18 heures à 4 heures du matin, de toute l'œuvre du cinéaste tchèque Jiri Trnka. Un programme souvent difficile, comme celui qui fut consacré au précurseur de l'animation abstraite Oskar Fischinger, présenté pour la première fois en France... mais devant dix personnes seulement.

« Nous ne voulions pas refaire, à Grenoble, un festival, mais montrer un panorama le plus large possible du cinéma d'animation à un public que nous pensions très ouvert à cette forme d'expression », souligne M. Pierre-François Pavy, l'un des responsables de Grenoble Animation Information. Le plus souvent, les spectateurs sont allés voir ou revoir ce qu'ils connaissaient — Tex Avery, Betty Boop, des Mickey de 1930, — délaissant des œuvres plus difficiles ou des techniques d'animation moins familières.

Parallèlement aux projections, Grenoble Animation Information a voulu sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire à la production des dessins animés. Treize écoles et lycées de Grenoble ont participé à un concours de « scénarios dessinés » qui tente d'initier les enfants au rapport images-texte. Les élèves de seconde des lycées Champollion et Emmanuel-Mounier ont réalisé leur premier film « animé » ; les enseignants ont été invités à participer à des débats organisés sur les thèmes « Le dessin animé comme outil pédagogique » et « La réalisation d'un atelier de dessin animé ». Il est vrai qu'ils ont été peu nombreux, même parmi les professeurs de dessin, à répondre à cette invitation....

CLAUDE FRANCILLON.

« L'ESCAMOTEUR » ESCAMOTÉ

Un peu de gaz lacrymogène et le tour est joué : escamoté l'Escamoteur *de Saint-Germain, l'un des deux tableaux — à coup sûr de la main de Jérôme Bosch — appartenant aux collections françaises. L'autre, c'est* la Nef des fous, *du Louvre.*

Le tableau, entré au musée municipal de Saint-Germain-en-Laye en 1872 avec le legs Ducatel, et volé le 13 décembre 1978 (le Monde *du 14 décembre), tout le monde le connaît. C'est cette scène où, le nez au vent, une crapule profite de l'attention détournée de son voisin béat devant un tour de passe-passe pour lui chiper sa bourse. Une histoire bête et méchante. Les deux malfaiteurs d'aujourd'hui, dont on est toujours sans nouvelles, auraient-ils de l'humour ? En tout cas, ils ne risquent pas d'écouler aussi facilement leur butin que notre escamoteur du quinzième siècle.* — G. B.

Musique

Anne Queffélec

Fine et mince comme une adolescente, le visage plein de rêve et de rires, Anne Queffélec est un elfe au piano, mais un elfe aux mains vigoureuses, agiles et impétueuses. Elle joue la Partita en sol majeur *de Bach sans épanchements suspects, brode des dentelles ravissantes, contrastant avec des polyphonies claires, bien frappées, puis s'attaque en conquérante à la grande* Sonate posthume en ut mineur *de Schubert.*

On comprend son enthousiasme pour ce splendide poème lyrique, mais ce n'est peut-être pas encore une œuvre faite pour elle il y faut une poigne d'homme, une emprise technique profonde, qui dépasse ses moyens physiques. Elle substitue inévitablement la dureté à la force, joue avec une vélocité un peu folle et accentue les contrastes comme pour affirmer sa puissance, aux dépens de l'unité, de l'intensité intérieure qui relie tous les visages de la musique de Schubert. Mais elle se retrouve à l'aise dans le menuetto-allegro, *cette musique tourbillonnante qui lui ressemble, balayant sur son passage quelques masques aux visages inquiétants.*

Tout, ensuite, révèle sa sensibilité et sa délicatesse d'âme : la Vallée d'Obermann *et les* Jeux d'eau à la Villa d'Este *de Liszt, où elle ne cherche plus à convaincre, mais se livre aux délices d'une virtuosité pleine d'élégance qui fait sourdre de merveilleuses images romantiques ou impressionnistes, et quatre* Etudes *de Debussy, l'une en pointe sèche, mais enveloppée d'humour et de fantaisie* (Pour les notes répétées), *l'autre en longs échos poétiques* (Pour les quartes) *avec de soudaines danses de lutin, une troisième en jeux d'artifice étincelants* (Pour les degrés chromatiques) *et la dernière en octaves volubiles et pince-sans-rire, où elle se déchaîne avec beaucoup de feu et de fantaisie, sans une note qui ne soit musicale et ne vienne du cœur.*

JACQUES LONCHAMPT.

Notes

Jazz

Energy au Forum des Halles.

Energy, c'est la rencontre récente de quatre musiciens ayant vécu des expériences artistiques et sociales différentes qui se retrouvent sur un terrain au confluent d'influences du monde noir. Entièrement électrique, à l'exception des percussions, le son d'Energy trouve sa singularité dans l'utilisation simultanée de deux guitares-basses. Claude Gros, l'un des deux bassistes, soutient la syncope maintenue par le batteur Jean-Claude Montredon.

L'autre basse, celle de Varik, le seul Américain de la formation, tend surtout à accompagner le travail de soliste du leader, le guitariste Dominique Gaumont. Ce dernier a connu jusqu'à présent une carrière brillante qui l'a conduit des formations d'Olivier Lake, de Lester Bowie, de Michel Portal à celle de Miles Davis, où il a appris à utiliser toutes les ressources de son instrument. Un instrument qu'il se plaît à torturer, comme le faisait Hendrix, son maître à penser. Avec Energy, il s'appuie sur une rythmique très dure, se complaît dans une atmosphère à la fois électrique et brumeuse tant les effets de distorsion et de déphasage qu'il introduit contribuent à tisser une matière sonore épaisse et dense.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Le vendredi 15 à 22 heures au Forum des Halles, 1, rue Pierre-Lescot, Paris-1er. Au même programme, le sextet de Jacques Thollot.

Variétés

Joe Dassin à l'Olympia.

Joe Dassin connaît la scène de l'Olympia. Il est déjà venu trois fois, il sait adapter ses gestes, ses intonations, au volume proposé. Il n'y a ni raideur ni panique apparente dans ce grand corps mince qui ondule volontiers pour une sensualité un peu canaille. L'orchestre, imposant, tourne impeccablement, les chœurs viennent à la rescousse d'une voix qui n'a pas toujours la vigueur nécessaire. Deux danseurs ponctuent l'ensemble de quelques apparitions.

Les soirs de première, les premiers rangs font parfois écran entre le chanteur et le reste de la salle, où le vrai public s'exaspère qu'on ne vienne pas à sa rencontre. Ce public, qui saluait en Joe Dassin un artiste aimé, très populaire, adore les chansons qu'il connaît déjà, et a semblé déçu de n'entendre que quelques couplets en souvenir des succès d'hier, déçu que Joe Dassin ne chante pas pour lui, après les rappels de rigueur.

Une tenue blanche, une tenue noire, une veste rouge : cela n'a pas suffi pour ménager des surprises dans la monotonie générale. Les nouvelles chansons, aussi astucieuses que les autres, écrites par Pierre Delanoë et Claude Lemesle, ont été réussies (« Côté banjo, côté violon ») ou massacrées (« Un lord anglais »). Un passage de rock, un autre de country blues, ont seulement laissé espérer un envol au-delà de la technique, vers les sphères du charme et de la fascination.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Olympia, 20 h. 45.

MORT DU PEINTRE NANDOR VAGH WEINMANN

Le peintre Nandor Vagh Weinmann, demeurant à Urrugne (Pyrénées-Atlantiques), a trouvé la mort, mardi soir 12 décembre, dans un accident de la circulation, survenu sur la RN 5 près de Montereau (Seine-et-Marne).

[Né à Budapest en 1897, naturalisé français, Nandor Vagh Weinmann avait participé à de nombreuses expositions en Europe et aux Etats-Unis pendant l'entre-deux-guerres. En 1959, il avait été appelé à Rome pour faire le portrait du pape Jean XXIII. Les œuvres de Nandor Vagh Weinmann figurent dans plusieurs musées français et étrangers. On lui doit la décoration de plusieurs sanctuaires dans divers départements, notamment en Corrèze et dans le Loiret.]

INSTITUT

Deux revenants sous la Coupole : Taine et Lacordaire

Lacordaire, qui croyait au ciel, et Taine, qui n'y croyait pas, ont été évoqués coup sur coup jeudi 14 décembre sous la Coupole où l'Académie française tenait sa séance publique annuelle. Leur ombre y plane encore, car — et M. Jean Mistler voudrait voir ces mots gravés sur les murs — *« ici, on se souvient »*.

Il y a cent ans qu'Hippolyte Taine entrait à l'Académie. Il avait posé quatre fois sa candidature avant d'être élu, le 14 novembre 1878, au fauteuil de Louis de Loménie, obscur auteur, sous le pseudonyme de « Un homme de rien », de cent huit biographies, mais aussi familier du salon de l'Abbaye-aux-Bois, ce qui nous vaudra, sous la plume de Taine, un admirable portrait de Mme de Récamier.

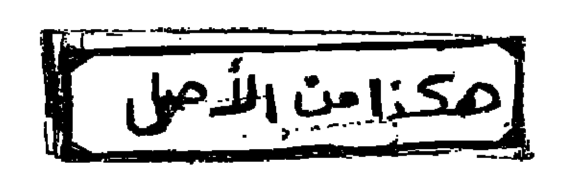
Dans le discours du « récipiendaire », M. Jean Mistler a trouvé la conception de l'histoire selon Taine, où *« nous sommes en droit*, dit-il, *de voir la charte de fondation de l'histoire moderne »* : pour un pays donné, la France du XVIIIe siècle, étudier les échantillons des groupes présentant une action cohérente au sein d'une multitude inconnue, depuis le seigneur de cour jusqu'au laboureur et à l'artisan.

Le Père Carré, de l'ordre des Frères prêcheurs, fait réentendre en quelque sorte la grande voix d'un autre dominicain, Lacordaire, dont la robe blanche précéda la sienne sous la Coupole.

C'est le champion de la liberté qu'a mis en lumière le Père Carré. Lacordaire, qui mena, certes, d'autres combats, a lutté non sans risques pour la liberté de la presse, la liberté d'enseignement, la liberté d'association. La première lui valut d'être traduit en cour d'assises avec Lamennais. Il avait écrit dans *l'Avenir* deux articles incendiaires contre Louis-Philippe à propos d'une nomination d'évêques. L'extraordinaire plaidoirie qu'il prononça pour lui-même (en 1831) arracha l'acquittement des deux accusés.

Il eut moins de chance avec le procès qui l'amena, aux côtés de Montalembert, devant la chambre de Paris, pour avoir dénoncé le monopole de l'enseignement. Quant à la liberté d'association, il la réclama, lorsqu'il entreprit de restaurer en France l'ordre des Frères prêcheurs. Il multiplia les discours : à Notre-Dame de Paris, en 1841, en province. Après avoir enduré maintes vexations, été en butte à de ridicules calomnies, il finit par gagner la partie. *« Je n'hésite pas à dire*, conclut le Père Carré, *que c'est cette liberté, fruit savoureux d'un amour, qui lui permit de comprendre ceux qui ne partageaient pas sa foi. »*

JEAN-MARIE DUNOYER.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Samson et Dalila.
Salle Favart, 19 h. 30 : Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TEP, 20 h. 30 : Quand je serai petit.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h 30 et 18 h. 15 : le Diatope ; 19 h. : Revue parlée (Paul Valet) : 18 h. : le Troisième âge (cinéma).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville 18 h. 30 : les Colombaioni ; 20 h. 30 : Maria Maria.
Carré Silvia Montfort, 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).
Centre culturel du Marais, 17 h. : les Frères Petreus (musique traditionnelle roumaine).

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, 20 h. 30 : le Grand Feu.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Madras. — Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : La vie est un songe. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : Sens.
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Latin American Trip. — La Resserre, 21 h. : Tristan et Yseult.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Ulysse au pays des merveilles.
Edouard-VII, 21 h. : Nous ne connaissons pas la même personne.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 30 : Veillées.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey.
Gymnase, 21 h. : Coluche
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 15 décembre

La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : le Malade imaginaire.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h 30 : Crénom — II, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles
Piccolo-Théâtre, 21 h. : Contes chuchotés, contes chahutés.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Salle Valhubert, 21 h. : le Dépositaire.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. : Punk rats ; 20 h. 30 : l'Echange.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Bel comme un ange.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, basilique, 20 h. 45 : O. Pierre (d'Aquin, Zipoli, Pachelbel, Buxtehude, Bach, Mozart, Franck, Messiaen)
Bagneux, Théâtre V.-Hugo, 21 h. : Ma-Danse rituel.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : G. R. T. O. P., Carolyn Carlson (danse).
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 30 : les Pauvres Gens. — Le Soleil-dans-la-Tête, 21 h. : Didier Malherbe, J.-F. Pauvros, G. Bizien.
Clamart, C. C. J.-Arp, 20 h 30 : les Frères Jacques
Corbeil-Essonnes, Centre P.-Neruda, 21 h. : les Mirabelles.
La Courneuve, C. C J.-Houdremont, 20 h. 45 : Joan Pau Verdier.
Créteil, Maison pour tous, 21 h. : Yvans Danov. — Gymnase Allezard, 21 h. : Bernard Lavilliers.
Elancourt, APASC, 21 h. : le Nouveau Cirque de Paris.
Evry, Agora, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Kaltenbach (Mendelssohn, Brenet, Liszt)
Goussainville, C. Pablo-Neruda, 21 h. : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R. P. Chouteau (Bach, Mozart).
Issy-les-Moulineaux, église Saint-Etienne, 21 h. : Maîtrise de la Résurrection, dir. F. Bardot ; Orchestre lyrique des Hauts-de-Seine, dir. P. Gabard (Mozart).
Montreuil, Auditorium, 20 h. 30 : Claire, Orchidées.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 15 : Antoine et Cléopâtre.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu brodes ? Ouais.
Pontoise, ESSEC, 20 h. 30 : Orchestre de Radio-France, dir. M. Soustrot.
Ris-Orangis, M. J. C., 21 h : le Concert en trio (Couperin, Rameau, R. de Visée).
Saint-Germain-en-Laye, Salle M.-Denis, 21 h. : Malakiva, danse et poèmes de l'Inde.
Saint-Gratien, C. C., 21 h. : Henri Tachan, Bernard Lavilliers.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Quatuor bulgare (Schubert).
Savigny-sur-Orge, Salle des fêtes, 21 h. : Dialogues auvergnats.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Alan Stivell.
Villeneuve-Saint-Georges, C. C. M., 20 h. 30 : Hootnany.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou ; 21 h. : l'Ombre.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Concert des professeurs du Conservatoire municipal de musique (Schubert).

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

THEATRE
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.

EXPOSITIONS
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 19 h. : Ma, espace-temps au Japon.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : les Elèves du Conservatoire (Fujii, T. Carré-Chesneau, Choquet, Fénelon, Voirpy).
Lucernaire, 19 h. 30 : S. Bricard, flûte ; M. Gonzales, harpe (Gluck, Bach, Donizetti, Fauré...) ; 21 h. : S. et C. Fournier, piano et violon (Debussy, Ives, Schoenberg, Berio, Boulez...).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa (Messiaen).
Salle Gaveau, 21 h. : F.-J. Thiollier, piano (Schubert, Kreisler, Rachmaninov)
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : Ensemble vocal et instrumental Lendit, dir. F. Vellard (Bach, Mozart, Duran).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Musique Ensemble, avec V. Dietsch, soprano (Purcell, Bach).
Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h. 30 : Ensemble symphonique de l'UNESCO Los Jaivas.
Notre-Dame de Vincennes, 21 h. : Maîtrise de Vincennes et Chorale Saint-Louis de Vincennes, avec K. Besson, luth, dir. J. Gleize et J. Cussac (chants traditionnels de Noël et airs de cour).
Faculté de droit, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale von Websky (Bach).
Centre Mandapa, 20 h. 30 : Objets sonores et multi-musique improvisées par T. Kosugi et A. Suzuki.

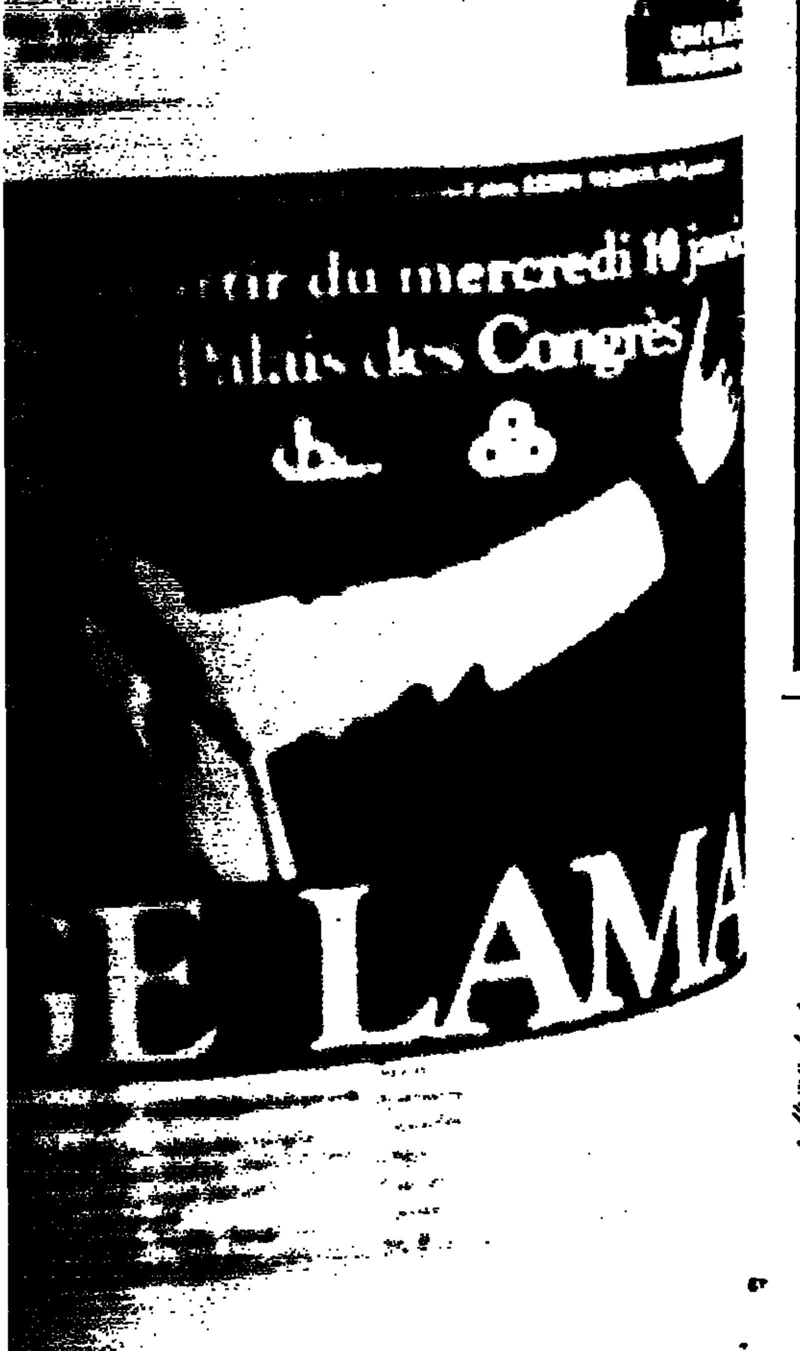
Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Free Improvising Music of Women ; 23 h. : Luther Allison.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Chute libre, rock ; 22 h. : J.-C. Vannier.
Club Zed, 22 h. : Claude Gousset Quintet, middle jazz.
Troglodyte, 20 h. : Groupe Nadavati.
Octave, 20 h. : Cargaison.






SPECTACLES



cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : The Italian, de R. Barker et G. Beban ; 18 h. 30, Cinéma japonais : Pauvres humains et ballons de papier, de S. Yamanaka ; 20 h. 30 : le Moulin du Pô, d'A. Lattuada ; 22 h. 30 : le Juge et l'Assassin, de B. Tavernier.

Beaubourg, 15 h. : la Ligne générale, de S. M. Eisenstein ; 17 h. et 19 h. : Cinéma expérimental italien ; 21 h. A Scandal in Paris, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86). La Clef, 5e (337-90-90).

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Biarritz, 8e (723-69-23).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA BALLADE DES DALTON (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz 8e (723-69-23), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CAGE AUX FOLLES (Franç.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19).

LES DENTS DE LA MER (A., IIe partie, v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Luxembourg, 6e (633-97-77), Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (707-02-74).

DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **, v.o) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62).

L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Soviét., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Renoir, 9e (874-40-75).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., **, v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

Les films nouveaux

SANS FAMILLE, film italien de Vittorio Gassman (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

INTERIEURS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-23-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA CLE SUR LA PORTE, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRI DU SORCIER, film américain de Jerzy Skolimovski (*) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

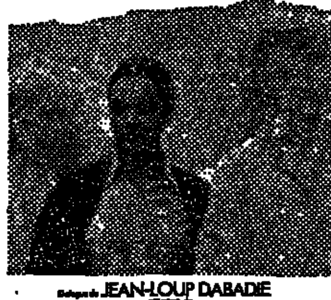
LE CIEL PEUT ATTENDRE, film américain de Warren Beatty (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18 (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PAIR ET IMPAIR, film italien de Sergio Corbucci (v. o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES, film américain de Robert Aldrich (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Images, 18e (522-47-94).

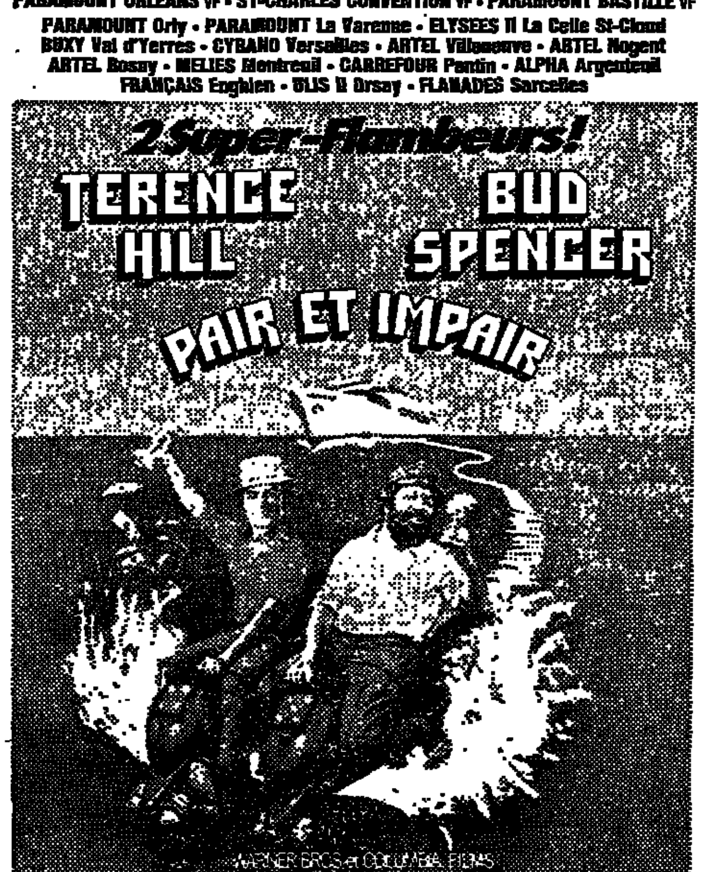
LA GRANDE CUISINE, film américain de Ted Koetchef (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 7e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Créé en 1954 par Henriette Dujarric, le Technicien du Film fêtera le 19 décembre son vingt-cinquième anniversaire en présence de M. Viot, directeur général du Centre National de la Cinématographie Française et de nombreuses personnalités du cinéma, des arts et des lettres.
Henriette Dujarric est toujours à la tête de la revue qu'elle a créée voici un quart de siècle pour les professionnels du cinéma, lecteurs dont la fidélité a permis à cette publication d'atteindre la dimension que l'on connaît.











SPECTACLES

JUKE BOX (A., *, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), après-midi.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v. f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (Fr.) : la Royale, 8e (265-82-66).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-15-71) ; Ternes, 17e (380-10-41).
PIRANHAS (A.) (*), v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; les Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
POINT OF ORDER (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), h. sp.
REMEMBER MY NAME (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RUE DE LA JOIE (Jap.) (**), v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA (It., v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNDERGROUND (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-84) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11), v.f. : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), J., S., L.
L'AN 01 (Fr.) : A Bazin, 13e (337-74-39), L., Mar.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES CHEYENNES (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), Mer., D.
FRANZ (Fr.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
HAROLD LLOYD (A., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2e partie) : Calypso, 17e (754-10-68).
LENNY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar)
LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PASSAGERE (Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
REVE DE SINGE (It.-Fr., v. am.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE 3e HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
WIZARDS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

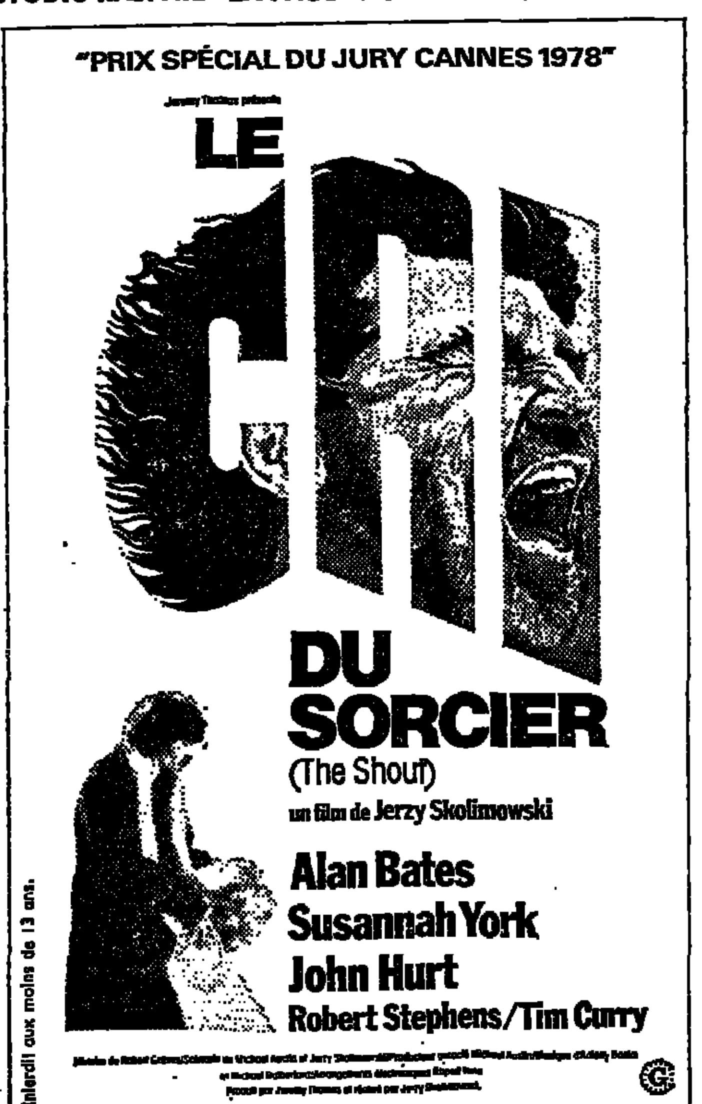
Les festivals

THRILLER STORY (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Shanghaigesture.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Les Marx au grand magasin.
CINEMA ITALIEN (v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Ma femme est un violon ; l'Argent de la vieille.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : le Convoi de la peur.
HAS (v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 30 : la Clepsydre.
MARGUERITE DURAS, Action République, 11e (805-51-33) : la Musica.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Un Américain à Paris.
PIERRE RICHARD, Champollion, 5e (033-51-60) : le Distrait.
FRED ASTAIRE AND PARTNERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Broadway melodie.
CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : The Missouri Breaks ; 16 h. : Un dimanche comme les autres ; 18 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. The Rocky horror picture show.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v. o.) : Un tramway nommé Désir ; Mort à Venise ; Stay Hungry ; The Rocky horror picture show ; Chiens de paille ; Répulsion.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v. o.), I : L'homme qui venait d'ailleurs ; le Lauréat ; A l'est d'Eden ; la Fureur de vivre ; Phantom of the Paradise. — II : Let it be ; Frankenstein Jr. ; Jeremiah Johnson ; Salo ; Mort à Venise ; Délivrance.

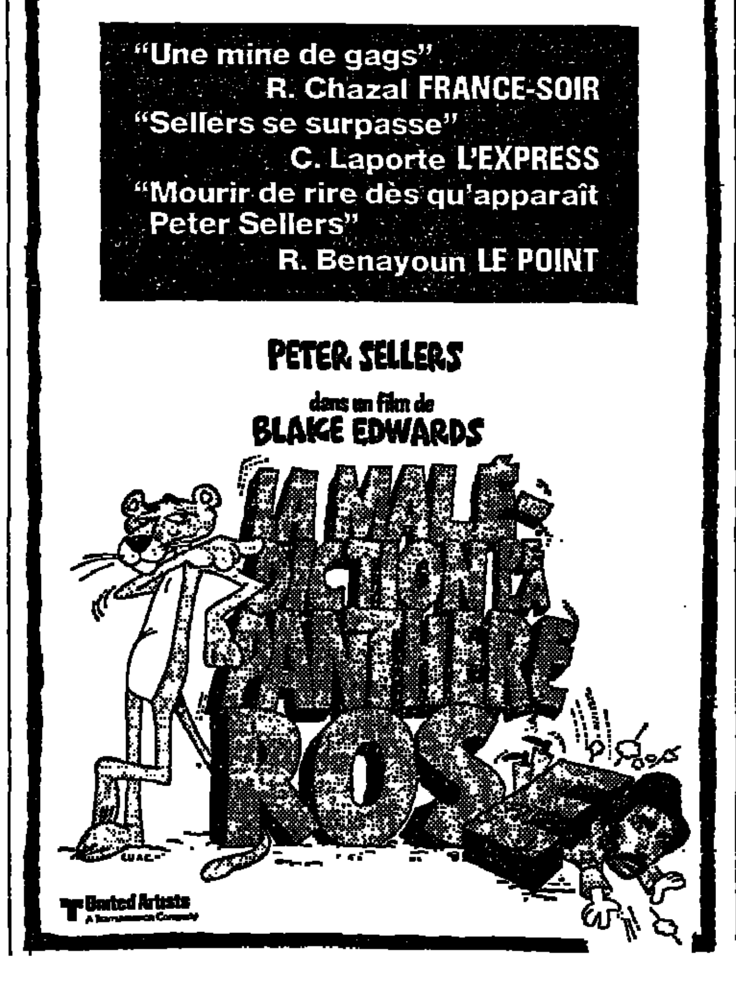
Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 20 h. 20.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf dim.).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : le Seine, 5e, (325-95-99), 12 h. 30 (sauf dim.).
WOODSTOCK (A., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.









RADIO-TÉLÉVISION

VU

« Messieurs les jurés » passaient les premiers...

Il y a des soirs comme ça où l'écran, autant qu'on change de chaîne, est désespérément vide, ou, plutôt, insipide. Et puis d'autres, ainsi qu'hier jeudi, où l'embarras du choix surprend. Heureux embarras ou délices pernicieux de la concurrence ? Ici, à 20 h. 30, gît l'harmonisation des programmes. TF 1 proposait la deuxième partie des Chemins de l'exil, ou les dernières années de Jean-Jacques Rousseau, *par Claude Goretta, où François Simon est marié à une Thérèse Levasseur qui s'appelle Dominique Labourier. Sur FR 3, cinéma :* Nina, *le dernier film de Vincente Minelli, jusqu'alors inédit en France ; Liza Minelli face à la somptueuse Ingrid Bergman.*

Eh bien, Antenne 2 tenait le choc, aussi bizarre que cela semble, avec un numéro très exceptionnel de la série « Messieurs les jurés ». Le principe de l'émission, tout le monde connaît ; et les téléspectateurs savent qu'ils peuvent se proposer pour constituer le jury qui, après l'audience, décide du sort d'un accusé impliqué dans des crimes ou délits de pure fiction. Michel Heurteloup, pour avoir assassiné à coups de fusil de chasse Moïse Alleaume, l'exploitant de la ferme voisine de celle de ses parents, en a donc pris hier pour cinq ans après la délibération des neufs « jurés » choisis pour la plupart dans le milieu rural. La cour l'aurait condamné à douze années de réclusion, et son avocate, jouée par Nita Klein, en demandait trois.

Le verdict importe moins que la discussion à laquelle le procès imaginaire a donné lieu : il a été question de sorcellerie, ou de pratiques occultes, mais aussi d'exode rural et de déracinement, d'agriculture enfin. Débat improvisé à partir d'une simulation.

Or la simulation était parfaite, l'affaire tout à fait claire et bien menée. Tout procès est sûrement une pièce de théâtre. Celui que le réalisateur Boramy Tion Long a mis en scène était digne des grands. Raymond Gérome, dans le rôle du président, était excellent, chaussant ses lunettes et les retirant aussi vite, interrogeant, matois, les six témoins appelés à la barre. Magnifiques comédiens, de l'adjudant-chef à la fille de la victime en passant par le médecin : chacun, et aussi les experts et encore les membres de la cour, collait à son rôle, exactement. Et cela devenait souvent drôle.

Il y a du mérite à faire ainsi quelque chose de peu, sans immenses moyens, et de soutenir grâce à l'humour, et surtout à un talent de l'image, l'intérêt d'une telle émission. Parce qu'on l'a confiée à des acteurs auxquels on croit et que, visiblement, on sait faire travailler. L'affaire Heurteloup tenait rudement bien le choc.

MATHILDE LA BARDONNIE.

LETTRES

HISTORIEN ET ESSAYISTE

Salvador de Madariaga est mort

L'historien et essayiste Salvador de Madariaga est mort (voir nos dernières éditions du 15 décembre) le jeudi 14 décembre à Locarno (Suisse) quelques jours avant la publication, pour la première fois dans son pays depuis la guerre civile, de « l'Espagne, essai d'histoire contemporaine », qui avait fait de lui l'un des intellectuels les plus respectés de son époque.

Sa disparition a suscité de nombreuses réactions officielles. Il a été salué comme un « paladin de la liberté », qui s'est caractérisé toute sa vie par « son pur amour pour l'Espagne », selon l'expression du chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Le parti centriste au pouvoir l'a placé, dans un communiqué, au rang des grands défenseurs de la démocratie. Le ministre de l'éducation, M. Inigo Cavero, a interrompu une séance du Congrès des députés pour annoncer la nouvelle, tracer un bref profil de l'historien et rappeler, entre autres faits, qu'il avait participé en 1962 au congrès européen de Munich, l'un des événements qui ont le plus durement secoué le franquisme. De nombreuses personnalités de l'intérieur s'étaient, en effet, jointes à cette occasion à des dirigeants de l'exil pour exiger de l'Espagne qu'elle se démocratise si elle voulait entrer dans le Marché commun.

L'humour et la fermeté

Avec Salvador de Madariaga disparaît un des esprits les plus libres, les plus ouverts que l'Espagne ait produits pendant ce siècle. Cet « *intellectuel espagnol à la sensibilité britannique* » ne fut pas seulement un angliciste émérite, professeur à Oxford dès 1916. Il possédait aussi le mélange d'humour et de tolérance caractéristique des meilleurs esprits d'outre-Manche. Romancier, poète, c'est surtout comme critique et essayiste qu'il atteint la notoriété. Il publie son premier essai, *Shelley et Calderon*, en anglais, en 1920.

Entre 1921 et 1927, il appartient au secrétariat de la Société des nations, à Genève. Ses qualités personnelles faites de tact et de bienveillance, qui n'excluent pas la fermeté — il se déclara toujours farouchement opposé à toutes les idéologies totalitaires, — font que la République espagnole le nomme ambassadeur à Washington en 1931, et à Paris en 1932. Il est le représentant de son pays à la Société des nations en 1936. Et après la guerre civile, il s'exile en Angleterre pour ne retourner en Espagne que tout récemment, en 1976.

Sa formation, ses différents et longs séjours à l'étranger faisaient de lui un Européen convaincu. Il était président de la section culturelle du mouvement européen.

L'étude du comportement et de la psychologie collective le passionnait et lui inspirèrent plusieurs de ses meilleurs ouvrages : *Anglais, Français, Espagnols* (1929), étude comparée sur les mentalités de ces trois pays, qui connut un grand succès. Dans *Espagne* (1931), il analyse les réactions de ses compatriotes devant les grands événements historiques de leur histoire, il explique notamment pourquoi tant de militaires médiocres ont pu s'emparer du pouvoir en Espagne pendant le dix-neuvième et le vingtième siècle, toute leur idéologie simpliste étant contenue dans la volonté de « *faire marcher à la trique* ». C'est toujours la psychologie qui l'intéresse dans les biographies qu'il a consacrées à Cortés, le conquistador du Mexique et à Colomb ; il est l'un des premiers à avoir supposé une origine juive au navigateur génois.

Entre 1947 et 1961, il a publié quatre romans sur l'Amérique latine, romans où son érudition s'allie à son talent pour rendre présent ce monde exubérant et cruel de la conquête et de la colonisation. En 1967, il obtient le prix Gœthe, et, en 1974, il publie ses *Mémoires* pour la période 1921-1936. Jusqu'à la fin, il aura œuvré pour défendre ses idées sur la liberté et la dignité humaine.

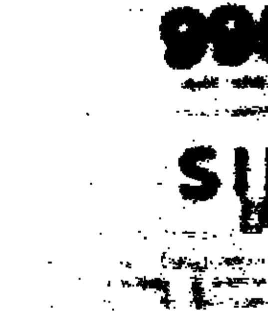
MATHILDE BENSOUSSAN.

Né le 23 juillet 1886 à La Corogne, Salvador de Madariaga a été ingénieur des mines avant de s'orienter vers le professorat, la littérature et la diplomatie. Installé à Londres pendant la première guerre mondiale, il est alors journaliste et essayiste où il entre en 1921 à la Société des nations à Genève où il deviendra directeur du désarmement. Il publie à cette époque l'un de ses essais les plus connus : le Génie de l'Espagne. *Il part ensuite enseigner à Oxford où il écrit plusieurs romans et essais. En 1931, la République espagnole, qui vient d'être instaurée, le nomme ambassadeur à Washington, puis à Paris. Il est député de Galice aux Cortès, ministre de l'instruction publique pendant un mois et quitte le pays au début de la guerre civile pour reprendre ses cours à Oxford.*

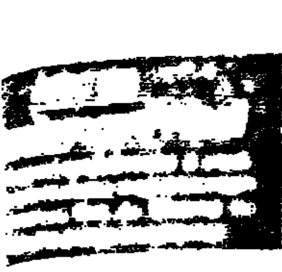
En exil il poursuit sa carrière d'historien et d'essayiste, participe à de nombreux débats, écrit d'innombrables articles où il affirme ses idées libérales, son opposition à la dictature franquiste, au fascisme, et au totalitarisme soviétique. Il a été le premier président de l'Internationale libérale et l'inspirateur du Manifeste libéral *lancé à Oxford en 1947. Après la mort de Franco, il est revenu en Espagne où il n'a passé que quelques mois.* — C. V.







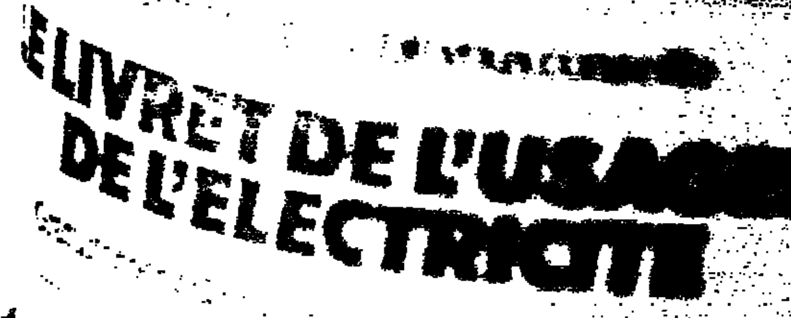










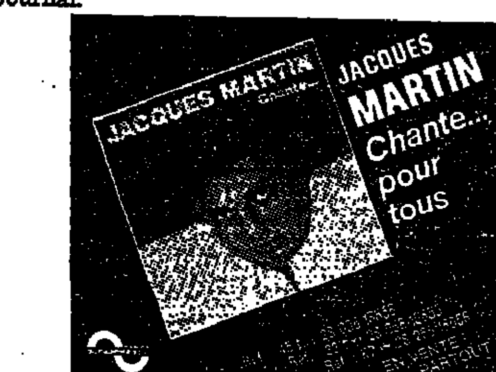


RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Au théâtre ce soir : Ferraille et chiffons, de G. Kanin, mise en scène P. Mondy.

Fin de la guerre. Harry Brook, ancien chiffonnier, s'est édifié une fortune sans trop s'embarrasser de scrupules. Il confie à un journaliste le soin d'éduquer sa maîtresse, qu'il veut présenter dans le monde. Le journaliste mène une enquete sur la corruption.

22 h. 45, A bout portant : Pauline Julien, chanteuse québécoise.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Tino Rossi) ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées, d'après l'œuvre de M. et G. de Béarn, réal. B. Borderie (1er épisode).

Portrait d'un grand seigneur de la fin du Moyen Age, en six épisodes. Une histoire d'amour, de mort, de batailles, sans souci de reconstitution historique.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Sources et racines).

Avec MM. I. Bashevis Singer (pour l'ensemble de son œuvre), J. Orieux (Souvenirs de campagne), P. Gougaud (l'Œil de la source).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Ciné-club, FILM : LE CRIME DE MONSIEUR LANGE, de J. Renoir (1935), avec J. Berry, R. Lefèvre, Florelle, N. Sibirskaia, S. Bataille, H. Guisol, M. Baquet (N.)

Collaboration de Jacques Prévert et de Jean Renoir pour un film unanimiste, un pamphlet social tourné à la veille du Front populaire et très représentatif de l'esprit d'une époque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : la Confédération générale du travail (C.G.T.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Avoir peur en avion.

Même si les accidents d'avion sont beaucoup plus rares en pourcentage que les accidents de voiture, l'angoisse des passagers est, paraît-il, plus générale et plus profonde. Qu'en est-il de la sécurité ? Des responsables répondent.

21 h. 30, Cinéma du soleil : Il y a trente ans, Raimu...

Le portrait du comédien à travers des témoignages, des anecdotes, des extraits de films.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (échec à la reine) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre européen de recherches nucléaires ;

20 h., La femme turque ; 21 h. 30, Musique de chambre : Honegger, Poulenc, Mihalovici, Sauguet, Bondeville, J.-J. Werner ; 22 h. 30, Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « Don Juan » (Strauss) ; « Couleurs de la Cité Céleste » (Messiaen) ; « Roméo et Juliette », extraits (Berlioz), par l'Orchestre Symphonique de la radio de Sarrebrück. Direction H. Iwaki. Avec K. Kimura, piano ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare ; 23 h., Lille ; 1 h., Musiques douces.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

11 h. 55, Philatélie Club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Mireille Mathieu) ; 21 h. 35, Série : Destins croisés, réal. L. Yust ; 23 h. 15, Télé-foot.

0 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Sports : Ski (Critérium de la première neige de Val-d'Isère).

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Tino Rossi) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées, d'après l'œuvre de M. et G. de Bearn, réal. B. Borderie (deuxième épisode).

21 h. 30, Sur la sellette ; 22 h. 15, Terminus les étoiles ; 22 h. 55, Concert : Symphonie de l'Horloge (Haydn), par l'Orchestre national de Radio-France.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Emission historique : Mazarin (2e partie : Les princes en cage), de P. Moinot, réal. P. Cardinal.

La Fronde s'étend aux grands, mais Condé, leur vainqueur, se retourne contre Mazarin.

22 h. 15, Magazine de la mer : Thalassa (Perdu en mer).

Quatre pêcheurs du Donegal, en Irlande, ont disparu en mer. Joe Mulholland a filmé les recherches et l'attente des familles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Métail (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la médecine ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec C. Delmas ; 11 h. 2, La musique prend la parole : A. Webern (Jalons pour une trajectoire) ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Hommage à Olivier Messiaen ; 16 h. 20, Livre d'or : l'Ensemble Concerto vocale ;

18 h., Journée internationale des chasseurs de son ; 19 h. 25 (à venir) ;

20 h., Carte blanche, par Lily Siou : « Le phonographe a pris la mer », de J.-C. Danaud, réal. : A. Lemaitre, avec F. Maistre, J.-P. Cisife, E. Hirt ; 21 h. 25, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critique des auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « la Clémence de Titus » (Mozart) ; 16 h. 45, Le Groupe de recherche musicale de l'INA : « Qui a dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus ;

19 h., Journée internationale des chasseurs de son ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Festival de La Rochelle : « la Nuit transfigurée » (Schoenberg) ; « Trois Chants pour ténor et orchestre de chambre » (Von Bose) ; « Deux Pièces pour orchestre » (Muller-Siemens) ; « Mizar » (Halffter), par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos ; 22 h. 30, L'art du facteur d'orgue ; 23 h., Jazz vivant : le Creative Music Orchestra ; 0 h. 5, Concert de minuit.



● *Le Sénat* a adopté, mercredi 13 décembre, une proposition de résolution de M. Jean Cluzel (U.C., Allier) tendant à créer une commission d'enquête « *sur les conditions financières dans lesquelles sont produits les programmes des sociétés nationales de télévision* ». Cette commission de seize membres sera composée selon la représentation proportionnelle des groupes : un communiste, trois socialistes, deux Gauche démocratique, trois Union centriste, trois indépendants, deux R.P.R., un C.N.I. et un non-inscrit.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : Girdaica ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée au monastère des carmélites, à Frileuse. Préd. Père R. Jorens.

12 h., TF 1 - TF 1 spécial ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant ; 16 h. 25, Sports première ; 17 h. 45, FILM : HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE, de H. Koster (1947), avec C. Grant, L. Young, D. Niven, M. Wolley, J. Gleason, G. Cooper (N.) ;

Un ange est envoyé sur Terre au secours d'un évêque épiscopalien. Il s'intéresse beaucoup à la femme de l'évêque.

Comédie américaine et fable morale pétrie de bons sentiments.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LES CANONS DE NAVARONE, de J. Lee-Thompson (1961), avec G. Peck.

Un prodigieux film de guerre dont les scènes d'action se succèdent, de plus en plus impressionnantes, jusqu'au « bouquet » final.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 12 h. 5, Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal ; 14 h. 30, Feuilleton : Heidi (premier épisode) ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Le deuxième gala des grandes écoles. 21 h. 40, Opéra : Alcina.

Dans un domaine noir et rouge, Christiane Eda-Pierre, Valérie Materson et Teresa Berganza mènent magistralement le combat de l'éclatante lumière.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : avec un reportage à Gerzat, l'Auvergne des Portugais.

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Festival de Besançon ; 18 h., L'invité de FR 3 : Alexis Weissenberg ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des Archives (Mélodrame ce soir) ; 21 h. 20, Journal.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le cinéma pur, esthétique des années 20 ; 22 h., Ciné-regards.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : LES ADOLESCENTES, d'A. Lattuada (1960), avec C. Spaak, C. Marquand, J. Sorel, G. Pignatelli.

A Rome, la journée d'une jeune fille de bonne famille.

Etude délicate et subtile sur la psychologie d'une adolescente qui veut devenir femme. Pour mieux connaître Lattuada.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Six personnages en quête d'auteur », de Pirandello, d'après la mise en scène d'A. Bourseiller. Réalisation G. Gravier ; ; 16 h. 5, Cycle de musique orientale : chansons populaires arméniennes ; 17 h. 30, Rencontre avec... Ora Schweitzer ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Michèle Métail ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Hölderlin, lu par A. du Bouchet.

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Portraits en petites touches : Schubert ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Vêpres » (Monteverdi) ; 17 h., Concert-lecture.

18 h., Opéra-bouffon ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Liszt ; 20 h. 30, Nouveaux talents, premiers sillons : « Elégie » (Fauré) ; « Premier mouvement du concerto pour violoncelle et orchestre » (Dvorak) ; « Sonate pour violoncelle seul » (Dvorak), par Miklos Perenyi, violoncelle ; L. Szucs, piano ; et l'Orchestre philharmonique de Budapest. Direction G. Oberfranck ; 21 h. 25, En collaboration avec A 2, Festival d'Aix-en-Provence : « Alcina » (Haendel), par l'Orchestre de chambre écossais. Direction R. Leppard, et la chorale E. Brasseur, direction C. Brilli ; 23 h. 35, L'art du facteur d'orgue ; 0 h. 5, Filiations.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Jean-François Deniau*, ministre du commerce extérieur, est l'invité du Club de la Presse d'Europe 1, à 19 heures.

ÉDUCATION

LA RÉFORME DES « RYTHMES SCOLAIRES »

M. Beullac tiendra compte des « exigences légitimes des enseignants »

C'est le 4 janvier que M. Robert Magnin, recteur de l'académie de Besançon, fera connaître les conclusions du rapport sur les « rythmes scolaires » (organisation de la semaine et durée des vacances) qui sera soumis, le 9 janvier, au conseil économique et social (et non le 15 janvier comme nous l'avons indiqué dans nos éditions du 15 décembre). Après les déclarations de M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des associations de parents d'élèves, rappelant qu'il souhaitait une diminution de deux semaines de la durée des vacances d'été, deux syndicats d'enseignants ont réagi. M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a indiqué, pour sa part, qu'il faudrait concilier l'intérêt des enfants et les « exigences légitimes des enseignants ».

● *M. Christan Beullac*, ministre de l'éducation, a déclaré, le 14 décembre, au micro d'Europe 1 : « *Je pense à titre personnel, et parce que je crois que c'est l'opinion de beaucoup de Français, que les rythmes scolaires ne sont pas les meilleurs pour la pédagogie de nos enfants. Il ne faut pas oublier que le ministère de l'éducation est d'abord le ministère des enfants e tdes élèves (...) Si nous devons avoir le souci de nos enfants, nous ne devons pas oublier la nécessité aussi de tenir compte des exigences légitimes des enseignants. Je crois qu'il y a là une sorte de découverte d'un chemin entre une exigence légitime des enseignants et ce qui doit être l'objectif prioritaire du ministre de l'éducation : le souci des enseignés. (...) J'attends l'avis du Conseil économique et social pour, effectivement, vers le mois de février-mars, faire des propositions et prendre des décisions.* »

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN)* a déclaré notamment : « *Poursuivant une offensive menée depuis plus de dix ans, les représentants de l'hôtellerie qui ont engagé une politique d'investissement qui tourne le dos au développement du loisir social, renforcent aujourd'hui leur pression pour un prétendu étalement des vacances au service de leurs intérêts*

» *Au moment où, sous le couvert de l'austérité, sont prises des mesures antisociales, où le redéploiement des dépenses d'éducation rend impossible toute amélioration du travail scolaire, les pressions pour obtenir des décisions rapides réduisant les vacances d'été révèlent le caractère mystificateur de l'opération menée sur le thème de la qualité du temps des Français. (...)*

» *Le docteur Lagarde aujourd'hui ne fait qu'apporter l'alibi pédagogique à l'offensive de l'hôtellerie.* »

● *Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.)* déclare « *ne pouvoir admettre qu'on prétende régler à la va-vite un problème qui implique en réalité toute l'organisation de la vie scolaire, méthode et contenu inclus (...). Autant il convient que le système éducatif respecte les rythmes biologiques des élèves, autant il serait inadmissible de réduire sa nécessaire transformation et ses retombées au prétendu respect de ces seuls rythmes* ».

● *M. Bertrand Schneider*, conseiller national du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.) demande la réunion d'une « *conférence nationale pour l'aménagement de l'année scolaire* » au début de 1979.

SPORTS

RUGBY

La lutte contre le jeu dur

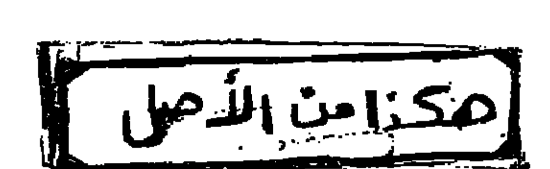
ALAIN ESTÈVE EST SUSPENDU POUR UN AN

Pour cause de brutalités répétées, l'international et deuxième ligne de Béziers, Alain Estève a été suspendu pour un an par la Fédération française de rugby (F.F.R.). C'est la dernière en date des agressions dont s'est rendu coupable Alain Estève, une « fourchette » dans les yeux du troisième ligne de Bagnères, André Cazenave, qui a provoqué la sanction de la F.F.R.

La commission de discipline de la F.F.R., dans le même temps qu'elle punissait Estève, a décidé une centaine d'autres sanctions pour des actes d'antijeu plus ou moins graves. Le président de la F.F.R., M. Albert Ferrasse a déclaré que la rigueur dont a fait preuve la commission de discipline correspondait « au début d'une ère nouvelle où les actes de violence serait de plus en plus sévèrement condamnés ».

AUTOMOBILISME. — *L'engagement du pilote français Jean-Pierre Jarier par le constructeur britannique Ken Tyrrell a été officiellement annoncé jeudi 14 décembre. Jean-Pierre Jarier fera équipe, chez Tyrrell, avec Didier Pironi.*





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
L'Entreprise Nationale d'Etudes et de Réalisation

ECOTEC

RECRUTE

Parmi les Algériens émigrés :

DIRECTEURS DE PROJETS
CHEFS DE PROJETS
DIRECTEURS D'UNITÉS

Conditions :

- Diplômes d'Ingénieurs ;
- Diplômes d'Architectes ;
- Licences d'Économie ;
- Expérience professionnelle souhaitée ;
- Dégagés de toutes obligations;
- Nationalité algérienne exigée.

Avantages :

- Salaire intéressant ;
- Logement assuré ;
- Prise en charge du déménagement ;
- Prime d'installation.

SE PRÉSENTER muni des Diplômes et Références professionnelles à l'adresse ci-dessous :

OFFICE NATIONAL ALGÉRIEN DE MAIN-D'ŒUVRE (ONAMO)
8, rue Guenot, PARIS-11°
Entre le 18 et le 30 décembre 1978 de 9 heures à 11 heures et de 15 heures à 17 heures.

RECTIFICATIF
UNIVERSITE de LAUSANNE pour le poste de PROFESSEUR de LITTERATURE FRANÇAISE dont l'ouverture a été annoncée dans « le Monde » du 29 novembre 1978 ; le délai d'inscription est : le 15 JANVIER 1979 et non pas le 1er décembre 1978

GESTION 2000
102, rue La Fayette, Paris-10°
POUR L'ETRANGER
INGÉNIEURS
MAINTENANCE ELECTRONIQ.
Tél. : 246-42-01.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs, demandez une documentation gratuite sur la revue : FRANCE-ANIMATION, (B 3) B.P. 402-09 PARIS.



emplois régionaux

L'ÉCOLE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE
recherche
pour son Département INFORMATIQUE
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
débutant ou avec quelques années d'expérience pour effectuer travaux dans le domaine :
GRAPHIQUE - TRAITEMENT D'IMAGES
- Connaissances en électronique digitale appréciées ;
- Anglais obligatoire.

Poste libre immédiatement
Rémunér. annuelle : 60.000 F modulée suiv. client.
Envoyer lettre de candidature et C.V. à : M. COUEIGNOUX - E.N.S.-des-Mines 158, cours Fauriel - 42023 St-ETIENNE-Cedex.

Recherchons ingénieurs ou équivalents, 3 ou 4 ans min. d'expérience, pour Service Achat sur région parisienne.
Adresser C.V. à E. T. A. 30, rue Scribe, 44000 NANTES

ATELIER DE CREATION AUDIO-VISUELLE
29237 Sizun - Tél. : 68-82-39
recrute
ANIMATEUR (TRICE)
socio-culturel (le)
ayant expér. réalisation cinéma. Exp. C.V. et référ. avant 15-1-79

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

Depuis 1938, le
C.E.O. VERSAILLES
Cabinet de conseils en direction, conçoit et met en œuvre avec ses clients des méthodes d'organisation soigneusement adaptées à la personnalité de chaque entreprise.

Pour développer son action, l'équipe du C. E. O. doit s'enrichir de nouveaux collaborateurs ayant une solide formation technique concrétisée par une expérience industrielle d'au moins cinq années, de préférence dans un poste opérationnel.

Parmi les aptitudes requises, celles que nous apprécions particulièrement *chez nos collaborateurs sont :*
- la chaleur et la simplicité dans les rapports humains ;
- le goût de faire réussir les autres ;
- l'adaptabilité sociale et intellectuelle ;
- la capacité d'appréhender les situations sans parti pris ;
- la capacité de dégager les faits essentiels et de les exprimer clairement ;
- le sens pratique.

Si vous pensez que ces aptitudes correspondent bien à votre personnalité,
adressez votre candidature à :
Bernard MOUGET
C. E. O. - VERSAILLES
B.P. 112 - 78003 VERSAILLES CEDEX

S.C.I.E.-D.I.M.E.S.
recherche
pour son département composants hyperfréquence
● **UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
Très bonnes connaissances du marché composants hyperfréquence, dynamique, esprit d'initiative, sens des responsabilités.
● **UN AGENT TECHNIQUE HYPERFRÉQUENCE**
désirant se lancer dans la carrière commerciale.
Pour ces 2 postes, pratique de l'anglais, et expérience en laboratoire U.H.F. et hyperfréquence indispensables.
Envoyer C.V. au siège : 31, rue George-Sand B.P. 33 - 91122 PALAISEAU CEDEX

IMPORTANTE MAISON D'EDITION
recherche pour son département encyclopédies, ouvrages de référence, ouvrages pratiques
RESPONSABLE SERVICE D'ÉDITION
Formation universitaire. 5 ans minimum d'expérience édition exigés. Poste à pourvoir rapidement.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 90.667 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Ced. 01.

CAP SOGETI SYSTEMES
recherche pour participer
A DE GRANDS PROJETS INFORMATIQUES
UNE QUARANTAINE D'INFORMATICIENS
pour divers niveaux de responsabilité :
analystes programmeurs Réf. 7860
ingénieurs débutants Réf. 7861
ingénieurs confirmés Réf. 7862
Ainsi que plusieurs :
ingénieurs consultants Réf. 7863
diplômés grandes écoles ayant de nombreuses années de pratique et le sens des relations humaines pour des contacts au plus haut niveau.

Tous ces postes sont à pourvoir à PARIS. Notre société jeune, dynamique, en pleine expansion (+ 67 % de C.A. en 3 ans) offre des possibilités de carrière rapide et des niveaux de responsabilités parmi les plus importants de la profession.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant la référence à Mr Francis BEHR
CAP SOGETI SYSTEMES
92, Bd du Montparnasse 75682 Paris Cedex 14

Société parisienne de vente en gros d'appareils d'éclairage cherche
DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL
bien introduit dans les bureaux d'architecture administrations, et entreprises d'électricité. Préférence sera donnée à élément courageux, ambitieux, ayant aptitude à la vente et sens des responsabilités. Faire offre en joig. C.V. man. à n° 8 686, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Sté d'Expertise Comptable recherche
ASSISTANT CONFIRMÉ
Niveau DECS ou CS
Possédant minimum 5 années de pratique dans Cabinet ou responsabilités comptables. Adr. C.V. avec prét., S.E.E.C., réf. GN, 100, rue La Fayette, 75010 PARIS

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

Association *recherche* ANIMATEURS vacataires pr séminaires interentreprise « Gestion-Comptabil. ». Ecr. no T 010135 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Ville de Saint-Denis (93) recherche UN COUPLE pour Direction d'un Centre de Vacances à la Campagne
- Connaissances nécess. expér. en gestion personnel, équipement matériel, économat ;
- Connaissances des techniques d'animation socio-éducatives ;
- Expér. de la vie collective avec enfants et jeunes.

Candidatures à adresser à M. le Maire

SOCIETE D'ALIMENTATION *recherche pour son* SERVICE INFORMATIQUE équipé d'un IBM 370/138 PROGRAMMEUR COBOL ANS diplômé débutant 3.290/13 mois. Formation CIC s/écrans par l'entreprise.
L'UNION COMMERCIALE 77160 VILLENOY - MEAUX Téléphone : 433-48-10

DIRECTRICE
(TEUR), sens organisation, bonne (bon) animatrice (teur), habituée (é) à négocier tous niveaux pour diriger agence immobilière Paris ou province. Revenu très important si capable. Env. C.V. et réf. à AVIS, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

AEMO GIEN - (38) 67-21-51 rech. 1 EDUCATEUR spécialisé. Expérience souhaitée.

PRESTEC INTERIM rech. pour pré-embauche, Défense nation.
A.T. B.T.S. ou D.U.T.
- Logique - analogique
- Anglais lu
- 3 ans expérience

A.T. B.T.S. hyperfréquence
- Expérience labo
- Anglais obligatoire
- 7 ans expérience

A.T. B.T.S. même débutants
- Anglais obligatoire

A.T. B.T.S. ou D.U.T.
- Expérience en technologie des composants
- Anglais obligatoire
- 5 ans expérience

A.T. Contrôles expertises qualités
- Anglais lu

D.U.T. GENIE THERMIQUE
- Même débutants

Se prés. ou écrire avec C.V. 62, bd Sébastopol, Paris (3e).

BANQUE PRIVÉE
QUARTIER CHAMPS-ELYSEES recherche
RÉDACTEUR
pour service juridique et contentieux. Licence en droit + expér. professionnelle. Adres. C.V. et prétent. à Mme RAVE, 1, rue Euler, PARIS-8e.

Etabiss. Financier Versaillais recherche
GUICHETIERS
Aimant les contacts avec la clientèle
Niveau bac exigé
Formation commerciale ou expérience bancaire
Dégagés O.M.
Salaire annuel brut 50.000 F
Envoyer C.V., à no 53.879 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

ETAB. PRIVE CATHOLIQUE (Seine-et-Marne) recherche pour son lycée classique et technique s/C.A. (850 élèves)
CHEF D'ÉTABLISSEMENT
5 ans pratique d'Enseignant
POUR RENTREE 1979
Ecr. no T 010047 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

KAPT ET Cie
interim
recherche en vue place fixe
AT 1 AT 2 ÉLECTRONIQUE
avec BTS ou DUT
expérience souhaitée.
Se présenter tous les jours
51, rue Germain-Dufresnes, 94 VITRY-SUR-SEINE.
Métro Porte-de-Choisy, bus 183, arrêt Charles-Infroit.
Prendre rue Charles-Infroit 2e à droite.
TEL. : 680-11-13.

STE CONVENTION, 159, rue Blomet, 75015 Paris, recherche
COMPTABLE
2e échelon, pour remplacement 3 mois. — Se présenter l'après-midi entre 15 hres et 18 hres le 15 décembre 1978.

On dem. pr personne invalide
INFIRMIÈRE D.E.
libérale et conventionnée pouvant assumer environ 3 nuits par semaine
Prière d'appeler le matin : 553-94-20

JOB ÉTUDIANT
GAGNEZ DE L'ARGENT SANS QUITTER LA FAC !
Ecr. à l'OFUP ss la réf. MV 1 21 r. Rollin 75240 Paris Cedex 05

demandes d'emploi

Femme 31 ans ch. place empl. *de bureau, notions dactylograph.* ou trav. divers, à temps compl. ou partiel. Libre : 1er janv. 79. Ecr. no 6969, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE GENERAL, 34 a. 10 a. exp. Cie Assurances, dipl. ENA, ch. en province poste sim. à resp. ou direction ou person. ; sect. tert. Etudie ttes aut. prop. Ecr. no 6943, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Gradé de Banque, classe III ch. poste à responsabilités en agence, orienté vers exploitation. Ecr. no 6966, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Fille Suisse ch. place à Paris ou environs comme GARDE D'ENFANTS (diplômée, 19 ans). S'adresser : M. Serge Lafranchi, Rest. la Poularde - CH 1680 ROMONT

H 31 a. MECANICIEN diesel, essence, gaz, hydraulique, permis C 1, ch. place France ou étranger, sens responsabilités. Ecr. François M., 31, av. de la Commune-de-Paris, 94000 Vitry.

J. F. - 28 ANS OPERATRICE L 8000 Burroughs 4 ans expérience, esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. no 6.938, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Française, 28 a., INTERPRETE-TRADUCTRICE, licenciée russe, anglais. Nombreux voyages aux U.S.A. et en U.R.S.S., étudierait ttes propositions France/Etrang. Libre : début 1979
Marie-Christine PONS
2 bis, rue des Ecoles
Paris (5e)
Téléphone : 554-12-55

Secrétaire direction, 30 ans, B.T.S., 8 ans expér., bilingue anglais, not. compt., ch. place stable, respons. Tél. : 528-52-47.

H. 40 a., lic. AES + CAPASE, ch. rég. sud, poste responsabil., gestion, animat., mais. familiale ou collectivité. Ecrire no 8.681, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Technic. bât., 37 a., 20 a. exp., cap. exéc. plans, métrés, vérif., *descript. et coordin. travx TCE*, ch. place stable. Libre de suite. Ecr. no 6.965, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPTABLE EXPÉR.
ANALYTIQUE et GESTION AIMANT RESPONS., lib. janv., recherche emploi
GRENOBLE ou ENVIRONS IMMEDIATS
Ecr. no T 86.566 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux ou proposit. comm.

ENTREPRISE DE SERVICE
solidement implantée en Suisse
recherche
PARTENAIRE FINANCIER
pour étendre son activité sur le plan national et développer son emprise sur le marché.
Pour traiter : 1.000.000 F.
Demandez le dossier avec plan financier d'action à moyen terme et un entretien ss chiffre 05-115463 à PUBLICITAS - 3001-BERNE (Suisse)

Laboratoire produits beauté, à Nice, recherche associé (e), chimiste. Ecrire Havas, 06011 Nice, Cedex, référence no 0.411.

propositions diverses

Rech. filles/garçons, bénévoles, minimum 18 ans, aimant personnes âgées, pour encadrement vacances d'hiver en Côte-d'Or, 18/28 décembre, nourris, logés, transport assuré au départ de Paris. - Téléphone : 355-31-61, demander Véronique.

secrétaires

URGENT
Nombreux postes de
DACTYLOS
à pourvoir dans la région MALAKOFF, CHATILLON, CLAMART.
Tél. pour R.-Vs : 735-96-50.

l'agenda du Monde

Animaux

LHASSA-APSO part. vd chiots fourrure sable, parents pedigree LOF, 1 700 F. Tél. : 499-64-71.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, chauffage, électricité et peinture. Téléph. : TRU. 00-73.

TOUS TRAVAUX **PEINTURE** TEL. : 846-15-03.

ARTISAN ÉBÉNISTE
atelier créé à Paris, vend à connaisseurs restaurations, reproduct. à la main se confondant avec pièces d'époque, tous meubles marqueteries, sièges boiseries, 17e-18e, Cuba, autres essences rares, vernis, patine, serrurerie personnels.
Roland COPIN, la Grande-Foye 86800 St-Jul.-l'Ars (49) 47-64-03.

Arts

Pour les Fêtes offrez une litho originale : « Le Visage de Merlin », du peintre breton Robert Priser, limitée à 150 exemplaires. Documentation, photo, quatre timbres : Editions des ORGEVAUX. — B. P. 43. 93190 Livry-Gargan.

Galerie propose aux peintres, sculpt., photographes, artisanat de ttes tendances expo. part. ou de groupe. Présentation des œuvres sur rend.-vous au 263-99-57.

Bibliophilie

Vends illustrations 1856-1864, 1892, 1914-1918 physique des arbres du Monceau. T. 539-31-51.

Bijoux

BIJOU PLAISIR
Offrez-lui une pierre précieuse et choisissez ensemble la monture. Créd. Cételem. L'Atelier, 210, bd Raspail, 14e, 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Elève Conservatoire de Paris donne leçons piano, solfège. Tél. : 373-21-89 apr.s 20 h.

Anglais par jeune Améric., anc. prof. chambre de comm., Paris, accél. ou pet. groupes, 40 F/h. Téléph. : 508-54-73 ou 954-79-42.

CLUB ANGLAIS. — cours et conversation avec professeurs d'origine. Téléphone : 033-01-72.

APPRENDRE **L'AMÉRICAIN** à **L'AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail, 14e. T. 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.
DEBUT : LE 9 OCTOBRE.
Cours privés
sessions intensiv. (FULL-TIME)
cours de préparat. au TOEFL.

Collection

Vds « Petit Journal » 1890-1910, 20 vol. Faire offre B. BOREL, rue Branly, 44600 St-Nazaire. Tél. : 22-17-87 H.B. sauf lundi.

Cadeaux

CADEAUX POUR SPORTIFS
porte-clés, pendentifs... argent massif, planche à voile, golf, football, tennis, etc. OLYMPIE 122, bd Pereire, 17e. T. 754-01-07.

Dîners

Pour changer Agnès et Lydie organisent pour les fêtes dîner brésilien chez vous. - 578-14-85.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Hi-Fi-T.V.

NOUS AIMONS TRAVAILLER AVEC DES GENS EVOLUES
VOUS ETES INTERESSES par les prix,
vous serez étonnés en profitant de notre nouvelle formule de vente.
NOUS ARRIVONS A POINT
PUISQUE VOUS ETES EN TRAIN DE FAIRE VOTRE CHOIX
Nos prix pour décembre SONT STUPEFIANTS
AVANT D'ACHETER CONSULTER
ODPAA
17, rue Lucien-Sampaix, 75010 Paris.
TEL. : 200-36-99.

Jeux

Particulier vend superbe billard français Louis XVI. Prix 9.000 F. Téléph. : 869-03-31, après 20 h.

Particulier vend beau billard français. Prix 5.000 F. Téléphoner, après 20 h. au : 929-87-19.

Instruments de musique

PIANOS neufs dep. 7.500, occas. 3.500, queue 8.000. Daudé, 75, av. de Wagram. - Tél. : WAG. 34-17.

Livres

Vends collection la Commune de Paris (1848-49) et le Populaire (1848-51). Prix à déb. 782-72-13.

NOEL offrez un livre
ATRA 11, rue du Sommerard Paris (5e) - 033-28-08
beaux livres neufs et anciens sur ALPINISME et CHASSE.

Meubles

CHEZ FABRICANT
jusqu'à 30 % de REMISE
sur meubles bois de rose.
Exemple : commode 2 tiroirs, marbre, 2 800 F au lieu 4 000 F., chevet 3 tiroirs, marbre, 1 070 F au lieu de 1 470 F.
Stock limité, prix emporté.
ZENNER BOUTIQUE
10, r. Faidherbe, 11e, 371-86-14.

Modes

SUR MESURE
chaussures, bottes tous coloris, toutes formes,
tout en cuir, fait main, toutes pointures, toutes largeurs de mollet.
Même par correspondance : GALVIN BOTTIER,
42, rue Meslay, PARIS-3e.
Dans la cour 1er étage.
Téléph. : 272-64-14 et 278-08-30.

Moquette

DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30 000 m2
moquette synthétique et laine.
TEL. : 757-19-19.

Relations

GRANDS REVEILLONS des 24 et 31 DECEMBRE.
CLUB DES CELIBATAIRES,
inf. inscript. Tél. : 878-90-51.

Tapis

Particulier vend tapis cashemeere, 2,30 m. sur 3 m. - Téléphoner après 20 h. 30 : 260-75-17.

Rencontres

AREL
Rencontres - Loisirs
Club privé pour non-mariés.
116, Champs - Elysées. 563-17-27.

RENCONTRES ET LOISIRS pour HOMMES et FEMMES célibataires, divorcé(e)s, séparé(e)s, soirées et après-midi, cocktails, vacances... Document. « M » sur demande. ELYS-CLUB 60, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 256-02-47, sur R.-V.

Faites le premier pas, nous ferons les autres...
ENSEMBLE
CONSEIL PSYCHO-MATRIMONIAL
DE 14 A 20H SAUF MARDI ET DIM.
5, rue de Pouy 75013 Paris
Tel. 588 28 25
documentation discrète, gratuite

Si vous aimez jouer au bridge, pratiquer un sport, ou collectionner les timbres, que vous soyez mélomane ou artiste, vous rencontrerez à
« GOUTS COMMUNS »
les amis que vous cherchez.
TEL. : 548-95-16.

Sécurité

Protégez votre appartement, votre boutique, votre entreprise
30 %
moins cher
radar autonome
Talco
batteries/secteur
protège jusqu'à 200 m2
sans installation
garantie 2 ans
Département Sécurité,
181, av. J.-Jaurès 92 Clamart.
TEL. : 645-70-06.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

PARIS - LONDRES (centre)
aller et retour. Avion + autocar 345 F. tarif visite. T. 203-46-00.

Part. loue STUDIO 3/4 pers. à **LA PLAGNE** Sud - Pied des pistes selon période, sauf Noël et Mardi-Gras (zone Paris). TEL. : 901-08-05.

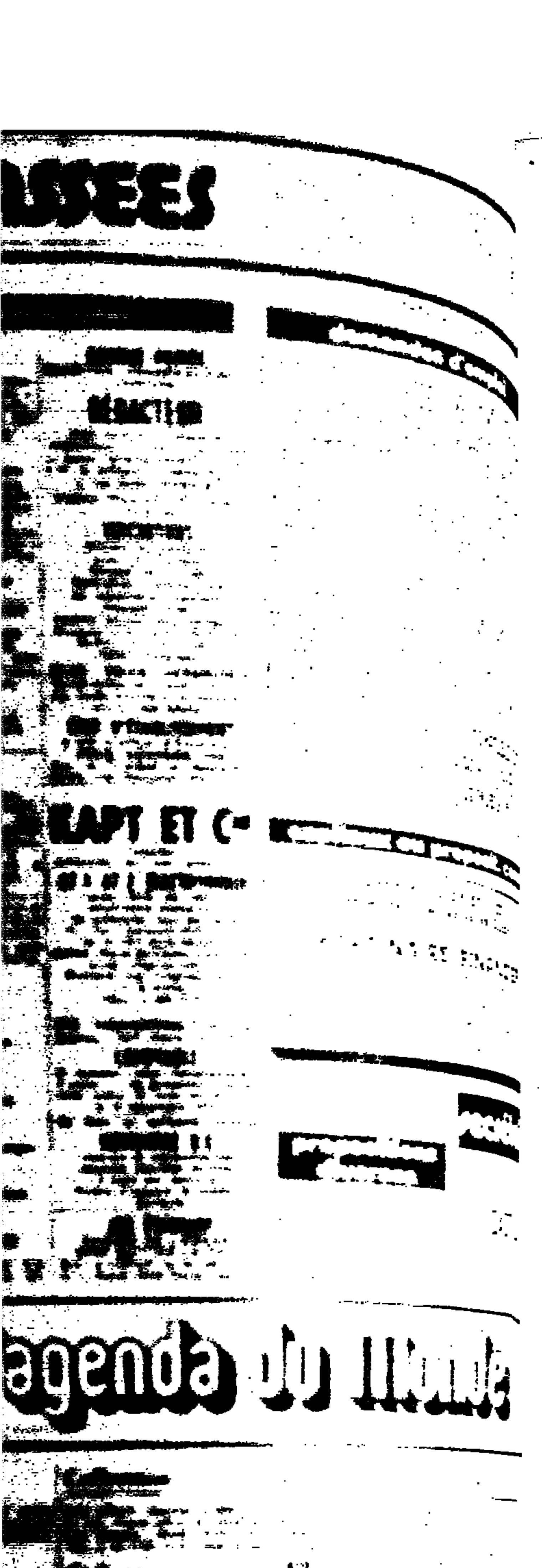
73700 Bourg-St-Maurice-Les Arcs séjours de ski de 800 à 3.000 m. Hôtel Le Concorde **, neuf, tout confort, pension, 1/2 pension, 90 à 120 F. Téléphone (79) 07-09-33.

L'ALPE-D'HUEZ. Vacances de NOEL. Part. loue appt standg, sud, 2 P., 6 personnes, 3.300 F. Tél. : (76) 38-27-27, H. bureau.

Loue Noël, du 8 au 14 févr. et du 7 au 13 avr., stud. tt cft, pr 5-6 pers. Arc 1600 (73), Quezel, 25, allée des Lilas, 38120 Saint-Egrève. Téléphone (76) 75-28-33.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS
2e ét. escalier classé
beau salon 30 m2, s. à manger, 2 chbres, penderies, chff. cent. soleil, calme, parfait état Possib. petit studio et parking. - Samedi 14 à 18 h. 33, RUE CHARLOT

4e arrdt.

MARAIS, 100 m. pl. des Vosges coquet studio caractère en dupl. Prix exceptionnel. - 878-41-65

MARAIS ST-PAUL Imm. rénové 16e siècle, STUDIOS 192.000 F et 215.000 F, DUPLEX 610.000 et 710.000 F, poutres, cheminée. ORPI - RIBEROUX : 628-06-92.

26, RUE DES TOURNELLES
PRES PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN.
S/pl. ts les jrs, 13-18 h. 274-57-69.

5e arrdt.

GOBELINS, Claude-Bernard 85 m2, 2e ét., asc. Soleil. 575.000 F. 535-86-37

Mo PORT-ROYAL
Bon imm. sur jard., asc.
LIV. DBLE + 1 CHBRE, entrée cuis., s. de bains, chauf. cent.
PRIX INTERESSANT. Tél.
3, square de Port-Royal,
sam., dim., lundi : 14 à 17 h.

6e arrdt.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Dans imm. rénové, 5 niveaux en 5 appts à aménager
Duplex possib. Ascenseur.
Samedi, 13 h. à 16 h.
11, Rue de l'ECHAUDE

Dans hôtel particulier historique 103 m2 de grande allure en DUPLEX, charme exceptionnel. Soleil. Oiseaux. Verdure. Calme absolu - 1.350.000 F
A.R.H. - 723-58-72

OBSERVATOIRE
Très bel imm. pierre de taille, 5e ét., asc., 62 m2 à aménager. Px élevé. - 633-38-94 matin

2 P. Imm. classé XVIe. Magnifique 50 m2, soleil, calme 260-70-80, jusqu'à 21 h et sam.

BAC près Saint-Germain A rénover
45 m2, wc, 6e étage, sans asc. 235.000 F. Propriét. : 563-86-09.

7e arrdt.

RUE UNIVERSITE
100 m2, rez-de-chaussée, imm. tt cft. - 567-22-88

ECOLE MILITAIRE, 3 p. 62 m2 tt cft, 2e, s/rue. 370.000. Sam 14 h. 30 à 16 h. 30. - 705-39-10 30, rue CHEVERT

11e arrdt.

11e Mo REPUBLIQUE. 2e ét imm. brique, beau 3 P., tt confort, refait neuf. Urgent. 230.000 F. GIERI : 373-05-81.

8e arrdt.

ÉTOILE

6 pièces - Grand standing
Appartement professionnel mixte

1.600.000 F

Cab. JEAN COURTOIS
261-80-02

NEUF - 7.650 F/m2

PRES MOUFFETARD
Petit imm. direct. promoteur. Reste quelques 3 pièces SUD. GRAND LUXE - 331-32-32.

13e arrdt.

Près place d'ITALIE, studio 21 m2 aménagé, tt cft, imm. nf 150.000 F. 581-36-41 w.-e. et soir.

ARAGO Imm. neuf, luxueux gd 3 pièces, 2 sanit., vue dégagée, verdure, parking. 076-02-63, ou samedi, 15-18 h : 38, RUE DES CORDELIERES

14e arrdt.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine. Imm. neuf. Studio, 2 P., duplex. S/pl. mardi merc., jeudi, vendredi, samedi, 14-19 h. : 359-63-63 - 322-04-03.

15e arrdt.

38 bis, Av. Félix-Faure duplex, 4 P., 8e et 9e ét. gde terrasse, park. 850.000 F Samedi, 15 à 18 hres - 225-73-26.

EN DUPLEX LOGGIA 4 m de haut 60 m2, cuis., bains. 360.000 F. REGY - 577-29-29

Mo ÉMILE-ZOLA
Bon imm. ravalé, 2e ét., calme.
SEJOUR + 1 CHAMBRE,
entrée, cuis., s. de bns., w.-c.
PRIX INTERESSANT. Tél.
59, rue LETELLIER, samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 heures.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf, 5 PIECES. Sur pl. mardi, jeudi, samedi, 14 à 19 h. 359-63-63 - 532-86-38.

131, RUE BRANCION
Imm. rénové, BEAUX 2 P., tt conft. Exceptionnel.
A partir de 175.000 F.
Vendredi, samedi, 14 à 18 h. 206-15-30 - 874-43-98

16e arrdt.

EXCEPTIONNEL Cause décès
Mo PASSY. Magnifique appt, 2e étage, ascenseur, très calme, 200 m2, double réception 60 m2, 3 chbres, cuisine, salle de bains + 2 chambres service, 2 caves. Profess. libér. poss. 1.320.000 F. Visite ce jour 14 h. 30-17 h. 30, 7, RUE DE L'ALBONI.

17e arrdt.

COURCELLES, dble living + 2 chbres, 2 s. de bns, 3e étage, ascenseur, 720 000 F. 267-18-33.

TERNES Pierre de taille 6e asc.
MAGNIFIQUE STUDIO
refait neuf - 325-77-33

IMMEUBLE BOURGEOIS
4 P. 100 m2 au 2e étage
Grande réception
PROF. LIBERALE - 448.000 F.
LACHAL S.A. - 501-50-50

18e arrdt.

RUE CAULAINCOURT
3 p., cuis., w.-c., possib. bains. Prix 170.000 F. - 387-27-60

Mo JULES-JOFFRIN
PRIX EXCEPTIONNEL
Imm. pierre de taille, balcon
2 PIECES entrée, cuisine, douche, w.-c.
83, rue ORDENER
Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

SACRÉ-CŒUR
Emplacement exceptionnel
2 P. rénovées, cuis. équipée, petit jardin privatif, calme.
Visite ts les jours de 12 à 17 h.
6, RUE MAURICE-UTRILLO
ou tél. pour R.-Vs. : 359-01-49.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Av. S.-Bolivar, ds imm. récent, 6e ét., 2 P., balc., park. Prix 360.000 F. Tél. 205-89-46 après 17 h. ou sam./dim. matin
Métro Bolivar.

20e arrdt.

METRO GAMBETTA, récent, tt cft, 4 P. dt 3 ch., terrasse jardin privatif. - 202-87-89

ST-FARGEAU, bel imm. briq. clair, calme, 2 pces cuis., w.-c. 2e ét., 119.000 F, voir 15 et 16. 18, r. de la Justice, 14 à 18 h.

RARE 4.870 F le m2 tous frais compris
3 pièces, 69 m2 + balcon
Nouveau prêt conventionné
Immeuble 1976. Sur place ce samedi-dim. 11-13 h et 14-17 h : 29, rue de FONTARABIE

78 - Yvelines

CHATOU
PAR R.E.R. - Imm. neuf
Gd stud. 35 m2 + terr. 146.000 F
2 P. P. 62 m2, 200.000 F.
3-4 P. P. 96 m2 + terr. 20 m2. 340.000 F. Prêts conventionnés longue durée.

LES TERRASSES
36, avenue G.-de-Maupassant (par rue M.-de-Vlaminck).
S/pl. ts les jrs 10-12 h. et 14-19 h. Dimanche 14-19 h. Fermé mardi. 976-92-68.

900 m du R.E.R. de ST-GERMAIN
Dans l'esprit d'une villa indépendante, duplex avec séjour et cuis., au-dessus 3 chbres, bains. Près lycées. Résidentiel. Calme. RHODES, Le Vésinet, 976-33-84.

VERSAILLES
APPT GRAND STANDING
près gare ligne Saint-Lazare. 5-6 P. + terrasse plein SUD.
TEL. : 976-18-19.

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX
au 5e et dernier étage,
4 P. 76 m2 + 150 m2 terrasse. Imm. récent, TT CFT. 2 park. Vis. vendredi, sam., 13 à 17 h.
7, RUE LOUIS-POUEY
anciennement R. A.-FRANCE

NEUILLY, Saussaye.
Part. vend neuf jamais habité.
EXCEPTIONNEL 2 pces, 60 m2
Jardin privatif.
Tél. 246-82-81 poste 407

BOULOGNE 14, rue Béranger Part. vend
4 pièces, 87 m2 + balcons, cave, parking. 545.000 F.
Sur place samedi, 15 à 18 h.
Tél. 604-65-84

ST-CLOUD Part. vend dans PARC
lux. 4 p. pl. sud, 110 m2+balc., gar. dble. 720.000 F. Poss. chbre indép. rez-jard. 75.000. 771-78-64.

BOULOGNE - C.N.I.
Part. vd agréable appt., balc. s/jard., 1er ét., 77 m2, 3-4 P. IMPECC., chauf. par radiat. Profess. lib. possible. 420.000 F.
Tél. : 620-58-16.

93 Seine-St-Denis

BAGNOLET, 100 m. Paris. Mo Pte de Montreuil. DUPLEX 115 m2, caract., terrasse 75 m2. 530 000 F. T. : 858-16-20 H. B. 287-77-91 soir.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
Part. vd ds imm. 1890 ravalé, appt. caractère plein Sud, 65 m2 double living 32 m2, chbre, w.-c., cuis., bains, moquette, tél. M. BAUDRY : 328-84-84, week-end et après 18 h. 30.

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN NEUF Résidentiel
PRES LYCEE ENGHIEN
106 m2 + 14 m2 balcon, parking double, 4e et dernier étage, asc. Prix 550.000 F. - 989-31-74.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord. INVESTIS. SUR ET SOLIDE : petit immeuble à la Mansart, construction haute qualité, appartement de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.200 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. Tél. (4) 457-32-62.

Province

TIGNES - VAL CLARET
part. vd 2 pièces grand confort 320.000 F. Tél. 584-90-24

MARSEILLE, 9e, F4, F5 109 m2 gd stand., gde logg. vitrée, cuis. équ., gar., cave, 3e ét. vue mer, part. à part. 350.000 F - 320-21-28

Part. vend appt gd standing CANNES quart. CALIFORNIE 130 m2 + 40 m2 terrasses, living-room 50 m2, 2 chbres, 2 s. de bns, dress., cuis. et loggia instal., gar., park. Appt remis à neuf 1973, construit 1966. Parc 3 ha, piscine chauffée, calme, vue imprenable mer, verdure. Prix très étudié. 1.400.000 F. - Ecrire proposit. :
R. AUNE-SEMIRAMIS
55, avenue du Roi-Albert
06400 CANNES

STRASBOURG
Banlieue élégante, Part. préférence part., luxueux, appt. 5 P. dans petit imm. dans cadre verdure 117 m2. 3.500 F le m2, cuis. équipée, 2 balcons, gd garage privé, grenier, cave. Ecrire :
Mme MATHERN, 41, rue des Vosges, 67400 OSTWALD.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 Pces PARIS avec ou sans travx, préf. rive gauche, près Facultés. Ecrire Lagache, 16, av. Dame-Blanche 94120 Fontenay-sous-Bois

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V. Gierl. 373-05-81

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75 rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

294, RUE DE BELLEVILLE
Du studio au 4 PCES - Imm. de qualité de 34 appartements
Livraison en cours

PRIX MOYENS 4.800 F LE m2

Sur place tous les jours sauf mardi de 13 h. à 19 h. + samedi matin, ou tél. Sté DAURY, 24, rue Laffitte-9e. Tél. : 523-15-52 ou 15-72

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES
SAINT-LAZARE
Chbres, studios, 2, 3, 4 P.
Nouv. prêt PIC. S/pl. jeudi, vend., sam., dim., lundi, 14-19 h. 359-83-63 - 788-41-45.
LIVRAISON EN COURS

ASNIÈRES (92)
18-20, avenue Henri-Barbusse
150 m GARE ASNIERES
3 et 4 PIECES, LOGGIAS.
Très ensoleillé, vue tr. étendue.
Entièrement terminés.
Prêt nouveau PIC. Sur place : lundi, vendredi, samedi, dim. 14 h. à 19 h. Tous les jours :
Renseignements : 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

locations non meublées Offre

Paris

16e S/BOIS - Balcons, 4 pièces 160 m2, cuisine, bains. TELEPH. Parking. Chambre de service. 5.000 F + charges - 543-58-74

EMILE-ZOLA Living double Balc. Gd stand. + park. 1.910 F. - 267-18-33.

Région parisienne

VERNEUIL-SUR-SEINE
Secteur boisé résidentiel, 30 km Paris-Ouest, PPTE RECENTE sur 1.000 m2 jard. Clos, av. gd liv., 6 ch., 1 s. bns, 3 s. d'eau, bibliothèque 36 m2. Cuis. amén. Tt conft. 4.000 F par MOIS. L'I.D.V. - 971-60-18.

MAISONS-ALFORT
près Métro « Les Juilliottes »
LOUE 2 P. 52 m2
LOUER : 1.300 F + CHARGES. « L'HERBIER », rue du Professeur-Ramon, ou Tél. : 376-20-63.

Province

DEAUVILLE A louer vide à l'ANNEE
très beau DUPLEX neuf 3 P., cuis., s. de bns. T. 16-31-88-45-45.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

20' Métro Pelleport, chambre stylisée à louer à personne de haute moralité.
Ecr. no 6967 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. - 285-11-08

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 p. et plus - 285-11-08.

Etudiants ch. chb. et appts. APLI, 33, place Maubert (5e). Tél. : 326-77-51.

hôtels-partic.

Ambass. Népal ch. Hôtel partic. gde pièce récept., cuis., s. à m., gar., 6-7 pces min., 2 s. bains. Tél. : 504-62-38, de 10 h. à 13 h.

BUTTE-MONTMARTRE, ds voie privée, site classé, calme et verdure, vend tr. belle maison, 180 m2 + 70 m2 terrasses, VUE PARIS. Tél. : 076-02-63, matin.

Boutiques

MURS boutique neuve avec locataire assurant rentabilité immédiate de 12 %. Prix 300.000 F.
PROPRIETAIRE : 260-82-15.

échanges

Murs pl. Clichy, 4 p. cft, contre murs plus gds à rénov. Villiers 17e à Levall.-Perret - 387-85-77

bureaux

20e arrdt 207 m2 et 275 m2 par propriétaire
Location possible. Tél. 723-72-00.

SIEGES, SOCIETES sans pas-de-porte
Télex, permanence téléphonique
TOUS SERVICES — 622-15-21.

Domicil artist. et commerç. siège S.A.R.L. Rédaction d'actes statuts informations juridiques, secrét., téléphone, télex, bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 229-18-04 - 355-70-80.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
MAILLOT - 293-45-55
Locations sans pas-de-porte

BOURSE 1.000 m2 de BURX S/3 niveaux. A louer SUR BASE 430 F LE m2 OU A VENDRE. — Tél. : 265-64-11.

PRÉBAIL PROPOSE
DANS PARIS
Immeuble neuf très fonctionnel. 317 à 4.300 m2. Restaurant. parkings, loyer intéressant.
Tél. : 260-65-04.

fonds de commerce

EN ROUSSILLON
Zone touristique, à 10 km d'Argelès-sur-Mer
HOTEL - BUREAU ** NN
AFFAIRE A SAISIR
vendu avec murs pour cause de santé justifiée. 16 chbres, état neuf, bains, téléphone, salon, salle T.V.
Rez-de-ch. : grd appartement, salon, salle séjour, 80 m2, 3 ch. bains et s. d'eau, 2 w.-c., cuis., chbre de bonne + pces 40 m2 et 20 m2. Gde piscine neuve, parking, jardin. Panorama mer et montagne. Possibilité *** NN et d'aménagement restaurant.
PRIX A DEBATTRE
Mandataire exclusif :
M. Louis SERBETO, 1, place Catalogne, 66000 PERPIGNAN, M. Louis SERBETO, 1, pl. de
Tél. (68) 34-40-64 et 34-40-53

VENDS NIMES (30)
centre ville tout rénové, tabacs, journaux, bimbeloterie.
Ecr. HAVAS Nîmes no 592 589

A COIGNIÈRES
en bordure Nationale 10
A VENDRE
Terrain 2.000 M2 av. construct. récente. Tous commerces.
Ecr. sous référ. 5938, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

ESPAGNE - A VENDRE :
MAISON DE PRESSE ET LIBRAIRIE INTERNATIONALE
+ grand local ensemble ou séparément dans village touristique. C.A. : 1.200.000 francs. Ecrire, HAVAS, RENNES - No 924 B.

URGENT. — Bail à céder tous commerces sauf café. Magasin r.-de-ch. envir. 65 m2, 1er étage (commercial ou appt) 60 m2 env., tt cft. Sous-sol env. 60 m2. Plus 2 chbres domest. Très bien situé rue de Châteaudun, quart. Chaussée-d'Antin. Prix tr. intér. à débattre. Tél. 874-14-18.

RUE DE SÈVRES (6e)
vend droit au bail magasin, excellent emplacement.
Px : 550 000 F. T. : 734-26-84.

URGENT
Vends cause allergie, petit salon coiffure. Proximité place Clichy. Travail seule. Petit loyer. Prix intéressant. Téléphone 206-35-17, après 19 heures.

PARC MONTSOURIS
en direct à vendre
BOUTIQUE D'ANGLE
avec murs. Tous commerces ou bureaux, 83m2 en sous-sol, 18, r. Nansouty, 75014. T. 589-26-41.

STATION SKI ALPES
CABINET IMMOB. F.N.A.I.M. Px 1.070.000 F, crédit et associat. possible. Tél. : 373-37-82.

VIGNEUX Centre, parfumerie à céder, raison santé, conviendrait autre activité+logement.
Prix 90.000 F.
VIMO - 951-32-70.

locaux commerciaux

A céder limite 15e et 17e arrdt. Droit au bail locaux ts commerces, compr. bureaux magas., hall d'expo., 500 m2 total. Conditions interessantes. T. 734-39-65.

A louer commerc. ou non rue Chaillot, Paris-16e : 460 m2 divisibles, dt 380 m2 au R.-de-C., 50 m2 ent.-sol et 30 m2 en sous-sol pour archives, comp. 14,75 m. de façade sur rue. Loyer annuel : 300 000 F à déb. Syndicat Français des Artistes. TEL. : 285-88-11.

VINCENNES
(Métro Bérault)
LOCAUX COMMERCIAUX
neufs à louer ds imm. standing, 360 m2 en rez-de-chaus. divisibl., hauteur sous plafond : 5,30 m. 423 m2 en rez-de-jardin, hauteur sous plafond : 5 m + 90 m2, haut. s/plaf. : 2,30 m. Egalement à louer, même adr. :
BUREAUX NEUFS
SOGEI, 7, r. des Cordelières, 75013 PARIS - 331-65-61

VERSAILLES/CHANTIERS
5.000 m2 de locaux développés sur 6.000 m2 de terrain, avec accès camions à céder en droit au bail. Prix : 350.000 F.
VIMO - 951-32-70.

pavillons

BURES (91) - Maison à vendre. Calme, verdoyant. 35' Châtelet, 200 m RER. Ecole. Jdin 620 m2. Téléph. S/sol plain-pied. Rez-de-chaussée : séj. 32 m2, cuisine, bains, entrée, wc. 1er étage : 4 chbres, wc. Chff. fuel 5.000 l. 595.000 F. Tél. : 16 (25) 03-42-67

COURTENAY (45) 115 km Paris BEAU PAVILL. Séj., 4 chbres, s. de bains. Excellent état. Px : 480.000 F - Cabinet HURET, 1 ter, bd du Rempart, 45200 MONTARGIS - Tél. (38) 93-28-95

IGNY Au calme absolu - Grand PAV. style Ile-de-France 200 m2 habit. - R.-de-ch. : gde cuis. Liv. dble 45 m2, cheminée et bar. 1 bureau aménagé. Etage : 5 ch., 2 s. d'eau, gar. Chaufferie mazout. Studio indép. Sur 966 m2 terrain. 680.000 F. S'adresser : 17, RUE de PARIS, 91PALAISEAU ou : 014-14-40.

LOIRET COURTENAY - 120 km PARIS - Beau pavillon tt cft. 6 p., gd garage. Jardin 700 m2 - Proche tous commerces Libre. Px 330.000. Facil. 80 %. Agence LEON à MONTARGIS TEL : (16-38) 85-02-96 ou après 20 heures : 070-96-94.

COLOMBES près GARE
Quartier résidentiel. Superbe pavill. meulière 3 p., récept. + 6 chbres, 2 bains, chff. central mazout, jardin 425 m2, garage. 950.000 F. - 733-68-67/66-19.

BRY-SUR-MARNE
10' centre, proxim. immédiate R.E.R. ET MARNE
VILLA MODERNE
Rez-chauss. surélevé. Séj. dble, 2 chambres, cuis., bains. Vaste s/sol avec garage et dépend. Jdin agrément clos : 480.000 F., créd. poss. : 80 %. Voir s/place dimanche 17 décembre, 37, av. de Lutèce, à BRY-SUR-MARNE

villas

Près Montfort-l'Amaury - Belle maison 1962, part. étal. 2.500 m2. Grand living, 3 chambres, bains. Téléph. Chauffage centr.
COURTOIS - 261-80-02

ERMONT Près lycée et gare Belle maison rénovée 8 pces, tt conft. Px 680.000 F. Tél. : 417-03-10

SAINT-GRATIEN (95) Superbe villa caractère, r.-de-c. + 1 ét. Séj. 45 m2 + 5 P., s. bains, lingerie, cuis., ss-sol total, remise 47 m2. Jardin 850 m2. - Prix 750.000 F. 989-31-74

CHANTILLY - GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord
RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 500.000 F à 700.000 F. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. Tél. (4) 457-32-62.

Urgent, vend belle villa, 125 m2, Rumilly, 15 min. Annecy, 15 km. ski. 460.000 F. Tél. (50) 01-30-88.

NESLES-LA-VALLÉE
Résidentiel
Coquet plain-pied récent. Entr., séjour dble av. cheminée, 3 chbres, dressing, s. bns, w.-c., combles aménageables. Garage buanderie, chff. central mazout. Jardin décoré 1 200 m2. TEL. : 414-66-54 avant 10 h. ou après 21 h.

ESPAGNE
RÉGION CASTELLON
Dans magnifique pinède bord Méditerranée, superbe
VILLA NEUVE
avec son terr., séj., cheminée. cuis. équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque - A partir de
96.000 F
Crédit personnalisé possible
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e 274-24-45

LE VÉSINET
Résidentiel - Calme - Boisé
VILLA BON ETAT
récept., 4 ch., bains, cab. toil., tt confort, gar., mazout, jardin.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

LE VESINET Ultra calme 10 mn RER
Beau séjour + 4 chambres, terasse, gar., jard. 730.000 F. Agence BARTHEL : 976-06-00

BENODET 29-S, part. vd villa 100 m plage, gd séj. 3 ch. Tt cft. Jdin 2.000 m2, pos. 2 lots. 1.100.000. T. (80) 65-19-41.

NOISY-LE-ROI. Neuf, standing, 6 p., 2 bns, 180 m2 habitables, gar. 2 voitures, terrain clos, 780 000 F. T.T.C. T. : 027-57-40.

terrains

2.000 m2. Eau. électr. 45' Autoroute A 4, envir. Coulommiers. Renseign. téléphon. au 875-58-24 SAMEDI et DIMANCHE

TERRAINS A BATIR
La Haute-Maison (Crécy-la-Chapelle, ctre village), 1.000×24 : toute viabilité, 130.000 francs ; Crégy-lès-Meaux, centre ville, 744 X 16,5 : toute viabilité, 145.000 francs ; Gif-sur-Yvette 1.075 X 25 : toute viabilité, 280.000 F. - T. 584-05-40, 05-98.

CROISSY-SUR-SEINE
prox. immédiate écoles, beaux TERRAINS 800 à 1.200 M2 faç. 20 à 30 m entièr. viabilisés.
PRIX FERMES T.T.C.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET. 976-05-90.

SEVRES. 350 m. gare, 15 min. Paris St-Lazare - TERRAIN 900 m2, secteur résidentiel. Tél. : 522-38-20.

Partic. vend terrains BORD RIVIERE, 1 h. ouest Paris, 2 min. ts commerces, viabilité, 3.600 et 6.500 m2, 38 F/ m2. Tél. (37) 82-04-37.

maisons individuelles

Entrée vallée Chevreuse, mais. très bon état, confort, 950 m2 jard., 5 P., 110 m2, cave, gren. aménag., garage + petit pavil., 630.000 F. Téléphone : 956-21-62.

propriétés propriétés

PARTICULIER VEND
RÉSIDENCE SECONDAIRE
AUTOROUTE SUD, sortie Courtenay à 12 km.
8 pces tout confort s/4.000 m2 clos
avec Tennis quick et piscine chauffée, garage.
Prix : 850.000 F - Tél. : 499-21-04.

ST-MALO - P. vd ppté 12.600 m2 avec mais., excell. état. 10 ch., tout conft, très nombr. dépend. 1.200.000 F à débattre. Téléph. : (56) 45-14-07

Ppté 50 km Nice/Cannes, tout confort, 2 hectares clos. Ruisseau - 600.000 F Téléph. : (93) 87-32-34

VERNOUILLET 30 km de Paris-Ouest
PPTE ANCIENNE s/1.000 m2 de jard. clos de murs. Hall, entr., liv. dble, 4 gdes chbres, cuis., bains + cab. de toil. S/ss-sol garage. Tt confort. 735.000 F. L'I.D.V. - 971-60-18

LOIRET 120 km PARIS Région LORRIS
PPTE 5 HA, 30 SEUL TENANT Partie boisée, gros œuvre restauré 300 m2 au sol, intérieur à terminer. Affaire rare. Libre. Px 500.000 F. Agence LEON à MONTARGIS. T. (16-38) 85-02-96 ou après 20 heures : 070-96-94.

GENTILHOMMIÈRE
du 16e siècle sur 2 HA et demi terrain avec étangs, à moins de 100 km Paris. Possible 13 P. + nbses dépend., magnif. tour ronde à amén. Site exception. Expos. sud. Px 640.000 av. 20 %.
AVIS 23 rue C.-Harleville Maintenon. (16) 37-23-02-29 ou Paris : 274-24-45.

95 KM PARIS
Ds bourg, commerces, propriété parfait état, séjour, salon, terrasse, 4 chbres, vaste cuisine, cheminée, bains, wc, chauff. cl, dépendances + mais. amis 3 p., cave, grenier, 2.500 m2 terrain, bx arbres. 350.000 av. 35.000 F.
AVIS 2, r. Gl-de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03 ou Paris : 274-24-45

RAMBOUILLET
Forêt. Vraie MAIS. RURALE, tuiles pays, 5 p., cuis. équipée, bains, wc, cellier, grenier am., cave, jard. 550.000 F, gros créd.
AVIS 14, r. Raymond-Poincaré, RAMBOUILLET
Tél. 483-05-27, ou Paris, 274-24-45

PROVENCE - SUD LUBÉRON
BELLE VILLA PROVENCALE
bordure localité 300 m du ctre, 162 m2 habit., séj. 50 m2, gde cuis. entièrem. équip., 4 chbres, 2 s. de bns, terrasse, dépend., chff. cent., gar., 3.000 m2 terr. aménagé et clos, pisc., eau ville et forage. Eau à volonté, vue magnifiq. imprenable, exposit. sud. Téléph. Prix 850.000 F.

Magnifique TERRAIN 7.500 m2 + pte construct. 2 pces habit., C.V. pour agrandiss. bordure localité. 500 m. centre village. Exposit. sud, abrité, tr. belle vue imprenable. Eau, électr., téléphone. Prix : 280.000 F.
AGENCE CATIER
84360 LAURIS. T. (90) 68-03-46

A vdre b. Propr., 120 km. Paris, ds parc 6 ha av. rivières, pêche, cft. Nombr. dép. Prix intéress. Vignier, notaire. T. (26) 42-00-07.

Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux sortie A-4, 55 km. Paris-Est, vds propriété rénovée, s/1.600 m2 : 6 P., cuis., S. de B., vast. dép., tt cft, décoration à terminer, totalité : 475.000 F. Agences des LIONS, place de la Mairie, 02400 Montreuil-aux-Lions. Tél. : (16-23) 83-08-65.

40 km. Paris entre Ponthierry et Melun, Part. à Part. vd b. ppté de caract., 8-10 P. princ., 2 S. de B., tout conft, jardin paysagé 2.700 m2, 900.000 F. Seillier, 10, r. F.-Rollin - 77350 Boissise-la-Bertrand. - Téléphone : 438-28-56.

BOIS DE MAUBRY
Belle maison bourgeoise avec cheminées à l'âtre dans toutes les pièces, vestibule, bur. parqueté, vaste séjour, salon parqueté chêne, 3 chbres, placards, cab. toil. + 2 chbres mansard., bains, wc gd gren. amén., cave voûtée, garage, s/2.500 m2 clos murs, ds bourg import., ts commerces, transports. S/pl. accès rapide par autoroute. 350.000 F.
ACM 14, rue du Pot-d'Etain, MEAUX : 434-01-66 ou Paris : 274-24-45

LE VESINET Résidentiel 5' R.E.R.
Belle villa familiale, réception 80 m2, 5 chbres, bur., 2 chbres service. Parc 2.100 m2. Affaire 1er ordre. EXCLUVISITE IMMOB. OUEST - 976-18-18

PROPRIETES EN BRETAGNE
— RIVIERE D'ETEL MANOIR 17e à aménager, 3 à 13 ha.
— PAIMPOL MANOIR 18e partie rest., cft, parc de 2 ha.
— ST-MALO, HOTEL PART., 18e classé, très bon état.
— 20 km RENNES PETIT CHATEAU, 15 p., parc de 6 ha.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. TEL. : (43) 53-25-21.

VILLE-D'AVRAY
ppriété de caract. à Colombage s/1 900 m2 de parc traversé par riv. Récept. dble, s. à m., cuis. équip., lingerie, 6 ch., 4 s. bns, sous-sol complet (labo. photo). Parfait état (refait en 1972). Près commerces, écoles et gare. Tél. : 926-21-45 après 19 heures.

Près Jouy-en-Josas (H.E.C. MAISON 140 m2, sur terrain de 800 m2. Entrée, séjour avec cheminée, 5 p., grenier, dépend., arbres fruitiers. Tél. : 950-01-08.

SENLIS (10 km)
ROISSY, 15 mn par A. 1
Dans village rural, VILLA GD STANDING sur 1.600 m2. Point de vue exceptionnel. Très haut niveau de qualité. Garage 2 voit. Prix 860.000 F. AGENCE ST-FRAMBOURG Tél. : (16-4) 453-10-51

35 km PARIS - OUEST
Ds village, maison anc. rénov., salon, s. à m., gde cuis., 4 ch., bains, 160 m2 habitables, cave voûtée, jardin clos de murs. AFFAIRE RARE : 680.000 F. J.-P. MARTIN - Tél. 483-66-97.

CLAMART
Gde mais. à renover, 9 pieces princ., 600 m2 de terrain env., près commerces, école et bois. Nous consulter pour le prix.

PETIT - CLAMART
Belle mais. réc., gar. 2 voit., gd séjour donnant s/jard., bur., cuisine. A l'étage : 3 chbres + salle de bains. 635.000 F.

CPH IMMOBILIER
Agence de Vélizy
Tél. : 946-78-78

MILLY-LA-FORÊT (91)
maison anc. 7 P., 3 s. bns., s. jeux, jdin paysage, 2.500 m2, piscine chauf. Maître HASLE, notaire à Milly-la-Forêt. 498-83-36

viagers

Près AV. FOCH, BEAU 3 P., 130.000 F + 2.500 F. - Occupé couple 81/71 ans. - F. CRUZ, 8, rue La Boétie (8e). 266-19-00.

A vendre viager, occupé, 2 têtes 70/72 ans, villa, quartier résidentiel TOULON. Bouq. 200.000, rente 1.350. Tél. (94) 42-05-93.

Mo ROME - 3 PIÈCES
cuis., s. de bns, w.-c., chf. cal. P. de T., 1 tête 81 ans, occupé. TEL. : 387-71-55.

VENDRE EN VIAGER
C'est la spécialité de
LEBEL ET ROBERT
12, rue des Deux-Gares
75010 PARIS 208.78.32

fermettes

LOIRET 110 km PARIS Région COURTENAY
Maison neuve style fermette. Tt cft. 3 p., cuis., gar. aménageable. S/beau terrain boisé 2.700 m2. Libre. Prix 245.000 F. Facilités 80 %. Agence LEON à Montargis. T. (16-38) 85-02-96 ou après 20 heures : 070-96-94.

PÉRIGORD
FERMETTE DANS HAMEAU
beaux jardins, eau, électricité, 135.000 F. Doc. sur demande à PROPINTER S.A.
B.P. 33, 24103 Bergerac Cedex
Téléph. : (53) 57-53-75

chalets

SAVOIE 1.300 m, station HIV. ETE, part. vd chalet gd séj. 5 ch. Tt cft. Belle exp. 3 600 m2. 450 000. T. (80) 65-19-41.

maisons de campagne

PÉRIGORD
Maison Ancienne.
Proximité hameau, très beaux ombrages, terrain 50 ares, prairies, eau, électricité. 210.000 F.
Doc. s/dem. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. Cedex. Tél. (53) 57-53-75.

PARFAIT PR RETRAITE (E) Eure-et-Loir, DANS BOURG, ts commerc., gare, médec., charm. mais. rurale, gros œuvre b. état, rez-de-chaussée 3 Pces, w.-c., petite cour ; 1er étg., 1 chbre, beau gren. aménageab., eau et électricité, tout à l'égout. Prix total : 92.000 francs, crédit 80 %. Téléphone : 285-38-96 et le week-end au : (16-37) 22-05-00.

Ds village touristique du TARN, maison entièrement restaurée, tt conft, terr. 800 m2, 220.000 F. G.I.T., 3, avenue Jean-Mermoz, 81200 Mazamet. T. (63) 61-34-65.

EURE-ET-LOIR
Dom. bourg, ts comm., SNCF, mais. à rénov. G.O. b. ét., sur 200m2 3 p., pout., chem., E., él., tt à l'ég. Px acte en mains : 135 000 F. créd. Tél. 285-38-96. et week-end : (16-37) 22-05-00.

Ardèche part. vd grande maison de caract. 260 m2 habit. + cave et gren., av. parc 3 400m2, 450 000 F. Téléph. : (75) 36-65-67.

Part. à part. vends cse décès très grande mais. bourg., nombreuses dépend., joli village, côteaux Gers, 1 600 m2, 50 minutes de TOULOUSE, 25 U. Ecr. no 8 682, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou Téléphone : 16-61-80-72-99.

châteaux

EN BORDURE DORDOGNE
à 6 km de LIBOURNE
CHATEAU A RENOVER avec 2 pavillons s/2 ha terr., 28 U. G.T.C.A. : (16-56) 96-39-19.

130 km PARIS
BEAU CHATEAU sur 5 ha. 2,5 millions.
REGION ROUEN
Magnifique MANOIR L XIII, 12 p., tout confort, 1,2 million.
35 km ROUEN
Belle MAISON Maître. séjour, living, 4 chambres, P. équipées boiseries, gd cft, parc 5 700 m2, prix : 580 000 F. LE MANOIR (35) 80-56-33.

forêts

BOIS 10, 20 ou 30 ha 80 km OUEST PARIS
VERNON (27), ACCES VOIT. 387-23-78 ou 467-62-02 SOIR

villégiatures

PARIS - LONDRES (centre)
Aller et retour. Avion+autocar 345 F tarif visite - 203-46-00.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

COUPE LANCIA H.P.E., 1977, gris métal. 29.000 km. Etat exceptionnel. Tél. (38) 92-19-57, M. MASCRES.

divers

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

UN SANCTUAIRE SOUS LA FUMÉE DES USINES

Sauver Delphes

par FRANZ WEBER (*)

Une question-clé se pose de prime abord : peut-on tolérer que Delphes suive le destin d'Eleusis ? *« Heureux celui des hommes vivant sur la Terre qui a vu ces choses ! »*, écrivait Homère cinq cents ans avant Jésus-Christ à propos d'Eleusis et de ses merveilles. Le culte secret d'Eleusis a dominé, pendant plus de mille ans, la vie religieuse de la Grèce.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce sanctuaire aux portes d'Athènes ? Un petit enclos au milieu de raffineries, d'usines, d'entrepôts, noyé dans une fumée noirâtre. Son golfe est souillé par les pétroliers géants, sa vaste oliveraie détruite. L'industrie a fait d'Eleusis l'endroit le *plus laid*, l'endroit le plus pollué de Grèce : un lieu maudit où sévissent les dermatoses et les maladies pulmonaires.

Aucun homme civilisé ne peut tolérer que Delphes, « centre de la Terre », « source » de la culture de l'Occident, soit massacré comme Eleusis. Pourtant, c'est précisément ce qui se prépare.

L'industrie lourde projette d'envahir la région : une usine d'aluminium à Kamiotissa, une *cimenterie dans la baie d'Itéa*, déjà polluée par les stocks de bauxite de Pechiney et l'amarrage de quinze pétroliers en « chômage ». Une commission, nommée *par le gouvernement* grec, a déclaré que Kamiotissa ne se prêtait pas à l'installation d'une usine à cause de la proximité de Delphes. Le ministre de la culture et de la science a refusé son approbation. Néanmoins, le gouvernement a donné le feu vert à Boxipar, compagnie grecque dominée par le groupe américain Reynolds. *« Nous construirons à Kamiotissa ou nous ne construirons pas du tout. »* Voilà le chantage auquel le gouvernement grec a cédé.

En principe, Boxipar peut commencer la construction de son usine polluante quand bon lui semble. Pour éviter cela et obliger les autorités à faire marche arrière, nous avons créé une association : Sauver Delphes. Puis nous avons invité la grande presse européenne à juger sur pièces. Plus de trente journalistes ont fait, le 8 décembre, le voyage de Delphes. Vingt-deux sont venus spécialement de Suisse, d'Allemagne, de France ; les autres — rédacteurs grecs et correspondants de grands journaux étrangers et agences étrangères — d'Athènes.

Au cours de leur visite de trois jours, ils ont pu constater que l'installation dans la baie d'Itéa d'une industrie lourde serait mortelle pour le site de Delphes. Celui-ci forme un tout avec ses vestiges antiques, sa ville centenaire, ses collines et ses vallées, ses remparts de rochers, sa baie et son oliveraie millénaire. Cette forêt serait polluée par le fluor et mourrait à petit fe u.Le golfe serait souillé par les 9 000 mètres cubes de boue rouge déversée chaque jour par l'usine Boxipar. Le vent, qui souffle avec la puissance du mistral — il porte le même nom : maestro, — couvrirait le paysage de poussière rouge et blanche. Et, pour compléter le désastre, des raffineries viendraient s'ajouter aux usines d'aluminium et aux cimenteries. Si nous ne faisons rien, Delphes connaîtra le destin d'Eleusis. Déjà l'oliveraie, qui compte quelque deux millions *d'arbres, est grignotée par de* petites usines, des collines sont éventrées par des extractions de bauxite et de pierre, le canal Mornos, qui alimentera bientôt *Athènes en eau douce, sectionne* le paysage, la ville moderne de Desphes s'étend de façon anarchique, des routes, tracées à tort et à travers, sillonnent le paysage sacré.

Pour inciter le pouvoir à mettre un frein aux dévastations, le mouvement international Sauver Delphes adresse au président du gouvernement, M. Karamanlis, une lettre qui dit notamment :

« Delphes appartient à tous les Grecs. Delphes appartient également à la Terre entière. C'est l'un des berceaux de notre civilisation. Vouloir l'enlaidir, l'avilir, le souiller pour le profit de quelques hommes sans culture et sans scrupules, c'est défier la Grèce et le monde. Aidez-nous à sauver Delphes. »

La lettre suggère plus précisément que l'exploitation des carrières soit stoppée et le paysage remis en état, que le canal Mornos soit couvert et planté d'arbres, que l'oliveraie *soit désormais protégée et que* la route qui coupe le site soit fermée à la circulation automobile.

Il serait vain de vouloir dévier *le débat sur des considérations* économiques. Les citoyens de Delphes gagnent leur vie : il n'y a pas de chômeurs. Si nous sommes prêts à sacrifier Delphes à *l'industrie*, c'est *que nous* sommes prêts à tout sacrifier à l'économie.

★ Président du mouvement Sauver Delphes, secrétariat international, *La Colline*, 1820 Montreux (Suisse).

L'annonce d'un débarquement de déchets nucléaires à Cherbourg mobilise syndicats et associations

Depuis qu'on a annoncé l'arrivée à Cherbourg du « Pacific-Fisher », le cargo-poubelle amenant du Japon des déchets nucléaires devant être traités à l'usine de La Hague, un étrange climat règne sur la Manche. D'abord, associations, syndicats et municipalités se sont brusquement mobilisés à nouveau pour s'opposer à ce débarquement. Les maires ont été jusqu'à interdire, sur le territoire de leurs communes, le passage des véhicules transportant les déchets atomiques. Une grande manifestation est prévue pour samedi 16 décembre. Plusieurs préavis de grève ont été déposés par les syndicalistes C.F.D.T. dans des entreprises de la région.

Dans le port de Jersey, sur la route présumée du cargo nucléaire, un bateau est en « embuscade », celui du Mouvement écologiste Greenpeace qui s'est déjà illustré cet été en sabotant la campagne des chasseurs de baleines et de phoques. L'équipage du « Combattant-de-l'Arc-en-Ciel » avait annoncé qu'il tenterait de s'opposer à l'arrivée du « Pacific-Fisher » en mettant à la mer devant son étrave des dinghies de caoutchouc.

Mais le « cargo atomique », quiétait attendu aux environs du 15 décembre, ne semble pas prêt d'arriver à Cherbourg. Il bourlingue encore du côté des Açores. D'autre part, l'officier chargé de la sécurité du système de refroidissement des containers nucléaires est mort brusquement. Du coup, la société britannique qui affrète le « Pacific-Fisher », annonce que celui-ci se rendra directement à Barrow-in-Furness, en mer d'Irlande, où il débarquera les déchets nucléaires devant être traités à l'usine de Windscale. Ce n'est qu'ensuite qu'il gagnerait la France, vers la mi-janvier.

A l'annonce de ces événements, les écologistes de Greenpeace basés à Jersey ont décidé, « par respect pour la famille du disparu », de ne pas intervenir en mer. En revanche, il se rendront samedi à Cherbourg pour participer aux manifestations.

De notre correspondant

Cherbourg. — En obtenant le soutien actif des élus socialistes de la communauté urbaine de Cherbourg et l'intervention du mouvement écologique international Greenpeace dont le bateau est arrivé à Jersey, les organisations qui appellent la population à manifester samedi 16 décembre contre l'arrivée prochaine des premiers combustibles irradiés japonais à l'usine de La Hague sont parvenus à d'incontestables résultats. Avec l'intervention du *Combattant - de - l'Arc - en - Ciel* dont l'équipage d'écologiste devait s'opposer à l'arrivée du cargo transporteur de déchets, le *Pacific - Fisher*, la mobilisation antinucléaire dépasse désormais les frontières du Nord-Cotentin. L'interdiction de traverser l'agglomération qui vient d'être faite aux convois exceptionnels de matériaux radio-actifs, par le biais d'arrêtés municipaux inattendus, compromet à terme l'activité d'une usine qui a annoncé son extension à grand renfort de contrats étrangers.

Au départ, le comité contre la pollution atomique de La Hague et l'union locale C.F.D.T. ont appelé l'ensemble des forces de gauche à mener à l'occasion de l'arrivée du « bateau » une importante action contre cette extension. Dix-huit organisations ont répondu à l'appel : les mouvements anti-nucléaires, le comité de lutte, les syndicats et les partis de gauche, à l'exception du P.C.

Puis les conseillers de la communauté urbaine en majorité socialiste ont été saisis, au cours de leur dernière réunion, d'une demande d'arrêté émanant des organisations cosignataires de la plate-forme *« pour interdire la circulation des déchets atomiques étrangers dans leurs communes respectives »*. Par 36 voix contre 14 (les communistes s'abstenant), le conseil a exprimé le vœu que les municipalités répondent favorablement à cette demande. Toutes ne l'ont pas fait, mais le maire d'Equeurdreville, où les *« châteaux de plomb »* contenant les déchets nucléaires venant de toute l'Europe sont débarqués du chemin de fer, a publié son arrêté le 13 décembre, imité le lendemain par ses collègues de Cherbourg et d'Octeville.

Les maires justifient leur « fronde » tantôt par les difficultés de circulation ou le bruit, tantôt par l'insuffisance de l'information sur les dangers encourus. Mais la position des élus socialistes est plus ambiguë : ils ont décidé par ailleurs de jouer la carte de la centrale de Flamanville pour développer leurs communes.

La préfecture est embarrassée. Il faudra statuer rapidement sur la recevabilité des arrêtés municipaux. S'ils étaient déclarés illégaux, les maires auraient la possibilité d'introduire un recours en Conseil d'Etat, mais en attendant ils ne pourraient s'opposer au passage des conteneurs. Sinon la police de Cherbourg serait à la fois chargée d'exécuter les décisions des maires et d'assurer la protection des convois pendant leur traversée de l'agglomération.

Inquiet et irrité, le directeur de l'usine de La Hague fait remarquer que l'asphyxie partielle de l'usine fera peser à terme une menace sur l'emploi et la production des centrales nucléaires de l'E.D.F. Il révèle aussi que la COGEMA, filiale du commissariat à l'énergie atomique, envisage d'aménager un nouveau poste de transbordement rail - route en dehors de l'agglomération sur la zone industrielle de Couville(1). On rappelle aussi qu'il y a douze ans, on parlait déjà d'un raccordement ferroviaire direct de l'usine au réseau S.N.C.F. pour éviter le développement inconsidéré des transports routiers et les ruptures de charges : 22 kilomètres de voies à tirer à travers le bocage, de Couville à La Hague, où un terminal ferroviaire avait d'ailleurs été construit dès 1967...

RENÉ MOIRAND.

(1) Mille sept cents « châteaux de plomb » sont arrivés à ce jour à La Hague. *Compte tenu du plan de* charge, on s'attend à une moyenne d'un convoi exceptionnel par jour à partir de 1982.

TRANSPORTS

La marine marchande française face à une concurrence presque insupportable

« La concurrence des flottes des pays de l'Est, apparemment insensibles aux prix de revient, l'arrivée massive des pays neufs entraînant un effondrement des frets, la redoutable concurrence des pavillons de complaisance, ont pour la France des conséquences très graves », a déclaré, le jeudi 14 décembre, M. Joël Le Theule, ministre des transports, devant le conseil supérieur de la marine marchande.

La Compagnie générale maritime (C.G.M.), par exemple, est le plus touché des armements.

L'avenir ? *« Il faut constater,* a dit M. Le Theule, *que les facteurs négatifs qui jouent en ce moment vont se maintenir et même s'amplifier. »* En Europe, plusieurs pavillons économiques (Grande - Bretagne, Allemagne, Grèce) sont à l'origine de phénomènes de distorsion de concurrence.

Ecartant une politique de *« subvention massive »* à la flotte française, M. Le Theule a annoncé qu' *« un programme complémentaire d'aides de l'Etat (primes d'équipement et bonification des taux d'intérêt) sera mis en place en 1979 et 1980 pour faciliter le financement des navires achetés depuis 1975, car ils l'ont été dans des conditions défavorables »*.

Le ministre a affirmé que le gouvernement *« n'avait nullement l'intention de remettre en cause le statut social du marin »*, mais *qu'il ne fallait pas refuser toute souplesse d'adaptation notamment pour nos armements qui exploitent leurs navires sur des trafics tiers, dans des pays lointains »*.

M. Le Theule a conclu : *« Il nous faut rechercher la réduction des coûts par tous les moyens : modération des avantages sociaux, utilisation optimale des équipages, y compris par le moyen de la polyvalence, programmation rationnelle des congés, acceptation des progrès techniques. »*

URBANISME

LE CONSEIL DE PARIS VA EXAMINER LES NOUVEAUX PROJETS POUR L'AMÉNAGEMENT DES HALLES

Un débat d'orientation sur l'aménagement du quartier des Halles aura lieu au *Conseil de Paris*, lundi 18 décembre, les décisions sur un programme précis étant reportées au mois de janvier.

Il s'agit essentiellement pour le maire, qui sera absent en raison de son état de santé, de faire entériner les décisions qu'il a prises de renoncer à l'immeuble qui devait être construit par *l'architecte Ricardo Bofill.*

Les frais de démolition du gros-œuvre qui s'élève jusqu'au premier étage et qui empiète sur le tracé ancien de la rue Rambuteau seront pris en charge par la Ville, indique-t-on à la mairie.

Le nouveau bâtiment qui prendra la place de celui de M. Bofill respectera le tracé et dégagera la perspective de l'église Saint-Eustache, tout en dissimulant la centrale de climatisation de la rue de Turbigot. Il s'agit, précise-t-on à l'Hôtel de Ville, d'abandonner les projets d'architecture monumentale et de dessiner un jardin tourné vers l'église Saint-Eustache

Ces orientations étaient déjà connues, mais elles feront pour la première fois l'objet d'un débat avec les élus.

De leur côté, les élus communistes ont proposé, au cours d'une conférence de presse réunie le jeudi 14 décembre, leur analyse de la situation. *« Rien n'est encore irréversible,* ont estimé MM. Claude Quin, conseiller des deuxième et troisième arrondissements, et Henri Fiszbin, président du groupe, et dénonçant *« le gâchis de l'argent public, l'arbitraire des choix et le secret des décisions... Le programme envisagé n'est qu'un bricolage administratif sans imagination ni ambition pour l'avenir. Une seule certitude : dépenser le moins possible pour tout ce qui ne sert pas directement les grands intérêts privés. Une conséquence immédiate : alors qu'aucune mesure positive n'est prise, la menace d'un abandon des équipements sociaux se précise de plus en plus. »*

« Il faut aux Halles une volonté, des intentions et un dessein », *estiment les élus communistes.* Ils proposent de tenir compte des besoins de la population : trois cents logements sociaux et 25 000 mètres carrés d'équipements sociaux et sportifs ; d'affirmer, en liaison avec Beaubourg, la vocation de centre international du site en lui donnant le caractère d'un lieu de détente, d'expression culturelle et de communication.

Dans les esquisses qu'ils ont présentées, les élus ont notamment inclus une cinémathèque, une photothèque et un centre de presse. Après la consultation de la population et la définition d'un programme, un concours international d'architecture devrait, selon eux, être organisé.

Cela ne retarderait aucunement l'opération, estiment MM. Quin et Fiszbin, puisque trois ans se sont écoulés entre le lancement du concours du Centre Beaubourg et l'achèvement de l'édifice.

Le Monde

économie

SOCIAL

L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

L'État augmente son aide de 2,5 milliards

M. Boulin souhaite une majoration des cotisations aux ASSEDIC

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a annoncé, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi à Paris (nos dernières éditions datées 15 décembre), que l'aide de l'Etat en matière d'indemnisation du chômage passera de 4,5 milliards de francs en 1978 à 7 milliards de francs en 1979.

M. Boulin, qui commentait le projet de loi-cadre relatif à la réforme du système actuel d'indemnisation du chômage, adopté le 13 décembre au conseil des ministres et examiné par le Parlement les 21 et 22 novembre, a également souhaité que le taux des cotisations sociales versées aux ASSEDIC soit porté de 3 % à 3,3 %, ce qui rapporterait 1,8 milliard de francs supplémentaires à l'UNEDIC.

Les syndicats ne sont pas opposés à une telle augmentation, mais le patronat y est résolument hostile, estimant que cette mesure accroîtrait « inconsidérément » les charges des entreprises. C'est pour cette même raison que M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a indiqué, jeudi, que les employeurs ne procéderont pas à des hausses de salaires pour compenser l'accroissement des cotisations de sécurité sociale.

Reçues — ainsi que le C.N.P.F. — par M. Boulin le 14 décembre, les principales organisations syndicales ont d'ores et déjà jugé que l'aide de l'Etat, portée à 7 milliards de francs, serait, selon l'expression de la C.F.D.T., « pas négative mais insuffisante ». « Elle est fondée », a déclaré de son côté M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., « sur une prévision d'augmentation du chômage de 12 % en 1979, alors que celle-ci sera d'au moins 20 % ».

Un arbitrage préparé de longue date

Le gouvernement aurait voulu, dans cette affaire, discréditer les partenaires sociaux aux yeux de l'opinion publique et notamment des demandeurs d'emploi, qu'il ne s'y serait pas pris autrement. Pendant près de six mois — du 19 juin au 5 décembre, date de la rupture des négociations entre le C.N.P.F. et les syndicats, — les représentants de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie et des cinq grandes centrales ont, en effet, étalé leur impuissance à conclure un accord. Motif : des divergences profondes sur les modalités du nouveau système à adopter, mais aussi et surtout une grande inconnue : que serait l'aide de l'Etat ?

Certes, il n'est pas dit que, si le gouvernement avait fait connaître à temps ses intentions financières, on se serait embrassé au siège du C.N.P.F., où avaient lieu les négociations. On le vérifiera sans doute lors des nouvelles discussions qui vont s'ouvrir dès le début de l'année 1979, puisque les pouvoirs publics ont maintenant dévoilé leurs batteries.

Pendant près d'un semestre, le ministre du travail et de la participation n'est sorti de son silence que pour dire au C.N.P.F. et aux syndicats : « *Mettez-vous d'abord d'accord entre vous, je vous aiderai peut-être après.* »

Comment le gouvernement peut-il faire croire, aujourd'hui, que son projet de loi-cadre a été élaboré, présenté et approuvé au conseil des ministres huit jours seulement après la rupture des négociations entre partenaires sociaux, que ce texte n'était pas prêt depuis longtemps et décidé l'octroi des crédits supplémentaires de 2,5 milliards de francs ? Au demeurant, le texte gouvernemental n'est qu'un énoncé de principes sur lesquels patronat et syndicats étaient d'accord : simplification du système d'indemnisation du chômage ; effort pour rendre plus égalitaire les fameux « 90 % » en faveur des chômeurs qui ne touchent rien et de ceux qui ne perçoivent que l'aide publique ou les allocations spéciales ASSEDIC...

Ce qui est neuf, c'est que M. Boulin, en mettant au « pot commun » de l'UNEDIC 7 milliards de francs au lieu de 4,5 milliards de francs, souligne qu'il s'agit d'une « *augmentation de 55 %* » de l'aide de l'Etat. Les partenaires sociaux répondent que l'effort n'est pas considérable : ces 7 milliards ne représenteront que le quart des dépenses que l'UNEDIC devra engager pour 1979, cet organisme devant prendre désormais en charge de nouvelles catégories de chômeurs, secourus ou non jusqu'à maintenant, tels que les jeunes, les bénéficiaires de la seule aide publique, etc. Le ministre du travail et de la participation a lui-même estimé que ce flot de nouveaux prestataires grossira de 12 % par rapport à 1978.

Il y a fort à parier, dans ces conditions, que le C.N.P.F. et les syndicats, jugeant l'aide insuffisante, ne se mettront pas plus d'accord en 1979 qu'en 1978 sur les modalités de cette réforme, modalités dont la loi-cadre ne dit mot. Le texte officiel contient pourtant une menace expresse (section IV, article 8) : « *Si, dans un délai de deux mois à compter de la promulgation de la présente loi, l'accord prévu* [entre les partenaires sociaux] *n'a pu être conclu et agréé, des dispositions provisoires seront fixées par décret en Conseil d'Etat.* »

N'est-ce pas là, finalement, que les pouvoirs publics veulent en venir ? Le gouvernement ne cesse de répéter, par la voix de M. Robert Boulin notamment, qu'il tient « *par-dessus tout* » au caractère paritaire de l'UNEDIC et que l'Etat ne se mêlera que de ce qui le regarde. Il y a, en fait, loin des propos à la réalité...

M. C.

LA CONVENTION DES ENTREPRISES

La politique sociale doit être différenciée selon la taille des firmes, déclare M. Barre

« *La politique sociale est trop souvent une politique de panurge. L'Etat a, certes pris beaucoup d'initiatives. Mais on voit des chefs d'entreprise augmenter leurs charges contractuelles. Quelqu'un commence et tout le monde s'engouffre, quelle que soit la situation de leur société* », a déclaré le 14 décembre M. Raymond Barre, premier ministre, devant un millier de chefs d'établissement qui participaient à la Convention des entreprises, organisée par l'Institut de l'entreprise, les 14 et 15 décembre à Paris.

« *Dans les années à venir, il faut mettre en place une politique des rémunérations différenciées selon la caisse des entreprises, les branches et les régions. (...) Nous n'aurons pas une économie moderne tant que nous n'aurons pas une juste appréciation de ce qui est possible pour les uns et pas pour les autres* », a ajouté M. Barre. « *L'Etat doit toujours en fin de compte solder avec les moyens qu'il a, soit en augmentant les taxes, soit en ouvrant les vannes du crédit. Une politique sociale différenciée est donc nécessaire.* »

Le premier ministre a également expliqué les décisions récentes du gouvernement sur la Sécurité sociale. « *A chaque fois que nous touchons aux cotisations, nous avons l'argument des cadres. Comme si j'étais frappé de crises récurrentes d'amnésie, comme le dit M. Charpentié. Les deux engagements pris envers les cadres en 1977 ont été tenus. (...) C'est pour ne pas toucher aux mécanismes de retraite complémentaire que nous avons augmenté les cotisations.* »

De façon générale, le premier ministre a estimé que « *la hausse des dépenses sociales* » n'était « *plus supportable* ». Les « *droits acquis* » en matière de protection sociale seront respectés, a-t-il assuré, mais « *les assujettis doivent participer davantage que les entreprises au financement des dépenses* ». Au cours des trois prochaines années, a annoncé M. Barre, « *il n'y aura pas de mesure nouvelle concernant les prestations sociales, à l'exception de celles prévues dans le programme de Blois pour les familles et la vieillesse* ».

Enfin, estimant que le système d'éducation « *adapté à la France du dix-neuvième et de la moitié du vingtième siècle* », était « *de moins en moins adapté à la France moderne* », M. Barre a souhaité une transformation de ce système pour « *placer les enfants dans le climat intellectuel et moral de la compétition* ». Il s'est prononcé pour « *la suppression des diplômes nationaux d'enseignement supérieur et pour « le développement de l'autonomie des universités* ».

Le groupe sidérurgique lorrain Sacilor confirme la suppression de 6 800 emplois

M. Jacques Mayoux, le nouveau président du directoire du groupe sidérurgique Sacilor-Sollac, a confirmé jeudi à Hayange, au cours d'une réunion du comité central d'entreprise de Sacilor, la suppression de six mille huit cents emplois entre le 30 avril 1979 et la fin décembre 1980. Il annoncera officiellement vendredi à Paris, devant le comité central d'entreprise de Sollac, la suppression de mille sept cents emplois (le Monde *des 10 et 11 décembre).*

Au total, les deux grands groupes sidérurgiques français Usinor-Châtillon et Sacilor-Sollac auront donc annoncé, cette semaine, la suppression de vingt mille cinq cents postes de travail.

Dans le Nord, une journée d'action sur le thème « La région de Denain en lutte » sera organisée le 22 décembre dans les trente-six communes des cantons de Denain, Bouchain et Valenciennes-Sud, pour protester contre les licenciements prévus par Usinor.

De notre correspondant

Metz. — Deux unités de la société Sacilor sont plus particulièrement touchés par les suppressions d'emplois : celle de Gandrange - Rombas et celle d'Hagondange. A Gandrange-Rombas (10 900 salariés), 2 000 emplois seront supprimés. Cette unité est le noyau dur de la production d'acier du groupe pour les produits longs (4 millions de tonnes par an de capacité). A Hagondange (4 000 salariés), l'arrêt en 1979 de la cokerie et de la production de fonte entraînera une réduction des effectifs de l'ordre de 2 200 unités. Trois autres usines sont également concernées : il s'agit de Saint-Jacques-Hayange (2 250 salariés), où 800 emplois seront supprimés; de Jœuf-Homecourt (2 900 salariés), où 1 050 postes de travail disparaîtront, et de Sorcy (30 postes). Enfin, 170 emplois seront supprimés au siège social de Sacilor, qui compte 650 salariés.

Outre l'arrêt de certaines installations, les dirigeants du groupe entendent utiliser d'autres moyens pour atteindre leurs objectifs. Il s'agirait notamment de ramener le nombre des équipes de travail de quatre à trois ou même à deux, selon les cas.

A l'évidence, la direction de Sacilor-Sollac veut aller vite. Ainsi a-t-elle déjà demandé l'autorisation de licencier 2 000 personnes, les délais de prévenance ayant débuté jeudi.

En d'autres termes, près du tiers des effectifs pourrait être supprimé entre mai et juillet 1979. « *Ce seront des licenciements au sens juridique, mais cela ne veut pas dire qu'au plan économique et social ils en revêtent toutes les formes. Dans le prolongement de la convention sociale, il y aura des mises en préretraite qui pourront prendre une place importante. Les licenciements purs et simples seront limités dans la mesure du possible* », a déclaré M. Jacques Mayoux.

Par ailleurs, le nouveau patron de Sacilor-Sollac estime que ces réductions d'effectifs devraient permettre d'améliorer la productivité. Celle-ci passerait d'ici à la fin de 1980 à 6,8 heures la tonne à Sacilor (contre 8,5 heures fin 1978) et à 6 heures la tonne à Sollac (contre 7,5 heures actuellement). Dans le domaine des investissements, M. Mayoux a confirmé que le programme engagé pour 1979 — la coulée continue de l'aciérie de Sollac à Seremange (960 millions de francs) — sera respecté. De plus, le groupe prendrait la décision, début 1979, de construire une coulée continue à l'aciérie de Gandrange. Celle-ci, dont le coût est estimé à 450 millions de francs, pourrait être mise en service en 1981. — J.-C. B.

● *Le bureau exécutif du P.S.* a adopté mercredi 13 décembre une déclaration dans laquelle il note : « *La décision brutale du patronat et du gouvernement de licencier plus de vingt mille travailleurs de la sidérurgie constitue une catastrophe économique pour les régions touchées, notamment le Nord et la Lorraine, et aura des conséquences sociales très graves. Ce plan de restructuration est inacceptable pour les travailleurs de ce secteur comme dans l'intérêt du pays. Une délégation des parlementaires socialistes des régions touchées par les licenciements se déplacera en Lorraine pour exprimer la solidarité du P.S. aux travailleurs.* »

Dans la Loire

NOMBREUSES MANIFESTATIONS CONTRE LE CHOMAGE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Quelque vingt-cinq mille personnes au total ont manifesté dans les rues des principales villes du département pour affirmer, jeudi 14 décembre, à l'appel de trente-deux organisations syndicales, politiques, familiales, culturelles, que « *la Loire veut vivre et c'est possible* ».

A Firminy, on dénombrait deux mille cinq cents participants venus de toute la vallée industrielle de l'Ondaine. Il y en avait autant à Saint-Chamond, tandis qu'ils étaient plus de trois mille cinq cents à se rassembler à Rive-de-Gier, où les cloches de l'église sonnaient le glas et où les commerçants, en signe de solidarité, baissaient leur rideau.

Les manifestants ont paralysé durant une demi-heure la circulation sur la voie express Firminy-Givors et sur la départementale 88. A Roanne, trois mille cinq cents personnes — chiffre qui correspond presque au nombre de demandeurs d'emploi de cette ville — ont défilé jusqu'à la sous-préfecture. A Saint-Etienne, enfin, le rassemblement a été le plus massif de ces dix dernières années : entre dix mille et douze mille personnes, parmi lesquelles les travailleurs de Manufrance, mais aussi des lycéens et leurs professeurs, des anciens combattants derrière le drapeau de l'A.N.A.C.R. et des pompiers. Pendant plus de deux heures et demie, ils ont tourné dans le centre-ville sous la pluie et le froid. Toutes ces manifestations se sont toutes déroulées dans le calme.

Le groupe socialiste dépose une proposition de loi garantissant de nouveaux droits civiques aux immigrés

Le groupe parlementaire socialiste va déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi adoptée à l'unanimité par son bureau exécutif en vue d'assurer certaines garanties majeures aux travailleurs immigrés, notamment celle de ne pouvoir être expulsés de France s'ils se trouvent en situation régulière. Commentant cette initiative, M. Jean Le Garrec, délégué national du P.S. aux travailleurs immigrés, a estimé qu'elle marquait une « évolution importante » *de son parti.*

Pour témoigner de « *la pratique du P.S., qui s'attaque aux problèmes sur le terrain* », M. Jean Le Garrec a reçu les journalistes dans une cité de transit de Nanterre, en grève des loyers depuis le mois d'août dernier. Cette cité, située au pont de Bezons entre une usine et l'autoroute, a été construite en 1971. Elle est gérée par la SONACOTRA. Environ mille deux cents personnes y sont hébergées dans des conditions d'hygiène et de sécurité particulièrement lamentables. Sept résidents sur dix ont moins de seize ans. Alors que les familles avaient reçu l'assurance de trouver un logement avant deux ans, cinquante-cinq d'entre elles seulement sur cent quarante ont été relogées ailleurs en huit ans, dont trente par leurs propres moyens. Aucun relogement n'a eu lieu depuis trois ans.

M. Le Garrec a déploré que quelques municipalités de gauche soient pratiquement les seules dans le département à héberger une population étrangère dont l'importance atteint parfois 25 % de la population locale.

Selon M. Le Garrec, « *il faudrait un nouveau Zola pour décrire, dans la France actuelle, les conditions de vie des immigrés, nouveaux boucs émissaires du chômage* ». Il y a pourtant, a noté le secrétaire national du P.S., une stabilisation et une sédentarisation de cette communauté étrangère, dont les caractéristiques tendent à rejoindre celles de la population ouvrière nationale. La présence de cette communauté très jeune (1 086 000 enfants de moins de dix-neuf ans, 80 000 naissances par an, 35 000 jeunes gens accédant chaque automne, sans préparation pour la plupart, au marché du travail) réclame une véritable politique d'insertion, « *faute de quoi les risques de marginalisation s'accentueront, ainsi que la prolifération de nouveaux ghettos* ». M. Le Garrec se demande s'il n'est déjà pas trop tard pour éviter une telle issue qui serait, selon lui, dramatique. « *En face de cette situation*, a-t-il ajouté, *il n'y a, du côté du pouvoir, qu'un discours vaguement humaniste, dont on se demande s'il ne prépare pas, en réalité, une politique répressive.* » Quant à l'« aide au retour », n'aurait-il pas fallu la mettre en place il y a dix ans ?

Etre électeur municipal

Il aurait fallu, surtout, selon M. Le Garec, assurer une formation professionnelle utile au pays, avec un crédit d'heures pris sur le temps de travail (par exemple deux cents heures) développer l'alphabétisation au lieu de démanteler l'Association pour l'enseignement des étrangers ; donner des garanties d'emploi aux travailleurs désirant rentrer dans leur pays, c'est-à-dire promouvoir une réelle politique de soutien au tiers-monde et faire financer la politique de l'immigration par le budget.

C'est pour remédier au vide juridique en matière d'immigration que le P.S. entend préconiser une politique qui passe d'abord par la reconnaissance des droits civiques les plus élémentaires des immigrés. Les points essentiels de la proposition de loi mise au point par le groupe socialiste sont les suivants : garantie des droits d'expression et d'association dans les seules conditions du droit commun par l'abrogation de la loi de 1939 limitant le droit d'association d'autre part la possibilité pour l'étranger en situation régulière d'être électeur aux scrutins municipaux, et par conséquent citoyen à part entière dans la cité. Le P.S. attache beaucoup d'importance à cet article constitutif des droits civiques.

Le P.S. propose aussi que l'étranger en situation régulière ne puisse être expulsé. Il s'agit de mettre fin à la notion de peine complémentaire qui rattache l'expulsion à une faute pénale (troubles à l'ordre public, etc.). Enfin, toute décision de refus de délivrance ou de renouvellement d'une carte d'identité de travailleur immigré devrait « être motivée ». Cet article prévoit de plus des modalités de recours, l'appel étant suspensif.

M. Le Garrec a conclu en soulignant que l'action du parti socialiste s'organisera à trois niveaux : d'abord un soutien de plus en plus grand aux luttes des travailleurs immigrés et la recherche d'une action unitaire, à l'exemple de l'accord conclu récemment par douze organisations et partis de gauche de la région parisienne ; ensuite, le développement d'une expérimentation sociale au niveau municipal, en liaison avec l'Association des élus socialistes et républicains, présidée par M. Dubedout, maire de Grenoble ; enfin, le P.S. a demandé au bureau de l'Internationale socialiste le développement d'une action commune avec les partis socialistes et sociaux-démocrates européens. Une commission « immigration » sera mise en place par le bureau de l'Internationale.

Au cours du premier trimestre de 1979, un colloque ayant pour thème « Tiers-monde et immigration » sera organisé par le parti socialiste français. « *En développant notre action sur le terrain de l'immigration*, a conclu M. Le Garrec, *nous concrétisons les réalités et la dimension de notre projet politique : le respect de l'identité culturelle de chaque homme et femme, la nécessité de développer et de garantir les libertés, l'illustration commune de notre volonté de lutte contre l'impérialisme et ses conséquences.* »

Les syndicats divisés sur la riposte aux décisions du gouvernement et du patronat

La C.G.T. organise seule une journée « d'ampleur nationale » le 21

C'est en ordre dispersé que la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont décidé de riposter aux mesures gouvernementales sur la Sécurité sociale et à l'annonce de dizaines de milliers de licenciements. La C.G.T. seule appelle les salariés « à une action d'ampleur nationale le 21 décembre avec arrêts de travail pouvant aller de une heure à vingt-quatre heures, avec rassemblements et manifestations ». La C.F.D.T. a invité ses syndicats à exiger, dès lundi 18 décembre, dans les entreprises une augmentation de salaire qui compenserait la diminution du pouvoir d'achat provoquée par l'accroissement des cotisations et à organiser des actions locales et régionales contre les licenciements. Quant à la FEN, favorable à une manifestation nationale, elle doit faire connaître définitivement sa position lundi prochain.

Les désaccords entre la C.G.T. et la C.F.D.T. ont à nouveau éclaté au grand jour jeudi après-midi, alors qu'après le refroidissement de leurs relations, qui date de la rupture entre le P.C. et le P.S., une amorce de rapprochement s'esquissait après le quarantième congrès de la C.G.T. En principe, une réunion le 20 décembre est d'ailleurs toujours prévue entre les dirigeants des deux confédérations.

Pour la C.F.D.T., l'appel à une grève nationale de vingt-quatre heures, proposée au départ par la C.G.T., et même une manifestation nationale, suggérée par la FEN et acceptée par la C.G.T., ne sont pas « *une forme d'action réaliste et adaptée, car elle ne peut pas aboutir à des résultats* ». Opposée à une « *procession contestataire de pure forme* », la C.F.D.T. a décidé d'engager une action diversifiée : intervention auprès des parlementaires ; appel aux syndicats d'entreprises pour des actions diverses, afin d'obtenir une augmentation des salaires ; développement d'initiatives locales et régionales contre les licenciements. La C.F.D.T. précise que des actions communes à ce niveau sont d'ores et déjà décidées avec la C.G.T.

La C.G.T., quant à elle, estime aberrant que, « *face à l'attaque frontale et violente du gouvernement, les confédérations restent l'arme au pied et ne se prononcent pas pour une action nationale immédiate* ». La position de la C.F.D.T., a déclaré M. Georges Séguy, procède d'« *un certain formalisme, pour ne pas dire dogmatisme, en voulant maintenir des types d'action qui excluent toute idée d'initiative nationale* ». Dire aux salariés de demander aux chefs d'entreprises une augmentation de salaire est absurde, car « *le patronat déclarera qu'il n'est pour rien dans l'accroissement des cotisations* ». La journée nationale du 21 décembre doit être le départ d'une vaste campagne.

En fait les divergences sont plus profondes. Mme Jacqueline Lambert, secrétaire nationale de la C.G.T., s'est étonnée du contenu parfois positif à l'égard du gouvernement du premier communiqué qu'à publié la C.F.D.T. Et il lui semble, qu'au niveau confédéral du moins, la C.F.D.T. approuve implicitement le déplafonnement des cotisations, tout en jugeant qu'une bonne partie des salariés n'est pas prête à lutter. La C.G.T. considère, à l'inverse, que l'absence d'une riposte nationale ne ferait que renforcer le sentiment d'impuissance qui règne dans une partie de la population. « *Même si nous étions minoritaire*, a indiqué M. Georges Séguy, *nous n'hésiterions pas à lancer notre appel en faveur d'une riposte générale.* » — J.-P. D.

LES RÉACTIONS APRÈS L'AUGMENTATION DES COTISATIONS SOCIALES

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré jeudi 14 décembre : « *Les décisions prises par le gouvernement en matière de Sécurité sociale sont douloureuses. Elles étaient inévitables. Elles ne seront pas facilement comprises par les cadres. C'est pourquoi par les cadres. C'est pourquoi elles devront être expliquées. C'est bien sûr, la tâche du gouvernement, mais c'est aussi la responsabilité des partis de la majorité* ».

● *Le Centre des démocrates sociaux* proposera, en janvier 1979, un plan de réforme de la Sécurité sociale « *fondé sur la responsabilité des citoyens, le pluralisme de gestion, la solidarité nationale entre tous les Français et la simplification de la législation et de la réglementation* ». M. Jean Briane, député de l'Aveyron, président de la commission des affaires sociales du C.D.S., a déclaré jeudi 14 décembre : « *Si le gouvernement a été contraint de prendre des mesures pour faire face au fonctionnement de la Sécurité sociale, il est urgent qu'il s'attaque aux causes de son déficit.* »

● *Le P.S.U.* a déclaré, jeudi 14 décembre, que « *le déficit de la Sécurité sociale est intégralement imputable à la politique du gouvernement* ». Il estime qu'« *aucune des mesures prises par le gouvernement n'apporte la moindre modification à cette politique : au contraire, elles l'aggravent par la diminution du pouvoir d'achat qui résulte de l'augmentation des cotisations pour les salariés* ». Le P.S.U. préconise le « *déplafonnement général des cotisations* ».

● *Erratum.* — La Copromer n'est pas en difficulté. A propos de la crise de l'emploi à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), une erreur de transmission nous a fait écrire que la société Copromer, une entreprise de mareyage, était en difficulté (*le Monde* daté 3 - 4 décembre). Il s'agissait en réalité d'une autre entreprise, dont le sigle est similaire, également spécialisée dans les produits de marée.

AFFAIRES

Les groupes japonais se lancent à la conquête du marché mondial de l'électronique

La firme britannique General Electric et le groupe japonais Hitachi vont constituer une filiale commune (G.E.C.-Itachi Television Ltd) qui fabriquera en Grande-Bretagne des téléviseurs couleurs et monochromes ainsi que des chaines musicales destinées au marché intérieur britannique et à l'exportation. Cet accord illustre la stratégie des groupes japonais qui poursuivent avec obstination la conquête du marché mondial de l'électronique.

De notre envoyé spécial

Tokyo. — « *Pourquoi vous fatiguer à produire téléviseurs, radios, magnétoscopes, chaines hi-fi, et autres calculatrices ? Notre industrie électronique a vocation pour produire pour le monde entier.* »

Notre interlocuteur japonais esquisse un sourire. Sans doute le propos a-t-il dépassé sa pensée ! Mais à peine. Car cette boutade illustre l'agressivité d'une industrie électronique qui applique méthodiquement sa stratégie de conquête du marché mondial. Avec d'autant d'opiniâtreté qu'elle y est condamnée. Il lui faut tout à la fois exporter ses produits traditionnels, son marché intérieur étant saturé, et trouver de nouveaux produits pour les consommateurs locaux.

L'industrie électronique japonaise figure parmi les cinq « créneaux » choisis par le Japon en 1974 pour son redéploiement industriel, avec la chimie fine, la sidérurgie, la confection de luxe et la mécanique. Les exportations de ces cinq secteurs doivent payer la facture pétrolière japonaise.

Les grands électroniciens japonais, Sony, Hitachi, Toshiba, Fujitsu, Matsushita, Nippon Electronic (NEL), articulent leur nouvelle offensive autour de deux grands axes : la multinationalisation des activités ; l'amélioration des technologies dans les domaines qui avaient été laissés de côté (télécommunications, satellites, équipements professionnels, services informatiques). Dans les deux cas, l'Europe est directement concernée : soit comme marché, soit comme réservoir de brevets et de licences.

Le passage à la multinationalisation se traduit par des implantations d'usines un peu partout dans le monde. Elles concernent surtout les matériels grand public. Mais on parle déjà d'unités de production en informatique (au Brésil) et en télécommunications. Hitachi, Fujitsu et NEL envisagent de construire une usine de centraux en Amérique latine. En Europe, la stratégie japonaise s'adapte aux pays et varie selon les produits. Quand il n'y a pas — ou plus — de grands concurrents nationaux, ils essayent d'exporter le plus longtemps possible. Quitte à fabriquer, au Japon ou en Asie du Sud-Est, pour le compte de sociétés européennes (cas des magnétoscopes ou des lampes). Dans les secteurs où ils commencent seulement à s'aventurer hors du Japon (informatique, circuits intégrés), ils cherchent des « partenaires ». Ainsi les grands ordinateurs Fujitsu figurent au catalogue de Siemens ou d'Amdahl aux Etats-Unis. Pour d'autres produits (grand public), ils proposent d'implanter des usines locales, voire de signer des accords de coopération avec des industriels européens.

La France aussi ?

Récemment, les fabricants européens de téléviseurs couleurs, inquiets de la pénétration des postes japonais, ont haussé le ton, saisi les *Communautés européennes*, menacé... « *Si la C.E.E. nous le demande, nous serons bien obligés de reconsidérer ce problème* », reconnaît-on humblement à Tokyo, où l'on ajoute aussitôt : « *Pour diminuer nos importations, nous sommes prêts à produire en Europe*, ... ce qui « *améliorera l'emploi et les balances commerciales* ». Déjà Hitachi est implanté en Finlande, Sony a une usine en Irlande et Toshiba a repris la société Rank en Grande-Bretagne. Une filiale commune, la General Electric britannique et Hitachi, vient d'être constituée, Sanyo et Thorn négocient. Demain, ce sera l'Espagne : Toshiba y négocie l'implantation d'une usine de tubes couleurs ; Hitachi songe à racheter un fabricant local (Vanguard), tout comme Sanyo.

La France accueillera-t-elle à son tour des usines japonaises ? Du côté des pouvoirs publics, les avis sont partagés. Certains fonctionnaires, au nom de l'emploi et de la balance commerciale, seraient prêts à accepter toutes les propositions. D'autres sont plus nuancés et prônent une politique plus sélective : on n'accepterait des usines « japonaises » que dans les secteurs où il n'existe pas de production française concurrente (par exemple les magnétoscopes). Rien n'est fait, mais l'idée est dans l'air. Le Japon fascine bon nombre de hauts fonctionnaires, de banquiers, voire d'industriels. A Tokyo, certains rêvent même d'une belle et bonne coopération entre le groupe Thomson, premier électronicien de France, et un ou des groupes japonais. N'est-on pas après tout dans l'ère de la division internationale du travail ?

Pour le moment, les dirigeants de Thomson ne veulent pas en entendre parler. Du moins officiellement, même s'il existe des accords pour les matériels professionnels limités avec Sony ! Il reste qu'en Asie du Sud-Est d'aucuns se demandent si, sans s'en apercevoir, Thomson n'a pas déjà mis le doigt dans l'engrenage.

Le groupe possède une usine à Singapour, qui produit des thermostats pour des réfrigérateurs japonais. D'importantes extensions sont en cours pour la fabrication de téléviseurs : noir et blanc dans un premier temps, puis couleurs. Ils sont destinés à la société allemande Normende, entrée récemment dans le groupe et à certains marchés à l'exportation. Or ces postes seront montés à partir de composants (y compris les tubes) japonais, notamment de J.V.C. Certes, pour le moment, il ne s'agit que de postes couleurs de petites dimensions pour lesquels les Européens n'ont pas de tubes. Mais demain ?

Fiers de leur technologie dans le grand public, désireux de l'imposer peu à peu — même en Chine, où Hitachi va installer une usine de tubes de TV couleurs, — les électroniciens japonais sont conscients de leurs faiblesses : « *Nous avons quelques problèmes avec la recherche fondamentale. Les grandes découvertes, les innovations révolutionnaires, sont venues de l'étranger. Nos chercheurs travaillaient sur les applications. Ils résolvaient. Maintenant, ils vont devoir découvrir et résoudre.* » Voilà les Européens prévenus !

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

PREMIERS ARRIVAGES DE PÉTROLE CHINOIS AUX ETATS-UNIS EN 1979

Coastal States Gas Corp sera la première compagnie américaine à importer du pétrole chinois. Aux termes d'un accord annoncé mardi 21 novembre, les premières livraisons en provenance du champ pétrolifère de Taching (au nord-est de la Chine) parviendront sur la côte ouest au début de l'an prochain. Le président de Coastal, M. Oscar S. Wyatt, précise que l'accord, négocié la semaine dernière à Pékin entre China National Chemicals Import and Export et Coastal States Trading Inc., prévoit la livraison de plus de 3,6 millions de barils de pétrole (500.000 tonnes). Les précédents accords passés avec la Chine pour l'exportation de pétrole avaient jusqu'à présent toujours été conclus au niveau des gouvernements, a souligné M. Wyatt.

Coastal assurera le transport du brut chinois à bord de ses propres pétroliers. — *(A.F.P.)*

[Très peu de pétrole chinois a jusqu'ici été importé en Europe ou aux Etats-Unis. En Italie, la compagnie de raffinage Garrone en a acheté en petite quantité. Un accord à long terme est étudié entre les deux pays. En France, la C.F.P. s'en est fait livrer à titre expérimental.]

PUBLICATION JUDICIAIRE

Un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 9 mars 1977, confirmé par arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 10 juillet 1978.

PAR CES MOTIFS

Condamne FRESSOZ à payer à la Société des LABORATOIRES DEBAT la somme de CINQ MILLE FRANCS (5.000 F) et à Jacques DEBAT la même somme, à titre de dommages-intérêts, en réparation du préjudice à eux causé par les articles parus sous le titre « Debat de Laine » dans le journal « LE CANARD ENCHAINE » le 31 mars 1976 et 9 juin 1976 ;

Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans le numéro du « CANARD ENCHAINE » qui sera publié dès après la signification du présent jugement et à ce à la même place et dans les mêmes caractères que l'article publié le 31 mars 1976 et sous le titre « Un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris » ;

Ordonne la même publication dans quatre journaux au choix du demandeur sans que le coût de chaque insertion dépasse DEUX MILLE FRANCS (2.000 F) ;

Déclare la Société EDITIONS MARECHAL civilement responsable de FRESSOZ ;

Pour extrait : Me Gilbert HEISZMANN.

Pour extrait. :
Me Gilbert HEISZMANN.

ÉNERGIE

BELGRADE ATTEND LA LUMIÈRE VENUE DU CIEL

(De notre correspondant.)

Belgrade. — *Pour une fois, dans un pays communiste, athées et croyants sont d'accord : le salut ne peut venir que du Ciel.*

« Les choses étant ce qu'elles sont, *a déclaré mercredi 13 décembre lors d'une conférence de presse un membre du gouvernement fédéral,* il ne nous reste qu'à prier Dieu, qui seul peut nous accorder la pluie et nous tirer de la situation présente. »

La raison de cette ferveur, qui gagne les uns et les autres, c'est tout simplement la crise énergétique dans laquelle les vingt et un millions de Yougoslaves sont plongés depuis une dizaine de jours. Les centrales hydrauliques construites à grands frais ces vingt dernières années, y compris l'ouvrage géant sur le Danube, ne travaillent plus qu'à 60 %, au maximum à 70 % de leur capacité.

La pluie n'est pas tombée depuis trois mois et la neige, qui, en cette saison, est d'habitude abondante, fait défaut. Alors les lacs d'accumulation d'eau sont à moitié vides. Les centrales thermiques marchent à plein rendement, mais ne parviennent pas à compenser le déficit. Les autorités ont pris alors des mesures de restrictions draconiennes. Belgrade en est particulièrement atteinte. Pendant huit heures, chacun des trois secteurs de la ville (un million trois cent mille habitants) est privé de courant. L'éclairage des rues est réduit au strict minimum, les enseignes lumineuses sont éteintes, les feux aux croisements des rues en panne. Dans les bâtiments ultra-modernes qui abritent des milliers de personnes, ascenseurs, réfrigérateurs, machines à laver sont arrêtés, de même que le chauffage central. Le courant a été coupé à plusieurs reprises dans des établissements sanitaires, des écoles, des jardins d'enfants, et certaines entreprises, qui subissent des pertes considérables.

Il y a également une pénurie de mazout et de butane due, affirment les commerçants, aux difficultés de transport. Lampes de poche, dans les magasins, et bougies, dans les églises, ont disparu complètement. On paie son poids d'or une lampe à pétrole quand on la trouve. Il fait sombre et froid à Belgrade.

Dans un éditorial, le principal quotidien belgradois, Politika, *exige la formation d'une commission nationale pour établir les raisons de la crise, « l'irresponsabilité étant sans fin et contagieuse ».*

PAUL YANKOVITCH.

Les espérances déçues

(Suite de la première page.)

Il est peu probable que la hausse dépasse 10 % pour 1979.

Depuis la nationalisation du gaz et la prise du contrôle par l'Etat algérien, le 24 février 1971, de 55 % des avoirs pétroliers des compagnies étrangères, la prise en main de l'industrie nationale de base est apparue aux pays producteurs comme un pas indispensable vers l'indépendance réelle. Les pays membres se sont donc efforcés d'obtenir la maîtrise de leur richesse. Mais ils n'ont que rarement été à même de prendre la relève technologique des compagnies pétrolières internationales. Celles-ci se sont alors refait une santé comme prestataires de services. Que la fiscalité leur déplût en Indonésie ou au Nigéria, et immédiatement cessaient les forages, cette recherche pétrolière indispensable pour faire des découvertes et financer les futurs plans de développement.

Cette puissance sauvegardée des « majors », on peut aussi la mesurer dans la résistance des pays industrialisés à exporter leur technologie. *« Nous ne pourrons plus longtemps nous contenter de jouer les fournisseurs de matière première »*, menaçait, à Vienne, au mois d'octobre 1978, le secrétaire général de l'OPEP, M. Ali Jaidah. *« Si les pays industrialisés ne veulent pas coopérer, nous agirons unilatéralement. »* Vœu pieux ? Il est normal que les pays producteurs désirent transformer les 13 dollars du baril de pétrole brut en 40 dollars de produits raffinés. Mais comment contourner ces compagnies qui règnent sur le commerce international, la transformation et toujours — en fait — la production. *« Elles ont besoin de notre pétrole, nous avons besoin de leur technologie »*, avoue le ministre du pétrole des Emirats.

Le pétrole est moins cher

Les pays de l'OPEP ont dû « composer », et plusieurs d'entre eux ne semblent plus très pressés de nationaliser leur industrie pétrolière à 100 %. L'accord entre l'Arabie Saoudite et les sociétés américaines réunies dans l'ARAMCO — qui exploite le « brut » saoudien — n'est, par exemple, toujours pas signé...

Cette dépendance à l'égard de la technologie occidentale — pour leurs activités pétrolières comme pour leur développement économique — a pesé lourd sur la pables de se mettre d'accord sur un « prix politique », les treize membres de l'Organisation se sont soumis, sous l'impulsion de l'Arabie Saoudite, aux lois du marché et au calcul économique.

Le choix d'un prix n'est pas simple. Il doit tenir compte des effets de toute hausse sur la demande, sur les découvertes dans les pays non membres, sur la santé de l'économie mondiale. Il est aussi le résultat d'un équilibre entre les stratégies divergentes — notamment sur l'exploitation présente et le futur — des pays à fortes réserves et faible population (Koweït, Arabie Saoudite) et de ceux à faibles réserves et fortes populations (Indonésie, Nigéria). Il est résulté de ces contradictions une modération qui a ramené les prix en deçà de leur niveau du 1er janvier 1974.

Si l'on prend le taux d'inflation dans les pays de l'O.C.D.E., le prix du pétrole en dollars constants a baissé de 10 % en cinq ans. Les économètres américains sont maintenant optimistes. Ils estiment que, si la *« rationalité économique »* continue de présider aux décisions de l'OPEP, *« les prix pétroliers ne devraient pas croître de plus de 2 % par an — en termes réels — dans les dix années à venir »*. Et si, il y a cinq ans, la Banque mondiale envisageait pour 1985 des excédents financiers de « pétrodollars » de 650 milliards, il semble désormais admis que le solde positif de la balance des paiements courants des pays riches de l'OPEP sera à peine suffisant pour équilibrer, à cette époque, le déficit des membres les moins favorisés de l'Organisation.

Les difficultées rencontrées par l'OPEP pour harmoniser les choix (à preuve la scission intervenue sur les prix à Doha en décembre 1976) ont également pesé lourd sur les missions que certains de ses membres souhaitaient lui voir remplir. Comment prétendre aujourd'hui que *« le cartel »* est devenu le fer de lance du tiers-monde dans sa lutte pour un « nouvel ordre économique mondial » ? Les tentatives effectuées par les producteurs d'autres matières premières en vue de former, à l'instar de l'OPEP, un oligopole ont toutes échoué ; le dialogue Nord-Sud — amorcé pour éviter une confrontation entre consommateurs et producteurs — s'est achevé en 1977 sans la moindre concession réelle des pays industrialisés (le Fonds commun de stabilisation des matières premières traîne encore dans les méandres de la CNUCED).

L'altruisme de certains des membres de l'OPEP à l'égard du quart-monde a aussi diminué à mesure qu'augmentait le coût financier des plans de développement. Malgré une aide de 5,5 milliards de dollars en 1977 (soit en moyenne 2 % du P.N.B. des pays pétroliers, contre 0,31 % pour les nations de l'O.C.D.E.), il fut bientôt évident que chaque augmentation touchait d'abord les pays les plus pauvres de la planète.

Enfin, les pays pétroliers n'ont pas réussi à peser de leur poids énergétique sur la solution du conflit du Proche-Orient, puisque les négociations en cours entre Israël et l'Egypte ne représentent en aucun cas la paix qu'ils désirent.

Le pilier saoudien

Cet échec relatif de l'OPEP à atteindre, ces dernières années, tous ses objectifs n'a pas empêché (ou a-t-il été provoqué par ?) l'émergence d'un de ses membres parmi les grandes puissances mondiales. Avec le quart des réserves connues, l'Arabie Saoudite domine, compose même le cartel.

Washington s'est essentiellement efforcé — non sans succès — de renforcer le caractère pro-américain du royaume wahabite, en liant l'économie de celui-ci à celle des Etats-Unis (zone dollar, ventes d'armes, aide au développement). Mais l'argent donne aussi à Ryad une puissance autonome. Deuxième donneur d'aide dans le monde après les Etats-Unis, il sait pouvoir compter sur la reconnaissance des bénéficiaires.

L'Arabie Saoudite est enfin le seul des membres de l'OPEP à pouvoir adapter sa production à sa politique. Ainsi, lorsqu'en décembre 1976, à Doha, le cheikh Yamani a refusé de se joindre à la majorité qui décidait une hausse de 10 % du « brut », il ne s'agissait pas forcément de faire plaisir à Washington. Pour que cette majoration soit effective et durable, Ryad aurait dû réduire sensiblement sa production (donc ses recettes), alors que l'Iran et l'Irak, voisins peu appréciés, auraient bénéficié intégralement des 10 %. Impensable.

Mais l'Arabie Saoudite paraît aussi fragile que l'Iran, et il n'est pas certain que les pays industrialisés puissent indéfiniment s'appuyer sur elle. Or ces derniers n'ont guère agi pour réduire leur dépendance pétrolière : le grand espoir nucléaire de 1974 s'est éteint dans la majorité des pays (à l'exception de la France et du Japon), de fortes résistances se font jour pour retourner au charbon, l'Alaska compense à peine le déclin de production des autres Etats américains, et les « fabuleuses » découvertes mexicaines de ces derniers mois ne seront pas exploitables avant au moins dix ans.

Quant aux politiques d'économie de l'énergie, c'est la position américaine qui les résume le mieux : en 1974, M. Nixon parlait d'« indépendance » pour 1980. En 1978, les Etats-Unis importent près de 50 % de leur pétrole. En 1975, le président Ford envisageait une baisse des importations de 2 millions de barils par jour (mbj) pour 1977 ; elles ont, en fait, augmenté de 2 millions. Enfin, le président Carter, après avoir présenté (en avril 1977) un projet de loi qui prévoyait de réduire ces importations de 2,5 mbj en 1985, a signé le mois passé une loi qui n'empêchera pas les Etats-Unis... d'augmenter leurs achats de pétrole de plus de 2 millions de barils par jour, à en croire le secrétaire américain à l'énergie, M. Schlesinger.

En bref, les conditions qui précédaient l'embargo de 1973 se sont plutôt aggravées. Il suffirait que l'OPEP abandonne sa « rationalité économique » pour redevenir une inquiétude majeure pour les économies occidentales.

BRUNO DETHOMAS.

LES PARTICIPANTS

Voici la liste des ministres participant à la réunion de l'OPEP :

Algérie : Ahmed Ghozali ; Arabie Saoudite : Ahmed Zaki Al-Yamani ; Emirats arabes unis : Maneh Saïd Al-Oteiba ; Equateur : Eduardo Polanco ; Gabon : M'Bouy Boutzit ; Indonésie : professeur Subroto ; Irak : Tayeh Abdel Karim ; Iran : Hassan Ali-Mahran ; Libye : Ezzedine Mabrouk ; Koweït : Ali Khalifa Al-Sabah ; Nigéria ; Mohamed Buhari ; Qatar : Abdel Aziz Ben Khalifa Al-Thani ; Venezuela : Valentin Hernandez-Acosta.

A Moscou

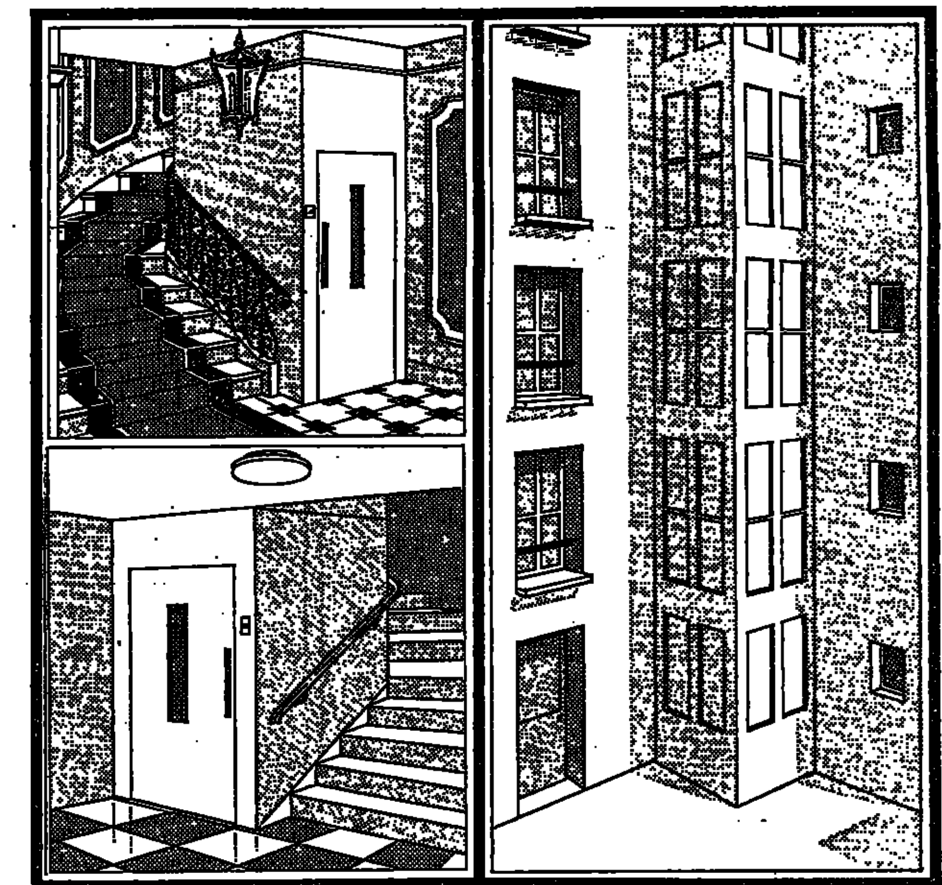
« ETEIGNEZ LA LAMPE INUTILE »

(De notre correspondant.)

Moscou. — Si l'Union soviétique ne connaît pas de crise de l'énergie comme le monde capitaliste — ainsi que se plaît à le répéter la propagande officielle, — les Soviétiques n'en sont pas moins invités de plus en plus souvent à faire des économies d'énergie, de combustible, d'électricité.

Pour montrer ce qui est possible, le journal « Moscou Soir » a organisé, le mercredi 13 décembre, une expérience : il a demandé à tous les Moscovites, qu'ils soient chez eux ou encore à leur travail, de se montrer dans la soirée particulièrement économes d'électricité en éteignant les lampes qui brûlent inutilement dans les pièces inoccupées, en renonçant à brancher le téléviseur ou l'appareil de radio si la famille est en train de discuter pendant le dîner.

Selon « MOSCOU SOIR » de jeudi, le résultat a été probant : 240 000 kW-h ont été ainsi économisés, ce qui représente la consommation de 75 000 ménages pendant 24 heures. Malgré ses imperfections, cette tentative témoigne d'un souci nouveau des dirigeants soviétiques alors que, cette année, les objectifs du plan n'ont pas été atteints ni pour la production de pétrole et de gaz, ni pour l'extraction de charbon. — D. V.



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

La Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal annonce qu'elle fera une offre aux actionnaires du Crédit foncier franco-canadien pour la totalité des actions en circulation, au prix de 140 dollars (dollars canadiens) l'action, payable comptant. L'offre sera faite à la condition qu'un minimum de 51 % des actions soient déposées selon les termes de l'offre et à la condition que, en vertu de la législation proposée à laquelle le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières fait référence dans sa déclaration du 6 décembre 1978 à l'Assemblée nationale du Québec, il soit permis à la Banque d'épargne, sans restriction, d'acquérir les actions ainsi déposées et d'exercer les droits y afférents.

The Montreal city and district savings bank announces its intention to make a cash offer to the shareholders of Crédit foncier franco canadian for all the outstanding shares, at a price of 140 dollars (canadian) per share. The offer will be subject to the condition that a minimum of 51 percent of the shares are deposited under the terms of the offer, and that pursuant to the proposed legislation referred to in a statement by the minister of consumers, cooperatives and financial institutions before the national assembly of Quebec on december 6th, 1978, the Montreal city and district savings bank is permitted without restriction to acquire the shares deposited and to exercise all rights attached to the shares.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Le Crédit foncier franco-canadien a été avisé par la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal de son intention de faire une offre aux actionnaires du Crédit foncier pour l'acquisition de la totalité des actions en circulation au prix de 140 dollars l'action, payable comptant, sous réserve que 51 % des actions soient déposées et de certaines autres conditions.

La direction du Crédit foncier désire informer les actionnaires de la société qu'elle prend toutes les dispositions nécessaires pour s'assurer que les autorités compétentes, ainsi que les actionnaires, aient l'information requise pour porter un jugement en temps utile, et que le conseil d'administration du Crédit foncier fera connaître sa position après que les offres auront été effectivement faites et qu'il aura pu les étudier.

RAYMOND LAVOIE,
président-directeur général, Crédit foncier franco-canadien.

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Des solutions originales et variées
— Une gestion de patrimoine personnalisée

Le montant global des programmes souscrits auprès de la Banque de l'Indochine et de Suez, au titre des seules valeurs mobilières, par les particuliers désireux de bénéficier de la gestion de cette banque d'affaires du groupe Suez, s'élevait, au 30 septembre 1978, à 1 milliard 583 millions de francs.

Les avoirs de chaque titulaire sont répartis, après une analyse de patrimoine personnalisée, entre les secteurs suivants :

Investissements en valeurs garanties par l'État

Conçus pour permettre une croissance régulière grâce à un revenu garanti important (valorisations globales : + 16,50 % en 1975, + 7,48 % en 1976, + 15,02 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements internationaux à caractère immobilier

Bénéficiant des avantages d'un « placement pierre » en vue d'obtenir une croissance progressive grâce à des plus-values exonérées d'impôt et des revenus équilibrés (valorisations globales : + 18 % en 1975, + 7,61 % en 1976, + 10,03 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels français

Dans des entreprises de moyenne importance choisies pour leurs fortes perspectives de plus-values (valorisations globales : + 19,87 % en 1975, + 1,42 % en 1976, + 11,26 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Il est précisé que ces investissements bénéficient des dispositions fiscales de la loi du 13 juillet 1978 (déductibilité de 5 000 F pour les sommes nouvelles investies chaque année pendant la durée d'application de la loi).

Investissements industriels internationaux

Axés sur la recherche de plus-values importantes à long terme par la gestion diversifiée de grandes valeurs internationales sans exclure l'éventualité de fluctuations sensibles à court terme (valorisations globales : + 30,19 % en 1975, + 16,97 % en 1976, + 7,1 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels américains

Axés principalement sur la recherche à long terme de la croissance en capital grâce à une sélection de grands titres américains (valorisation globale + 9,84 % depuis sa création en mars 1977 jusqu'au 31 décembre 1977).

Éventuellement assortis de garanties d'assurance, de déductibilité et d'exonération fiscales, ces programmes permettent désormais d'offrir des solutions « sur mesure » adaptées à tous les problèmes d'épargne et de placement.

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur ces programmes, ainsi que sur toute autre forme de placement, sur rendez-vous ou par correspondance, auprès du Groupe Diffusion mobilière, programme d'investissement de la Banque de l'Indochine et de Suez, à Paris (8e), 5, rue de Tilsitt, tél. : 924-49-54, ou dans l'une de ses délégations régionales.

ÉCONOMATS DU CENTRE

Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises de l'exercice 1er octobre 1977/30 septembre 1978 s'est élevé à 2 094 449 263 F contre 1 858 281 428 F dans l'exercice précédent. Le bénéfice net est de 17 227 549 F contre 16 144 475 F dans le précédent exercice.

A l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 10 mars 1979, le conseil d'administration proposera de fixer le coupon à 23 F (34,50 F avec l'avoir fiscal) contre 20 F (30 F avec l'avoir fiscal) l'année précédente.

A l'assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu le même jour, le conseil proposera les mesures suivantes :

1) Extension de l'objet social à la restauration à titre principal ;

2) Approbation des fusions par absorption de deux sociétés filiales ayant une activité immobilière, la Société languedocienne et arlésienne et la Société Chic-Service ;

3) Augmentation du capital par incorporation de réserves (une partie de l'écart de réévaluation) avec distribution d'une action gratuite pour cinq, jouissance au 1er octobre 1978 ;

4) Renouvellement des pouvoirs au conseil d'administration d'augmenter le capital par souscription ou par incorporation de réserves et d'émettre des obligations.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 11 décembre 1978, a autorisé le conseil d'administration à émettre des obligations convertibles.

Usant de cette autorisation, le conseil, réuni le même jour, a décidé de procéder à l'émission au pair de 15.000 actions convertibles de 100 F chacune, correspondant à un montant de 1 500 000 F, émission réservée par préférence aux actionnaires de la société.

Cette émission est destinée à contribuer au financement d'une prise de participation assurant à la Compagnie métallurgique et minière le contrôle d'une entreprise française de forge avec laquelle les pourparlers en cours sont près d'aboutir.





DÉMOGRAPHIE

L'aide aux familles

PEU DE MESURES NOUVELLES

A l'exception de l'aide supplémentaire qui sera accordée aux familles qui auront des jumeaux, des triplés, etc., le président de la République n'a annoncé aucune mesure nouvelle à l'occasion du discours qu'il a prononcé jeudi 14 décembre sur la famille et les orientations de la politique familiale (*le Monde* du 15 décembre). En effet, l'institution d'un droit à la retraite pour certaines mères de famille, le versement d'au moins 1 000 F par mois et la garantie d'un revenu minimum familial de 3 500 F par mois en faveur des *familles d'au moins trois enfants* sont des promesses faites le 7 janvier lors de la présentation du « programme de Blois », puis répétées le 23 mai, lors de l'intervention de Mme Simone Veil au cours du débat général à l'Assemblée nationale sur la sécurité sociale.

Tout au plus, peut-on noter qu'en dépit des difficultés économiques le gouvernement confirme l'un de ses engagements qui ne deviendra d'ailleurs effectif qu'en juillet 1979.

Certes, le président de la République a évoqué l'accroissement important de la masse des prestations de 1977 à 1978 ; mais il ne retient comme base de calcul que la période au cours de laquelle un sérieux réajustement a été opéré en faveur des familles, grâce à la création du complément familial. Toutes les familles n'en ont d'ailleurs pas bénéficié.

Quant à l'accroissement plus rapide des prestations qui est annoncé par M. Giscard d'Estaing pour les années à venir en faveur des familles de trois enfants, il est socialement justifié, *vu les charges de ces familles.* Mais si la préoccupation du gouvernement est également d'ordre nataliste, la mesure retenue risque de s'avérer tout à fait inadaptée. Car la solution du problème démographique posé à la France — comme à d'autres pays européens — implique moins la naissance souhaitée d'un troisième enfant que l'arrivée rapide du premier. Pour des raisons sociologiques aussi bien qu'économiques, les jeunes se marient de plus en plus tard et attendent ensuite deux ou trois ans avant d'avoir un enfant. Si les pouvoirs publics veulent vraiment relancer la natalité, cela suppose, outre une amélioration des conditions de logement et de travail des *femmes, l'institution* d'une véritable aide familiale dès la première naissance. Il conviendrait aussi, au-delà des allocations familiales, d'étendre le congé-maternité bien au-delà des seize semaines actuelles.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Les réactions au discours du président de la République sur la politique familiale.* — La C.G.T. réclame une augmentation immédiate de 30 % des prestations. La C.F.D.T. déclare, tations. La C.F.D.T. déclare doit poser le problème démographique en respectant les choix personnels des personnes ayant les enfants à charge. Il faut, ajoute-t-elle, une « *réforme profonde des moyens que la collectivité consacre aux familles, avec le développement d'équipements collectifs appropriés* ».

● *Le Conseil économique et social* a adopté, le 13 décembre, le projet d'avis sur « la convention de Lomé, les accords méditerranéens, conclus par la C.E.E., et leurs conséquences sur l'économie française ». Le vote a été acquis par 144 voix contre 24.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3530	4,3600	— 180	— 160	— 340	— 320	—1030	— 970
$ can. ...	3,6880	3,6930	— 150	— 105	— 270	— 230	— 700	— 650
Yen (100).	2,2240	2,2310	+ 90	+ 120	+ 160	+ 210	+ 410	+ 450
DM	2,2940	2,2990	+ 45	+ 70	+ 100	+ 120	+ 320	+ 370
Florin	2,1160	2,1220	— 70	— 55	— 140	— 110	— 270	— 220
F. B.(100)	14,4810	14,5190	— 420	— 305	— 725	— 595	—1940	—1570
F. S.	2,5780	2,5840	+ 140	+ 160	+ 290	+ 310	+ 825	+ 890
L. (1 000)..	5,1347	5,1460	— 415	— 360	— 790	— 725	—2240	—2090
£	8,6210	8,6395	— 450	— 400	—1025	— 950	—2890	—2700

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 5/16	3 9/16	3 3/4	4	3 3/4	4	3 1/2	4 1/8
$ E.-U. ...	9 13/16	10 1/16	11 1/8	11 3/8	10 7/8	11 1/8	11 11/16	11 15/16
Florin ...	9 3/4	10 1/4	9 15/16	10 5/16	9 13/16	10 1/16	9 5/16	9 11/16
F B. (100)	7 3/4	8 7/8	9 5/16	9 15/16	9 1/16	9 11/16	9 5/16	9 15/16
F. S.	— 1	0	— 3/8	— 1/16	— 1/4	+ 1/16	1/8	1/2
L. (1 000)..	9 1/2	10 1/2	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2	15 1/4	16 1/4
£	11 11/16	12 5/16	12 7/8	13 1/2	13 1/8	13 5/8	13 5/8	14 3/8
Fr. franç...	6 5/8	7 1/8	9 1/16	9 7/16	9 1/16	9 7/16	9 11/16	10 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



DEPUIS DIX ANS

La proportion de cohabitations prénuptiales a presque triplé en France

Une proportion croissante de jeunes Français vivent ensemble sans être mariés. Ils seraient même un sur dix chez les jeunes de dix-huit à vingt-neuf ans, soit une progression très importante : il y a dix ans le phénomène était, en effet, à peine mesurable.

A phénomène nouveau, expression nouvelle. Les sociologues ont forgé celle de « *cohabitation juvénile* ». Une situation à laquelle l'Association française des centres de consultation conjugale a récemment consacré un débat auquel participait M. Louis Roussel, maître de recherches à l'Institut national d'études démographiques et auteur, dans la revue *Population* de janvier-février de cette année, d'une étude remarquée sur la question (*le Monde* du 21 mars).

Inconnue ou presque dans certains pays européens comme le Portugal, la cohabitation juvénile est une forme naturelle de relations en Suède où elle précède 99 % des mariages. Avec 44 % de cohabitations prénuptiales en 1976-1977, contre 17 % en 1968-1969, la France se situe dans la moyenne, mais elle rattrape au grand galop son retard sur les pays scandinaves.

La cohabitation juvénile est, en France, plus fréquente dans les villes qu'à la campagne, chez les enfants de cadres supérieurs que dans les familles ouvrières.

Pour certains, cette cohabitation hors mariage, dénuée de toute contrainte sociale, est le seul moyen d'établir des relations vraies. Sans la liberté de se séparer, il n'y aurait pas de rapports authentiques. Pour un certain nombre de jeunes femmes, cette liaison est inséparable du combat pour leur émancipation, car elle préserve l'autonomie et l'identité de chacun.

Incontestable reflet de la libéralisation des mœurs et de la généralisation de la contraception, la cohabitation juvénile traduit aussi un besoin de liberté, une certaine insouciance propre à la jeunesse, voire le désir de choquer. Mais on aurait tort de n'y voir qu'un signe de plus de la « dégradation » des mœurs. Comparés aux générations précédentes, les « cohabitants » d'aujourd'hui, en renonçant à des relations sexuelles avec d'autres partenaires, *font plutôt preuve* d'ascèse...

Privilégiés par la naissance, les nouveaux concubins le sont aussi par leurs moyens d'existence, surtout ceux qui ne sont encore qu'étudiants. Dans beaucoup de cas, les parents soupirent... et paient. Les jeunes salariés sont aussi, à leur manière, des privilégiés. Surtout lorsqu'on sait que 62 % des jeunes ouvriers de seize à vingt-quatre ans continuent à vivre, faute de revenus suffisants, chez leurs parents (1). Une situation qui ne favorise pas la cohabitation prénuptiale.

Dans neuf cas sur dix, les « cohabitants » finissent devant M. le maire, le plus souvent lorsqu'ils décident d'avoir un enfant. En aucune manière le mariage ne paraît menacé. Tout au plus est-il retardé. Une satisfaction pour les natalistes en même temps qu'une preuve que, en dépit de ce détour, la famille tient bon.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Selon une enquête C.G.T.-IFOP (*le Monde* du 6 juin 1974).

● *Le VIIIe Plan,* qui couvrira les années 1981-1985, fera l'objet d'un débat au Parlement, à l'automne de 1980, a annoncé, jeudi 14 décembre, la présidence de la République, à l'issue d'une réunion du conseil central de la planification. Dès la session du printemps de 1979, le Parlement sera saisi des options du VIIIe Plan, celles-ci devant situer « *la place de la France dans le monde à l'horizon 2000* ».

« *Les procédures de préparation du plan et le contenu de celui-ci doivent être rénovés, afin que cet instrument de notre développement soit apte à répondre aux conditions auxquelles la France doit faire face* », a indiqué M. Giscard d'Estaing.

AGRICULTURE

LE FIDA VA TRIPLER SES PRÊTS AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

(De notre correspondant.)

Rome. — Un an après sa naissance, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'institution la plus récente des Nations unies, a fait le premier bilan de ses activités. Le président, M. Abdelmuhsin Al Sudeary, s'est adressé mercredi 13 décembre aux représentants des cent treize États membres réunis en session à Rome. Il leur a annoncé que le FIDA triplerait ses engagements en 1979 : les prêts accordés aux pays en voie de développement à des taux très favorables atteindraient 375 millions de dollars (contre 120 millions cette année) pour accroître la production alimentaire, combattre la malnutrition et la pauvreté rurale.

Selon M. Albdelmuhsin Al Sudeary, l'accroissement de la production alimentaire continue d'être « *parfaitement inadéquat* » dans la plupart des pays du tiers-monde. Il est souvent égal ou inférieur à 2 %, alors que l'Assemblée générale des Nations unies avait fixé un seuil de 4 %. « *Si cette tendance se poursuit,* a déclaré le président du FIDA, *l'écart entre les besoins alimentaires et la production dans les pays en voie de développement dépassera les prévisions déjà assez alarmantes de 85 millions de tonnes faites en 1974 à la conférence mondiale de l'alimentation.* »

ROBERT SOLÉ.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
14 DÉCEMBRE

La baisse s'accentue

Malgré le soutien apporté au marché par les organismes de placement collectif, le mouvement de repli amorcé à la veille du dernier week-end s'est sensiblement accentué jeudi à la Bourse de Paris et en clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse d'environ 1 % sur son niveau précédent.

Les dégagements effectués par la clientèle particulière ont pesé sur tous les compartiments, les magasins (grandes surfaces incluses) comptant parmi les plus éprouvés. Au total, une bonne cinquantaine de valeurs se sont alourdies au nombre desquelles figuraient plusieurs vedettes telles que Rhône-Poulenc, P.U.K., Roussel-Uclaf, Thomson-Brandt, Michelin, Carrefour et Peugeot.

L'intervention des « gendarmes », principalement motivée par le souci de ne pas dissuader les éventuels acquéreurs de SICAV-Monory de procéder à leurs achats, n'a donc pas réussi à endiguer le flot montant des ordres de vente. La situation, il est vrai, ne prête guère à l'optimisme. Après l'« affaire Chirac » et le « coup de l'acier », la charge accrue imposée aux entreprises pour renflouer les caisses de la Sécurité sociale paraît, aux milieux financiers comme au C.N.P.F., incompatible avec les objectifs fixés à ces dernières : reprise des investissements, accentuation des efforts à l'exportation, reconquête du marché national. La crainte des plus-values aidant, de nombreux investisseurs ont jugé bon dans ces conditions d'alléger leurs positions. Les professionnels, cependant, n'étaient pas pessimistes, beaucoup tablant sur une reprise d'ici à la fin de l'année ou en janvier, mais l'on sait trop ici ce que vaut ce genre de prévisions.

Sur le marché de l'or, le lingot a cédé 75 F à 28 860 F, tandis que le napoléon gagnait 2 F à 263 F, après 263,90 F, pour un volume de transactions revenu de 8,72 millions de francs à 5,19 millions de francs.

Baisse générale des valeurs étrangères.

LONDRES

Toujours préoccupés par les incertitudes politiques et économiques, le marché reste calme malgré le vote de confiance obtenu par le premier ministre. Les industriels ne varient guère. Etroite irrégularité des pétroles et des Fonds d'Etats. Fermeté des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 205 60 contre 204 ..

VALEURS	CLOTURE 14 12	COURS 15 12
Beecham	612 ...	615 ...
British Petroleum	926 ..	922 ...
Courtaulds	120 ..	121 ...
De Beers	358 ..	364 ...
Imperial Chemical	388 ..	389 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	231 .	233 ...
Shell	576	578 ...
Vickers	194	190 ...
War Loan 3 1/2 %	29 5 8	29 13/16
*West Driefontein	29 1/4	29 3 8
*Western Holding	21 ...	21 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SUCRERIES DU SOISSONNAIS ET COMPAGNIE SUCRIERE. — L'exercice clos le 30 septembre 1978 s'est soldé par un bénéfice net de 2,91 millions de francs contre un déficit de 0,53 million. Le dividende global a été fixé à 16,50 F contre 9 F.

PARCOR. — Augmentation du capital à 60,88 millions de francs contre 40,59 millions actuellement par distribution d'une action gratuite pour deux anciennes. Les actions nouvelles auront droit au dividende de l'exercice 1978, qui devrait être maintenu à son précédent niveau (31,50 F global).

C. G. E. — Le bénéfice net consolidé de l'exercice 1978 ne devrait pas être inférieur au précédent (390,1 millions de francs). Pour la société mère seule, le résultat sera en amélioration sensible (136 millions en 1977). Le revenu global d'une action devrait être proche de 34 F sur un capital récemment augmenté de 20 %. Quant à la valeur estimative du titre, elle a été fixée à 620 F (la Bourse cote environ 400 F).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977)

	13 déc.	14 déc.
Valeurs françaises	152,5	150,6
Valeurs étrangères	99,5	98,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	87,9	87,2

NEW-YORK

Un peu plus résistant

Après deux séances consécutives de baisse modérée, le New-York Stock Exchange s'est montré un peu plus résistant jeudi à Wall Street. A l'issue d'une séance pourtant marquée par une certaine indécision, l'indice Dow Jones a repris 2,68 points avant de s'établir à 812,54.

Le courant d'échanges est resté relativement maigre, puisque 20,84 millions d'actions seulement ont changé de mains contre 22,58 millions la veille. Finalement, sur 1912 valeurs traitées, 884 ont baissé, 586 ont progressé et 472 sont restées à peu près inchangées.

Le climat demeure assez maussade autour du Big Board. Après trois semaines consécutives de baisse, la masse monétaire a progressé la semaine dernière et l'on craint une nouvelle hausse des taux d'intérêts. De même, les opérateurs attendent avec une certaine inquiétude la décision de l'OPEP concernant un renchérissement des prix du pétrole. Enfin, ni la situation qui demeure explosive en Iran ni les difficultés rencontrées par M. Vance pour la signature d'un traité de paix israélo-égyptien ne sont de nature à encourager les initiatives boursières.

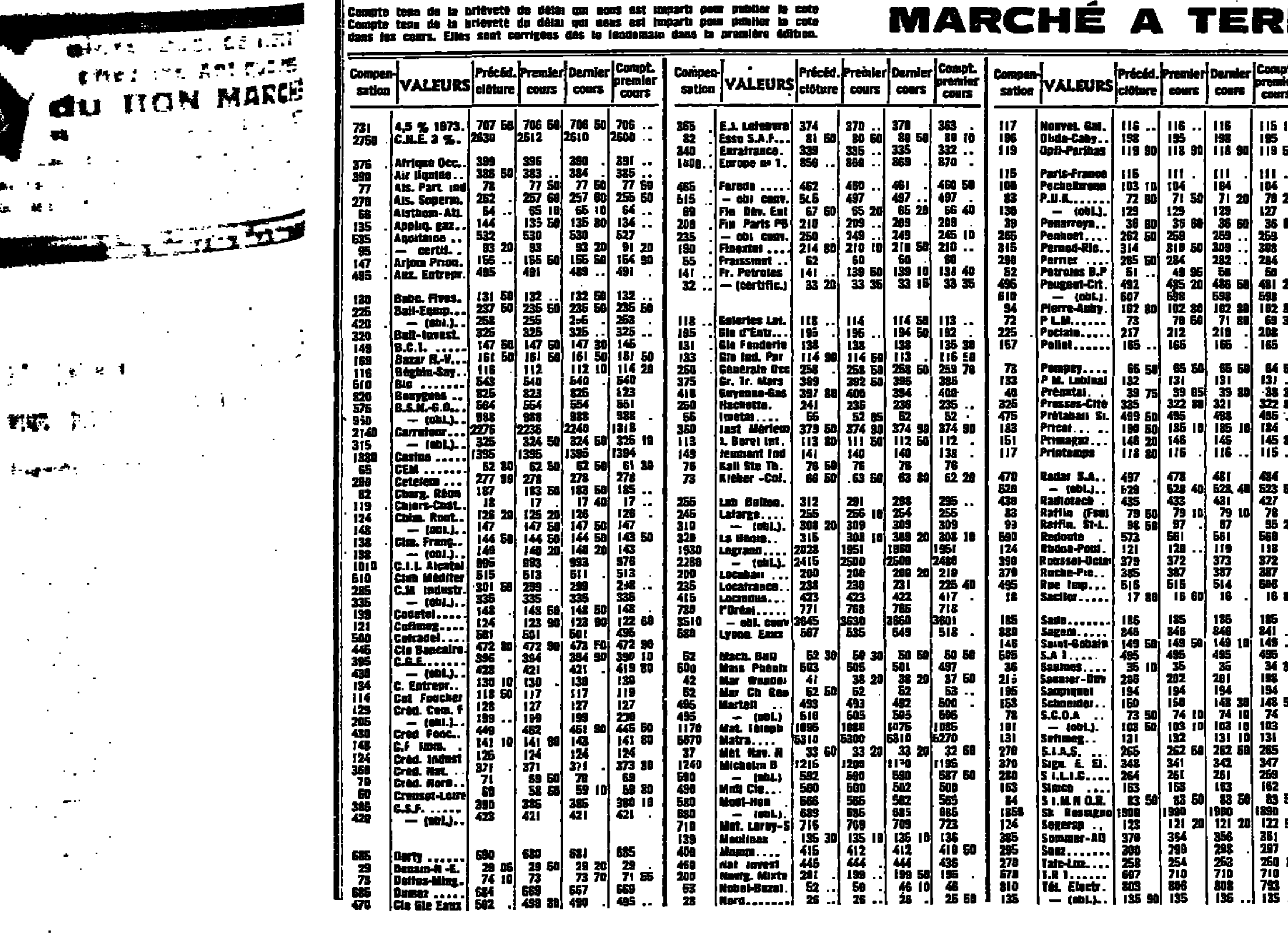
VALEURS	COURS 13 12	COURS 12 12
Alcoa	47 1/2	47 3 4
A.T.T.	61 ...	61 1/8
Boeing	68 5.8	70 1 4
Chase Manhattan Bank	30 ...	29 3/4
Du Pont de Nemours	124 1/4	125 1 4
Eastman Kodak	60 1/8	60 5/8
Exxon	48 5/8	49 3.4
Ford	41 ...	41 ..
General Electric	47 ...	47 1/2
General Foods	32 3 8	32 1 4
General Motors	55 3 4	56 1/8
Goodyear	16 3 4	16 1/8
I.B.M.	274 1 4	274 1/4
I.T.T.	27 1/2	27 3 4
Kennecott	22 ...	22 3 8
Mobil Oil	69 3 4	69 5 8
Pfizer	33 1 4	33 3 8
Schlumberger	88 1/4	88 1/2
Texaco	24 ...	24 ..
U. A. L. Inc.	30 1/2	30 3/4
Union Carbide	35 1/8	35 1/4
U.S. Steel	22 ...	22 1/4
Westinghouse	17 3/8	17 1/4
Xerox	52 1 4	52 7 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 12	15 12
1 dollar (en yens)	196 75	195 95

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %



BOURSE DE PARIS - 14 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 50	0 616	GAN (Sté) Centr.	649	650	Laffitte-Bail	173	173 .	Immoinvest	100 10	100 ..
5 %	53	4 342	S.P.E.G.	202 80	200	Locamail Immob.	297 ..	292	Cie Lyon. Imm.	114	...
5 % 1920-1960	... ..	4 342	Protectrice A.I.R.	240	240	Loca-Expansion	125	125 ..	UFIMEG	95	98 10
3 % amort. 45-54	..	1 118	U.A.P.	565	564	Locafinancière	174	174	U.G.I.M.O.	121 70	121 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

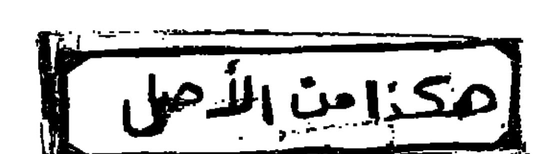
15/12	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14 12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14 12
[illegible]	[illegible]	[illegible]



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le gouvernement des Nouvelles-Hébrides est renversé

De notre correspondant

Vila. — Le gouvernement des Nouvelles-Hébrides, conduit par M. Georges Kalsakau, a été renversé, vendredi après-midi 15 décembre, par l'Assemblée représentative de l'archipel, élu le 11 janvier 1978. M. Kalsakau avait eu la lourde tâche de mener les préparatifs de l'indépendance du condominium franco-britannique, indépendance à laquelle les Nouvelles-Hébrides doivent accéder au début de 1980. Depuis plusieurs semaines déjà, il était fortement question qu'un remaniement intervienne afin de faire participer au gouvernement tous les partis politiques importants. En effet, les institutions avaient jusque-là été boycottées par le Vanuaaku Paty, force politique importante proche des Anglo-Saxons.

L'Assemblée a censuré le gouvernement Kalsakau, après lui avoir rendu hommage pour le travail accompli.

La motion de censure a été signée par dix-sept élus. Elle est ainsi rédigée : « *Vu l'évolution de la situation politique de l'archipel, vu les déclarations communes des gouvernements métropolitains en date du 27 octobre 1978 ; considérant qu'il y a lieu de tout mettre en œuvre pour la réalisation de l'unité nationale, considérant les difficultés que rencontre le gouvernement dans les négociations avec les dirigeants de l'opposition et les risques d'échec qui pourraient en résulter, après avoir rendu hommage au gouvernement et à son chef, M. Georges Kalsakau, pour la qualité de l'œuvre accomplie depuis le 11 janvier 1978, les signataires recommandent à l'Assemblée représentative de censurer le gouvernement afin de permettre l'investiture d'un premier ministre qui aura mission de négocier avec les représentants du Vanuaaka Paty la constitution d'un gouvernement national.* »

J.-N. F.

Après le vote favorable du Bundestag

La construction du surrégénérateur de Kalkar devrait être reprise en Allemagne fédérale

De notre correspondant

Bonn. — Pendant vingt-quatre heures, les milieux politiques de Bonn ont connu à la fois les poisons et les délices d'une amorce de crise gouvernementale. Après quoi, la coalition socialiste-libérale l'a emporté sans trop de mal lors d'un vote délicat, qui devrait assurer maintenant la reprise des travaux de construction du surrégénérateur de Kalkar.

La semaine dernière, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe avait déjà tranché ce problème sur le plan juridique, en autorisant la poursuite des travaux interrompus depuis bien des mois. Il reste cependant à convaincre le gouvernement de la Rhénanie du Nord-Westphalie, qui est responsable de cette construction. C'est à ce dessein que répond la résolution adoptée par le Bundestag, *par 230 voix contre 225.*

Les difficultés, dans cette affaire, viennent du parti libéral. Depuis qu'au début de l'année ils ont subi des échecs cuisants aux élections de Hambourg et de Basse-Saxe, les militants du F.D.P. s'efforcent de rétablir leur position en se livrant à une certaine surenchère par rapport aux écologistes. A leur récent congrès, ils se sont même prononcés contre le principe d'une exploitation commerciale des surrégénérateurs, sans exclure toutefois la possibilité d'un compromis.

Non sans mal, les ministres fédéraux du F.D.P. ont donc négocié avec leurs collègues sociaux-démocrates un accord prévoyant la reprise des travaux à Kalkar, mais renvoyant à plus tard la décision d'engager le pays dans une *« économie du plutonium »*. D'ici là, une commission d'enquête devrait une fois encore peser les risques et les avantages des nouvelles centrales nucléaires.

Ce compromis a été jugé inacceptable par un groupe de six députés libéraux. Le gouvernement, ne disposant que d'une avance de dix voix sur l'opposition au Bundestag, risquait fort d'enregistrer une cuisante défaite. De leur côté, les chrétiens-démocrates ont fait de leur mieux pour mettre le chancelier dans l'embarras, et l'ont accusé de tergiverser.

Face à cette situation, le président du F.D.P., M. Genscher, a dû recourir à l'artillerie la plus lourde pour mater la rébellion dans ses propres rangs. Le ministre des affaires étrangères, ainsi que ceux de l'intérieur, de l'économie et de l'agriculture, qui représentent le parti libéral au gouvernement, ont fait savoir qu'ils démissionneraient de leur poste si les six rebelles votaient contre la proposition gouvernementale. Cette menace de détruire la coalition socialiste-libérale a suffi pour que les six contestataires se contentent d'exprimer leur désaccord par une simple abstention plutôt que par un vote hostile au gouvernement.

En fait, bien peu de gens croient que la République fédérale puisse encore renoncer au développement de la technique nucléaire. C'est d'ailleurs ce qu'a indiqué le ministre de l'économie, le comte Lambsdorf, en rappelant, durant le débat, que l'opposition chrétienne-démocrate était encore plus résolue à aller de l'avant sur cette voie. Les manœuvres politiques des deux derniers jours visaient surtout à sauver la face du gouvernement Schmidt, en démontrant qu'il n'avait pas besoin des voix de l'opposition pour poursuivre sa politique énergétique.

JEAN WETZ.

Le numéro du « Monde » daté 15 décembre 1978 a été tiré à 571 618 exemplaires.

En Italie

DEUX POLICIERS TUÉS PAR LES BRIGADES ROUGES A TURIN

Turin (A.F.P.). — Deux policiers, âgés de vingt et un ans, qui faisaient une ronde à bord d'une voiture devant les « prisons neuves », de Turin, — où avaient séjourné Renato Curcio et ses amis lors du procès des chefs des Brigades rouges, en juin dernier — ont été tués ce vendredi matin 15 décembre, d'une rafale de pistolet-mitrailleur. L'un d'eux, cependant, a blessé l'un de ses agresseurs. Ceux-ci, selon certains témoignages, étaient au nombre de trois, et ont pris la fuite en voiture. La responsabilité de cet attentat a été revendiquée par les Brigades rouges.

Au Tchad

TRENTE-NEUF MAQUISARDS DU FROLINAT SONT TUÉS AU COURS D'UN ACCROCHAGE

N'Djamena (A.F.P.). — Trente-neuf maquisards du Front de libération nationale du Tchad » *(Frolinat) ont été tués jeudi 14* décembre, lors d'un accrochage avec les forces gouvernementales tchadiennes, à 38 kilomètres au sud d'Abeche, dans l'est du pays, a-t-on appris de bonnes sources ce vendredi à N'Djamena.

Les forces gouvernementales ont eu deux blessés. Elles ont fait trois prisonniers et récupéré un lot d'armes important. L'accrochage a eu lieu sur la route reliant Abeche, la préfecture du Ouaddai à Am Dam, après qu'un camion de l'armée tchadienne eut sauté sur une mine. Les maquisards, environ cent cinquante, ont tendu une ambuscade à la section gouvernementale venue porter secours aux occupants du camion endommagé.

Des militaires français, stationnés à Abeche, ont apporté leur soutien aux gouvernementaux au cours de l'engagement.

● *Près de 2 000 personnes* ont manifesté jeudi 14 décembre à Paris à l'appel de l'organisation communiste internationaliste (trotskiste), pour réclamer la libération de M. Philippe Riès, journaliste à *Informations ouvrières* (hebdomadaire de l'O.C.I.), arrêté le 6 décembre en Pologne, où il était en reportage (*le Monde* du 15 décembre).

Après avoir été reçus à l'ambassade de Pologne, des responsables de l'OCI ont affirmé que, selon les indications qui leur avaient été fournies, M. Riès, *inculpé notamment de « diffusion de journaux étrangers »*, serait prochainement déféré devant un tribunal. Les dirigeants de l'O.C.I. ont annoncé que Me Yves Dechezelles, du barreau de Paris, recevrait ce vendredi 15 décembre son visa et partirait aussitôt pour la Pologne afin d'assurer la défense de M. Riès.

Non-lieu dans l'affaire du Thélème

Infirmant l'ordonnance de M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction à Paris, qui avait renvoyé en correctionnelle, en février dernier, l'inspecteur principal Bernard Pire (le Monde du 7 février), pour avoir frappé, le 28 février 1975, Me Abdelhak Benachenhou, avocat à la cours, lors de la fusillade du café « Le Thélème », la chambre d'accusation a rendu, jeudi 14 décembre, un arrêt de non-lieu. La cour d'appel estime que la présence de M. Pire auprès de Me Benachenhou — qui est indiscutable — à l'intérieur de l'établissement n'est pas à elle seule une présomption suffisante de culpabilité. Elle considère qu'aucun des policiers auteurs des violences et des injures raciales « inadmissibles » dont Me Benachenhou a été victime n'a pu être formellement identifié. Me Benachenhou se pourvoit en cassation.

RIEN

Il ne s'est rien passé le vendredi 28 février 1975 au café « le Thélème ». Me Abdelhak Benachenhou, avocat au barreau de Paris, n'a pas été victime, par le fait de policiers surexcités, d'une fracture du crâne et du maxillaire. Me Mourad Oussedik, lui aussi avocat au barreau de Paris, lui aussi ordinaire consommateur au « Thélème », n'a pas davantage été rossé, pas davantage, été injurié. Les mots « C'est un raton, achève-le » ne sont sortis d'aucune bouche.

C'est donc victime d'une hallucination collective qu'à l'époque de ces faits, qui n'ont pas existé, le bâtonnier de Paris a élevé une protestation solennelle — le ministre de l'intérieur déclarant ne tolérer « aucune faiblesse morale ou raciste », — *que des dizaines d'associations ont manifesté leur émotion.*

Voilà, concrètement, la conclusion de l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris. Quelles que soient, juridiquement, les rappels de fait figurant dans l'arrêt.

L'argumentation de la cour laisse rêveur. Certes, dit cette juridiction, l'inspecteur était présent lors des faits (pour l'occasion, non éludés), mais cette présence ne constitue pas « une présomption suffisante de culpabilité ». *Comme c'est bien dit !*

Mais comme il paraît miraculeux cet opportun rappel à la présomption d'innocence. Présomption qui l'emporte heureusement sur les témoignages multiples, des victimes et des spectateurs, visant non seulement l'inspecteur principal, mais d'autres que lui ; présomption qui ne doit rien, cela va sans dire, à la qualité des personnes mises en cause, rien non plus aux constantes réquisitions du parquet réclamant un non-lieu.

Ne rêvons pas trop, ce beau rappel de légalité, ce n'est pas un précédent, c'est un expédient.

PHILIPPE BOUCHER.

M. GISCARD D'ESTAING A REÇU M. OLIVIER GUICHARD

M. Olivier Guichard a été reçu pendant quarante-cinq minutes, vendredi matin 15 décembre, par M. Giscard d'Estaing. Le président de la République avait souhaité avoir un entretien avec le député de la Loire-Atlantique. Cette entrevue, prévue depuis un certain temps, n'était donc pas liée à la conjoncture politique, mais la situation au sein de la majorité et les conditions dans lesquelles se présente la campagne pour les élections européennes ont naturellement été évoquées.

M. Guichard pourrait avoir un nouvel entretien avec le chef de l'Etat dans les premières semaines de 1979.

LE MUSÉE DU LOUVRE ET LE GRAND PALAIS FERMÉS A LA SUITE D'UNE GRÈVE

Le musée du Louvre était fermé jeudi 14 décembre, à la suite d'une grève déclenchée par l'ensemble du personnel de surveillance. Dans un communiqué, les responsables C.G.T. du personnel indiquent que cette grève, d'une « durée indéterminée », a pour objet de protester contre la décision de la direction des Musées de France de diminuer d'un tiers la prime de fin d'année (actuellement de 1 100 F) « pour arriver à court terme à la supprimer intégralement ».

***La grève qui a été reconduite ce* vendredi 15 décembre au musée du Louvre, affecte également la totalité des galeries du Grand Palais, qui seront, comme lui, fermées toute la journée, ainsi qu'une partie du musée des Arts et traditions populaires.**

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Par décret du président de la République publié au *Journal officiel* du 15 décembre, le Parlement est convoqué en session extraordinaire pour le jeudi 21 décembre. L'ordre du jour de *cette session comprendra* la discussion du projet de loi relatif à l'aide aux travailleurs privés d'emploi.

Il ressort de la conférence des présidents tenue jeudi 14 décembre au palais du Luxembourg que le Sénat ne se saisirait de ce texte qu'après les fêtes de Noël, voire au début de l'année prochaine. Une nouvelle conférence des présidents en décidera le 19 décembre.

Alors que *la Constitution* précise qu'une session extraordinaire tenue à la demande des députés ne peut excéder douze jours, elle ne fixe en revanche aucun délai lorsqu'une telle session est convoquée à la demande du premier ministre. L'article 30 stipule simplement qu'elle est, dans ce cas, ouverte et close par décret du président de la République.

A B C D E F G